N° 880 46e Année T. CCLVIII 15 Février 1935

MERCVRE

DE FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, 5 fr. 75 ; plein tarif 6 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT CINQUANTE-HUITIÈME

15 Février — 15 Mars 1935



15 Février — 15 Mars 1935 Tome CCLVIII

MERCVRE

DE

FRANCE

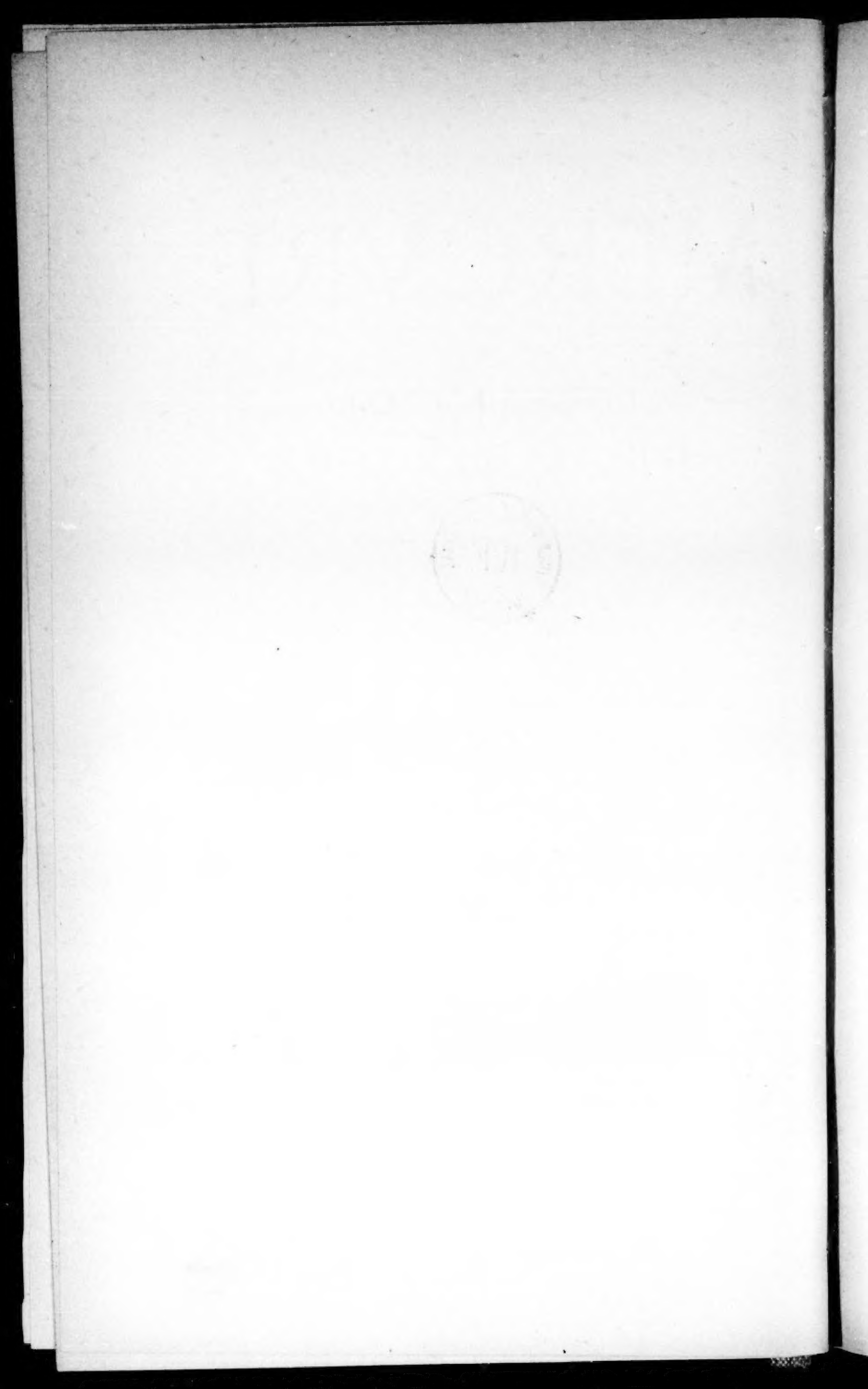
(*Série Moderne*)

Parait le 1er et le 15 du mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXXV



L'UNITÉ DE L'ŒUVRE
D'HENRI DE RÉGNIER
POÈTE ET ROMANCIER

On garde une espèce de prédilection pour les poètes que l'on a lus à l'âge favorisé. Pour ceux qui eurent vingt ans entre 1895 et 1905, Henri de Régnier fut ce poète. Mais pour ceux qui n'y atteignirent qu'à la veille de la guerre (et de ceux-là seuls je puis personnellement parler) il conserve toujours une place privilégiée.

L'auteur des *Poèmes anciens et romanesques,* des *Jeux rustiques,* de *la Sandale ailée,* entrait alors dans cette période qui sépare la jeunesse de la maturité. Il était, sinon « un jeune poète », du moins encore « le poète des jeunes ». De ses vers montait la double odeur « de la chair et du soir », et cette odeur, les adolescents d'alors la respiraient avec une avidité fiévreuse qui n'allait pas sans raison si l'on songe que, pour beaucoup d'entre eux, la vie devait s'arrêter sur les champs de bataille.

Chez lui les jeunes hommes goûtaient ces décors de forêts merveilleuses, de parcs enchantés, et cette mythologie qui, pour être un peu fantaisiste, n'en était que plus séduisante; car, fleurant l'eau, la terre, le sous-bois, la sève, la fleur et le bruit, elle participait aux frissons de l'être universel. Et l'on s'abandonnait à sa musique comme la Sirène qu'elle chantait au mouvement du flot marin:

O Souveraine
Reprends-moi nue,
Moi ta Sirène!

Ce n'est que plus tard que vint l'analyse et le commentaire. Comment ne resteraient-ils pas imprégnés du souvenir de ces jours fleuris que l'événement allait rejeter dans un autre monde?

§

L'invention poétique d'Henri de Régnier n'est pas de celles qui apparaissent brusquement dans le désert. Les apports de ses prédécesseurs l'ont nourrie. Elle s'est grossie de leurs flots conjugués. Et quand, au cœur du symbolisme, elle apparut et se révéla tout de suite la plus riche, la mieux équilibrée, la première, il sembla un moment qu'elle dût se confondre avec lui. Elle en fut, en effet, pendant près de dix ans, une des incarnations les plus fidèles et si ensuite elle cessa de l'être ou ne le fut plus aussi complètement, c'est qu'alors elle se transforma, sacrifiant à la douceur alexandrine et aux disciplines de l'archipel grec l'exubérance de ses premiers bourgeons; c'est qu'elle coupa sur l'autel des Olympiens ces chevelures de Viviane qu'en son exubérance première elle avait laissés flotter dans des brumes embaumées. De fait, elle changea d'âge et d'atmosphère, de culte et d'invocation. Et il sembla à quelques-uns que, reniant ses juvéniles, ses symbolistes incursions dans les forêts d'Ardenne, et ses fabuleux départs pour les septentrionales Thulés, elle regagnait tout simplement ces calmes vallons et ces grèves dorées de l'Orient où les Parnassiens déjà fixèrent, après Chénier, leur domaine. D'ailleurs, le poète ne venait-il pas de se ranger d'enthousiasme sous la bannière d'un survivant du Parnasse, l'auteur des *Trophées?*

Il faut bien reconnaître cependant, que les tableaux, les fresques, les bas-reliefs, auxquels il allait maintenant ramener ses inspirations conservaient le meilleur de ses frémissements d'autrefois, que ses strophes gardaient l'empreinte des choses vivantes, qu'elles conti-

nuaient de nous initier à leurs formes, à leurs parfums et à leurs goûts, et qu'enfin cette haute sensualité plastique qui l'avait caractérisé dès l'abord continuait à nourrir ses tableaux et à leur prêter son harmonie prestigieuse, même lorsqu'elle choisissait de chanter sur des modes plus traditionnels.

Dans sa conception de la nature, Henri de Régnier a porté au plus haut point un sens panthéiste, hérité du *Satyre* de Hugo, et s'il a fait de si fréquents emprunts à la mythologie classique, c'est que, en fin de compte, nul répertoire de symboles ne lui a paru correspondre mieux à l'obscure palpitation de l'être universel. Oui, s'il a tant célébré les Sirènes et les Naïades, les Satyres et les Ægipans, les Faunes et les Nymphes, au risque de passer parfois pour quelque peu antiquaire et archéologue, c'est que tous et toutes, terrestres ou marins, jardiniers, bocagers, forestiers, fluviatils, ces dieux mineurs lui sont apparus comme les visages journaliers de la mer, du fleuve, de la forêt, du champ et du jardin, c'est qu'au travers de toutes leurs apparences, il a vu transparaître le visage de Pan ressuscité!

La mythologie n'offrait guère au grand siècle qu'un répertoire de tableaux, qu'un album de formes heureuses. C'est l'époque où, pour l'ornement des jardins, on dressa dans le marbre ou la pierre le chœur des grandes divinités. Au siècle suivant, Clodion aura plus de liberté pour mener, en bacchanale autour de son siècle, la ronde des petits dieux agrestes.

Dans les poèmes de maturité d'Henri de Régnier (comme dans ses premiers contes) Satyres et Bacchantes, Faunes et Dryades s'ébattent librement, descendus de leur piédestal. Ce ne sont plus, dressés dans le marbre ou « l'argile vineuse », des « sujets » éternisant devant nous un geste ou une attitude. Ce sont des êtres qu'émeut encore le goût de la vie, des corps en qui circule toujours un sang vermeil.

Quel pilote ivre, un jour, prétendit avoir reçu « d'une voix plus qu'humaine » l'ordre d'annoncer au monde la mort du grand Pan? Les dieux vivent encore.

Mais invisibles dans les hauteurs, ils ne descendent pas jusqu'à nous. Au contraire, dans les halliers reculés, au bord des sources secrètes, il n'est pas impossible au rêveur de surprendre encore le mollet nacré de la Nymphe, le pied fourchu du Satyre. Ce que l'homme cède est repris peu à peu par les dieux. C'est alors qu'on les voit se hasarder dans l'allée herbeuse, dans le bosquet qu'on ne taille plus, et qui redevient forêt. Peut-être, à la nuit tombante, oseront-ils coller leur tête — visage ou mufle — aux vitres des maisons abandonnées.

Merveilleux cortège dont le poète a guidé pour nous les courses sonores ou les pas furtifs. Visions obsédantes et qu'il a su pousser jusqu'à l'hallucination. Telle devait être, au meilleur de son âge, l'atmosphère propice de sa poésie.

Henri de Régnier poète est donc avant tout l'homme des beaux sites et des beaux décors et, disons le mot: un grand évocateur.

Les jardins de Versailles, parterres des héros et des dieux français, voisinent alors dans son œuvre avec les régions flottantes, filles du rêve et de la fiction: Ortygie légendaire où viennent boire les Sirènes; Thulés scandinaves où les rois, du haut des terrasses, laissent choir dans la mer des coupes et des anneaux; Alyscamps où les ombres bleuissantes errent aux heures nocturnes; Venise enfin, Venise, miraculeux jeux de miroirs et phantasme illuminé dormant là-bas, sur les eaux. Il fut même un temps où, dans son œuvre, toutes ces magies se mêlèrent, s'intensifièrent, dans un légendaire demi-jour, dans un crépuscule embaumé.

Et si entre toutes la figure de Venise, après celle de Versailles, est demeurée de livre en livre l'une de ses prédilections, c'est que la dogaresse fastueuse qui sommeille au bord des lagunes, drapée dans le manteau de ses vieux palais, reste un des lieux de la terre où se marient le plus étroitement les fastes du présent aux sortilèges du passé.

Venant après Byron, Lamartine, Musset, Gautier, Barrès, d'Annunzio, Régnier, lui, aura surtout célébré en elle cette maturité qui garde à son automne tout le

prestige de l'été. Il aura surtout répété le conseil de jouissance qu'elle nous murmure à l'oreille, ce « Carpe diem » à la fois indolent et fiévreux, magnifique et triste qu'elle dispense à ses visiteurs, lorsque, couchés dans la gondole ou penchés au balcon, ils regardent le ciel se diaprer sur leurs têtes ou fleurir, accolées aux cyprès, les plus belles roses de la vie...

§

D'instinct ou de réflexion, Henri de Régnier a mis son œuvre sous l'épigraphe fameuse de Shakespeare: « Horatio, il y a plus de choses sous le ciel que n'en peut contenir notre philosophie. » Hanté par cette idée que nos gestes, nos actes, nos paroles, ont leur résonance dans cet inconnu mystérieux, qui nous baigne de toutes parts, il a plongé complaisamment dans ce fleuve de mystère et parfois, parfois seulement à la suite de Mallarmé, il a tenté d'entrebâiller les portes, de percer les avenues, d'interpréter les échos, de ressusciter ces visages qui dorment peut-être sous l'eau gelée des miroirs.

Puis peu à peu, invisible et présent, un dieu entre tous a requis son attention, fixé son rêve. Dieu farouche et indulgent, frénétique et tendre: tel est l'amour qu'il a chanté.

Eros. Ce n'est que grossièrement et pour les yeux vulgaires, que ce dieu ressemble à l'archer de la statuaire. En réalité, c'est un être de chair et de sang, qui va, vient, rôde, flâne, s'embusque et soudain apparaît, dominateur. Hôte mystérieux, il est là dans la chambre. Il n'a pas encore desserré les lèvres que, déjà, l'homme sent contre lui la chaleur de son haleine impérieuse, le souffle de son ordre irrésistible:

> Je suis l'amour. Ecoute-moi, mes mains sont fortes.
> C'est en vain à mes pas que l'on ferme les portes
> De la maison prudente et du jardin secret...
> Lorsque l'on ne veut pas que j'entre, j'apparais.
> Il est trop tard pour fuir alors que l'on me voit.
> Je suis le visiteur impatient et l'hôte.
> Que la lampe baissée et que la torche haute
> Eclaire plus ou moins mon visage : c'est moi.

Et ainsi, de strophe en strophe, de poème en poème, se manifeste à nous le dieu dont le culte a tellement requis les forces du poète qu'il en a peu à peu restreint son domaine, et que lui, le voyageur d'autrefois, a consenti parfois à n'être plus que le songeur sédentaire du divan familier qui offre à son corps:

Le printemps éternel de ses laines en fleurs.

Cette évolution consommée dans le *Miroir des heures* et les recueils qu'Henri de Régnier a donnés depuis la guerre, a coïncidé chez lui avec une veine de poésie plus pitoyable et moins hautaine, plus confidentielle et plus grave et qui, sans renoncer à cette tradition d'ordre et de grâce qui fut toujours la sienne, s'est davantage humanisée.

D'autres poètes ont entrevu des beautés mystérieuses, filles de la douleur et de la mort. La beauté des derniers recueils d'Henri de Régnier n'a pas ces tragiques appas. Dans ses yeux :

...point d'éclair qui terrasse et qui meurtrit (1).

En elle rien d'excessif ou de désordonné. Sa grâce est sobre, point farouche. C'est la plus belle des mortelles, mais c'est une mortelle et seul le reflet de l'amour, passant sur son corps dévêtu, lui confère un instant le divin prestige.

D'aucuns ont reproché au poète quelque froideur. N'est-ce pas la conséquence d'un art qui demeure, il est vrai, le plus souvent plastique et allégorique, mais dont le mode personnel et direct n'est pas toujours exclu? Prenons-y garde et nous verrons que, parfois, tous deux se mêlent de façon subtile. Si le poète décrit par exemple un portrait d'autrefois (et il le fait presque en termes de peintre), la description s'achève par un soupir:

Et maintenant qu'en moi, si doux à ma tristesse,
Est né le goût amer des choses sans retour,
J'aime votre muette et lointaine jeunesse
Qui survit à la mienne et qui dure toujours.

(*La Sandale ailée.*)

(1) Paul Claudel: *Cinq grandes Odes.*

Et l'on ne saurait nier qu'ici la poésie ait parlé.

Pareillement, s'il décrit un jardin (et il le fait presque en termes d'architecte: degrés, gradins, balustres) il s'arrête et note soudain:

Vers moi chaque statue en souriant s'avance...
L'une n'est plus qu'une ombre et je la reconnais.
(*Le Miroir des heures.*)

Ou encore:

La rose de l'allée est encor ma jeunesse.

Et cette rose symbolique et cette statue fantôme ressortissent évidemment de la poésie tout court.

Mode d'expression bien discret sans doute, mais qui a son prix quand on songe à tant de pleurnicheries gênantes, à tant de confessions indûment prodiguées. Il demeure fixé dans le cœur, qui s'y abandonne. Et c'est ainsi, croyons-nous, qu'on relira toujours ces frissonnantes odelettes, ces tendres madrigaux dont il a entremêlé, dans ses recueils d'âge mûr, des pièces descriptives, toujours belles, mais plus froides parfois.

J'ai tant regardé ce visage
Délicat et délicieux
Que je connais le paysage
De votre bouche et de vos yeux...

C'est ainsi qu'on répétera tant d'émouvantes incantations:

Pour que la nuit soit belle il faudra le silence
De la campagne obscure et du ciel étoilé
Et que chacun de vous entende ce qu'il pense
Redit par une voix qui n'aura pas parlé.

Car s'il affectionne la musique de chambre et « le clavecin bien tempéré », le poète est capable, s'il le veut, de livrer sa mélodie aux commentaires de la phrase musicale et de conclure sur le point d'orgue qui donne tout son poids à des finales tels que celui-ci :

Ce long jour a fini par une lune jaune
Qui monte et s'arrondit entre les peupliers...
(*La Cité des Eaux.*)

§

Mais chez Henri de Régnier, l'œuvre du prosateur n'est pas moins importante que celle du poète, et c'est d'elle à présent que nous voudrions parler.

Des biographes nous apprennent que, dès le collège, il avait un culte pour Flaubert, Victor Hugo, Vigny, Chateaubriand, et les tragiques du dix-huitième siècle! Ce sont là, qu'on y prenne garde! — les derniers compris — des musiciens de la langue épris de belles arabesques et de chaudes polyphonies. Parmi les contemporains, Mallarmé et Villiers de l'Isle-Adam peuvent être revendiqués pour ses maîtres.

C'est pénétré et, si j'ose dire, gorgé de ces souvenirs que Henri de Régnier aborda la prose. Il avait beaucoup écrit en vers déjà, et publié: *Episodes* et *Tel qu'en songe,* quand parurent ces *Contes à soi-même,* qui ne sont pas affranchis de cet hiératisme un peu froid qu'on retrouve dans beaucoup d'œuvres d'alors. Mais celle-ci eut tout de suite son atmosphère propre et son ton particulier.

En effet, quand on pénètre dans les jardins et les demeures qu'ouvrent devant nous ces contes, on sent passer en soi un frisson singulier. De ces perspectives de pierre et d'eau, de ces salons qui mirent dans les glaces leur meuble de haut style et leurs parquets marquetés, c'est l'âme de la vieille France qui devrait se lever. Or, je ne sais quel frisson mystérieux vous gagne et vous pénètre. On dirait que l'auteur découvre tout cela à travers le prisme d'exotisme d'un Edgar Poe et que c'est à l'alchimiste des *Histoires extraordinaires* qu'il demande le secret des mystères et des résurrections.

M. d'Amercœur, le plus long récit de la *Canne de Jaspe,* a l'air transposé d'un Saint-Simon, enchanté par Clodion. Partout le décor du grand siècle s'anime de vivantes mythologies. Et c'est aussi une histoire d'envoûtement et de magie, écho d'un temps où résonnait encore la voix du Sâr Péladan ou de Stanislas de Guaita.

Dans le *Trèfle Noir* et les *Contes à soi-même,* l'auteur ne se sert toujours des personnages et de leurs aven-

tures que comme de symboles et de fictions pour traduire son propre sentiment de la beauté. Ainsi le prosateur est encore engainé dans le poète dont il procède et ne s'affranchit pas.

Qu'est-ce que l'*Histoire d'Hermagore,* par exemple, sinon une variation sur les *Contes* de Flaubert? Mais le style en est savoureux et il est telle page qui s'harmonise étrangement à l'œuvre des peintres d'alors, telle celle-ci qui semble une glose du *Pauvre pêcheur* de Puvis de Chavannes:

> Il avait été longtemps le pauvre pêcheur qu'on voit à l'estuaire du fleuve, debout sur sa barque immobile.
>
> L'eau passe lentement le long du bordage et, comme elle vient de très loin, du fond des terres sylvestres et plantureuses, elle entraîne à la dérive des feuilles, des pailles et parfois une fleur, des herbes qui s'entravent au bateau ou tournoient dans quelques remous. Le ciel est gris sur une mer pâle; le sable des berges va rejoindre les dunes du rivage; la barque oscille imperceptiblement et, lasse, elle geint : la plainte de ses jointures se mêle aux soupirs du câble et les bras maigres ne lèvent qu'un filet vide.
>
> ...Parfois, las de la station immobile, il ramait vers la haute mer. Les lames plus fortes berçaient lourdement sa mélancolie; l'eau profonde verdissait. Du large, il voyait la côte sablonneuse et l'estuaire. Le vent sifflait dans les cordages et tout le jour le pêcheur s'acharnait à sa tâche.
>
> A ces journées rudes et infructueuses, il préférait la médiocrité d'une paie dérisoire, le fretin des eaux douces, le calme du fleuve, son balancement paresseux, sa fuite onctueuse et monotone où passaient une à une des feuilles, des pailles, une fleur.

Le Trèfle blanc, aujourd'hui réuni à d'autres contes dans le livre intitulé *Couleur du Temps,* contient des souvenirs d'enfance, dont la langue plus aérée repose, très heureusement, de la virtuosité un peu tendue de *Tiburce et ses amis* et autres contes analogues.

Conscient de ses ressources, Henri de Régnier posa alors les assises d'une œuvre romanesque importante et qui allait se diviser en deux branches: romans du

passé et romans contemporains; double suite, tantôt actuelle, tantôt surannée, entre lesquelles tel livre comme *le Passé vivant* établit un lien logique et rétablit l'unité.

De ces romans, le premier et l'un des plus réputés fut la *Double Maîtresse,* long récit pastiché du XVIII[e] siècle, où passe et repasse la silhouette falote et dégingandée de Nicolas de Galandot. Le nom seul ironise pour l'homme, car si ce Galandot tenta parfois de faire le galantin, il n'y réussit guère et ne fut au demeurant qu'un « pauvre homme » comme l'annonce l'auteur dans la préface où il nous dit son soin à lui composer « une histoire qui lui convînt »... En fait, plus qu'un livre raconté, c'est un livre dessiné et peint. Et ce qui charme le souvenir, ce sont surtout ces délicats motifs, ces fines esquisses enlevées à la pointe du pinceau, si précises qu'elles s'envolent du texte pour s'inscrire d'elles-mêmes en illustrations dans la marge du livre.

Coins de jardins, balustrades, parterres d'eau, ciel surchauffé que traverse un pigeon, vasque ébréchée où la fontaine s'écoule sous le regard ironique du mascaron... témoins parlants de ces aventures.

Près d'une vieille console, puis sous une tonnelle ombreuse, une forme féminine, deux fois différente en son identité, nargue Galandot, et l'invite vainement au plaisir. Telle est la *Double maîtresse,* conte ironique et voluptueux.

Le public le goûta d'autant mieux que le livre n'était pas sans évoquer certains romans d'Anatole France. Or, le public, on le sait, aime particulièrement ces découvertes qui sont plutôt des « reconnaissances ». Il sait tout de suite à quoi s'en tenir avec le nouveau venu. Et cela lui évite la fatigue de plus amples recherches. Et sans doute y a-t-il bien quelque rapport entre Henri de Régnier et l'auteur de *Jérôme Coignard.* Encore serait-il plus juste de dire qu'ils ont eu des maîtres communs: les conteurs galants de France et d'Italie; mais qu'ils s'en sont inspirés chacun suivant son tempérament, l'auteur de la *Rôtisserie* avec plus d'amertume, plus de sécheresse sarcastique; l'auteur de la *Double maîtresse*

avec plus d'indulgence et surtout en homme pour qui le « monde extérieur » existe, en son pittoresque et sa diversité.

Henri de Régnier donna ensuite les *Amants singuliers,* frais récits d'aventures, parfois sanglantes, puis deux romans: *le Bon Plaisir* et les *Rencontres de M. de Bréot,* où, sous le visage des personnages, transparaît celui du grand siècle.

N'est-ce pas l'époque où tout ce qui compte en France est orienté du côté de Versailles, ou les gens de qualité n'existent qu'autant qu'ils reçoivent et gardent sur eux quelque reflet du soleil royal. Or, tel est exactement le thème du *Bon Plaisir,* roman qui sent la poudre et la mousquetade! Le métier des armes s'offre en effet comme l'un de ceux où il est le plus facile au hobereau de faire son chemin et d'attirer sur lui le regard du roy. Parfois, cependant, du plus méritant, du mieux placé, ce regard se détournera obstinément. Et pourquoi? Pour quelque accident vulgaire, quelque rencontre banale. Et telle fut la malchance du héros de cette histoire qui, revenu des guerres, impécunieux et cul-de-jatte, finira par se jeter dans le grand canal sans déranger pour cela la promenade du monarque qui l'oublia.

Mais si l'on pénètre dans la vie privée de ce même siècle, où tout est absolu, le débat de la croyance enracinée et du scepticisme naissant n'est pas moins âpre et vivace que les compétitions autour des royales faveurs. Et voici que le débat des croyants et de ceux qu'on appelle alors les « libertins » remplit les *Rencontres de M. de Bréot,* ouvrage dont une série de *types* compose la plus plaisante galerie.

L'histoire de « la mort et des funérailles de Mme la duchesse de Grigny », l'un des morceaux les plus caractéristiques des *Rencontres,* répond assez bien aux règles d'un pathétique-bouffe assez particulier. On y voit comment le duc, jaloux, n'arrêta point aux limites de la mort la fureur de son ressentiment et comment il tira vengeance posthume d'une épouse infidèle en lui donnant pour escorte jusqu'à sa dernière demeure un cortège de péchés capitaux, dont les rôles étaient tenus par

des mendiants « grimés comme des saltimbanques et habillés comme des rois de cartes ».

Ce mélange de bouffonnerie et de tragique semble plutôt dans la note d'un Shakespeare que dans celle de nos poètes du dix-septième siècle. C'est pourtant le souvenir des conteurs et des comédiens de l'époque qui revit dans les *Rencontre*, chef-d'œuvre de cette série et chef-d'œuvre tout court.

Rattachons à ces livres, et plus particulièrement aux *Amants singuliers*, *l'Illusion héroïque de Tito Bassi*, la *Pécheresse*, *l'Escapade* et autres récits où Henri de Régnier a témoigné de sa riche virtuosité, au point de créer à son tour une sorte de poncif, ce qui reste, depuis Baudelaire, la preuve tangible de la maîtrise.

§

Avec le *Mariage de Minuit* (1904) commence une série de romans modernes dont le cadre et les personnages ne sont pas sans offrir, de l'un à l'autre, une assez grande ressemblance. A Paris ou à Venise, dans les milieux élégants de la noblesse ou de l'intelligence, de minces intrigues se nouent entre des personnages qui ne sont trop souvent que les fantoches de leurs sens, de leurs caprices, et aussi de leur « milieu ».

Sans reprendre les théories pseudo-scientifiques d'un Zola sur l'hérédité, un Régnier n'oublie cependant pas de délimiter ses personnages dans leurs attaches ancestrales comme dans leurs obligations mondaines. Et comme c'est au « monde » malgré tout que la plupart d'entre eux appartiennent, il a esquissé une peinture de milieu sans la pousser à fond, gêné qu'il était peut-être par certaines obligations et d'ailleurs détourné par son tempérament des outrances de la satire et des cruautés de certaines prospections inexorables. Là encore, dans cet art si français, habitué à cueillir la fleur des sentiments comme on cueille celle d'un jardin, ce qui vaut, c'est l'ordre et la grâce. Mais ces récits entraînent dans leur trame mille observations très fines, mille anecdotes qui ne laisent pas d'être plaisantes ou savoureuses, dominées qu'elles sont par cette remarque d'une Sévi-

gné: « C'est une plaisante étude que les manières différentes de chacun. »

Pour la plupart de ses héros, les aventures se réduisent à une seule qui est l'aventure amoureuse, et de même que nous avions vu l'écrivain brosser des décors d'autrefois autour de ses barbons à perruque et de ses grandes dames vêtues de brocart et de lampas, nous devions le voir laver des aquarelles délicates autour des intrigues de ses couples contemporains.

Le Mariage de Minuit, roman d'une jeune fille pauvre, mêlée à la vie aristocratique de Paris, se clôt sur des pages d'une pénétrante douceur. Et le portrait de l'héroïne Françoise de Cléré révèle une telle finesse de touche, un tel choix de nuances qu'il touche, séduit et ne se laisse plus oublier.

Les *Vacances d'un jeune homme sage* qui vient ensuite, est un petit livre sans prétention. Il n'en a que plus de charme. On a reproché souvent à Henri de Régnier sa froideur un peu gourmée. N'est-il pas cependant l'un de ceux qui ont su parler avec sérieux des émois juvéniles, abandonnés le plus souvent aux facéties des auteurs gais? Commencé avec les vacances, achevé avec lui, coulant dans l'intervalle avec la paresseuse lenteur d'une douce rivière, ce récit se classe par un juste équilibre entre la minceur des événements qui s'y passent et la jolie légèreté avec laquelle ils nous sont rapportés.

Puis Henri de Régnier poussa davantage son dessein vers l'analyse romanesque et psychologique. Il conserva ses décors familiers, Venise et Paris; il les élargit même à l'occasion par une croisière en Méditerranée; il continua de nous peindre avec son bonheur accoutumé de belles demeures françaises, des bosquets, des parterres, des salons, des boudoirs, et ce fut une série de romans, souples, brillants, parés de grâces, toujours alertes, toujours de bon goût, peinture d'ailleurs fidèle de certains milieux d'avant-guerre où régnait, au moins en apparence, « la douceur de vivre ». Ainsi vont la *Peur de l'amour, la Flambée, l'Amphisbène, Romaine Mirmault*. Mais tout en brodant leur trame d'anecdotes piquantes,

de traits savoureux et d'agréables paysages, on sentait l'auteur travaillé de plus hauts desseins et singulièrement de celui de collaborer à cette peinture de la passion telle qu'on la trouvait alors, débridée et fiévreuse, mais aussi brûlante et parfois pathétique, dans les romans d'un d'Annunzio.

Ce fut dans le *Passé vivant* qu'il rencontra le thème le plus large et le cadre le mieux approprié. Ce thème est celui de l'appel des morts, de l'effort de survivance du passé. Les morts, c'est-à-dire non pas la multitude obscure des disparus, la foule anonyme des cimetières, mais bien notre directe ascendance, la lignée qui dort en nous. Qui sait si ce n'est pas nos yeux, nos bouches, nos corps entiers que ces « Passants du Passé » aspirent à voir, pour parler, s'enlacer encore ?

Thème de poète plutôt que de romancier! Henri de Régnier était bien placé pour en jouer. Son tact s'est exercé à créer autour de ses personnages une atmosphère qui peu à peu les pénétrât au point de déterminer leurs gestes et leurs actions. Ainsi le mystère plane moins sur le drame que sur les personnages qui le jouent. Un concours de circonstances détermine les caractères et, à travers eux, les faits. Nous croyons agir et nous sommes « agis ». Et c'est pourquoi Jean et Antoinette revivent, après un siècle, le roman que leurs ancêtres avaient dû laisser interrompu. Ce qui ne va pas sans entraîner des catastrophes, car on ne remonte pas impunément en arrière et rien ne saurait empêcher ce qui fut d'avoir été. Et s'il est triste et décevant, peut-être est-il logique et nécessaire que

Les baisers à jamais meurent avec les bouches (1).

Ainsi, aux termes de son œuvre de prosateur, nous retrouvons la leçon d'Henri de Régnier, poète, et poète désenchanté. Et cette rencontre même nous amène à notre conclusion où doit se dégager, croyons-nous, l'unité de l'œuvre, prose et vers, qui repasse vite, — trop vite! — sous nos yeux.

(1) *Les Jeux rustiques et divins:* « Elégie double ».

§

Vers ou prose, en effet, c'est partout chez l'écrivain la même tendance à subordonner la vie au rêve, c'est-à-dire à ne voir la vie qu'à travers la déformation de notre prisme individuel. Nos yeux ne sont pas ces « miroirs impassibles » dont parlait Gautier. Même si nous nous défendons de *prendre parti,* nos dispositions natives, notre culture, nos goûts ne nous déterminent pas moins dans tel sens plutôt que dans tel autre. Le plus objectif des observateurs n'est après tout qu'un « subjectif clairvoyant ». « Rien n'est qu'à travers un songe », écrivait à ses débuts Henri de Régnier: il n'a jamais répudié cet axiome.

D'ailleurs, n'est-ce pas très bien ainsi. En se dépouillant de toute « humanité », la réalité extérieure perd son intérêt ou plutôt cesse d'être. Ce qui nous passionne dans une œuvre, ce n'est jamais que le témoignage qu'elle enregistre. Témoignage de tristesse ou de joie, de clairvoyance ou d'enthousiasme, d'analyse ou de passion. Tant vaut l'homme devant les choses: tant vaut le témoignage qu'il nous en rend.

Celui d'Henri de Régnier est fait de fine observation, de noblesse un peu hautaine, de clairvoyance désenchantée.

Ironie, passion: les mots sont bien grands, et au fond assez factices les distinctions que l'on veut établir de l'un à l'autre. Comme toute chose est double: à la fois passé qu'elle n'est plus et avenir qu'elle n'est pas encore; de même chaque être est complexe et multiple. Il y a toujours de la tristesse dans notre joie et les larmes, selon le mot de Stendhal, ne sont peut-être que l'extrême sourire. C'est pourquoi toute définition trop précise est fausse qui dissocie des éléments enchevêtrés et dont la réalité n'était faite que de mutuel équilibre. Le fond de toute l'œuvre, prose et vers, de Régnier, ce n'est peut-être qu'un merveilleux sens du continu.

Observation, méditation: cette attitude double de l'homme devant la vie, de l'écrivain devant l'œuvre autorise pourtant les commentaires, sollicite même leur diver-

sité. Ainsi l'on peut fort bien prendre l'œuvre romanesque de Henri de Régnier pour une galerie où défilent des passants, fantasques ou graves, grotesques ou glorieux. Et, en effet, elle est cela mais elle n'est pas que cela et, sous le moindre de ses écrits, on retrouve son penchant à envelopper une pensée sous des gestes et des figures, à dégager, quoi qu'on ait dit, une certaine « philosophie ».

Le poète qui a résumé sa pensée dans cette strophe si souvent citée:

Le vrai sage est celui qui fonde sur le sable
Sachant que tout est vain qui n'est pas éternel
Et que même l'amour n'est guère plus durable
Que le parfum du vent et la couleur du ciel,

Ce poète rejoint parfaitement le romancier qui, dans la longue famille de ses personnages, semble implicitement donner tort à ceux qui s'enveloppent dans une abstention trop raisonnable ou se raidissent dans une impossible volonté. Tous ceux-là succombent parce qu'ils ne surent pas s'abandonner aux lois de l'instinct. Qu'est-ce en effet que la sagesse, sinon le sens du temps opportun? Les actes, comme des fruits, s'acheminent lentement vers la maturité. Vient l'instant où ils se détachent, tombent et pourrissent. Malheur à celui qui ne sait point les cueillir à l'heure! Aussi bien notre malheur vient-il le plus souvent de nos excessifs raffinements, de notre « civilisation ». C'était déjà le thème de *L'Homme et la Sirène*, et l'on voit ainsi comment tout s'harmonise et s'accorde dans cette grande œuvre équilibrée.

Que disait-elle, la Sirène des anciens jours à l'homme, mort pour l'avoir aimée? Elle disait:

Il fallait manier mes cheveux
Comme on ramasse des algues jaunes, brins ou nattes,
Où de l'or se mêle aux reflets bleus;
Il fallait regarder mes yeux
Comme on regarde l'eau qui luit en flaques
Sur le sable plus doux à toucher qu'une joue;
Il fallait toucher mon ventre
Comme on joue

A flatter de la main une vague qui s'enfle
Et se gonfle et s'apaise et qui n'écume pas
Et suivre en souriant la trace de mes pas
Et sourire et chanter et vivre
Sans épier le pied du destin sur le livre
De la grève où la mer efface chaque jour,
Le vain grimoire triste auquel tu t'appliquas.

Les héros des romans ne tiennent pas au fond un autre langage. Le « Carpe diem » d'Horace y est repris sur un rythme subtil et conduit, par sa logique intime, à ce conseil d'abandon sans réserve aux forces obscures de la vie.

C'est peut-être à ce point de vue qu'il faudra se placer, avec cet artiste si conscient, si volontaire, quand on tentera de deviner ce que l'avenir mettra le plus haut dans son œuvre. Sa prédilection n'ira-t-elle pas aux pages où il sut se détendre et s'abandonner! A côté de ses stances aux cadences accordées, aux plis rectilignes, ne reviendra-t-elle pas à ces *Odelettes* où il a mis, sans savoir et comme en se jouant, le meilleur de lui, et sous la fugacité du périssable l'accord même de l'éternel?

Un petit roseau m'a suffi
Pour faire frémir l'herbe haute
Et tout le pré et les doux saules
Et le ruisseau qui chante aussi;
Un petit roseau m'a suffi
A faire chanter la forêt.

Certes, les *Odelettes* ne sont pas toute l'œuvre du poète où se puisent et abondent ces évocations fastueuses et ces fresques héroïques, ces médailles au pur contour et ces estampes amoureuses où il se complut et excella. Le *Choix de Poésies* publié il y a deux ans sous son propre contrôle nous conviait à jeter un regard d'ensemble sur ses dix recueils et ce regard nous inspirait en définitive le regret d'une glane trop sommaire. Nous ne prétendons donc pas l'abréger encore, tout au contraire! Mais si, dans ce vaste ensemble, nous notons la place privilégiée des *Odelettes,* c'est simplement peut-être parce que le poète n'est jamais plus proche de notre

cœur que lorsque, les lèvres posées sur le pipeau rustique, il module, au gré de l'heure et de la saison, ces variations amoureuses ou champêtres, humaines ou divines!

Un nuage qui passe, une fleur qui tombe, un agneau qui bêle, l'eau qui coule, la terre qui s'éboule au talus: c'est peu et c'est beaucoup car, dans le chant du poète, il n'en faut pas davantage pour évoquer non seulement la forêt et la plaine et le fleuve et la nature tout entière, mais aussi le cœur humain multiple et changeant, humble et superbe, orgueilleux, exigeant, déchiré. Et lorsqu'il chante de la sorte, le signe de l'inspiration est sur lui: ainsi le sortilège qui de quelques roseaux taillés suscita la flûte valut au berger qui les assembla le prestige d'avoir recueilli les confidences des immortels.

HENRY DÉRIEUX.

A PROPOS
DE LA DÉFENSE CONTRE AVIONS

—

Il a paru, dans le *Mercure de France,* sous le titre: *La vérité sur la Défense Contre Avions,* un article du Lieutenant-Colonel Bons, ancien Commandant de D. C. A. de la IVe Armée, puis de l'artillerie du Camp Retranché de Paris.

Cet article, à côté d'idées parfaitement justes, comporte un certain nombre d'erreurs qui conduisent à des conclusions très discutables sur les services que l'on peut attendre des moyens de D. C. A. et risquent de donner au lecteur peu averti une idée tout à fait erronée de ces questions.

Il semble, en effet, que le Colonel Bons ait perdu tout contact avec la D. C. A., qui, pour lui, en est restée au point où elle était en 1918. Cette tendance, commune malheureusement à un certain nombre de « décéistes » de la guerre, est assez humaine, mais introduit dans les discussions l'erreur systématique du *laudator temporis acti* et amène à des considérations qui, s'appliquant à des idées ou des méthodes périmées, n'ont plus aucune valeur actuelle.

I

Nous allons relever les points qui, dans l'article du Lieutenant-Colonel Bons, nous paraissent manifestement erronés; nous dirons nos raisons et chercherons à faire une mise au point de l'état actuel de la question.

1° Le Lieutenant-Colonel Bons reproche à son auteur (le Général Pagézy) la formule: « On ne règle pas un tir contre avion, on le prépare », qu'il traduit par cette

formule: « Nous allons remplacer le réglage par une préparation. » Il indique que tout tir d'artillerie est plus ou moins préparé: il est néanmoins réglé.

Cette interprétation n'est pas exacte; la formule signifie plutôt: « On ne peut régler le tir, mais seulement le préparer, donc, nous le préparons d'une façon d'autant plus soignée que nous ne pouvons le régler », ce qui est tout à fait conforme à la doctrine de l'artillerie à terre; l'Instruction sur le tir de l'artillerie envisage très explicitement le cas où le tir d'efficacité peut être déclenché sans réglage préalable.

Les artilleurs qui ont participé aux offensives du 18 juillet et du 8 août 1918 ne l'ignorent d'ailleurs pas.

En fait, le Lieutenant-Colonel Bons est tout à fait d'accord avec le Général Pagézy sur le fait que le réglage est impossible; le grief qu'il lui fait est uniquement — comme nous le verrons plus loin — d'estimer que « l'on peut remplacer un réglage par une préparation ».

2° En parlant du nombre d'obus tirés pour abattre un avion, c'est-à-dire du quotient du nombre de coups tirés par le nombre d'avions abattus, le Général Pagézy déclare que ce nombre paraît élevé, mais que, si on cherche par exemple le nombre de coups tirés en contre-batterie pour détruire une batterie, on trouvera un nombre du même ordre, sinon supérieur.

On a comparé, dit le lieutenant-colonel Bons, l'efficacité de ces tirs [de D.C.A.] à celle des tirs sur objectifs terrestres, et en particulier aux tirs de contre-batterie, et l'on fait observer que, dans ces derniers, l'efficacité est extrêmement faible, c'est-à-dire que la démolition d'une batterie exige un nombre de coups de canons comparable au nombre de coups nécessaires pour abattre un avion.

Il y a là un malentendu... Par exemple, quand on dit que, dans la contre-batterie, il faut 6.000 coups pour démolir une batterie (je prends le nombre 6.000 arbitrairement), cela veut dire que l'officier d'artillerie qui reçoit l'ordre de démolir une batterie devra établir une demande de munitions pour 6.000 coups et que ces munitions lui suffiront généralement pour exécuter l'ordre reçu.

Il y a en effet un malentendu, mais il n'est pas du tout là où le voit l'auteur. Pour comparer le nombre d'obus tirés pour abattre un avion, tel que nous l'avons calculé, avec le nombre d'obus tirés pour démolir une batterie, il ne faut pas prendre pour ce dernier chiffre celui tout théorique de l'Instruction sur le tir, dépendant de la distance de tir et du calibre utilisé, en tout cas inférieur à 6.000; il faut *diviser le nombre total des obus tirés en contre-batterie par le nombre des batteries réellement démolies.* On obtiendra ainsi certainement un nombre d'obus supérieur à celui calculé pour abattre un avion.

3° L'auteur déclare, page 11:

Nous dirons donc qu'une A.A.A. a obtenu le résultat qu'on lui demande si elle a empêché l'avion de reconnaissance de passer et de voir, l'avion de réglage de régler, l'avion de bombardement de bombarder, etc. Et nous sommes bien forcés de reconnaître que l'artillerie anti-aérienne est impuissante à obtenir un pareil résultat.

Et plus loin:

Je le répète donc, le seul résultat intéressant serait non d'abattre de temps à autre un avion, mais d'empêcher l'ennemi de nous survoler.

Le Lieutenant-Colonel Bons cite comme exemple un Fokker qui, du 1er au 15 septembre 1915, passait à 4.500 mètres au-dessus de sa section d'auto-canons pour aller photographier les mouvements de troupes, emplacements de batteries et préparatifs de toutes sortes. Il ajoute d'ailleurs (p. 13):

A ce moment-là de la guerre, il n'y avait pas de D.C.A. sur le front de Champagne, ni d'ailleurs sur aucun front, mais seulement une section d'auto-canons et quelques pièces de fortune.

Convenons d'abord qu'empêcher l'ennemi de nous survoler serait un résultat tout à fait intéressant; de même d'ailleurs qu'il serait intéressant pour l'artillerie à terre que sa seule présence suffise à interdire à tout ennemi de

pénétrer dans la limite de portée de ses pièces. L'expérience montre qu'il n'en est rien et l'on n'en a cependant pas déduit l'inutilité de l'artillerie: en effet, l'ennemi, s'il n'est pas supprimé, est en tout cas gêné; il doit se défiler, il ne peut manœuvrer en formations compactes. Mais pour que l'effet moral causé par la présence de l'artillerie continue à s'exercer, il faut que de temps en temps il y ait un effet matériel, un obus heureux qui, mettant définitivement hors de combat quelques soldats ennemis, oblige leurs camarades à continuer à prendre ces précautions qui les gênent pour exécuter leur mission.

De même, la D. C. A. n'annihilera pas tout avion pénétrant dans la zone d'action de ses pièces, mais elle obligera l'avion de réglage à manœuvrer, l'avion d'observation à évoluer à une altitude d'où il distinguera difficilement les détails du sol; elle obligera le groupe des bombardiers à se disloquer, à perdre le bénéfice de la protection contre la chasse assurée par sa formation en peloton. De temps en temps, un avion sera touché et l'effet matériel ainsi procuré permettra à la D. C. A. d'apporter une gêne constante à l'activité de l'aviation ennemie.

L'exemple donné ne semble pas bien choisi puisque, l'auteur le dit lui-même, il n'y avait pas alors de D. C. A. organisée; mais croit-on que sans la section d'autocanons l'avion ennemi serait passé à 4.500 mètres et qu'il n'aurait pas effectué un travail beaucoup plus profitable à l'altitude de 1.500 mètres?

Par la suite, le Lieutenant-Colonel Bons déclare (p. 14):

Dès ce moment, mon opinion sur les tirs d'artillerie antiaérienne était arrêtée.

C'est donc sur une impression ressentie en 1915, au moment où la D. C. A. était à peine née, où l'on tirait avec des méthodes rudimentaires et sans appareils de conduite de tir, que le Lieutenant-Colonel Bons a définitivement basé son opinion!

Retenons donc que l'auteur a une idée préconçue de l'inefficacité du tir antiaérien et que cette idée est basée sur des tirs effectués en 1915.

4° La suite constitue une pointe contre le Général Pagézy, accusé d'être uniquement un théoricien et non un praticien. Le Général Pagézy répondra sur ce point s'il le juge utile, mais on nous permettra de remarquer que le Général Pagézy est le créateur des méthodes et de la plupart des instruments de D. C. A. encore utilisés actuellement. Ce n'est pas si mal pour un « théoricien »; beaucoup de « praticiens » ne peuvent en dire autant.

5° Ensuite, et en même temps que le Général Pagézy, la Commission d'Arnouville est prise à partie:

...Il est surprenant de voir que des techniciens, des artilleurs qui n'ignorent rien des questions de tir aient pu penser un seul instant que des méthodes nouvelles allaient supprimer complètement le réglage au point qu'on pourrait le remplacer par des mesures de précision.

C'est, au fond, le même reproche qu'au § 1, et nous y ferons la même réponse: L'*Instruction sur le tir de l'Artillerie* envisage le cas où le réglage ne peut pas avoir lieu; rien d'étonnant que des artilleurs aient voulu, non le remplacer, mais en conséquence effectuer dans leur préparation du tir les mesures les plus précises possibles.

D'ailleurs, ces artilleurs n'avaient pas cru devoir se passer entièrement de réglage: ils avaient préconisé le « tir d'essai ». Voyons ce qu'en pense le Lieutenant-Colonel Bons.

Les coups d'essai préconisés par le Cours de Tir et qui font partie de la préparation sont précisément ce que j'ai appelé une conception d'école. Si l'on avait voulu les utiliser, il aurait fallu les multiplier de manière inadmissible. D'ailleurs bien inutilement.

Le Lieutenant-Colonel Bons sera tout à fait étonné probablement d'apprendre que ces « conceptions d'école » sont devenues actuellement réglementaires et qu'un tir d'essai et un sondage correct améliorent énormément l'efficacité du tir.

Un tir d'essai n'est autre chose, en effet, qu'un réglage sur but auxiliaire, ce but auxiliaire étant un point de l'espace; en dépouillant ce réglage, on obtient les cor-

rections à effectuer aux pièces. Rien d'étonnant à ce que les artilleurs du Cours de Tir aient préconisé ce tir d'essai; ils ont été ainsi les précurseurs du réglage par coups fusants hauts, actuellement étendu à toute l'artillerie.

Mais les derniers mots : « d'ailleurs bien inutilement » nous ramènent à l'idée préconçue de l'inefficacité du tir, basée, nous l'avons vu au § 4, sur des tirs effectués en 1915 — certainement sans coups d'essai.

6° Le Lieutenant-Colonel Bons nous dit ensuite (p. 20):

L'A.A.A. a pendant la guerre même et depuis la guerre réalisé de grands progrès..., mais les principes de son emploi n'ont pas changé.

Cette dernière phrase est certainement une critique, mais on ne voit pas trop sa portée. Que reproche l'auteur à la D. C. A.? De ne pas faire de réglage? Il indique lui-même que tout réglage est impossible, et répudie le réglage sur but auxiliaire que constitue le tir d'essai. Sa critique est entièrement négative, aucune solution n'étant proposée pour remplacer celle critiquée. Dans la note de la page 17, l'auteur, citant ces mots du Général Maurin: « Le tir de jour de l'artillerie de D. C. A. a fait de gros progrès », ajoute ironiquement:

La D.C.A. n'a donc jamais si bien tiré que depuis qu'elle ne tire plus!

Remarquons qu'il se contredit ainsi, puisqu'il admet dans la phrase citée plus haut que l'artillerie de D. C. A. a fait depuis la guerre de gros progrès.

D'autre part, dans les tirs exécutés depuis la guerre, les mises en stations sont vérifiées, l'emploi des appareils de conduite de tir contrôlé, alors que, dans les tirs effectués pendant la guerre, les chefs de sections isolés, ne disposant souvent que d'appareils insuffisants, avaient tendance à estimer eux-mêmes leurs éléments, à négliger le tir d'essai comme nous en avons vu plus haut des exemples, enfin à utiliser souvent le « coup de pouce » qui n'a guère comme résultat que de rendre mauvais un tir médiocre.

D'ailleurs, si l'on croit que seuls les tirs de guerre apprennent à tirer, comment explique-t-on que notre artillerie de campagne ait possédé en 1914 de remarquables tireurs? Ce n'est pas en 1870 qu'ils avaient appris à tirer...

La D. C. A., pour laquelle la question si délicate du réglage du tir n'intervient pas, peut à plus forte raison apprendre à tirer en temps de paix.

7° Enfin, l'auteur préconise la liaison très intime avec l'aviation : nous sommes sur ce point entièrement d'accord avec lui, — mais nous verrons plus loin si comme il le dit :

Bien loin de croire que la D.C.A. puisse jouer le rôle principal, nous croyons qu'elle ne pourra être qu'un auxiliaire *modeste* pour l'aviation.

8° Nous entrons maintenant dans le domaine de la défense aérienne de nuit, et il semble, d'après son article, que le lieutenant-colonel Bons n'ait aucune idée de l'emploi réglementaire actuel des différents organes de la D. C. A.

La chasse de nuit n'a aucune efficacité. Je sais qu'une certaine école prétend résoudre le problème de la chasse de nuit par la collaboration de l'avion et du projecteur.

Mais l'auteur n'y croit pas...

Et pourtant, « l'école » qui prétend faire de la chasse de nuit par la collaboration de l'avion et du projecteur a la satisfaction de pouvoir constater que la solution est actuellement au point : que l'auteur se renseigne à ce sujet auprès des personnalités compétentes, et il pourra se rendre compte que, là aussi, « de grands progrès ont été réalisés depuis la guerre ».

La négation par le lieutenant-colonel Bons de l'utilité des projecteurs vient des mauvais résultats obtenus pendant la guerre, où l'on avait attribué un projecteur à chaque batterie ou section demi-fixe; naturellement, l'emploi du projecteur isolé ne donnait absolument aucun résultat.

Les rapports des D.C.A. des armées en 1918 indiquaient de plus que :

Les médiocres résultats obtenus par les projecteurs français sont certainement dus en grande partie au manque d'entraînement du personnel insuffisamment encadré. Il est regrettable de constater que l'armée anglaise arrive au contraire grâce au solide encadrement et à l'entraînement intensif de son personnel de projecteurs à obtenir des résultats très supérieurs aux nôtres avec un matériel moins perfectionné.

Le général Pagezy et l'école de Pont-sur-Seine mirent alors sur pied une nouvelle doctrine d'emploi et de manœuvre, qui fut rendue réglementaire le 26 juillet 1918, et qui est à la base de notre doctrine actuelle d'emploi des projecteurs.

Avant même d'être rendus réglementaires, ces procédés furent mis en pratique sur le front, en particulier au D.A.N., et s'y révélèrent tout à fait efficaces. Par exemple, les attaques de Calais, les 1 et 15 mai 1918, permettaient à l'officier chargé du service des projecteurs du D.A.N. d'écrire :

...Les projecteurs ont suivi les avions ennemis pendant un temps suffisant pour que les unités d'A.A.A. puissent faire un tir direct après avoir altimétré les appareils...

J'attribue les résultats à l'entraînement des équipes, à l'émulation causée par la présence d'excellentes équipes anglaises et surtout à la nouvelle organisation...

Or, les documents officiels venant du C.R.P. fin 1918 envisagent la suppression des projecteurs, déclarant que « ...les projecteurs n'ont jamais trouvé ni éclairé l'ennemi » et montrent, comme le signale le commandant Lucas (p. 382), que « les résultats remarquables obtenus à l'école de Pont-sur-Seine n'ont pas été appliqués » quoique, nous l'avons vu, ils fussent réglementaires dès juin 1918.

Donc, voici d'un côté l'école de Pont-sur-Seine, où des « théoriciens » mettent au point une méthode donnant de très bons résultats, et le C.R.P., où des « praticiens »,

non seulement n'obtiennent aucun résultat, mais encore sont incapables d'appliquer les méthodes efficaces trouvées ailleurs et rendues réglementaires.

La comparaison n'est pas à l'avantage des « praticiens »...

L'auteur a bien vu le défaut de l'emploi du projecteur isolé; mais il déclare que l'on n'a trouvé jusqu'ici, comme remède, que d'accoler plusieurs projecteurs et déclare avoir vu, « au cours d'une séance de cinéma », vingt projecteurs américains accolés.

Si, au lieu de chercher sur un écran de cinéma quelle est la doctrine actuelle d'emploi des projecteurs, l'auteur s'était reporté aux règlements actuellement en vigueur, ou même aux procédés réglementaires fin 1918, alors qu'il était commandant de l'artillerie du C.R.P., il aurait constaté que l'on n'envisage pas la concentration des faisceaux à leur point de départ, mais à leur point d'arrivée, c'est-à-dire que l'on fait converger sur l'avion les faisceaux de plusieurs projecteurs disposés en largeur et en profondeur, de même que l'artillerie à terre fait converger sur ses objectifs les trajectoires de plusieurs batteries ou de plusieurs groupes, placés en différents points du terrain.

Une autre phrase de l'auteur prouve d'ailleurs qu'il ignore l'emploi actuel des projecteurs avec l'artillerie :

> Les indications et désignations d'un guetteur à un autre exigeront des appels à la voix ou au téléphone, surtout si les projecteurs sont placés en avant des batteries.

Il envisage ici l'emploi par les projecteurs des appareils d'écoute des batteries, ce qui est contraire aux idées actuelles et même aux idées de fin 1918. Il est même étrange, comme le signale le commandant Lucas, que l'idée de placer les projecteurs en avant des batteries n'ait pas encore pris corps au C.R.P. à ce moment.

S'appuyant sur des principes aussi erronés et sur des expériences viciées à la base par l'application de ces principes, le lieutenant-colonel Bons déclare que « le tir sur avion vu [nous dirions éclairé] n'a pas de valeur ».

Or, — chez nous comme à l'étranger — on admet qu'il

a une valeur bien supérieure à celle du tir au son; nous verrons pourquoi tout à l'heure.

9° Le reproche fait aux chiffres donnés par le commandant Lucas pour la portée des projecteurs est très fondé; ces chiffres sont manifestement exagérés pour les projecteurs en service à la fin de la guerre. Mais l'adoption de charbons à haute intensité, encore un progrès, a permis d'obtenir des portées certainement bien supérieures à celles que le lieutenant-colonel Bons a pu observer au C. R. P.

L'auteur cite la phrase suivante d'un rapport de l'école de Pont-sur-Seine, relatif à la chasse de nuit :

Il est nécessaire pour l'aviateur d'apprendre à reconnaitre à l'aspect des faisceaux si l'avion est pris ou non, et s'il peut aller à l'attaque.

Et il ajoute :

...ce qui veut dire, à n'en pas douter, que les projecteurs peuvent tenir l'avion dans leur faisceau sans s'en apercevoir.

Nous avouons ne pas comprendre l'interprétation de cette phrase. Elle veut uniquement dire que : « l'avion, n'ayant — *à ce moment-là (1918)* — aucune liaison avec le sol, doit lui-même déterminer le moment de l'attaque, et, pour ce faire, reconnaître à l'aspect des faisceaux si l'avion est pris ou non ».

10° L'auteur cite, pour dénier toute efficacité à la chasse de nuit, un article du colonel aviateur Weiss, disant que « l'aviation du camp retranché de Paris n'a obtenu aucun succès dans la chasse de nuit ».

Nous ne serons pas étonnés de ce résultat, maintenant que nous connaissons la façon dont le C.R.P. utilisait ses projecteurs. Nous dirons donc que : la chasse de nuit telle qu'elle était conçue en 1918 au C.R.P. n'a donné aucun résultat; le commandant Lucas, citant l'article du colonel Weiss, ajoute d'ailleurs :

En réalité, l'organisation réalisée à Paris ne correspond aucunement à la conception actuelle de ce que l'on appelle la chasse de nuit...

Nous ne pouvons donc baser notre opinion sur la chasse de nuit d'après les résultats du C.R.P. en 1918.

11° Le lieutenant-colonel Bons estime que le tir de jour et le tir sur avion vu n'ont aucune valeur : il admet néanmoins que le tir au son a une certaine efficacité : il cite la méthode de tir du lieutenant Weill et ajoute :

...Mais il s'agissait seulement d'obtenir sur la route des avions des rafales puissantes de projectiles destinées à intimider l'adversaire.

Nous avouons ne plus comprendre. De jour, il ne suffit pas de gêner l'adversaire, il ne suffit pas d'abattre de temps en temps un avion; il faut que tout avion passant dans la zone d'action de la D.C.A. soit abattu. De nuit, il nous suffit d'intimider l'adversaire...

Si nous voulons intimider l'adversaire, il faut que de temps en temps nous abattions un avion; et pour abattre un avion, il faut que ces « rafales puissantes de projectiles destinées à intimider l'adversaire » coïncident avec cet adversaire : il nous faudra donc un effet matériel.

Or, le tir de nuit est beaucoup moins précis que le tir de jour. D'abord, le pointage « acoustique » est beaucoup moins précis que le pointage « oculaire »; les temps morts sont beaucoup plus longs; les opérations et manœuvres à effectuer sont plus délicates et demandent un entraînement très poussé; enfin et surtout, l'altitude de l'avion est beaucoup plus difficile à mesurer. L'auteur ne doit d'ailleurs pas l'ignorer, puisque nous lisons dans l'ouvrage du commandant Lucas (p. 379) :

Le colonel Bons, commandant l'artillerie antiaérienne, propose d'organiser une altimétrie de nuit à l'aide de postes télémétriques munis de paraboloïdes et répartis en un vaste quadrillage englobant les postes de tir. Un réseau d'écoute-altimétrie est réalisé dans la région Nord de Paris, mais les résultats obtenus par cet organisme ne correspondent ni aux espoirs qu'il a fait naître, ni aux dépenses considérables engagées pour son installation.

Donc, le tir au son est moins précis que le tir de jour, et, si l'on dénie toute efficacité à ce dernier, peut-on admettre que le tir au son sera excellent?

Le tir au son a une efficacité bien moindre que celle du tir de jour et, par conséquent, du tir sur avion éclairé par les projecteurs : cette opinion est celle des spécialistes des questions de D.C.A., à tel point que des nations étrangères envisagent pour le tir de nuit *uniquement le tir sur avion éclairé,* à l'exclusion du tir au son.

II

Nous arrivons maintenant à la conclusion de l'article du lieutenant-colonel Bons; la voici :

Donc, pour le tir de jour, la cause est entendue, l'avion est le seul adversaire possible de l'avion. La D.C.A. l'aidera du mieux qu'elle pourra.

Quant aux tirs de nuit, ce seront des tirs au son. Les projecteurs pourront être à la rigueur utilisés dans la défense de quelques points de peu d'étendue... Dans la défense d'une grande ville comme Paris, j'ai préconisé nettement pendant la guerre, et je préconise encore, la suppression totale des projecteurs, qui, d'une part, ne sont d'acune utilité pour le tir, ni pour la chasse, et, d'autre part, présentent le grand inconvénient de délimiter la ville que l'on s'ingénie à dissimuler par l'extinction de tous les moyens d'éclairage.

1° Eliminons tout de suite la question des projecteurs: nous avons vu qu'ils n'ont été au C.R.P. d'aucune utilité, ni pour la chasse ni pour le tir, par suite des dispositions défectueuses prises par le commandement du C.R.P., de l'utilisation de méthodes qui s'étaient révélées inefficaces, de l'ignorance des procédés nouveaux mis au point à Pont-sur-Seine et rendus réglementaires en juin 1918.

Ces procédés, encore perfectionnés depuis 1918, ont donné des résultats assez nets pour que *les aviateurs eux-mêmes admettent qu'un avion pénétrant dans une zone de projecteurs est automatiquement pris et poursuivi,* à moins qu'il n'effectue des manœuvres délicates et peu compatibles avec les possibilités d'évolution d'un avion de bombardement lourdement chargé et ayant une mission bien définie à remplir.

Nous pouvons être surpris de ce que l'auteur, admettant que les projecteurs ne sont d'aucune utilité, prévoie néanmoins leur utilisation dans les points sensibles de petites dimensions. S'ils ne sont d'aucune utilité, pourquoi les employer là plutôt qu'ailleurs?

Puisque, d'autre part, les projecteurs délimitent le point que l'on veut défendre, ce défaut est encore plus sensible pour un point de petite dimension dont toute la périphérie sera ainsi délimitée, alors que pour une grande ville seul un secteur sera ainsi indiqué: en effet on n'aura pas en général assez de projecteurs pour en faire une ceinture complète autour d'une grande ville.

Remarquons d'ailleurs que la délimitation par les projecteurs du point sensible n'est pas aussi nette que semble l'indiquer l'auteur : les projecteurs sont à plusieurs kilomètres en avant de l'objectif à défendre, disposition permettant un travail efficace avec l'artillerie avant le lancement des bombes et qui n'avait pas été appliquée au C.R.P., comme nous l'avons vu plus haut.

2° Voyons maintenant ce qu'il faut penser de la phrase: « L'avion sera le seul adversaire possible de l'avion. »

Le chasseur sera probablement l'adversaire le plus sérieux de l'avion ennemi, mais de là à dire qu'il sera le seul, non! Car l'avion de chasse sera l'adversaire le plus sérieux... quand il sera là; mais il n'y sera pas toujours.

En effet, si nous nous reportons aux *Notes sur l'emploi de l'Aéronautique* du général Houdemon, nous voyons que la chasse n'assurera la protection permanente ni dans le temps ni dans l'espace. Les dotations des armées seront le plus souvent voisines de la dotation minima: le surplus d'avions de chasse que l'on pourra posséder sera utilisé plutôt à augmenter les réserves générales qu'à renforcer les dotations des armées ou de l'intérieur.

« La défense par avion est faible en raison du petit nombre d'avions de défense », dit le général Armengaud, dans un article paru dans la *Revue des Deux Mondes.*

3° D'autre part, l'interception des formations de bombardement ennemie sera soumise à certaines servitudes. Il ne peut être question d'un barrage défensif établi en permanence, attendant l'irruption de la colonne de bom-

bardement car un tel barrage consommerait inutilement toutes les ressources de la chasse. Il faudra donc envisager l'intervention d'une réserve maintenue disponible par roulement entre les différents éléments de la chasse qui se remplacent tour à tour au cours de la journée dans la position d'alerte. Nous sommes alors en présence de délais qui rendent problématique l'arrivée de la réserve de chasse sur le bombardement avant le lâcher des bombes.

Donc : à moins de soumettre la chasse à une usure inadmissible, nous risquons de voir la chasse n'arriver qu'après le lancement des bombes.

Ainsi, l'on a pu voir aux manœuvres de Lyon de juillet 1934, en présence du ministre de l'Air, une escadre de bombardement venir bombarder de jour le terrain de Bron, et le premier groupe arriver sur les hangars au moment où les avions de chasse de la défense étaient à peine prêts à quitter le sol.

Le même fait s'est reproduit au Bourget au mois d'août.

4° La lutte avion contre avion amène d'ailleurs pour la chasse amie, en plus de l'usure due à la fatigue du personnel et du matériel, une usure plus grave et plus profonde due aux pertes subies. Sans aller jusqu'aux escadres de bombardement dont nous parle Douhet dans *La Guerre de 19..*, dont l'armement et la formation permettent de subir avec de faibles pertes l'attaque des chasseurs et de descendre une bonne partie de ces derniers, rappelons-nous que, le 14 septembre 1918, au cours du bombardement de la gare de Conflans par un groupe de la Division aérienne, huit de nos appareils sont descendus par des avions ennemis, mais huit de ces derniers sont descendus par les nôtres.

Si donc des bombardiers arrivent, de par leurs formations, à se soutenir mutuellement par le feu, l'attaque de ces pelotons amènera pour la chasse une usure sérieuse.

5° Nous avons vu que, si l'action de la chasse est *souvent* plus efficace que celle de la D.C.A., elle présente néanmoins les défauts suivants :

— son action n'est pas permanente;

— l'aviation ennemie aura souvent produit son effet lorsque la chasse pourra l'attaquer;
— l'attaque des formations de bombardement risque de faire subir des pertes sévères aux chasseurs.

De plus, la chasse en l'air est quasi aveugle, et ce sont la plupart du temps les éclatements de la D.C.A. qui lui indiquent les objectifs.

6° Au contraire, les caractéristiques de la D.C.A. sont : sa *permanence*, sa mise en action immédiate et son invulnérabilité presque totale aux réactions de l'aviation. Grâce à sa permanence, elle assurera l'ossature de la défense: son déploiement s'effectuera comme si elle devait opérer seule; à ce dispositif de D.C.A. viendra se superposer, par moments et à certains endroits, l'action des patrouilles de chasse; la D.C.A. aura là aussi un rôle à jouer, rôle modeste, mais bien utile si l'on en croit les chasseurs : elle indiquera par ses tirs de signalisation les avions ennemis à la chasse amie.

Mais, lorsque la chasse sera en l'air, la D. C. A. ne se bornera pas à ce rôle de renseignement: elle devra aussi dissocier par son tir les formations massives du bombardement ennemi, et ce n'est que lorsque les éléments dissociés de ces formations ne pourront plus se soutenir mutuellement de leur feu que la chasse pourra intervenir.

Nous voyons donc que ces deux moyens, chasse et artillerie, se complètent: que la chasse ne peut remplacer l'artillerie et qu'il est faux de dire que l'avion est le *seul* adversaire possible de l'avion.

Si certains aviateurs ne se soucient pas énormément de la D. C. A., la faute en est surtout à ce que les exercices du temps de paix interdisant de figurer dans des manœuvres combinées l'efficacité du feu, permet au facteur *mouvement* (avion) de prendre le pas sur le facteur *feu* (D. C. A.). C'est là un phénomène bien connu; mais les premiers jours de guerre remettent les choses au point rapidement.

Puissent nos aviateurs, qui trouveraient en face d'eux une D. C. A. utilisant des méthodes et du matériel tout

à fait modernes ne pas payer aussi cher que nos fantassins de 1914 ce dédain injustifié du feu.

7° Pour la défense de nuit, nous ne croyons pas que le seul tir au son soit efficace et nous avons déjà dit pourquoi: ce tir est beaucoup moins efficace que le tir de jour, du fait de l'imprécision des données de l'écoute, et aussi des grosses difficultés de mesure de l'altitude de l'avion: un tir au son sera donc moins précis qu'un tir de jour.

Nous classerons les divers moyens de D. C. A. de nuit dans l'ordre d'efficacité décroissante, comme suit:

— chasse de nuit sur avion éclairé par les projecteurs;
— tir sur avion éclairé par les projecteurs (conditions du tir de jour);
— tir au son.

Ce dernier est actuellement le moins efficace, mais il est possible de le faire progresser. On sera bien obligé de l'utiliser, car on n'aura pas assez de projecteurs pour en doter tous les points à défendre; de plus, le tir au son a l'avantage de procurer un effet de surprise sur l'équipage ennemi qui y est soumis.

Nous ne repoussons donc pas à priori le tir au son, mais nous nous refusons à le considérer comme le seul moyen de D. C. A. de nuit.

8° L'article que nous analysons indiquait nettement:

— que seul l'avion était efficace de jour;
— que seule l'artillerie tirant au son était efficace de nuit.

Beaucoup moins catégorique, nous nous contenterons de dire:

— l'avion de chasse a une efficacité certaine de jour, surtout lorsque l'artillerie lui signale les objectifs; mais il ne peut assurer la défense d'une façon permanente; quand il est absent, c'est-à-dire le plus souvent, l'artillerie prend la défense à son compte. Si, de même d'ailleurs que la chasse, elle ne détruit pas tous les avions qui entrent dans sa zone d'action, elle parvient néanmoins à les gêner et en particulier les obliger à

prendre une altitude qui rend plus difficile l'accomplissement de leur mission;
— de nuit, l'artillerie tirant au son a un effet matériel moindre, mais l'effet de surprise qu'elle cause peut influer sur le moral du bombardier;
— la technique et la tactique des projecteurs permettent actuellement d'effectuer sur avion éclairé soit du tir, soit de la chasse de nuit; l'avion chasseur est dans ce dernier cas beaucoup moins exposé que l'avion chasseur de jour, mais le nombre des projecteurs nécessaires pour avoir un dispositif convenable limite le nombre des secteurs d'éclairage et oblige pour beaucoup de points de se contenter du tir au son.

III

Et maintenant, il nous est permis de nous demander la raison de cet article qui contient tant d'idées fausses ou périmées, qui ne tient aucun compte des progrès effectués par la D. C. A. depuis 1918, et qui nous dévoile, dans la défense antiaérienne de Paris à la fin de la guerre, des erreurs et même des fautes dues à un particularisme étroit et une volonté de ne pas utiliser les doctrines et les règles d'emploi établies à Arnouville et au Centre d'Etudes de Pont-sur-Seine.

Les attaques directes contre le Général Pagézy, ses enseignements et la forme, quelquefois un peu paradoxale, de ses affirmations, semblent indiquer d'ailleurs la raison de cette méconnaissance systématique des résultats obtenus par les Centres d'Etudes et d'Expérience.

Cet article est-il un réveil — après 16 ans! — de l'antagonisme entre le Commandant du 64ᵉ R. A. et le Commandant du 63ᵉ R. A., entre le Centre d'Instruction d'Ecouen et Arnouville et Pont-sur-Seine? Est-ce une conséquence de ces « heurts... entre personnes ou services que des questions d'organisation ou autres ont quelquefois provoqués », dont parle le Général Périer dans sa préface au livre du Commandant Lucas?

Nous ne voulons pas le croire,... mais nous dirons aux

lecteurs de l'article du Lieutenant-Colonel Bons: N'y voyez pas la vérité sur la Défense Contre Avions.

La D. C. A. française a effectué depuis la guerre des progrès importants, — elle en effectue encore journellement. Qu'on lui donne des matériels modernes ayant les possibilités convenables, elle sera alors supérieure aux D. C. A. étrangères qui utilisent déjà un matériel beaucoup plus récent que celui dont nous disposons!

La liaison de la D. C. A. et de l'aviation existe; et si elle n'existait pas, il faudrait la créer au plus vite. Mais que l'on ne vienne pas détruire cette liaison et embrouiller les relations établies entre les officiers de D. C. A. et aviateurs, en préconisant plus ou moins franchement une subordination stricte de la D. C. A. à l'aviation. Entre l'infanterie et l'artillerie qui l'appuie, il y a liaison, collaboration, coopération, il n'y a pas subordination totale. Peut-on l'imposer à la D. C. A. qui assure son rôle d'une façon permanente et peut se suffire à elle-même, vis-à-vis de la chasse dont l'effet, certes puissant, est cependant intermittent et qui a besoin, pour être alertée et dirigée sur l'ennemi, même pour voir cet ennemi, des moyens de la D. C. A.?

Dire que tout est pour le mieux dans la D. C. A. serait pourtant exagéré: nous avons vu qu'il y avait une question de matériel qui pourrait être résolue, non seulement par des crédits nouveaux, mais surtout *par un emploi judicieux des crédits déjà obtenus;* il existe aussi une question de personnel et surtout de commandement, mais la traiter nous emmènerait trop loin. Qu'il nous suffise de dire que, si quelquefois la D. C. A. semble inférieure à ce qu'elle est réellement, c'est malheureusement que ses chefs de hauts grades, souvent *insuffisamment orientés sur ses possibilités, ses méthodes, sa doctrine,* s'en laissent imposer par les affirmations aussi catégoriques qu'erronées de ceux qui, par incompétence ou par intérêt, veulent ignorer la D. C. A. Ils subissent l'influence d'une littérature assez outrancière, donnant de la D. C. A. une idée peu exacte et amplifiant énormément les possibilités de l'aviation; littérature qui ame-

nait ces temps derniers le Ministère de la Guerre américain à écrire:

> Par l'effet d'une publicité ininterrompue, beaucoup d'Américains sont disposés à croire que l'avion dominera la guerre future et que la possession d'une puissante force aérienne suffira à assurer la sécurité du pays...
> Cette croyance est romantique.
> (Cité par la *Revue de l'Armée de l'Air*, n° 60, p. 824.)

Sous l'influence de cette « publicité », ils se laissent persuader que l'avion de défense dominera la D. C. A. et négligent — souvent, hélas! parce qu'ils les ignorent — les possibilités de la défense à terre. Ne nous en étonnons pas, puisque l'article du *Mercure de France* nous montre les mêmes erreurs commises par un des chefs de la D. C. A. parisienne de 1918. Mais cherchons à remettre les choses au point; car persister dans ces errements n'aboutirait qu'à mépriser des moyens de D. C. A. ayant des possibilités certaines, à exagérer la confiance en une aviation de défense dont les possibilités sont grandes mais néanmoins limitées et finalement à nous laisser devant l'ennemi dans une situation inférieure résultant de l'incompétence en haut et du découragement en bas.

Nous n'avons cherché, dans cette réponse à un article que nous jugeons néfaste, qu'à remettre au point un certain nombre d'affirmations manifestement erronées. Puissent les lignes qui précèdent renseigner leurs lecteurs sur les possibilités actuelles de notre D. C. A. et aussi, ne l'oublions pas, de D. C. A. étrangères, que certains d'entre eux risquent peut-être de trouver un jour devant eux!

FLAK.

DISCOTHÈQUE

—

Dans le golfe du Lion
J'ai placé un disque.
Que fait chanter la pointe oblique du mistral.

Majorque, Minorque, Ibiza,
Trois sardanes brunes sur la mer catalane.
Le mât d'un yacht milliardaire
Mord la cire de Puerto-Pollensa.

Baie de Naples, tu tournes trop vite
Et ton aiguille amortie
Rend poudreux ton golfe lisse.

Ebonite rouge du Stromboli,
Marche nuptiale de la Kasbah,
Disque orchestral du lac de Bizerte,
Ilots de la mer Egée
Qui dansez sur le cercle mobile
De la mythologie,
Cocktails écœurants de maezzin
Et de prières sur l'Acropole,
Changeons l'aiguille du croissant!

Sur la mer, sous la mer,
Je suis comme Neptune altéré de sirènes,
D'hippocampes et de dauphins.
Enfermant mon moi sous un scaphandre
Avec à l'oreille la conque d'un triton,
Je ferai tourner le plus beau disque des disques:
Celui que grave l'hélice
Sur le cercle de la rose des vents.

A chaque tour l'ellipse est plus courte,
Pourquoi faut-il revenir
Au centre muet, au cœur du typhon?
Car je vois, me sentant vieillir,
De la buée sur ma chanson.

§

Long-courrier retraité,
Dans Paris l'on me logera,
Barbe historique, au musée de la Légion d'Honneur,
Presque vis-à-vis le ministère de la Marine.
Je verrai ses chefs de cabinet
Tituber du mal de mer
En regardant le mât égyptien de la Concorde.
Coiffé de la casquette du chef de train
De la gare du Quai-d'Orsay,
Avec, ainsi, l'air d'un faux diplomate,

Je pourrai passer en revue
Remorqueurs, chalands et grues
Qui chargent du sucre pour Bercy.

Enfin j'entendrai le disque muet
Ceinturé des boucles de la Seine
Complètement terrienne,
Et sur lui je pencherai
L'aiguille inusable
De notre sainte Tour Eiffel.

ADOLPHE DE FALGAIROLLE.

LE MEMORANDUM D'UN EDITEUR

HENRY BECQUE

ANECDOTIQUE

—

Henry Becque était grand, large des épaules, très droit, la tête rejetée en arrière, le front haut très découvert, vigoureux, d'allure distinguée, franche et brave, les cheveux drus en brosse, une moustache à l'américaine, non point taillée par le coiffeur, mais par lui-même, car, lorsque exceptionnellement il ne mâchonnait pas un cigare, il en coupait les poils, sans arrêt, avec les dents. L'œil perçant au regard net, franc et loyal.

Le vêtement foncé, sobre, — jaquette ou redingote, — le gilet montant très haut, le col droit très élevé, ceinturé par une large cravate de soie noire dont le nœud, fait par lui, était impeccable.

Très serviable aux jeunes, il les accueillait toujours avec bienveillance et s'employait pour eux largement, ne leur ménageant ni ses conseils ni son appui.

C'est ainsi qu'entre autres, il aida avec réussite Emile Fabre, l'administrateur actuel de la Comédie-Française et l'auteur dramatique au talent incontesté. A ses débuts, Emile Fabre, qui habitait Marseille, était le secrétaire d'un avocat local réputé; admirant Becque, il lui adressa les manuscrits de deux pièces, *Comme ils sont tous* et l'*Argent*. Sur les instances du maître, j'éditai ces deux comédies et Antoine, également sollicité par lui, joua l'*Argent*, œuvre qui fit connaître l'auteur dramatique qu'était Fabre.

§

Pendant une vingtaine d'années, tant que ma librairie a été dans l'immeuble du Théâtre-Français, Becque

l'avait prise en affection. Installé dans le magasin, sur une chaise, devant un étroit et haut casier de livres, encadré par deux comptoirs sur lesquels il s'appuyait, face à la rue et à la porte d'entrée presque toujours ouverte, il restait là des après-midi entières, bavardant d'abondance; coupant son récit de constants « kra, kra » et de « hein? quoi? ». Si l'histoire qu'il racontait était amusante ou sans mot « cruel », il terminait par un: « N'est-ce pas que c'est drôle? » Et de rire lui-même bruyamment. Son rire était très curieux, on le sentait sincère, on voyait que ce qu'il avait dit l'amusait lui-même énormément; ce rire était guttural, métallique et nerveux; la bouche s'ouvrait, la lèvre supérieure se retroussait, découvrant les dents, et le buste, tout secoué, participait également à sa joie.

Si une de ses connaissances passait, il prenait son chapeau, partait la rejoindre et déambulait, bras dessus bras dessous, avec elle, dans la galerie du Théâtre-Français, et cela quequefois fort longtemps.

Dans les périodes à peu près fortunées, il aimait déjeuner au café de la Comédie-Française, situé, avant 1900, à l'endroit où, aujourd'hui, se trouve le bureau de location. Il y rencontrait des artistes de la Comédie et, surtout, des attachés du ministère des Beaux-Arts, du ministère des Finances, du bureau de la censure, avec lesquels il était en relations, tels: Gustave Ollendorff, Régnier (le fils), Escalier, Roujon, Deschapelles, Hecq, Arm. Gouzien, Desforges, etc.

Becque, dans les divers domiciles que je lui ai connus, a toujours été très misérablement meublé. Deux pièces presque entièrement vides, des murs nus; dans sa chambre à coucher: un lit de fer, une rudimentaire table-toilette, une chaise et une malle; dans l'autre pièce, au mur, une planche formant rayon, sur laquelle étaient dressés une trentaine de volumes tout au plus, aucune gravure, aucun tableau, deux chaises; près d'une fenêtre, une large planche d'architecte, posée sur deux tréteaux et, devant, un haut tabouret: c'était sa table de travail.

§

Becque, le 11 septembre 1878, vint nous proposer d'éditer une pièce en un acte qui venait d'être reçue au théâtre du Gymnase, et le 12 septembre nous lui écrivions ceci :

Monsieur,

Désirant vivement entrer en relations avec vous, j'accepte votre pièce aux conditions suivantes :

100 francs contre la remise du manuscrit et 100 francs à la 50e représentation, le délai de celle-ci étant fixé à un an.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P.-V. STOCK.

Le lendemain, Becque, qui vint nous voir, préférait recevoir 150 francs tout de suite que 200 francs en paiements échelonnés, dont le second subordonné au succès de sa pièce. Nous acceptons ses conditions par lettre que voici, tout en formulant une réserve, car il nous avait dit le sujet de sa pièce et fait part de ses craintes de la censure, qui sévissait à cette époque et souvent maladroitement.

13 septembre 1878.

Monsieur,

J'accepte les dernières conditions que vous m'avez faites, soit 150 francs, que je vous remettrai le lendemain de la première représentation contre la remise du manuscrit.

Je ne puis imprimer votre pièce maintenant à cause des remaniements ou changements qu'exigera la censure.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P.-V. STOCK.

Notre traité, signé le 30 septembre 1878, est pour « une comédie en un acte, *Seul*, sur le point d'être jouée au théâtre du Gymnase ». La pièce a été représentée le 15 novembre sous le titre définitif de *La navette*.

Puis vinrent ensuite *les Honnêtes femmes*. Notre contrat est du 5 décembre 1879 et la première représentation du 1er janvier 1880.

Nos relations sont dès lors devenues très étroites, et Becque est, maintenant, un fervent assidu de notre maison. Naturellement, il nous parle des *Corbeaux* et nous en dit le sujet; celui-ci m'intéressant vivement, je lui demande à prendre connaissance du manuscrit. Il me le remet et me voici emballé, très emballé par la pièce et cela pour deux raisons: la première est la beauté de l'œuvre, la seconde est que c'est ma propre histoire.

En effet, orphelin de mère à 4 ans et de père à 9 ans, doté d'un tuteur et d'un subrogé tuteur négligents, indifférents et ignorants, j'ai été *entièrement* dépouillé de l'héritage des miens par un notaire malhonnête et des créanciers fictifs, des fournisseurs qui étaient des voleurs, exactement du même type que ceux si bien dépeints par Becque.

Ceci expliqué, on comprend mon admiration pour *Les Corbeaux* et, puisqu'ils ont été refusés par tous les directeurs de théâtre, j'offre à Becque de les lui éditer.

Son petit-neveu, Jean Robaglia, dans sa préface aux œuvres complètes de Becque — l'édition en sept volumes faite par ses soins — écrit:

> La maison Tresse imprima les *Corbeaux*. Au dernier moment, à l'extrême minute, lorsqu'on attendait le bon à tirer, il chercha une inspiration, une chance, un hasard. Il pensa à Edouard Thierry.
>
> Cette version donnée par Becque lui-même ne paraît pas tout à fait conforme à la réalité. Le contrat de librairie des *Corbeaux* date du 29 octobre 1881. Il porte mention que la pièce est reçue « actuellement » au Théâtre-Français.
>
> L'auteur n'a donc pas fait imprimer sa pièce avant la réception, comme il le raconte.

Jean Robaglia a fait erreur et c'est Becque qui a dit vrai, ainsi qu'on va le voir.

Becque, qui ne pouvait plus rien espérer des théâtres, accepte mon offre d'éditer sa pièce, et voici le manuscrit envoyé par moi à l'imprimeur *en février 1881*.

Les corrections des épreuves terminées, les hasards d'une conversation avec Becque m'apprennent qu'un des rares théâtres où sa pièce n'a pas été présentée est la Comédie-Française.

— Vous n'y connaissez donc personne?

— Si, Henri Lavoix, le lecteur, mais il est incapable de faire recevoir une pièce, il n'est là que pour les écarter.

— Connaissez-vous Edouard Thierry?

— Oui, un peu, nos rapports sont même excellents.

— C'est un très bon ami à nous de longue date. Il a une grosse influence dans la maison, près des sociétaires et aussi près de Perrin, qui a une très grande confiance en lui. Verriez-vous un inconvénient à ce qu'il connaisse votre pièce?

— Aucun.

— Parfait. Je vais aller le voir à l'Arsenal et lui demander s'il veut bien lire votre pièce. S'il accepte, vous lui porterez vous-même un jeu des épreuves. Si la pièce lui plaît, je suis convaincu qu'il s'emploiera très utilement pour elle près de M. Perrin et des membres du Comité!

Ainsi fut fait.

§

Edouard Thierry était le prédécesseur direct de Perrin; il avait été administrateur de la Comédie-Française pendant treize ans, du 22 octobre 1858, au 8 juillet 1871. C'était un homme très cultivé, très fin, de bon goût et d'excellent jugement. Il avait remis la Comédie-Française dans la voie de la prospérité; il avait formé une troupe d'élite, et c'est sous sa direction qu'ont débuté à ce théâtre: Lafontaine, Coquelin aîné, Thiron, Febvre, Garraud, Prudhon, Boucher, Laroche, Victoria Lafontaine, Sarah Bernhardt, Agar, Reichenberg, Provost-Ponsin, Dinah Félix, Sophie Croizette, Lloyd, Pauline Granger, Tholer. Quatre de ces artistes furent de la création des *Corbeaux* et trois y furent remarquables: Pauline Granger, Suzanne Reichenberg et Thiron.

C'est sous son consulat que furent jouées les pièces suivantes: *Gringoire, Les Effrontés, Le Duc Job, Jean*

Baudry, Moi, La Papillonne, Le Lion Amoureux, Le Gendre de M. Poirier, Henriette Maréchal.

En 1886, j'ai publié un gros volume de lui: *La Comédie-Française pendant les deux sièges (1870-1871)*. Cet extrait du journal de l'administrateur, qu'on trouve difficilement aujourd'hui, est un document très précieux sur les événements qui se sont passés à Paris pendant la guerre de 1870 et pendant la Commune.

Ultérieurement, bénévolement et amicalement, Edouard Thierry, à ma demande, voulut bien accepter de faire la critique, — pour la Comédie-Française et l'Odéon, — dans *Le Monde Artiste,* hebdomadaire théâtral alors important, dont j'ai assumé la publication et la direction pendant trois années, de 1888 à 1891.

Le Monde Artiste! qui nous faisait passer, à mes deux collaborateurs immédiats, Paul Milliet, Charles Malherbe et moi, une journée entière, chaque semaine, à l'imprimerie.

Nous déjeunions chez un proche marchand de vins où, parfois, quelques-uns de mes autres collaborateurs venaient partager notre repas. C'étaient: J. Massenet, son éditeur Georges Hartmann, Maurice Lefèvre, J. Torchet, Paul Mahalin, Philbert Bréban, Fabrice Lémon.

§

Les Corbeaux plurent beaucoup à Thierry qui, dès lors, fit merveille pour qu'ils fussent lus et acceptés à la Comédie-Française. Perrin, tout en reconnaissant les mérites de l'œuvre, était opposé à la lecture devant le Comité et opposé à la réception. Sa principale objection, non dénuée de valeur d'ailleurs, était le sujet qui lui paraissait inacceptable par « son public ». Ce qu'il entendait par « son public », c'étaient les abonnés du mardi et du jeudi, qui lui remplissaient sa salle deux jours par semaine. Or, ces abonnés étaient composés principalement de magistrats, d'avocats, de notaires, d'avoués, d'huissiers, de gens d'affaires, de boursiers, etc., dont certains d'entre eux pouvaient se croire particulièrement visés par l'auteur.

§

Emile Perrin, toujours vêtu de noir, était grand et maigre; il était d'aspect revêche et d'allure austère; d'une régularité de métronome dans ses arrivées et ses départs du théâtre; très froid et très distant, il ne riait jamais. Il avait un regard singulier, une sorte de strabisme qui gênait désagréablement son interlocuteur, celui-ci ne sachant s'il était regardé ou non, car un œil visait le plafond et l'autre le parquet. Très poli, il avait une très grande autorité et un sang-froid imperturbable, il réglait une situation d'un mot. Exemple: la grande coquette Maria Favart, qui avait occupé une très grande place dans la Maison, ne se résignant, malgré les ans, à changer d'emploi, ses rôles lui étaient retirés peu à peu. Un jour qu'on venait de distribuer à une artiste plus jeune qu'elle un de ses grands rôles, elle va trouver Perrin dans son cabinet, et, furieuse, lui fait une scène violente; lui, impassible, laissait passer la tempête sans sourciller, ce qui augmentait l'exaspération de la comédienne. Au paroxysme de la colère:

— Mais, enfin, répondez-moi, ne restez pas là comme une souche! Qu'avez-vous à me regarder ainsi sans dire un mot?

Et Perrin, de sa voix nasillarde, de dire:

— Je vous regarde vieillir!

Artiste peintre amateur, Perrin était très entendu pour les décors, les costumes et la mise en scène.

§

La persistance d'Edouard Thierry eut raison de la résistance de Perrin et de toutes les autres obstructions, si bien que *Les Corbeaux* furent lus devant le Comité et acceptés par lui *à corrections* en octobre 1881, il me semble. Ils furent admis définitivement à la seconde lecture dans le premier semestre suivant et joués le 14 septembre 1882, soit environ vingt mois après qu'ils avaient été imprimés par moi et qu'ils étaient prêts à paraître.

En octobre 1881, dès la réception à corrections, Becque me dit:

— Voici ma pièce reçue, un de vos confrères m'en offre 6.000 francs, voulez-vous me les donner? Si oui, elle est à vous; si non, dites-moi quel est le montant de vos frais d'impression et je vous les rembourse.

N'ayant pas la somme demandée disponible (j'ai toujours été à court d'argent), mais l'amour-propre s'en mêlant, j'empruntai, pour un an, les 6.000 francs à *un ami*, au taux usuraire, à cette époque, de 10 % !

Les Corbeaux m'ont donc coûté 6.600 francs de droits d'auteur, plus les frais d'édition (impression, papier, brochage), ceux-ci augmentés de la forte indemnité qu'il m'a fallu verser à l'imprimeur pour l'indemniser de l'immobilisation de son matériel pendant vingt mois!

Inutile d'ajouter que la vente de la brochure depuis son apparition (1882) jusqu'à mon départ de la librairie, en 1921, soit pendant 39 ans, était loin, très loin, de m'avoir remboursé tous mes frais!

Et, cependant, je ne regrette rien! car je tiens toujours *Les Corbeaux* pour une des plus belles pièces du théâtre contemporain et une des belles œuvres dramatiques qui s'impose dans une bibliothèque.

Mon contrat avec Becque pour *Les Corbeaux* est du 29 octobre 1881 (après la réception à correction), ce qui a fait croire à Jean Robaglia que Becque s'était trompé lorsqu'il disait que sa pièce était imprimée et prête à paraître. Ceci est cependant la vérité.

Jean Robaglia, accentuant son erreur, dit encore que Becque porta « son manuscrit » à Edouard Thierry, alors qu'en réalité ce sont les épreuves qu'il lui remit. Ce manuscrit, d'ailleurs, je le détenais; je l'ai vendu ultérieurement cent francs, et je crois qu'il a été revendu ensuite à Antoine mille francs.

Lorsque j'avais proposé à Becque de lui éditer sa pièce, il devait toucher 10 % de droits d'auteur sur le prix fort de la brochure, lequel devait être de 2 francs (1), et cela *après* la vente de l'édition.

Je n'ignorais pas que je ne couvrirais pas mes frais

(1) L'usage, pour une grande pièce nouvelle jouée à la Comédie-Française, était de la publier en in-8° cavalier au prix de vente de 4 francs; ce que j'ai fait pour *Les Corbeaux*.

d'impression et Becque savait bien, lui aussi, qu'il ne toucherait aucun droit, à moins d'un miracle, car la brochure d'une pièce de théâtre non représentée ne trouve pas d'acheteurs. A cette règle, il y a, bien entendu, des exceptions, mais celles-ci sont excessivement rares; il faut, pour que ces exceptions se produisent, un scandale ou un bruit énorme autour de l'œuvre non jouée, tel, par exemple, celui qui s'est produit pour *Les Avariés*, de Brieux, lorsqu'à leur origine la Censure en a interdit la représentation.

Mon arrangement verbal avec Becque de février 1881, pris pour une pièce non représentée, ne pouvait plus subsister en octobre, les conditions n'étant plus du tout les mêmes, l'œuvre étant reçue et devant être jouée sur notre premier théâtre dramatique; de là le contrat du 29 octobre 1881, sur la date et la rédaction duquel s'est basé Jean Robaglia pour asseoir sa conviction et pour établir sa version erronée.

§

On a dit, répété et imprimé que la répétition générale et la première représentation des *Corbeaux* avaient été houleuses et qu'elles avaient provoqué les manifestations hostiles des spectateurs, surtout à la répétition générale. Cela est exact et en plein accord avec mes souvenirs.

Je suis d'accord également avec ceux qui disent qu'entre la répétition générale et la première représentation, l'auteur a consenti à supprimer, au premier acte, l'imitation que faisait de son père le fils Vigneron (de Féraudy), charge qui avait froissé le public et je me demande pourquoi.

Mais où je ne suis plus du tout d'accord, mais plus du tout, avec ce qui a été imprimé depuis 1882, c'est lorsqu'il est dit que la dernière scène de la pièce (celle qui existe toujours dans la brochure) entre Marie, Dupuis et Teissier, a été supprimée après la répétition générale parce qu'elle avait choqué. Est-ce une illusion de ma part, j'ai au contraire le très vif souvenir, aujourd'hui encore, que cette scène, qui est la conclusion et la moralité de l'œuvre, a fait un effet énorme.

Par contre, une scène qui a été fortement « emboîtée », ce dont on ne fait guère mention, est celle entre le pianiste Merckens et Judith (l'une des trois filles Vigneron), au début du quatrième acte; tout d'abord Coquelin cadet (Merckens), en se faisant la tête de Massenet, avait indisposé les spectateurs dès son apparition au premier acte et, sentant le public hostile, l'interprète a perdu pied, il a exagéré par son jeu la muflerie du personnage. Le caractère de Merckens, ainsi que la scène, étaient mal venus; Becque, qui le sentait, en était mécontent. Déjà, à la correction des épreuves, il en avait modifié constamment le dialogue pour s'arrêter à celui que je vais reproduire ci-dessous et qui est celui qui aurait été le texte définitif si *Les Corbeaux* n'avaient pas été représentés.

Mais les manifestations hostiles de la répétition générale lui ont encore fait changer le dialogue de cette scène et cela assez sérieusement, ainsi qu'on en jugera en comparant le texte que je donne avec celui de la représentation qui est celui de la brochure.

Quand le dialogue des deux versions est identique, je ne le reproduis pas:

Acte IV. — Scène II. — Merckens, Judith.

. . . .

MERCKENS

Êtes-vous certaine de m'avoir écrit deux fois?

JUDITH

. . . .

en entrant ici.

MERCKENS

Les bras m'en tombent. Je vous croyais toujours très riches. Apprenez-moi ce qui vous est arrivé.

JUDITH

. . . .

il nous aurait fallu, dans la main, deux ou trois cent mille francs.

MERCKENS

Pourquoi ne m'avez-vous pas parlé de cela? Je vous les aurais trouvés.

JUDITH

Il est trop tard maintenant. Asseyons-nous. Qu'est-ce que vous avez bien pensé, monsieur Merckens, en recevant ma correspondance?

MERCKENS (*avec galanterie*)

Rien et tout. Je me suis dit que vous vous ennuyiez peut-être, ce qui arrive quelquefois à une jolie femme.

JUDITH

Ne prenez pas ce ton-là, n'est-ce pas? Vous deviez supposer tout simplement que j'avais besoin de vos services.

MERCKENS

J'en ai eu peur.

JUDITH

Le mot n'est pas aimable.

MERCKENS

Il est parti tout naturellement. Parlez, mademoiselle, je vous écoute. Je ne refuse pas, bien entendu, de vous venir en aide. Mais vous auriez tort de compter beaucoup sur moi. J'aime mieux vous le dire tout de suite, je ne suis pas très obligeant.

JUDITH

Dois-je continuer?

. . . .

JUDITH

. . . .

l'habitude de le faire et dites-moi bien posément ce que mon projet a de si singulier.

MERCKENS

On peut bien en rire un peu... il ne vous a rien laissé.

JUDITH

Ecartons un instant cette question de leçons, nous y reviendrons tout à l'heure. Vous m'aviez parlé autrefois d'une profession qui ne me plaisait guère et qui, aujourd'hui encore, ne me sourit que médiocrement. Mais, dans la situation où se trouve ma famille, je ne dois reculer devant rien pour la sortir d'embarras. Le théâtre...

MERCKENS

Ah! Ah! nous y venons, au théâtre.

JUDITH

Oui, nous y venons. Est-ce que je ne pourrais pas, grâce à vous, me faire entendre à un directeur, et, selon ce qu'il me dirait, je prendrais une décision.

MERCKENS

Oui, je ne dis pas non, la chose est très possible. Serez-vous reconnaissante au moins?

JUDITH

Reconnaissante?

MERCKENS

Je plaisante, mademoiselle, je n'ai pas l'habitude de faire payer des services de ce genre-là. Je pense bien cependant qu'une grande fille comme vous ne mettra pas le pied sur les planches sans savoir ce qui l'attend.

JUDITH

Qu'est-ce qui l'attend?

MERCKENS

Oh! mademoiselle, si vous voulez entrer au théâtre avec l'intention de rester sage, mieux vaut rester chez vous. (*Elle se lève brusquement, avec une dignité froide; pause; il s'est levé à son tour et se rapproche d'elle.*) Nous revenons aux leçons.

JUDITH

C'est inutile. Je regrette de vous avoir dérangé.

. . . .

. . . .

JUDITH

Adieu, monsieur.

MERCKENS (*à la porte*)

Il n'y avait rien de mieux à lui dire.

Scène III. — Judith, Marie.

MARIE

Eh bien?

JUDITH

Eh bien! M. Merckens m'a manqué de respect, c'est tout ce que nous gagnons à sa visite. (*Elles font quelques pas séparément et en silence.*) Je suis désespérée. J'avais compté, je l'avoue, sur ce vilain personnage pour la réalisation de

deux projets; l'un, que tu connais, qui était de donner des leçons; l'autre...

MARIE

L'autre?

JUDITH

Je ne sais pas si je dois te le dire.

MARIE

Parle donc.

JUDITH

J'avais pensé un instant à tirer parti de ma voix en me faisant entendre sur un théâtre!

MARIE

Toi, ma sœur, sur un théâtre!

JUDITH

Eh! que veux-tu? Il faut bien que nous nous retournions et que nous entreprenions quoi que ce soit. Nous ne pouvons pas attendre, pour nous créer des ressources, que nous ayons mangé jusqu'à notre dernier sou. Maman n'est plus d'un âge à travailler, nous ne le voudrions pas du reste. Qui sait si notre pauvre Blanche retrouvera jamais sa raison? Nous restons donc, toi et moi; ma chère enfant, qu'est-ce que tu peux bien faire? Il faudra que tu travailles douze heures par jour pour gagner un franc cinquante.

MARIE

Dis-moi un peu, bien raisonnablement, ce que tu penses de l'état de Blanche. Comment la trouves-tu?

JUDITH

Un jour bien, etc., etc.

§

Si l'on met en regard le texte primitif ci-dessus et le texte définitif publié, la comparaison montre une différence importante. La brutalité du dialogue Merckens-Judith a été très atténuée par Becque pour la représentation; malgré cela, la scène, modifiée cependant, n'a pas été acceptée et elle a été accueillie par des protestations très vives.

Déjà une scène précédente, au troisième acte, celle entre Mme de Saint-Genis et Blanche — cependant bien dans le caractère des deux personnages — avait irrité la

salle; cette irritation était telle qu'elle en a fait perdre la tête à Mme Lloyd (Mme de Saint-Genis) qui, au lieu de lancer sa dernière réplique:

Laissez-moi partir, mademoiselle. Sa maîtresse! Qu'est-ce que c'est que ce langage de fille perdue!

s'est enfuie dans la coulisse, plantant là Suzanne Reichenberg qui, gardant tout son sang-froid, a sauvé la situation, en prononçant à peu près le texte qu'aurait dû dire Mme Lloyd.

§

Dans les milieux littéraires, théâtraux et journalistiques, où Becque comptait peu de sympathies, des bruits tendancieux et malveillants circulaient pendant le temps des dernières répétitions des *Corbeaux*, ce qui explique la démarche que l'on a voulu me faire faire quelques jours avant la première représentation. Becque, en effet, vint me dire:

— M. Perrin met à votre disposition 2.000 francs pour que vous les offriez à Auguste Vitu (*Le Figaro*, où Vitu était critique, avait une très grosse influence, à cette époque, sur le public des théâtre) pour qu'il nous soit favorable. En tant qu'éditeur des *Corbeaux*, cette démarche lui semblera naturelle.

— Je vais réfléchir jusqu'à demain, car cela me paraît plus scabreux que vous ne paraissez le croire. De plus, Vitu est un familier de la maison; nos relations sont excellentes et je ne voudrais pas me l'aliéner par une fausse manœuvre.

Je n'ignorais pas qu'à la Comédie-Française des fonds secrets étaient à la disposition de l'Administrateur (80.000 francs, m'a-t-on dit) pour faire face « à des dépenses imprévues », et que, pour sauvegarder les intérêts de la Maison, des mensualités — qui paraîtraient bien minimes aujourd'hui — étaient servies à quelques critiques influents par eux-mêmes et par leur journal. Parmi ces critiques, Becque lui-même en cite deux: Francisque Sarcey et Auguste Vitu justement. Ceci n'était pas pour m'arrêter, bien au contraire, mais il y avait autre chose

que je n'ignorais pas non plus. Ces deux critiques s'intéressaient beaucoup à deux jeunes actrices, l'un à Mlle Hadamard, l'autre à Mlle Nancy Martel. C'est cette dernière que Becque, dans son amusant pastiche d'un feuilleton de Sarcey, nomme Mlle de La Martellière. Or, je savais également que Perrin s'était, malgré les demandes pressantes des deux critiques, refusé énergiquement et obstinément à engager les deux comédiennes. Il y avait même rupture et brouille entre Perrin et Vitu. Ce qui aggravait encore la situation, c'est que Vitu avait demandé à Becque de réclamer l'engagement de sa protégée pour remplir un des rôles de jeune fille, celui de Judith, et Becque s'y était énergiquement refusé, lui aussi.

J'ai décliné la mission dont on voulait me charger.

Le budget spécial dont je viens de parler existe-t-il toujours? Je n'en sais rien.

Ajoutons que Jules Claretie, moins énergique ou plus habile en cela que Perrin, a engagé Mlle Hadamard en 1886 et Mlle Nancy Martel en 1888.

§

Puis vint la *Parisienne* (7 février 1885). Becque me dit: « Un de vos confrères m'en offre 3.000 francs, voulez-vous me les donner? » Comme j'ai été surpris d'une pareille offre pour une pièce en 3 actes, relativement courte et qui allait être créée sur un théâtre de troisième ordre (au point de vue commercial ceci a une grosse importance), Becque, dès le lendemain de notre entrevue, m'adressa le mot suivant:

Mon cher ami,

Je n'aime pas qu'on ait l'air de douter de ce que je dis; voici la proposition écrite de votre confrère.

Bien à vous,

HENRY BECQUE.

Toujours impressionné par l'insuccès des *Corbeaux* et par la mévente de la brochure, j'ai laissé échapper *la Parisienne* et j'ai eu tort! Pour ma décharge, je dois dire que je ne connaissais pas la pièce.

§

Après *la Parisienne,* les salons mondains qui se piquaient d'être des salons littéraires accaparèrent notre auteur et il fréquenta notamment celui de Mme Aubernon, y succédant à Dumas fils, avec lequel cette dame venait de se brouiller.

Becque, qui n'aimait ni l'homme qu'était Dumas fils, ni son œuvre qui l'ennuyait, fit sur lui le distique que voici:

Comme les deux Corneille, ils étaient deux Dumas,
Mais aucun ne fut Pierre et tous deux sont Thomas.

Distique auquel Dumas fils répondit du tac au tac par le quatrain suivant:

Si ce coup de bec de Becque t'éveille,
O Thomas Corneille, en l'obscur tombeau,
Pardonne à l'auteur qui bâille aux Corneille
Et songe au public qui bâille aux *Corbeaux.*

§

Michel Pauper devant être repris à l'Odéon, Becque m'en propose la réédition en septembre 1885. Le drame avait été publié, à son compte, en 1870, sous la firme de Lacroix et Vanderbooken; cette librairie n'existait plus et la brochure non plus. Nous signons un traité le 12 septembre 1885, et ce qui était la clause essentielle du contrat, c'est qu'il me cédait la première grande pièce de lui qui serait *jouée* (en fait les fameux *Polichinelles)* et sur laquelle, de 1885 à 1899, je lui ai avancé un peu plus de 4.600 francs, qui me sont toujours dus! On sait la suite: *Les Polichinelles* n'ont pas été joués, mais furent édités ailleurs que chez moi; je fis un procès que je perdis en première instance et en appel parce que mon droit, ont dit les juges, ne pouvait commencer qu'*après la représentation.* A l'avance faite par moi, *directement* à l'auteur, sont venus s'ajouter les frais du procès fait à ses héritiers et perdu par moi. Il n'est donc pas toujours très sage, commercialement, d'éditer les œuvres d'un auteur de très grand talent et, surtout, de l'obliger.

En droit, le jugement du tribunal et l'arrêt de la Cour sont sans doute fondés, mais l'équité y trouve-t-elle son compte? Je ne le crois pas.

Qui a aidé Becque et l'a payé de son vivant? Moi. Qui s'est trouvé frustré après sa mort et est resté son créancier? Moi.

Mais je reviens à *Michel Pauper,* dont l'édition me causa quelques soucis, ainsi qu'on va s'en rendre compte par ce qui suit. La négligence inaccoutumée de Becque, en cette circonstance, est restée inexpliquée pour moi; d'autant que, cette fois encore, Becque avait encaissé les droits prévus au contrat seize mois d'avance.

8 décembre 1886.

Mon cher Monsieur Becque,

J'ai peur, bien peur, de n'être pas prêt pour la première et même la seconde de *Pauper.* Songez que nous voici au 8, et si cela doit passer le 15, comme on l'annonce, nous n'aurons pas assez de temps pour préparer la brochure.

Je vous en prie, donnez-moi le manuscrit au plus vite; vous me rendrez service je vous assure.

Recevez les amitiés de votre dévoué.

P.-V. STOCK.

La première représentation de cette reprise a eu lieu à l'Odéon le 15 décembre 1886, et le 17, n'ayant pas encore satisfaction complète, je lui écris:

Cher Monsieur Becque,

Je suis surpris de n'avoir pas reçu encore la fin de *Michel Pauper* et je pense que si vous saviez le préjudice qu'un semblable retard nous cause, vous vous empresseriez de satisfaire à notre désir.

C'est, je vous l'assure, un préjudice grave que de n'avoir pas la brochure maintenant, et la vente perdue ne se retrouvera pas, j'en suis certain. Mettez chez un copiste le manuscrit du souffleur et qu'on nous livre vivement la copie aussitôt achevée, je vous prie.

Retournez-moi aussi les épreuves remises chez vous hier matin et croyez-moi votre tout dévoué.

P.-V. STOCK.

P.-S. — Donnez-moi donc également la date des billets que je vous ai signés et l'effet que votre frère doit me donner en échange des miens.

J'avais bien un exemplaire de la brochure publiée en 1870, mais elle n'était pas conforme à la version de la reprise à l'Odéon, l'auteur ayant, pour ce théâtre, modifié et le texte primitif et certaines scènes.

Le 13 janvier, alors que les représentations à l'Odéon avaient cessé depuis une douzaine de jours (il n'y en a eu que 17), j'écris de nouveau à Becque:

Cher Monsieur Becque,

Votre silence est inexplicable, et je le comprends d'autant moins que la dernière fois que je vous ai vu je vous ai dit le préjudice considérable que tous ces retards que vous apportez dans l'apparition de *Michel Pauper* causent à la vente. Pour nous, cette affaire est maintenant perdue complètement, alors qu'en nous pressant nous pouvions espérer en sauver quelque chose. Je vous en prie, pressez-vous et donnez-moi le bon à tirer, l'imprimeur me le réclame chaque jour; envoyez-moi aussi l'effet de 1.000 francs que doit endosser votre frère.

Votre très dévoué,

P.-V. STOCK.

§

Par Becque, j'ai connu de gros ennuis d'argent.

Lorsque je ne pouvais lui prêter en espèces la somme dont il avait un impérieux besoin, je lui signais des billets dont il devait me faire les fonds à l'échéance. Celle-ci arrivée, comme il ne pouvait y faire face, il fallait procéder à un renouvellement par de nouveaux billets à trois mois; mais, hélas! ces renouvellements se répétaient quatre, cinq et six fois de suite.

L'usurier avec lequel Becque était en relations habitait rue Thérèse, dans mon quartier; c'était un homme assez singulier à tous points de vue. Il me quémandait des livres pour sa femme et « tapait » Becque de places de théâtre, à jet continu.

La façon d'opérer de cet usurier était curieuse. En lui

portant le premier billet que j'avais souscrit à l'ordre de Becque, celui-ci avait à lui remettre: 1° 12 fr. 50 pour l'agio régulier retenu par le banquier auquel cet usurier l'escomptait; 2° 50 fr. pour sa commission à lui. Pour le renouvellement, le système était le même, mais plus compliqué cette fois; il fallait que le billet venu à échéance fût payé pour que les fonds fussent versés à Becque *quinze jours après* la remise du nouveau billet! Par cette combinaison, ce brave homme trouvait le moyen de prendre 62 fr. 50 pour un billet de 1.000 francs à deux mois et demi! C'était simplement du 30 %!

Cette combinaison m'obligeait donc à avancer, tous les trois mois, 1.000 francs pendant quinze jours; puis, lassé, je finissais par payer quand je me rendais compte que Becque ne pouvait arriver à le faire.

Quelques mois après, Becque, revenant à la charge, je me laissais aller à lui signer un nouveau billet; mais, alors, il m'arrivait de lui demander la garantie de son frère. C'est ce qui explique le post-scriptum de ma lettre du 17 décembre 1886 et la phrase finale de celle du 13 janvier 1887.

Les deux frères, Charles (l'aîné) et Henry, s'aimaient beaucoup; Charles, qui avait un emploi important à la Chancellerie de la Légion d'honneur, venait en aide à son cadet avec un très grand dévouement. En 1890, Henry Becque, étant en pleine détresse, a trouvé asile chez son frère, rue de l'Université. Mais Charles Becque est mort en 1894 et Henry Becque s'est alors trouvé privé de son principal soutien pendant les cinq dernières années de sa vie; années qui ont été lamentables pour le malheureux poète, d'autant qu'aux difficultés d'argent sont venues s'ajouter diverses attaques de la maladie: un eczéma tenace se développa et le fit beaucoup souffrir, des troubles de l'estomac survinrent également, et lui, dont la santé avait toujours été excellente jusque-là, se frappa moralement beaucoup de cette atteinte à sa vigueur physique.

La fin de ce grand auteur dramatique fut pitoyable et combien imméritée!

P.-V. STOCK.

RÉFLEXIONS SUR L'AFFAIRE PRINCE
ET QUELQUES AUTRES

—

Un crime a le droit de s'entourer de mystère, même il en a le devoir, s'il veut justifier la fameuse exclamation de je ne sais quel Quincey de gazette: « C'est beau, un beau crime! » Mais il ne faut point qu'il... exagère; je veux dire que le mystère ne doit pas porter sur le caractère criminel du fait qu'il recouvre, porter sur le point de savoir si ce fait, au lieu d'un assassinat, ne serait pas une mort naturelle ou accidentelle, ou bien un suicide. Un assassinat exige une victime indiscutablement telle; que nous l'ayons, et alors le mystère pourra se donner libre carrière. Il pourra nous celer l'identité de la victime, nous refuser même son cadavre, caché ou anéanti, ne nous accorder aucun indice sur le ou les assassins et sur les circonstances du forfait: plus le mystère restera impénétrable, plus le crime sera « beau ». Mais avant de pouvoir être extraordinaire, un crime ne doit pas être hypothétique; et surtout après une enquête aussi active, aussi soigneuse, aussi persistante que celle de l'affaire Prince.

§

Au bout d'un an de recherches armées de la conviction de l'assassinat, l'enquête n'a pas établi un seul des prétendus faits qui fondèrent cette conviction. Aucun anneau de la chaîne reliant le coup de téléphone reçu à Paris, le 20 février 1934, vers dix heures quarante, par la belle-mère et par l'épouse du conseiller Prince, à l'écrasement du malheureux, dix heures plus tard, sur la

voie ferrée à trois kilomètres de Dijon, n'a montré parcelle de réalité. Il s'agissait de suivre des assassins sur la piste desquels mettait un récit abondamment circonstancié et parfaitement agencé, — opération facile puisqu'on l'entamait quelques heures après le crime. N'était-il pas sûr qu'à sa descente du train les bandits guettaient leur victime? Ne les avait-on pas vus et entendus l'aborder: *Je vous présente le docteur?...* et le télégramme par Prince envoyé de la gare même: « *Arrivé. Vais à la clinique. Consultation 6 heures. Docteur Hallinger déclare état aussi normal que possible* », ne résumait-il pas leur déclaration traîtresse? Embarqué dans leur auto, et croyant être conduit à la clinique où était sa mère (1), le magistrat n'avait-il pas aussitôt été anesthésié dans l'auto même, « une voiture de couleur sombre roulant à toute vitesse » en direction de la Combe-aux-Fées? Dans cette voiture, un témoin, qui avait dû « monter sur le trottoir pour éviter d'être écrasé », n'avait-il pas observé « qu'on se battait, et qu'un homme paraissait appeler au secours? » (2). Cependant, les assassins courent encore, et en courant après eux, l'assassinat s'est perdu en route. Je ne pense pas que les annales du crime mystérieux, chapitre des crimes impunis, offrent l'exemple d'un phénomène pareil.

Prenons deux des exemples les plus mystérieux que ce chapitre nous offre, exemples tous deux invoqués comme analogues à l'affaire Prince: l'affaire Barrême et l'affaire Koutiépoff. Elles en diffèrent radicalement, parce que, si net que leur fiasco ait été, ce fiasco laisse hors de question leur caractère criminel.

Barrême, préfet de l'Eure, monte, le 13 janvier 1886, à destination d'Evreux, dans un train qui l'emporte de Paris, à 6 heures 59 du soir. Deux heures après, son cadavre, *non écrasé,* est trouvé sur la voie, cinq cents

(1) Cette clinique, nous l'avions trouvée: « Il a fallu imaginer un endroit qui favorisera l'exécution du meurtre, tout en offrant à l'esprit de M. Prince, renseigné sur les ressources médicales de Dijon, un maximum de crédulité. Et alors, sans doute, on pourrait même dire certainement, on lui parle de *LaProvidence*, à quelques kilomètres du centre de la ville, à quelque 800 mètres de la Combe aux Fées ». (*Le Mystère de la Combe aux Fées*, dans l'*Illustration* du 10 mars).

(2) « *Mémoire à consulter* » *de la partie civile*. (*Le Temps* du 13 avril.)

mètres après la gare de Maisons-Laffitte. Un mouchoir solidement serré et noué lui bandait les yeux, cachant une blessure derrière l'oreille droite, produite par un instrument contondant, et une blessure à la tempe gauche, produite par un coup de revolver: balle logée dans la cervelle. Mais le mystère touchant le, ou les assassins, et le mobile, restera aussi obscur qu'est clair le fait de l'assassinat.

Quant au général Koutiépof, qu'est-il devenu depuis le 26 janvier 1930 où, à 10 heures et demie, il quittait son domicile, rue Rousselet, pour assister à un service funèbre, rue Mademoiselle, à dix minutes à pied de chez lui? Nul ne le sait que les inconnus qui le firent disparaître, mais l'hypothèse de son enlèvement par un groupe de bolcheviks, l'enquête en a conduit la probabilité jusqu'au point où cette probabilité exclut la possibilité de toute autre hypothèse, et notamment celle du suicide.

L'enquête Prince aboutit à un résultat tout contraire. Ayant cru prendre l'hypothèse de l'assassinat à un point de probabilité qui frisait la certitude, elle la laisse n'ayant rien de positif à opposer à l'hypothèse du suicide qu'un rapport d'expertise médicale! Elle est, en dehors de ceci, tellement négative qu'il ne reste aux partisans de l'assassinat qu'à dire: « On n'a pas trouvé les assassins parce qu'on n'a pas voulu les trouver. »

§

Qui ça, On? — Est-ce le parquet de Dijon, qui, sans qu'il faille lui en faire grief, car toutes les apparences morales le lui commandaient, s'est réglé sur la conviction de l'assassinat jusqu'à se trouver pendant des mois incapable de concevoir l'hypothèse du suicide? Est-ce le Gouvernement qui, par la bouche radio-téléphonée de son président du Conseil, de ses ministres de l'Intérieur et de la Justice, a solennellement garanti le hors de doute de l'assassinat? Sont-ce les journaux? Est-ce l'Amicale de la magistrature avec sa prime, ou la Commission judiciaire, avec son premier président Lescouvé? Serait-ce la Commission parlementaire où, sous la direction d'un homme créé — dirait-on — pour faire un juge d'ins-

truction idéal (3), les partisans des deux hypothèses, plus ardents les uns que les autres à vouloir que *leur* vérité éclate, se sont affrontés tant qu'ils ont voulu et qui a vu deux de ses membres médecins prêcher l'évangile de l'expertise médicale à tour de bras et à tour de presse? Je ne pense pas non plus qu'il faille accuser d'être cet On la famille du conseiller, ni les avocats d'icelle? Quelle piste, tant soit peu proposée par n'importe qui, n'a pas été suivie jusqu'au bout, et par la justice officielle, et par ses co-adjuteurs plus ou moins officieux? Où sont les témoins qu'on ait, soit à l'Instruction, soit à la Commission, refusé d'entendre et de réentendre? A quelle auto de France et de Navarre n'a-t-on pas demandé son alibi? Quel renseignement aussi anonyme qu'il fût, aussi absurde qu'il pût paraître, n'a pas été contrôlé et recontrôlé? Croit-on qu'il y ait un autre pays que le nôtre dont la Thémis se serait prêtée avec une pareille complaisance aux moindres suggestions de tout le monde? Oui, tout le monde a voulu que l'on trouvât les assassins; tout le monde, y compris l'inspecteur Bony lui-même, victime sur ce point de notre noire ingratitude. Car, en arrêtant les gangsters marseillais, ce policier, peu défendable par ailleurs, ne soutenait certes pas l'hypothèse du suicide! Mais il jetait son gâteau de miel dans l'aboyante gueule de Cerbère. Il obéissait, selon sa manière — dont je lui laisse la responsabilité — à la tyrannie frénétique de l'opinion; et, puisqu'elle croyait à l'existence, dénoncée par M. Sarraut (un radical-socialiste, un franc-maçon cependant — comme sont « cartellistes » MM. les docteurs Cambouliven et Fié) d'une maffia assassinatrice, il coffrait trois gaillards qui, en cas de cette maffia, avaient quelque chance d'en faire partie.

S'il n'a été rien trouvé du tout, même à l'état le plus vaguement embryonnaire, alors que On a tellement voulu trouver quelque chose, ne serait-ce pas pour cette raison qu'il n'y a rien?

(3) J'avoue que je n'attendais pas une telle maîtrise du ressusciteur de la « loi Meunier », dite *sur les garanties de la liberté individuelle*, et qui garantit si bien les Stavisky et leurs avocats.

§

Les affaires Barrême et Koutiépof sont, l'une de toute certitude, l'autre de toute probabilité, des crimes mystérieux; l'affaire Prince n'est jusqu'ici qu'une affaire mystérieuse, mais qui, sans avoir rien de comparable à la première, doit la plus grande part de son mystère, sinon son mystère tout entier, à l'existence de la seconde.

Sans l'affaire Koutiépof, si crédules que nous sachions être quand la sentimentalité, le parti pris politique et la peur mettent en branle notre imagination nourrie de roman et de cinéma policiers, tourneboulée par les conséquences de l'imbécillité de notre Thémis et les canailleries de tant de nos hommes politiques et tant de nos fonctionnaires, — sans l'affaire Koutiépof, l'idée que l'affaire Prince est un assassinat politique ne se serait pas implantée si aisément en nos cervelles. Sans l'affaire Koutiépof, notre ministre de l'Intérieur n'aurait pas parlé de maffia; et cette invraisemblable conduite qu'ont tenue — dans l'hypothèse de l'assassinat — les assassins, en exhibant, de façon tant ostensible, le cadavre de leur victime, nous ne l'aurions pas prise: soit pour la manifestation exemplaire d'un « crime maçonnique », soit pour une mise en scène bolchevique ou boche, destinée à démoraliser le pauvre peuple que nous sommes devenus!

Mais si le conseiller Prince s'est suicidé, je ne puis m'empêcher de penser que la machination de ce suicide dérive de son souvenir de l'affaire Koutiépof. Sans elle, je me demande si ce fertile (je parle de lui en connaissance de cause) imaginatif aurait conçu l'idée d'un enlèvement que l'opinion publique rattachera tout de suite à l'enlèvement de l'infortuné général russe. Il y a une clinique dans l'une et dans l'autre affaire, si elles n'y jouent pas un rôle également important; et la clinique de la seconde n'a-t-elle pas dans les veines — si j'ose métaphoriser ainsi — du même sang que la première?

Dans l'affaire Koutiépof, le renseignement le moins

indigne d'attention que l'information ait su recueillir émane d'un garçon de la clinique des Frères Saint-Jean de Dieu, située au coin des rues Oudinot et Rousselet, à quelques pas du domicile du général. Vers 11 heures, ce garçon a vu deux individus faisant monter dans un taxi, arrêté près de la porte de la clinique, un homme d'un signalement semblable à celui du général. D'où l'hypothèse journalistique que le général avait faussement été informé qu'un de ses intimes, victime d'un accident, venait d'être transporté à la clinique où il réclamait sa visite; les deux individus se trouvant là pour lui annoncer, à son arrivée, que l'ami n'était pas, ou n'était plus, dans cette clinique-là, mais dans une autre. Et dans mon dossier Koutiépof, je retrouve un filet, pris dans la *Liberté* du 4 février, et qui a fait le tour de la presse: *Cherchez la clinique.*

Nos correspondants nous conseillaient de porter nos recherches sur les cliniques où un prétendu « malade » peut être, mieux que partout ailleurs, escamoté aux recherches de la police. La chose serait facile par exemple en banlieue...

...Certains médecins russes, spécialisés dans les traitements électriques, furent autrefois suspects de relations avec le Guépéou. Or, l'on sait que l'un des procédés employés par les Soviets pour obliger des « témoins » à parler consiste à soumettre le patient à des courants électriques à haute tension, appliqués à la base du cerveau; c'est, paraît-il, une manière infaillible de faire parler et d'annihiler les énergies les plus fortes.

§

L'affaire Prince, qui mérite d'ores et déjà une place de premier rang dans l'histoire des affaires célèbres, ne nous invite pas à penser, pour le moment, qu'elle soit un crime, puisque, dans les annales des crimes impunis parce que mystérieux, nous ne trouvons aucune affaire dont on puisse la rapprocher. Mais les annales du suicide n'enregistrent-elles pas des affaires qui lui sont assez analogues pour que nous en tirions un argument en faveur de l'hypothèse du suicide?

Si bien! puisqu'elles nous offrent l'affaire Philippe Daudet et, surtout, l'affaire Calas.

Je dis: surtout l'affaire Calas, parce que la conviction du crime, dans l'affaire Philippe Daudet, n'a jamais été épousée par la Justice. L'affaire a été conduite sur le terrain judiciaire par la partie civile et non — comme c'est le cas pour l'affaire Prince, comme hélas! ce fut le cas pour l'affaire Calas, — par le ministère public. Pour celui-ci, il n'a jamais fait de doute que, le 24 novembre 1922, dans l'après-midi, le jeune Philippe Daudet, bien vivant, sans être accompagné ni poursuivi par personne qu'on ait vu; ayant les allures ordinaires du client de tout repos, est monté dans un taxi hélé par lui place de la Bastille; qu'il a demandé d'être conduit Cirque Médrano; qu'il s'est tiré un coup de revolver à la tempe au moment où le taxi arrivait au coin des rue de Compiègne et boulevard Magenta: suicide aussi évident, aussi peu mystérieux que peut l'être un suicide en taxi fermé, et qui roule. Dans le suicide par pendaison du jeune Marc-Antoine Calas (12 octobre 1761), la Justice a vu un crime, et jusqu'à rouer le malheureux père qu'elle a pensé l'avoir commis! Cependant, le fils de Jean Calas s'est suicidé dans des conditions aussi simples, aussi normales, aussi claires qu'a été machiavélique et que reste obscur le suicide — le cas échéant — du conseiller Prince.

Le cas échéant... pour vous, et non pas pour moi. J'emploie cette expression parce que je ne suis pas principalement ici pour démontrer le suicide, mais pour tirer de l'affaire des réflexions d'ordre général, capables de faire réfléchir le lecteur de bonne volonté objective. Cependant le lecteur, objectif ou non, ne me trouve pas dans la position que j'occupais lorsque j'écrivis, fin septembre dernier, la première des deux chroniques publiées au *Mercure* du 1er novembre et du 15 décembre, sur *le côté juridique de l'affaire Prince*. J'étais alors à mi-chemin entre l'hypothèse de l'assassinat et l'hypothèse du suicide. J'ai fait du chemin depuis: sous réserve de la production d'un fait nouveau, et prêt à examiner les objections que l'on peut me faire, — si je ne

me les suis pas déjà faites, — je pense que Prince s'est suicidé. Il s'est suicidé, mu par le sentiment de l'honneur, parce qu'il s'est trouvé, grâce à des circonstances juridiques et psychologiques insoupçonnées du public et même inaperçues par les milieux judiciaires, dans une situation insupportable à un homme accessible au sentiment de l'honneur. Cette conviction étant en moi, mes réflexions satisferont les partisans du suicide et déplairont aux partisans de l'assassinat. Je n'y puis rien, sinon avertir qu'elles émanent d'un homme aussi éloigné de l'esprit de parti qu'il est humainement possible de l'être, et aussi désireux d'échapper à l'esprit de parti pris qu'un psychologue doit désirer de l'être. En raisonnant sur une affaire au raisonnement de laquelle « la politique » prend tant de part, et voulant m'éviter l'accusation de franc-maçon, de radical-socialiste ou de ligueur des droits de l'Homme, je déclare que je n'ai jamais appartenu, de près ni de loin, à aucun parti, secte ou ligue; que, né avec une grande répugnance pour ces ennemis du psychologue, j'ai mis mon soin et pris mon plaisir à la cultiver; qu'ainsi je me crois autorisé, la soixantaine venue, à traiter sans ménagements sur ce terrain de la sociologie judiciaire où fleurit si bien sa sottise, celui dont le Fabuliste dit:

> Que j'ai toujours haï les pensers du vulgaire!
> Qu'il me semble profane, injuste et téméraire.
> Mettant de faux milieux entre la chose et lui
> Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui!

et encore, l'appelant de son vrai nom:

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour le mensonge.

§

Fort bien, et les maximes de La Fontaine seront toujours bonnes à entendre, mais qu'est-ce que vous faites du rapport des experts? me demandez-vous.

Le rapport des experts n'est qu'un fait particulier, et c'est du phénomène général auquel ce fait participe que je pensais vous entretenir. Je venais dégager, à l'aide

du réactif de l'affaire Prince, les lois qui commandent les réactions de la sensibilité publique: la vôtre, la mienne (puisque j'ai cru longtemps à l'assassinat), la nôtre à tous, sur ces terrains névralgiques. Je voulais... Mais je suis à votre disposition. — Ce que je fais du rapport des experts?

J'en fais ce qu'il faut faire de tous les rapports d'experts en matière criminelle, médicaux ou autres. Je ne le crois pas sur parole, sachant par d'innombrables et combien significatifs exemples, que non seulement l'expert n'est pas immunisé contre l'*errare humanum est,* mais qu'il s'y trouve exposé plus que personne.

Un rapport d'expertise, que ne corroborent pas un ou plusieurs faits distincts du fait ou des faits qui relèvent de son examen, n'a qu'une valeur médiocre aux yeux d'un bon raisonneur, valeur que, pratiquement, le magistrat doit tenir pour nulle. Voilà une règle dont il ne faut jamais s'écarter. Si on l'eût suivie, Calas n'aurait pas été roué, parce qu'en dehors de l'affirmation de l'expert (dans l'espèce l'exécuteur toulousain des hautes-œuvres) qu'il était impossible que Marc-Antoine Calas se fût pendu de la manière que sa famille soutenait, il n'y avait pas l'ombre d'une présomption matérielle que Jean Calas fût le meurtrier de son fils. Si on l'eût suivi, le capitaine Dreyfus n'aurait pas été traduit en conseil de guerre, parce que, en dehors de l'affirmation des experts en écriture que le Bordereau était de sa main, il n'existait pas l'ombre d'une présomption que Dreyfus avait trahi ou pu trahir.

Lorsque l'autopsie du préfet Barrême m'affirme que le coup de revolver à la tempe gauche qui l'a foudroyé ne fut pas tiré par lui, je l'en crois parce que de nombreux détails irrécusables (bandeau, blessure à l'oreille droite, etc.), corroborent l'affirmation. Le problème, ici, est le plus simple qu'une autopsie ait à résoudre; celui que pose l'affaire Prince est l'un des plus compliqués qui soient possibles.

Avec Barrême, les experts opèrent sur un cadavre absolument frais et complètement intact; mais la se-

conde autopsie de Prince d'où résulte notre rapport (4) a eu lieu le 15 mars, soit vingt-deux jours après la mort. Sur ce cadavre tant écrasé le 20 février, charcuté par l'autopsie du 21, la putréfaction (si peu avancée que le rapport le déclare) permet-elle des constatations sûres?

De l'ordre histologique, en principe, oui... puisque l'examen des poumons et des reins a été fait sur des coupes de ces organes fixées et colorées « peu de temps après l'autopsie initiale (5) » par le docteur Kuhn, professeur à l'Ecole de médecine de Dijon.

L'étude histologique poursuivie [par nous, disent les experts], confirmant celle du Dr Kuhn, prouve que le conseiller Prince a subi l'inhalation d'une substance volatile, particulièrement irritante et même rapidement nécrosante.

Le rapport Kuhn, à moins que je ne m'abuse, ne dit pas cela du tout. Il conclut à l'absorption d'une substance toxique *peu de temps avant la mort,* ce qui n'exclut pas l'hypothèse du suicide. Nos experts, eux, décident qu'il y a eu non pas « absorption », mais « inhalation » anesthésiante; inhalation massive imposée à Prince *au moins deux heures avant sa mort,* par l'application d'un tampon, d'un mouchoir ou d'un masque au devant des voies respiratoires.

Quand Prince a été écrasé, il y avait entre deux et trois heures que ses assassins avaient commencé de l'anesthésier; et ils n'ont cessé de continuer leurs opérations, afin qu'il ne se réveillât point avant l'instant choisi pour le placer sur les rails.

(4) Ne possédant pas en son entier le rapport des experts: Drs Balthazar, Duvoir, Paul, Belot, Seroux, Oberlin et Piedelièvre, je me sers du rapport déposé devant la Commission d'enquête le 13 avril, tant en son nom qu'au nom du Dr Camboulives, par le Dr Fié, ces deux membres de la Commission ayant été « associés aux travaux des experts ». Ce rapport, j'ai tout lieu de le croire, reproduit intégralement, dans son exposé, sa discussion et ses conclusions, le rapport déposé devant le juge d'instruction par les experts.

(5) Cette formule n'est pas sans m'inquiéter, par son vague. Le rapport remis par le docteur Fié à la Commission parlementaire le 21 décembre (V. *Le Temps*), et qui se réfère à onze expertises, parle d'un « *premier* rapport toxicologique de M. Kuhn... établi après un examen en date du 22 février ». M. Fié ne signale pas d'autre rapport à l'actif de M. Kuhn. Quand donc cette fixation des coupes, prélevées le 22 février, a-t-elle eu lieu?

« Au moins deux heures... » Pour fixer ce laps sans lequel leur thèse de l'assassinat n'est pas imaginable, le rapport invoque uniquement les lésions nécrosantes que montrent les reins, car *l'expérimentation a prouvé qu'elles n'étaient visibles au niveau des reins qu'après un laps de temps de deux ou trois heures.*

L'expérimentation? Faite sur qui? Sur des individus — autant qu'il faut de sujets pour qu'une expérimentation soit convaincante — qu'on savait avoir péri de mort violente deux à trois heures après une anesthésie générale par inhalation massive d'une substance nécrosante? Question absurde, mais que le rapport exige que nous lui posions, quitte à y répondre nous-même (6).

§

L'application du mouchoir, tampon ou masque, n'a pu être, vu la résistance de la victime, que brutale. « On doit *donc* trouver sur la face ou au devant du nez et de la bouche des ecchymoses traduisant les pressions exercées » — décide le rapport. Il les trouve, *alors que l'expertise du 21 février ne les avait pas remarquées.* Elles sont cinq: deux au sourcil droit, deux aux lèvres, une à la face dorsale de la langue.

Elles ne peuvent avoir été produites par le passage du train; ces ecchymoses résultent *donc* de violences antérieures au passage du train et à l'écrasement.

Permettez: ces ecchymoses ne sont pas le fait du passage du train, puisque le visage n'a pas été écrasé. Mais il y a eu décapitation et la tête a été retrouvée

(6) Le rapport se contente de nous dire, sans faire allusion aux lésions des reins, que « l'expérience des gazés de guerre, rapprochée de constatations faites sur des animaux soumis à de semblables inhalations de gaz nécrosants », confirme l'interprétation que Prince « a subi l'inhalation d'une substance volatile particulièrement irritante, et même rapidement nécrosante ».

« N'avez-vous jamais vu de cas pareil? » a demandé au docteur Balthazar un membre de la commission d'enquête. Réponse: « Non, mais les lésions que nous avons relevées ressemblent beaucoup à celles que produit le gaz de guerre ».

Mais la substance inhalée par Prince n'est pas un gaz de guerre, et les experts sont incapables de dire ce qu'elle a été. De plus, le cas de Prince n'a aucun rapport avec le cas d'un gazé de guerre qui a absorbé son gaz naturellement, et pendant combien de temps? on ne le sait pas.

« à près de quarante mètres du corps ». A-t-elle pu bondir et rebondir, pour franchir cette distance à la vitesse qu'on devine, sans tirer quelque dommage de son contact avec le ballast? Ce que vous traitez d'ecchymoses n'est-il pas l'effet de la putréfaction sur les meurtrissures que le visage n'a pas pu faire autrement que de recevoir? Les trois experts qui autopsièrent le 21 février ne les ont pas vues. Furent-ils aveugles? Ou bien faut-il conclure que, ces meurtrissures, la putréfaction ne les avait pas encore rendues apparentes? Je crois que la sagesse commande cette conclusion, et que ce que la putréfaction n'avait pas pu faire en moins d'un jour, elle l'a accompli pendant les vingt-deux jours qui séparent la seconde autopsie de la première. Mais les seconds experts, au lieu de dire *meurtrissures,* disent *ecchymoses* parce que, de toute nécessité, il leur faut des ecchymoses.

Cette nécessité conduira, quelques mois plus tard, deux d'entre eux, « émus par les critiques dont ils ont été l'objet », à un complément de leur autopsie. Ce complément sera fructueux; il relèvera, sur les mains, des ecchymoses qui n'avaient pas été aperçues au cours de l'examen dont ces membres, le 15 mars, furent l'objet. Elles sont découvertes au milieu des articulations phalangiennes.

Cette dernière constatation prouve qu'il y a eu lutte; le ou les assassins ont maîtrisé le malheureux conseiller en lui retournant les doigts qui ont été ainsi portés en extorsion forcée (7).

§

Le conseiller Prince, au lieu d'avoir été anesthésié, ne se serait-il pas anesthésié? Impossible (me dites-vous),

(7) Je prends cette phrase ainsi que les mots: « émus par les critiques dont ils ont été l'objet », dans les *Débats* du 20 septembre: *De nouvelles déclarations du docteur Camboulives confirment l'assassinat.*

L'honorable député-médecin juge la découverte qu'il annonce considérable. *C'est là un point capital!* s'écrie-t-il. Ce bouillant aède de nos homériques experts nous apprend encore que « les nouvelles recherches des médecins légistes leur ont permis d'identifier à peu près sûrement l'anesthésique énergique avec lequel M. Prince a été endormi. Il est probable que l'on s'est servi d'éther sulfurique non rectifié, éther sulfurique que l'on trouve chez les droguistes et qui peut être délivré librement ».

le rapport déclare qu'on ne peut pas s'anesthésier soi-même. — Mais non, le rapport ne dit pas cela du tout (8).

Les experts n'envisagent point cette question générale de l'auto-anesthésie. Ils ne songent pas à le faire puisque leur autopsie leur prouve qu'il y a eu assassinat; puisque « l'ensemble de *ses* constatations s'oppose d'une façon matérielle à l'hypothèse du suicide ». Mais avant de sortir le scalpel et le microscope, la conviction absolue de l'assassinat les possédait et, au lieu de venir rechercher quelle était la vraie, de l'hypothèse de l'assassinat ou de celle du suicide, ils demandaient au cadavre des faits corroboratifs de leur conviction. Cette conviction préalable, ils la tiraient de leur confiance en la réalité de ce que j'appelais plus haut: la chaîne qui lie le coup de téléphone à l'écrasement par chemin de fer.

L'un des anneaux de cette chaîne, c'est le fait que l'écrasé aurait été attaché par les pieds au rail. Les experts en sont convaincus, comme ils le sont de l'application violente du tampon, mouchoir ou masque. Et, de même qu'ils découvrirent la preuve de cette application dans les « ecchymoses » de la face et des mains, ils découvriront celle de l'attachement dans l'*absence d'ecchymose au niveau des sillons laissés* [sur les jambes] *par la corde attachant les pieds au rail.* Or, cet attachement est une invention, tirée: 1° de ce que le cadavre avait, noué autour de la cheville droite, un morceau de cordelette; 2° de ce que des fragments de cette même cordelette étaient sur la voie. Cette invention, le rapport des experts ferroviaires permet de voir ce qu'elle

(8) Non seulement il ne dit pas cela, mais encore ses auteurs ne pensent point cela. « Pourquoi écartez-vous l'hypothèse de l'inhalation volontaire par le conseiller Prince? » demande au docteur Balthazard un membre de la Commission, le 21 décembre. — Réponse: « Parce qu'il n'aurait pas appuyé si brutalement sur le visage ».

Autre question posée au docteur Balthazard: « Quelqu'un peut-il s'anesthésier lui-même en introduisant, dans les voies respiratoires, assez de toxiques pour produire des nécroses comparables à celles que vous avez constatées? » — Réponse: « On ne peut catégoriquement affirmer que ce soit impossible, mais je ne crois pas qu'on puisse le réaliser. » — (*L'Ami du Peuple* du 22 décembre.)

L'honorable expert ne le croit pas, parce qu'il veut ne pas le croire; mais quand on se suicide avec le cran déployé (le cas échéant) par Prince, s'anesthésier au moment précis où l'on entend venir le train est d'une réalisation tout à fait facile.

vaut. Il observe que ces fragments de cordelette étant mis bout à bout, « leur longueur (1 mètre 27) aurait pu suffire soit à lier simplement les deux chevilles pour la facilité d'un transport, soit même pour que le conseiller Prince, étant assis sur la voie, ait pu s'attacher les chevilles à l'un des rails ».

Comme ils ont nécessité de croire que Prince a été attaché au rail (9), les experts ont nécessité de croire que ses chaussures n'étaient pas à ses pieds lors du passage du train. « Elles sont, en effet, fort peu abîmées et ne renferment aucune trace de sang, alors que les pieds sont écrasés et que les chaussettes sont dilacérées et sanglantes. » Pourquoi n'étaient-elles pas aux pieds? Parce que leur examen montre « qu'elles ont été brusquement arrachées des pieds, en même temps que les guêtres, par l'individu qui traînait le corps du conseiller pour l'élever au niveau du talus. »

L'individu qui traînait le corps?... Eh! oui, ce personnage est encore un des anneaux de la chaîne, et l'un de ceux que les gazettes ont le plus amoureusement forgé et poli. Et c'est lui qui, le corps écrasé, disposera sur les lieux mouchoir, trousseau de clefs, argent, houpette; et surtout lui qui, après avoir trempé dans le sang le couteau — poignard maçonnique — le plantera dans le ballast pour marquer le caractère exemplaire de l'exécution (10).

Cependant, nous savons — et les experts, s'ils ont lu le rapport des experts-ferroviaires, aussi le savent, que les chaussures — lesquelles n'ont pas — contraire-

(9) Pour la grande majorité du public... assassiniste, le fait de l'attachement ne fait pas plus de doute que pour les experts. Cependant, le *Mémoire à consulter de la partie civile* se contente de dire qu'il semble que le corps ait été attaché au rail.

(10) L'exposé du crime maçonnique a paru signé « Trois étoiles » dans *Gringoire* des 2 et 9 mars. « C'est un de ces couteaux symboliques qui a signé l'abominable assassinat... Tout ce qui survit de carbonarisme en France [dans les loges maçonniques] l'a immédiatement compris. Le couteau sanglant sur le ballast a dit au Monde: les carbonari ont passé par là!... »

Le rapport d'expertise ne fait pas mention de carbonarisme chez l'individu qui traînait le corps. Et il ne s'occupe pas d'ailleurs du couteau et des différents objets trouvés sur la voie.

Mais pourquoi se contente-t-il, pour traîner le corps de Prince, d'*un seul* assassin? Ici, nos experts se séparent un peu hardiment de l'officielle thèse assassiniste.

ment à l'affirmation des médecins, été fort peu abîmées, mais ont été fort abîmées et écrasées — n'ont quitté les pieds de l'écrasé que par le fait du train écraseur; nous savons aussi que les chaussures *renferment* des traces de sang. Pour les guêtres, elles se trouvaient si bien aux jambes de l'écrasé, lorsque le train est passé sur lui, que *la droite a été retrouvée sur la locomotive du train*. Et les experts ont précisément rapporté ce dernier détail, vingt lignes avant de nous dire que l'individu qui traînait le corps les a arrachées brusquement, ces guêtres, en même temps que les chaussures!!!

§

Sept sommités parisiennes de la médecine légale, de la radiologie, de l'anatomie pathologique, de l'histologie, ont procédé à l'autopsie du 15 mars. Ils ont accompli leur mission en présence de quatre médecins de Dijon (dont trois avaient pratiqué l'autopsie du 21 février) et de MM. les docteurs Fié et Camboulives, membres de la Commission d'enquête. Jamais, depuis la *Leçon d'Anatomie* de Rembrandt, on ne vit assemblée aussi savante; mais à ces treize savants — est-ce le nombre qui leur aura porté malheur? — l'adjonction d'un ignorant doué de bon sens eût été utile.

Car l'assassinat, tel que les experts l'envisagent, non pas avec le dossier, mais avec les gazettes et les bobards de la rue, est de toute absurdité. Voici le magistrat embarqué à 17 heures dans l'automobile des assassins. Pourquoi attendent-ils trois heures et demie pour le déposer sur les rails? Pourquoi passeront-ils deux heures au moins à l'anesthésier et à le réanesthésier, alors qu'il suffit d'une minute pour le mettre en état d'anesthésie, et que la Combe-aux-Fées se trouve à moins de trois kilomètres? Que feront-ils pendant ces trois heures et demie; et pourquoi, puisqu'ils les ont employées, ne les ont-ils pas employées à rester ailleurs qu'aux portes de Dijon? Mais je n'ai pas besoin de les voir agir de façon insensée, pendant trois heures et demie d'horloge, pour les juger invraisemblables, impossibles. Alors qu'ils ont tant de moyens pour faire un cadavre de ce

vivant, pourquoi choisissent-ils l'écrasement par un train, dont l'une des conséquences sera la découverte immédiate du cadavre? Pour faire croire à un suicide? Mais non: en attirant leur victime à Dijon par un guet-apens avoué, ils ont déclaré son assassinat. La seule explication de leur conduite, c'est le « crime maçonnique ». Pensez de cette explication ce que vous voudrez, vous n'en avez aucune autre. L'assassinat admis, elle est la seule hypothèse qui se propose — et en se proposant, elle s'impose.

§

La bonne foi des experts n'est pas en question, ni leur valeur professionnelle. Mais le meilleur des athlètes, s'il tourne le dos au but en partant et file droit devant lui, ira — d'autant plus vite qu'il est meilleur athlète — à l'opposé du but. Les experts, d'une manière générale, sont des *docti cum libris*. Ils partent avec une opinion préconçue, celle du dossier, — pratiquement ils ne peuvent pas faire autre chose, — et ils arrivent avec elle. S'ils ne se trompent quasi jamais, c'est parce que notre Thémis actuelle ne procède qu'à coup sûr, et pousse jusqu'à l'imbécillité l'application du principe: « Mieux vaut ne pas inquiéter cent coupables que de poursuivre un innocent. » Si elle agissait comme l'ancienne, les experts se tromperaient autant de fois que l'ancienne se trompait. Exemple: l'affaire Dreyfus; l'écriture du malheureux officier n'a aucun rapport sérieux avec celle du Bordereau, qui est l'écriture courante d'Esterhazy, mais le dossier dit aux experts que Dreyfus est l'auteur du Bordereau et les experts concluent que l'écriture du Bordereau est l'écriture de Dreyfus. Puis, leurs successeurs, sachant qu'Esterhazy a écrit le Bordereau, concluront que Dreyfus n'en est pas l'auteur. Dans *toutes* les affaires sensationnelles, n'avons-nous pas des contre-experts qui, épousant le dossier de la défense, donnent un démenti radical aux experts de l'accusation? Sont-ils moins de bonne foi, moins compétents qu'eux? Non, puisque demain, suivant les hasards de la barricade, les experts seront devenus des contre-experts, et les contre-experts des experts.

Mais dans notre affaire, les experts n'ont pas été trompés précisément par le dossier, ils ont été trompés par eux-mêmes, unités marquantes et béliers conducteurs, de ce troupeau de Panurge bêlant à l'assassinat que constituait l'unanime opinion publique. Le dossier, les experts l'ont reçu alors que la conviction de l'assassinat était en eux, et ils y ont vu, ou cru y voir, des affirmations que le dossier était loin de contenir: comme l'attachement au rail, comme le déchaussement de l'écrasé, sans parler de « l'individu qui traînait le corps », inventé par eux de toutes pièces.

Supposons que les trois mousquetaires phocéens de l'aventureux Bony, au lieu de pouvoir fournir des alibis irrécusables, eussent joué de malheur, trouvé contre eux certaines apparences, certaines coïncidences du genre de celles qui firent, en 1796, condamner Lesurques? Quel eût été le rapport des contre-experts, que la défense aurait obtenu de l'information ou cité elle-même à la barre?

Supposons — chose qui est loin, déjà, d'être sûre — supposons que les contre-experts eussent reconnu qu'il y avait anesthésie dans l'affaire. Eussent-ils admis que les lésions nécrosantes des viscères étaient le fait d'une inhalation, et se fussent-ils contentés d'établir que cette inhalation pouvait parfaitement avoir été une inhalation volontaire; d'établir que l'hypothèse de l'auto-anesthésie était parfaitement admissible? — Non; ils eussent déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour croire à l'*inhalation* au lieu de croire à l'*absorption;* qu'en effet, si les reins d'un anesthésié ne peuvent être nécrosés qu'après deux à trois heures d'inhalation massive, *ceux d'un somnifère peuvent l'être de même manière une demi-heure après une absorption* de chlor*al* par exemple, ou celle d'un barbiturique quelconque: garden*al*, di*al*, ou véron*al* (11). Et ils eussent monté en épingle ce fait,

(11) Je prends ce renseignement dans une étude de M. F. Izouard, avocat à la cour de Paris: *Après le rapport Guillaume*, parue ès « Cahiers des *Droits de l'Homme* », du 30 septembre, étude approbatrice du rapport de cet excellent commissaire (si injustement et absurdement traité) et que je trouve pleine de sens et de logique — laissé de côté le problème de toxicologie que je signale, problème que je n'ai point étudié. Dans

dont le rapport d'expertise ne souffle pas mot: du fragment d'étiquette d'ampoule portant les deux lettres finales AL, trouvé sur la voie, avec un débris de verre. Je laisse à penser ce que seraient devenues, dans leur rapport et dans la plaidoirie des défenseurs, les « ecchymoses » du visage, et l'extorsion forcée des doigts, et le non écrasement des chaussures, et le brusque déchaussement d'icelles, ainsi que des guêtres, par « l'individu-qui-traînait-le-corps » !

§

Je parle de ce rapport sacro-saint en psychologue instruit par trente ans de magistrature parquetière (ce qui m'a fait voir pas mal d'autopsies) et... trois siècles de causes célèbres. De ces causes, j'en recommande particulièrement une au lecteur de bonne volonté objective: l'affaire Jeanne Weber. Elle pourra lui apprendre non pas à nourrir pour les expertises médicales une défiance de parti pris, mais à ne pas avoir pour elles une confiance de parti pris, et surtout appuyée sur l'argument d'autorité.

Il y verra comment, non pas par un unique rapport, mais par une quantité de rapports et contre-rapports, consultations, déclarations à la barre, interviews, articles de revue, mémoires à l'Académie, les as de l'anatomie pathologique et histologique d'il y a trente ans: les Thoinot, Brouardel, Lacassagne, Descout, Soquet et quelques autres, ont proclamé et reproclamé l'innocence de l'Ogresse.

D'abord, alors que, du 2 mars au 5 avril 1905, elle avait été surprise et resurprise en flagrant délit de strangulation de trois enfants en bas âge, par elle tués après plusieurs tentatives, et d'un quatrième enfant qui, après une première tentative, fut arraché à ses doigts. Témoins oculaires nombreux, précis; traces de stran-

ce même numéro, voir la note *A propos de l'expertise médicale* de M. le docteur P. Mossé. Elle combat le rapport des experts sur des points médicaux différents de ceux que j'ai mis en lumière et montre notamment combien il est difficile d'admettre que Prince ait pu être anesthésié en auto. « Si l'on admet l'anesthésie (dit l'auteur), il faut donc admettre qu'elle a été prolongée sur la voie même du chemin de fer jusqu'au passage du train. »

gulation soupçonnées ou relevées par des médecins de quartier; pour le rescapé, par deux médecins d'hôpital: tout cela, la science de nos pontifes autopsieurs le réduisit à néant! Et le 30 janvier 1906, les affirmations de Thoinot et de Brouardel devant le jury seront si catégoriques que le ministère public abandonnera l'accusation!

Libérée, l'Ogresse, étant allée habiter sous un faux nom à Buzançais, tentera, le 16 avril 1907, d'étrangler l'enfant de son concubin, enfant âgé de 9 ans; elle y réussira le lendemain; et malgré la criante évidence de ce nouveau crime, malgré les efforts des médecins provinciaux, elle trouvera chez ses sauveurs de 1906, appuyés par une campagne de barreau (c'est ici que son défenseur Henri Robert gagnera d'une façon définitive ses galons de « grand avocat », préludes de son épée d'académicien), par une campagne de presse, de ligue des droits de l'homme, trouvera un dévouement aussi scientifiquement fondé que le précédent. Il faudra la remettre en liberté. Cette belle décision sera, sur le refus du juge d'instruction de Châteauroux, rendue le 6 janvier 1908 par la Cour d'appel de Bourges.

Tout de suite, tandis que le juge d'instruction est couvert d'injures par les gazettes, les professeurs Thoinot et Lacassagne feront voter à l'unanimité par la Société de médecine légale la motion suivante:

L'Académie émet le vœu que des dispositions soient introduites au plus tôt dans la législation pour donner toutes garanties à la compétence des experts au criminel et toutes garanties au corps médical, dans les questions de responsabilité médicale.

Ce vœu, à l'adresse des petits médecins obscurs qui osèrent, tant à Paris qu'à Châteauroux, contrecarrer la Science, représentée par des sommités aussi hautes que les défenseurs de l'Ogresse, porte la date du 28 janvier 1908. Le 9 mai 1908, Jeanne Weber étrangle un autre enfant, à Commercy.

Cette fois, les médecins aliénistes la déclareront en état de démence, contrairement au rapport dressé à Paris le 8 juillet 1905 par des as de la psychopathique,

du module des docteurs Dupré et Vallon: « La femme Weber n'est atteinte d'aucune forme d'aliénation mentale, d'aucune perversion instinctive, d'aucune affection névro-psychopathique... » ; contrairement au rapport dressé à Paris, le 20 décembre suivant, par trois autres sommités: les docteurs Joffroy, Dubuisson et Seglas: « La femme Weber ne nous paraît atteinte d'aucun trouble mental »; contrairement au rapport dressé à Paris, en novembre 1907, par une sixième sommité, le docteur Legras.

§

Regardées du point de vue de leurs expertises et transposées en littérature, l'affaire Jeanne Weber c'est le *Système du docteur Goudron et du professeur Plume* d'Edgar Poe; l'affaire Prince, avec ses « ecchymoses », ses retournements de doigts, ses chaussures, ses guêtres et son « individu-qui-traînait-le-corps », ressortirait au plus médicinal Molière. Du mélodrame à la farce, ainsi va le monde des experts — comme le monde des humains auxquels ils sont participants.

MARCEL COULON.

INDÉSIRABLES ET REFOULEMENTS

—

Dès l'année 1922, j'ai, dans une lecture à l'Académie de Médecine, exposé pour quelles raisons il y avait beaucoup d'étrangers dans les hôpitaux du département de la Seine. J'ai renouvelé cette démonstration en 1923 devant la même Académie, sans omettre d'indiquer les remèdes en même temps que les causes. J'ai multiplié les observations et les démonstrations dans *Le Parlement et l'Opinion* et dans *La Revue de France* la même année, puis dans les *Annales d'Hygiène* en 1924. Depuis lors, je n'ai jamais cessé, soit dans des conférences, soit dans des publications, soit dans des livres, de montrer que nous ignorions tout en ce qui concerne la sélection en matière d'immigration. En 1926 et il y a deux ans encore, j'ai été obligé de réfuter les erreurs d'un psychiatre, aujourd'hui décédé, sur le même sujet. De même que nous n'avons eu et n'avons encore aucune méthode en ce qui concerne l'admission des étrangers en France, de même nous n'avons aucune idée de ce que devraient être les refoulements en admettant qu'ils soient réellement nécessaires.

Je regrette d'employer le mot *je*, car le « moi » est haïssable, mais j'ai été le seul à oser le dire. J'ai essayé de faire comprendre la question à nos administrations publiques et à nos assemblées: Ministère du Travail, Commission Inter-Ministérielle d'Immigration, Conseil Municipal. Je me suis heurté invariablement à l'incompétence et à la surdité systématique. Personne n'a jamais voulu tenir le moindre compte des faits et des arguments que je présentais. Bien mieux, au retour

d'une mission en Pologne, j'ai été mis en cause pour m'être permis d'étudier des questions que le Gouvernement français voulait ignorer. Il est résulté de cette méconnaissance de la question: l'assassinat du Président Doumer et celui du Roi de Yougoslavie. Mais même ces événements tragiques n'ont rien appris à nos incompétences officielles.

Il y a quinze ans déjà, nous avons « créé » les sidis marocains et c'est de notre faute si nous avons eu des bandits polonais. On se souvient peut-être du tapage que menèrent les journaux de 1921 à 1925 à leur sujet: ils étaient des voleurs, des assassins, ils coûtaient cher à nourrir en prison, ils coûtaient cher à soigner à l'hôpital. Mais comme à cette époque nos capitalistes et nos industriels avaient besoin de main-d'œuvre, le tollé s'apaisa. Le ministère du Travail, les Affaires Etrangères reprirent leur sommeil et la Société générale d'Immigration put continuer ses opérations. J'ai montré, à la suite de cette mission, en 1927, de quelle manière défectueuse le recrutement était fait. Au cours de ce voyage, j'ai eu l'occasion de rencontrer un homme qui connaissait bien la question de l'immigration polonaise en France: M. Barcizewski, alors maire de Giezno. M. Barcizewski avait été dans la Ruhr le grand administrateur de la main-d'œuvre polonaise. Il connaissait l'excellente qualité des mineurs recrutés par les Allemands et formés par eux. Chargé de recruter pour les mines françaises dévastées, il envoya d'abord ces gens expérimentés et sérieux, puis il fit passer encore de la main-d'œuvre sélectionnée, quoique moins spécialisée, et refusa longtemps d'ouvrir tout grand le robinet de l'immigration. Mais nos économistes, les mêmes qui nous ont conduits dans la situation où nous nous trouvons maintenant, exigèrent d'avoir le champ libre; alors, le robinet fut tout grand ouvert, et le bon passa avec le mauvais. Le « tout venant », comme on dit en parlant du charbon. Dans ce tout venant, il y avait des Polonais qui n'étaient pas la crème. Mais si nous les avons eus, c'est que nous les avons voulus. Il n'y a jamais eu, depuis la guerre jusqu'à cette année, aucune sélection

sérieuse de l'immigration, qu'il s'agisse de main-d'œuvre ou de réfugiés. L'avant-dernière preuve réside dans l'admission sans contrôle des réfugiés allemands fuyant les persécutions hitlériennes il y a deux ans. Et l'on peut être persuadé qu'en dépit des assurances données dans la presse, rien n'a été préparé pour recevoir les Sarrois. En 1935, comme en 1922, il n'existe que de brutales mesures policières, quand elles existent, mais aucune organisation ni aucune méthode. L'on n'a jamais osé nous montrer à nous, hygiéniste et démographe, le fameux centre de Toul, mais nous savons bien que son organisation était quelque chose de déplorable.

Si l'on a fait quelque chose depuis pour les Africains du Nord, c'est à la suite de nos publications de 1922, 1923, 1924 et 1925, en pillant nos idées et en ne les appliquant que d'une façon mesquine. Anarchie en matière d'immigration, aujourd'hui anarchie en matière de refoulement. J'ai eu l'occasion de fournir la preuve de tout ceci dans le *Traité de l'Immigration et de la greffe inter-raciale* que j'ai publié en 1931 (1).

Les indésirables, c'est nous qui les créons, c'est nous qui les avons appelés et le contrôle policier et, pour certains, sanitaire, effectué à l'intérieur du pays, n'a aucune valeur, premièrement parce qu'il n'est pas une sélection et deuxièmement parce que la police est impuissante à appliquer ses propres règlements, aussi bien que les jugements prononcés par les tribunaux. En effet, lorsqu'un étranger est expulsé, le plus souvent pour une faute très minime, on n'a même pas le personnel suffisant pour le reconduire à la frontière. L'arrêté d'expulsion est donc une mesure illusoire et le plus souvent injuste. Les véritables bandits ont toujours leurs papiers en règle, ou bien ils échappent aux investigations de la police. De sorte que les fous et les criminels peuvent séjourner en France tandis que les braves gens sont pourchassés et expulsés (2).

La question des refoulements est encore plus grave que celle des entrées non surveillées ni contrôlées, car

(1) Larose éditeur, 11, rue Victor-Cousin, Paris (5e).
(2) Cf. Revue *Hygiène mentale*, nos 2 et 3, 1933.

elle se passe d'une façon massive. Il ne s'agit plus seulement de quelques individualités, il s'agit de groupes importants. Les refoulements, tels que nous les pratiquons, sont une mesure anti-humaine, car nous rejetons dans la misère des gens qui ont travaillé pour nous, — une mesure anti-économique, car le chômage continue d'augmenter et l'on diminue le nombre des consommateurs; enfin, c'est une politique anti-française, parce que les malheureux refoulés dans leur pays, où ils ne trouvent point de travail, puisque ce sont des pays déjà surpeuplés (Pologne, Italie) y subissent la misère en maudissant notre pays, en apprenant à leurs enfants à ne pas l'aimer et en exerçant une propagande antifrançaise dans les classes les plus nombreuses de la population, ce qui est beaucoup plus dangereux pour nous que la propagande anti-française de tel ou tel personnage politique. Il ne fait pas de doute que l'attitude actuelle de la Pologne à l'égard de la France est due à notre conduite à l'égard des ouvriers polonais, tout autant qu'aux intrigues de nos spéculateurs en Pologne.

L'incident des mines de l'Escarpelle (août 1934), survenu après la menace de renvoi de 20.000 travailleurs polonais, employés depuis bientôt quinze ans dans nos mines, illustre l'état d'esprit de la grosse industrie et de la finance. La main-d'œuvre humaine s'achète et se vend comme un troupeau; quand on n'en a plus besoin, on la renvoie. C'est cette mentalité qui a révolté les mineurs de l'Escarpelle, non seulement les Polonais, mais aussi les Français, et c'est à cause de cette révolte que l'on n'a plus osé renvoyer les 20.000 travailleurs d'un seul coup.

Ce qui s'est fait à propos de la main-d'œuvre a été répété à l'égard des réfugiés. Les opérations que l'on mène contre eux sont tout aussi anarchiques, mais elles sont plus faciles parce qu'il ne s'agit que d'individus isolés, assez mal défendus par leurs associations. Les résultats sont les mêmes, aussi néfastes pour les intéressés que pour le bon renom et l'honneur de notre pays. Voici quelques cas individuels, choisis parmi plus de cent.

1° X..., réfugié arménien. Condamné le 24 décembre 1931 à trois mois de prison pour port d'arme prohibée et violence sur la voie publique à Marseille. Libéré après avoir purgé sa peine, se voit notifier le 29 février 1932 un arrêté d'expulsion, rendu le 6 février 1932. Arrêté, il est condamné le 24 mai 1932 à quatre mois de prison pour rupture du ban d'expulsion. La Cour d'appel réduit sa peine à trois mois. Arrêté à nouveau, il est condamné le 15 décembre 1932 à quatre mois de prison. Cette fois, la Cour d'appel réduit la peine à deux mois. Arrêté à nouveau, il est condamné le 15 mars 1933 à quatre mois de prison. La Cour d'appel d'Aix confirme la peine. Il est libéré le 8 août 1933.

Désespéré, X... quitte Marseille et arrive à Paris, comptant y trouver asile et protection. Arrêté à nouveau, il est condamné à Paris à quinze jours de prison. Libéré le 15 avril 1934. Complètement démoralisé, il arrive à Bruxelles le 23 mai 1934 d'où il doit s'attendre à être expulsé.

Son casier judiciaire devient ainsi tel qu'il est indésirable dans tous les pays.

X... résidait en France depuis 1922, y étant arrivé muni d'un passeport de protégé spécial français; par son travail et ses économies, il était parvenu à constituer une petite fortune : 60.000 fr. Deux ans de prison et de passages devant les tribunaux l'ont réduit à la misère.

2° X..., réfugié russe. Photographe-cinéaste employé dans les studios Gaumont à Moscou avant la guerre. A pris une part active aux opérations de guerre, ayant atteint le grade de capitaine. Commandant de compagnie de mitrailleurs. En 1920, s'est engagé à la Légion étrangère et a servi pendant 5 ans. A obtenu le grade de sous-lieutenant à titre étranger. Décoré de la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée. Médaille militaire du Maroc. Blessé pendant les opérations du Riff.

En 1925, ayant frappé un individu qui se trouvait en relation d'affaires avec lui, a été condamné à deux mois de prison et expulsé. S'est rendu en Belgique, mais n'a

pu s'établir dans ce pays. Est revenu en France. A obtenu des sursis successifs de départ jusqu'en novembre 1933. Le sursis n'étant plus renouvelable, s'est rendu en Allemagne sans visa puisqu'il ne pouvait pas en obtenir, d'où son incarcération et son expulsion sur la France. Même sort en Belgique. Revenu à Paris et ayant déclaré son séjour au commissaire de police, a été arrêté et condamné à deux mois de prison. A subi ultérieurement d'autres condamnations pour la même infraction.

Etats de service militaires remarquables; a notamment sauvé six Français d'origine alsacienne, déserteurs allemands. Un certificat atteste qu'il a été reconnu « d'une bravoure exemplaire, ayant une haute conception de son devoir ».

3° X..., fille de Français et citoyenne française avant son mariage avec un Russe. Arrivée en France en 1927 avec son fils, ayant reçu un passeport de l'ambassade de France à Moscou sous son nom de jeune fille. Son fils, âgé de 13 ans, étant inscrit sur ce passeport sans mention du nom du père.

A demandé à son arrivée, à la Préfecture, si elle devait se munir d'une carte d'identité d'étranger. La réponse aurait été négative. En 1934, est mise en demeure de demander la carte d'identité d'étranger et de payer 365 fr. de pénalité de retard pour elle-même et 285 fr. pour son fils. Ne pouvant immédiatement les verser, elle est frappée d'une mesure de refoulement, malgré que, sur ces sommes importantes, les deux intéressés aient versé un acompte de 200 fr.

Cette demande de refoulement suit son cours, malgré l'enquête complémentaire acceptée et prescrite par le ministère de l'Intérieur en vue d'une exonération éventuelle.

4° X..., réfugié russe, père de 9 enfants. Arrivé en France avec sa famille en 1923, a travaillé comme marchand forain, les membres de sa famille tenant de leur côté un atelier de maroquinerie.

Cette famille est signalée comme honnête et laborieuse, mais se trouve dans une situation pénible en

raison du grand nombre des enfants dont plusieurs sont mineurs.

Trois des enfants sont nés en France et sont déclarés citoyens français. L'aîné des fils s'est engagé dans l'armée française.

Le chef de famille, ainsi que sa femme, ont fait l'objet d'un refus de séjour qu'ils ne peuvent s'expliquer et qui condamnent les enfants mineurs à tomber à la charge de la collectivité.

5° X..., réfugiée russe, épouse d'un réfugié chauffeur de taxi. Ce dernier, grièvement blessé dans un accident de circulation, meurt après une longue maladie, engloutissant toutes les économies du ménage.

La veuve, obligée par cette nouvelle situation de chercher un emploi pour vivre, demande l'autorisation de travail. Cette autorisation est refusée et le refoulement est prononcé.

6° X..., réfugiée russe. Refoulée en 1933 comme étant venue en France sans visa, a obtenu avec beaucoup de difficultés des sursis successifs de départ jusqu'en janvier 1935, ne pouvant avoir l'autorisation d'entrée dans d'autres pays.

A montré progressivement des marques de déséquilibre mental.

Le journal *Les Dernières Nouvelles*, du 13 novembre 1934, a fait connaître ce qui suit :

« Demeurée sans moyens de vivre, la réfugiée russe X... s'est jetée dans la Seine avec son fils âgé de 8 mois. »

Ainsi, en même temps que l'on se plaint de la dépopulation française, dépopulation qui s'opère d'une part par l'abandon des campagnes et d'autre part par la diminution de la natalité, on se rue sur les étrangers pour les expulser, les refouler, alors que bien souvent ils ont plusieurs enfants qui ne parlent pas leur langue maternelle, mais seulement le français, et qui deviendraient à coup sûr des Français si on leur laissait aimer la France. Cet illogisme barbare caractérise notre absence totale de politique de l'immigration.

Mais ce n'est pas encore assez que de les refouler.

On pense à les déporter comme des criminels. Voici une note publiée dans le *Temps* le 6 janvier 1935 :

La question de l'expulsion des étrangers indésirables qui séjournent en France préoccupe à bon droit le gouvernement. M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, préoccupé des difficultés que présentent le contrôle et la surveillance de ces étrangers, recherche une solution qui, par voies légales, permettrait de se saisir des récidivistes et de les déporter dans une île ou une colonie, où ils seraient astreints, pour gagner leur vie, à divers travaux.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir reproduite dans les 35 journaux de la presse Hearst (Etats-Unis) la note suivante :

Actuellement les réfugiés russes souffrent doublement en France. Des milliers d'entre eux possèdent des permis de travail officiels, mais se trouvent sans travail, et le gouvernement français s'efforce de se débarrasser autant que possible des travailleurs étrangers, vu l'augmentation du chômage parmi les citoyens français. On les expulse, soit à la suite de crimes commis, du non-paiement des taxes de carte d'identité, soit pour vagabondage.

Depuis l'assassinat du roi de Yougoslavie, au cours des rafles d'étrangers, des chômeurs russes ont été arrêtés pour avoir dormi sur des bancs et pour n'avoir pas eu sur eux les 5 fr. réglementaires. A défaut de ces 5 fr., ils sont considérés comme vagabonds.

Pendant les derniers mois, des centaines de réfugiés ont été expulsés de France. Refoulés sur les pays limitrophes, ordinairement sur la Belgique qui se refuse de les y admettre, ils reviennent en France où, actuellement, un projet de loi est déposé, qui prévoit, pour les personnes expulsées de France plus de trois fois et rentrées dans ce pays, la déportation en Guyane, dans l'île redoutée du Diable, où l'on transporte les criminels incorrigibles de France.

Un nouveau « détachement » de Russes, dont la plupart sont des officiers cosaques, se dirige actuellement vers le Paraguay à bord du vapeur Groix, parti du Havre. Il a été précédé de neuf autres groupes, dont le premier est parti il y a un an.

§

Tout homme a droit au travail, quelle que soit sa nationalité, et le cœur et l'esprit se révoltent à penser qu'après avoir été exprimé comme une orange par le capitalisme, on peut le rejeter comme une pelure lorsqu'on n'en a plus besoin, sans égard ni pour lui ni pour sa famille. Il y a là de quoi soulever l'indignation de tout honnête homme, au sens le plus XVII[e] siècle de ce mot.

N'y a-t-il donc pas d'autres remèdes que l'expulsion, la condamnation, la déportation, le refoulement? Nous pourrions peut-être rappeler à nos ministres, soi-disant responsables, qu'il existe, à quelques heures de la France, toute une Afrique du Nord, à peine peuplée comparativement à sa superficie; qu'il existe, dans cet empire colonial dont nous parlons tant et pour lequel nous faisons si peu, des colonies de peuplement comme Madagascar, comme la Nouvelle-Calédonie, dont les différents climats permettent facilement aux Européens de vivre. A quoi pense la fameuse Conférence Impériale? Sans doute aux intérêts de MM. les spéculateurs. Qu'est-ce que cette politique de petits boutiquiers, de gens à courte vue, auxquels les Faidherbe, les Largeau, les Savorgnan de Brazza, les Rivière, les de Foucault, les Galliéni, les Lyautey et tous leurs vaillants émules et subordonnés ont donné tout un empire et qui ne savent qu'en faire?

Qu'est-ce que ces bourgeois qui regrettent la monarchie et qui ne savent même pas que Charlemagne, Charles VII, Henri IV, Richelieu, Colbert, ont peuplé les uns la France, les autres le Canada en *donnant* des terres, de l'argent, des droits, des titres nobiliaires et des devoirs à ceux qui se sentaient assez courageux pour défricher le sol?

Charlemagne défend sa frontière des Pyrénées et fait défricher le sol par des Espagnols auxquels il le donne. En échange de ce don, il leur demande seulement de répondre à l'appel aux armes lorsque les Musulmans menacent la frontière et, dans les périodes de paix,

de désempierrer la terre. Mais la terre et tous ses produits appartiennent à ces Espagnols.

Charles VII installe en Berry, dans la forêt de Haulte-Brune, des Ecossais en récompense des services militaires rendus; il leur permet de la défricher, de devenir propriétaires de la terre qu'ils cultivent et leur attribue même une juridiction particulière.

Henri IV fait venir des Hollandais en France pour dessécher les marais. Lorsqu'ils y ont travaillé cinq ans, ils deviennent régnicoles, jouissent des mêmes droits que les sujets du roi, s'installent comme commerçants ou comme cultivateurs et parfois même sont anoblis.

Richelieu et Colbert font venir d'autres Hollandais pour créer la marine et les ports français. A ces ouvriers, ils donnent des maisons et des bourses en or. Colbert spécifie dans ses ordonnances qu'il faut choisir pour eux et leurs familles les meilleures maisons.

Richelieu et Colbert peuplent le Canada en donnant des terres aux familles normandes, bretonnes et poitevines qu'ils envoient là-bas, en assurant aux anciens soldats libérés sur place des avantages territoriaux et en donnant des dots aux filles françaises qui veulent bien aller se marier à la colonie.

Mais nos bourgeois de 1935 sont bien incapables de comprendre une telle générosité! C'est qu'il s'agit d'une politique à longue échéance. Ce n'est pas du 5 % à l'année, mais c'est un empire colonial prospère en cent ans et même avant. C'est aussi une nouvelle race française qui se créera et qui rendra à la métropole, en forces morales et physiques, ce que nous lui aurons donné en richesse matérielle.

C'est aussi le réconfort d'avoir agi dans un sens de haute morale et d'avoir assuré la vie de nombreuses familles qui nous ont déjà consacré bon nombre d'années de leur vie et qui ne demandaient qu'à continuer.

Les refoulements anarchiques que nous pratiquons maintenant sont donc beaucoup plus qu'une faute, presque un crime, et à coup sûr constituent une politique anti-française au premier chef.

D[r] RENÉ MARTIAL.

UN ACQUITTEMENT

—

A Léon Hennique.

Debout derrière le comptoir, les manches de sa chemise de flanelle relevées au-dessus du coude, M. Courge promenait un regard satisfait sur les clients. Vraiment, il avait l'aspect d'un président. Certes, les avant-bras velus, mollement croisés sur les cascades adipeuses d'une opulente poitrine, semblaient exprimer la débonnaireté, mais le port de la tête affirmait l'autorité, une autorité tranquille, conférée par les gains substantiels et la déférence des candidats envers le chef d'une maison où le peuple conscient vient chercher l'inspiration électorale.

Onze heures ayant sonné au clocher de Saint-Médard, tout proche, M. Courge fronça les sourcils et regarda vers le fond de la salle. Aussitôt les plis du front se détendirent, le couvert de Me Maubajac était dressé selon ses instructions: devant l'assiette un grand gobelet; point de carafe, l'avocat ne manquant jamais d'en réclamer avec ostentation l'éloignement lorsque la bonne, par ignorance ou distraction, avait déposé à la place qui lui était réservée cet accessoire, d'après lui inutile et offensant.

Au même moment, la porte s'ouvrit, livrant passage à M. Laloupe, petit homme fluet, au visage fripé, sans couleur et sans âge. Affublé de vêtements râpés et trop larges, il serrait les fesses et les épaules, comme s'il eût vécu dans l'attente perpétuelle de corrections provoquées par l'âpreté et la déloyauté qu'il observait régulièrement dans l'exercice de son négoce de brocanteur.

Deux passions avaient ravagé l'existence de M. Laloupe: l'amour de l'argent et celui des grosses femmes. Dix ans auparavant, il s'était follement épris d'une

robuste gaillarde: Adèle Panloux, marchande des quatre-saisons. Le matin où il la vit pour la première fois stationner devant sa boutique, il lui sembla que la foudre le frappait aux reins. Il dut s'asseoir sur un fauteuil bancal où il demeura pétrifié d'admiration et de désir. Imaginez un fervent de la beauté antique, rongé par le désir de contempler le Parthénon et qui, brusquement, s'éveillerait au sommet de l'Acropole. C'était exactement ce qu'éprouvait Laloupe devant cette apparition, merveille inespérée, où, sans en oublier une, la nature avait réuni toutes les perfections qui troublaient ses rêves. Sa taille était celle d'un beau tambour-major. Ses appels pour vanter la qualité des pois verts qu'elle vendait auraient pu lutter avec les déchirements du trombone hurlant sous les lèvres d'un nègre. Bien des pantalons de rhétoriciens eussent été trop étroits pour ses bras puissants. Tout celà était magnifique, mais n'était rien à côté de l'épanouissement de la poitrine et de la croupe. Quelle abondance! Et la propriétaire de ces trésors n'avait point honte de ses richesses, elle les étalait avec orgueil.

Le cœur battant, Laloupe sortit et s'approcha de la déesse. Il eut aussitôt la révélation qu'elle était sans fierté. Elle le tutoya, lui dit familièrement qu'il devrait manger davantage « pour changer cette figure de fesse-mathieu qui n'était pas belle à regarder » et, sans attendre sa réponse, lui pesa un kilo de pois. Le brocanteur, qui aimait être rudoyé par les femmes, était ravi.

« Délicieuse... délicieuse », murmurait-il, sans trouver les mots qu'il aurait voulu dire.

Il faillit oublier de ramasser la monnaie, ce qui jamais ne lui était arrivé. Pressant les pois verts sur sa poitrine, il restait sur le trottoir,dévorant du regard son idole qui, sans plus s'occuper de lui, lança un cri vibrant et remonta la rue Mouffetard, en poussant sa voiture chargée de légumes, comme elle eût poussé une voiture d'enfant.

L'après-midi, il dut fermer son magasin. L'image d'Adèle l'obsédait. Elle s'étalait, — et dans quelles pos-

tures! — sur les divans, les lits, les matelas, même les tas de chiffons, qui encombraient le magasin.

Il traîna une partie de la nuit sans pouvoir briser son désir, ni le satisfaire. Certains, faute de grives, se contentent de merles, mais, pour Laloupe, rien ne pouvait remplacer Adèle.

Le lendemain, par galanterie, il acheta une énorme quantité de légumes et, croyant voir un encouragement dans le service aimable de la marchande, il lui révéla sa passion. Un insolent éclat de rire, accompagné d'une claque retentissante sur la cuisse droite, y répondirent sans le moindre souci des convenances. Mais Laloupe était ainsi fait que les rabrouements, les moqueries, les humiliations, loin de rafraîchir son désir, le tendaient davantage. Il insista, invita Adèle à visiter son magasin et y choisir ce qui lui plairait.

— On peut toujours voir, répondit-elle, en suivant le brocanteur. Celui-ci, sous l'hypocrite prétexte de guider la visiteuse dans cet antre obscur, posa une main tremblante sur la croupe convoitée, mais un geste vigoureux l'en arracha avant même qu'elle eût pu en goûter la tiédeur. Aussitôt, la marchande regagna la rue, déclarant que « ça puait trop dans cette turne ».

Les tentatives poussées les jours suivants furent de plus en plus pressantes, mais n'obtinrent pas plus de succès. Finalement, Adèle déclara tout net que, pour posséder ses richesses, il fallait l'épouser.

Laloupe hésita. Son avarice lui représentait que la nourriture d'une telle créature devait coûter gros. Mais cette femme emplissait sa vie; — elle avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour cela. — Présente ou absente, elle enflammait sa concupiscence.

Il eût voulu avoir dix bouches, vingt bras, et ainsi de suite, pour jouir pleinement de cette luxuriante terre promise. Ce fut une lutte atroce entre le démon de l'argent et le démon de la chair. Finalement, ce dernier l'emporta.

Le mariage eut lieu. Adèle voulut que ce fût une belle noce, avec cortège et déjeuner dans un « salon des familles ». De voir le chétif Laloupe à côté de la puissante

Adèle, le public se gaussait sans retenue. On eût dit une ogresse entraînant un enfant pour le dévorer dans son repaire.

Cette fête, où les traditions populaires furent strictement observées, révéla au brocanteur que les parents et amis de son épouse étaient nombreux. Il en était venu de tous les quartiers. Il ne considéra point cette circonstance comme une bénédiction; bien au contraire. Ces gens, expansifs sans retenue, familiers, bruyants, farceurs et intempérants, l'agaçaient. Adèle les tutoyait tous, échangeait avec eux des bourrades à briser les os, et clamant que, « pour le picton, elle ne craignait personne », lançait des défis. Garé dans un coin, le timide Laloupe voyait s'allonger, ainsi qu'en un cauchemar, la note qu'il lui faudrait payer et se demandait avec angoisse ce que serait la nuit nuptiale, après tous ces litres de rouge que la mariée engloutissait triomphalement.

Les joies trop longuement désirées aboutissent presque toujours à des déceptions, parce que le rêve en a construit le développement suivant un plan que la réalité ne suit pas. Laloupe en fit l'expérience. Lorsqu'il put soupirer: « Enfin seuls! », Adèle ne prit point l'attitude d'une épousée pudique et innocente. En deux temps, trois mouvements, elle se débarrassa de ses vêtements et bondit sur le lit. Il gémit, mais ne s'effondra point. Rassuré, après quelques secondes de vive inquiétude, l'époux prit la place qui lui était laissée. Elle était vraiment étroite.

Aussitôt il comprit que, ce soir-là, il ne serait pas chef de la communauté, qu'il n'aurait licence d'aucune initiative, qu'il devrait subir toutes les fantaisies de celle à qui l'officier de l'état-civil venait d'unir son sort. Les liquides variés, absorbés sans mesure depuis le matin, travaillaient profondément la mariée. Saisissant de ses mains puissantes le fragile Laloupe, elle le traita comme elle eût fait d'un coussin, placé successivement à la tête, aux pieds, sur les côtés et redressé à coups de poing. Un moment, le pauvre homme crut bien qu'il allait mourir étouffé. Enfin, la géante apaisée s'endormit et Laloupe se retrouva sur la descente de lit.

Le lendemain, il fut sans plaintes ni regrets. Aimant

les femmes fortes, il était comblé et désirait le demeurer, car chez lui les sentiments obéissaient à une forte logique. Puisque au-dessus de tout le tourmentait le besoin de posséder, il trouvait qu'il n'y en avait jamais trop; qu'il s'agît d'argent ou d'autre chose.

Ce qui le contrariait, c'était l'amour immodéré d'Adèle pour sa famille. Et rien à faire; elle n'admettait aucune observation à ce sujet. Ses frères et sœurs, ses neveux et nièces, ses cousins même, elle les invitait, les gâtait, les aidait. Ce culte finissait par être ruineux.

C'est à ce sujet que Laloupe rendait visite à M. Courge. Adèle entourait d'une affection particulière un de ses neveux: Isidore Panloux, mauvais sujet qui jamais n'avait voulu travailler et se perdait dans les pires fréquentations. Quelques mois auparavant, il avait été arrêté avec d'autres gredins au cours d'un cambriolage que la bande opérait en banlieue.

A cette nouvelle, Adèle manifesta un violent désespoir; dans son égarement, elle rendait son mari responsable du malheur. S'il avait donné à ce petit ce dont il avait besoin, il n'aurait point volé, bien sûr, car il n'avait pas de mauvais sentiments.

Laloupe l'écoutait avec résignation, sans se défendre. L'expérience lui avait enseigné que la discussion avec Adèle n'était possible qu'à la condition que l'on fût de son avis. La contradiction soulevait chez elle des colères grosses de conséquences terribles, en raison de ses muscles et de son poids.

— Maintenant, dit-elle, pour conclure, il faut assurer la défense d'Isidore. Nous allons lui donner un avocat, un grand avocat, un as.

Le brocanteur objecta timidement que cela coûterait sans doute fort cher, mais sa femme lui coupa la parole en lui rappelant que l'honneur de la famille Panloux n'avait pas de prix.

Alors, Laloupe redevint immobile et silencieux. Adèle, poursuivant son idée, chercha quel avocat serait digne de défendre son neveu. Lectrice assidue des informations touchant les beaux crimes, elle connaissait quelques noms devenus glorieux pour avoir été fréquemment accolés à

celui des plus féroces assassins et des plus abominables fripouilles. Mais lequel choisir? Il fut décidé que Laloupe irait prendre le conseil de Mᵉ Horpion, ancien clerc d'huissier qui dirigeait, rue Monge, une officine de contentieux. Celui-ci répondit qu'il entretenait les meilleures relations avec ces maîtres célèbres et connaissait leur tarif.

Alors, comme il eût récité une litanie, il énuméra les noms, avec, pour chacun, un chiffre qui tombait en répons: « Dix mille... vingt mille... trente mille... quinze mille... cinquante mille... »

Laloupe, qui était resté debout, dut s'asseoir. Ses jambes tremblaient; il lui semblait que ses rotules allaient se détacher. Aussi, lorsqu'il fut assis sur le bord d'une chaise, les serra-t-il fiévreusement ses pauvres rotules qui, dans son vieux pantalon, avaient creusé des nids arrondis. Et puis, brusquement, il partit, sans répondre à Mᵉ Horpion qui se proposait pour obtenir, — en raison de ses relations amicales — une petite réduction.

Revenu chez lui, il rendit compte de sa visite, mais en doublant les chiffres indiqués.

Adèle n'en revenait pas. Suffoquée d'abord, elle se ressaisit bientôt et se répandit en appréciations sévères sur les gains que certaines personnes réalisaient rien qu'en ouvrant la bouche; puis, lâchant la bride à son naturel, abandonnant toute décence, elle fit à ce sujet des rapprochements excessifs autant qu'irrespectueux.

« C'est bien vrai... c'est bien vrai », répétait Laloupe, ravi de la voir abandonner son idée d'offrir à son neveu un as du barreau.

— Assez parlé, dit tout à coup Adèle; il faut agir. File au Palais de Justice! C'est plein d'avocats; on dirait une foire. Examine, rends-toi compte et choisis. Et tu sais, pas un petit, mais un grand, un bel homme... Allons, plus vite que cela!...

Laloupe partit en vitesse, mais, au tournant de la rue, il ralentit le pas; décidément, la mission dont sa femme l'avait chargé était au-dessus de ses forces. Comment faire?

M. Courge, prenant l'air sur le pas de sa porte, lui

apparut comme le sauveur providentiel. Il décida de lui confier son embarras.

— J'ai ce qu'il vous faut, déclara le débitant. Un des grands avocats de la place, mon compatriote Mᵉ Maubajac, prend ses repas ici. Vous ne trouverez pas mieux, croyez-moi. Voulez-vous que je lui en parle?

— Volontiers,... mais peut-être sera-t-il trop cher,... nous ne sommes pas riches.

— J'en fais mon affaire, il plaidera au plus juste prix, pour m'obliger.

Alors, ce fut un marchandage serré; finalement, on tomba d'accord sur le chiffre de mille francs. Pour une affaire d'assises, avait déclaré M. Courge, Mᵉ Maubajac ne pouvait demander moins... il y perdrait.

Les débats avaient commencé la veille. Laloupe n'y avait pas assisté. Il n'aimait pas les enceintes de justice; la vue des juges, des gardes, des agents, l'impressionnait. Adèle aurait bien voulu venir à l'audience, mais de maudites varices l'empêchaient de rester longtemps debout; et puis sa vessie devenait capricieuse. Quel malheur! Elle aurait donné gros pour voir Isidore, pour entendre son avocat.

Alors, Laloupe venait aux nouvelles; dans la matinée, il avait vainement tenté d'être reçu par Mᵉ Maubajac.

— Voilà, dit M. Courge, on a terminé l'audition des témoins et l'Avocat général a prononcé son réquisitoire. Il a réclamé des peines sévères pour tous les accusés.

— Ah! et... qu'a-t-il demandé?

— Le bagne... Il paraît qu'il a bien parlé.

— Quelle affaire! gémit Laloupe, devenu blême, pensant aux excès auxquels se livrerait Adèle, si son neveu Isidore était condamné aux travaux forcés. Sûrement, ce serait épouvantable.

— Mais ce n'est pas fini, dit M. Courge qui l'observait. Il ne faut pas vous démonter ainsi, monsieur Laloupe. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Aujourd'hui, c'est le tour des avocats. Ils sont quatre et Mᵉ Maubajac parlera le dernier. Je suis sûr qu'il sera épatant. Vous l'avez déjà entendu?

— Non.

— Dommage! Il faut le voir lorsqu'une affaire l'emballe! Il crie comme s'il commandait un combat naval; il étend les bras, se donne des coups de poing sur l'estomac, à croire qu'il va le défoncer,... mais le coffre est solide... Tout le monde se tait, reste sans bouger, les yeux et la bouche ouverts, comme ça, tenez...

Et ouvrant la bouche, arrondissant les yeux, M. Courge réussit, avec beaucoup de naturel, l'image de la stupidité figée dans l'admiration.

— Vous en aurez pour votre argent, reprit-il, je vous le garantis. Il est capable de faire acquitter votre neveu.

— Je n'en demande pas tant, soupira Laloupe, qui déjà chiffrait les sollicitations d'Isidore s'il était libéré.

— On ne sait jamais, avec les jurés... Me Maubajac les retourne comme des crêpes.

A ce moment même, la porte s'ouvrit, livrant passage à Me Maubajac en personne. Sur son visage grave se lisait le sentiment que l'illustre avocat avait de sa valeur personnelle et de l'importance de son rôle social. Son bras gauche serrait une énorme serviette très usagée, décousue en plusieurs points, et consolidée par une sangle. Il serra la main de M. Courge, familièrement, puis celle de M. Laloupe, cérémonieusement.

— Vous nous ferez bien le plaisir de prendre l'apéritif avec nous, demanda celui-ci, en se contraignant à sourire aimablement... C'est ma tournée...

— Un avocat à la Cour ne boit pas au comptoir, répondit sèchement Me Maubajac, puis, tournant le dos, il gagna, dans le fond de la salle, la table où son couvert était dressé.

— Il paraît être de mauvaise humeur, observa Laloupe avec inquiétude.

— Nullement, répliqua M. Courge, mais Me Maubajac a le sentiment de la dignité professionnelle. Vous l'invitez à boire au comptoir! Ce n'est pas sérieux. Supposez qu'à l'instant où il trinquerait avec vous, le bâtonnier de l'Ordre des Avocats, le président de la Cour d'Appel, ou même le ministre de la Justice, passent devant ma maison et y jettent un coup d'œil: — ce n'est pas impossible, — que penseraient-ils? Rendez-vous compte...

— Je n'y songeais pas, murmura M. Laloupe, confus.

— Cependant, reprit le débitant, si vous lui offrez l'apéritif à sa table, je suis sûr qu'il acceptera.

Ainsi fut fait. L'avocat choisit un amer qu'il commença à boire par petites gorgées, en amateur, mais cette lente dégustation fut interrompue par l'arrivée de deux andouillettes bien grasses qu'apportait Mme Courge. Or, l'andouillette ne peut attendre. Me Maubajac à qui, dès sa tendre enfance, on avait enseigné « qu'il ne faut rien laisser perdre », vida son verre d'un trait et attaqua les andouillettes.

C'était plaisir de le voir manger. Il engloutissait des morceaux énormes, avec une aisance telle qu'on avait l'impression qu'il aurait pu continuer indéfiniment. Sa puissante mâchoire ne s'arrêtait de broyer que pour livrer passage à de vastes rasades de vin rouge.

Dominé par le mélange d'admiration et de respect que lui inspirait toujours la force, Laloupe demeurait silencieux, calculant mentalement ce que devait coûter la satisfaction d'un tel appétit.

Voyant l'avocat émettre un large souffle en reposant son verre, il crut à un répit et hasarda timidement une question sur l'affaire.

Me Maubajac lui lança un regard terrible, puis laissa tomber ces simples paroles: « Quand je plaide, je plaide; quand je mange, je mange », et, sur cette affirmation de principes, il attaqua la seconde andouillette.

Laloupe, n'osant plus ouvrir la bouche, s'agitait sur sa chaise comme si le siège eût été rembourré d'épines.

M. Courge, prenant un air protecteur, vint à son secours.

— Vous ne savez pas ce que vous devriez faire, monsieur Laloupe?

— Non.

— Offrir à Me Maubajac une bouteille de vin cacheté. J'ai un Beaujolais qu'il aime bien. Voilà qui délie la langue!... Ça va?

— Certainement, acquiesça le brocanteur.

Aussitôt, M. Courge plongea dans sa cave et remonta, portant, comme un ostensoir, au bout de son bras tendu,

un flacon poudreux. Ensuite, d'un geste lent, avec mille précautions, il tira le bouchon, le flaira gravement et, satisfait de l'examen, emplit le verre de l'avocat.

— Dégustez, maître, cette bouteille que vous offre M. Laloupe pour vous donner du montant.

— Volontiers, déclara Me Maubajac, mais à la condition qu'on ne me parle pas de l'affaire.

Et pour montrer qu'il s'agissait d'une résolution inflexible, sans attendre la réponse, il vida son verre.

— Fameux! dit-il en le replaçant sur la table; j'oserai même dire que je préfère cela à bien des arrêts de la Cour de Cassation.

Le brocanteur, devinant que l'avocat avait voulu payer d'un mot spirituel la gracieuseté qu'il recevait, esquissa un sourire à contre-cœur; puis, comprenant qu'en s'attardant davantage il n'obtiendrait aucun renseignement et risquait d'être entraîné à des nouvelles dépenses par l'astuce du père Courge, il se leva et, sous prétexte d'un rendez-vous dont le souvenir lui revenait tout à coup, partit, annonçant qu'il repasserait dans la soirée pour connaître le résultat.

— Quel vieux radin! jeta le débitant après que Laloupe eut refermé la porte.

Ennemi des paroles superflues lorsqu'il était à table, Me Maubajac, qui attaquait férocement une copieuse terrine de cassoulet, — le triomphe de Mme Courge, — haussa simplement les épaules.

Quand tout fut vidé: les plats, les bouteilles, arriva le café, servi dans un grand verre.

Religieusement, l'avocat en but le tiers environ, puis remplit le vide avec un marc corsé.

Après quoi, il poussa un soupir de satisfaction et s'appuya des deux épaules au dossier de la banquette. Mais cette béatitude fut de courte durée, car il lut à l'horloge qu'il était temps de gagner le Palais de Justice.



Me Jules Maubajac approchait de la cinquantaine. Sa tête ronde, avec un front large et bas, que dévorait une chevelure très drue, taillée en brosse, était plantée sur

de solides épaules. Plutôt que la robe, on eût vu, sur sa robuste charpente, la blouse des paysans du Cantal dont il était originaire.

Le père Maubajac exploitait un petit domaine dans la montagne. Il était âpre au gain et passionné pour la politique. A peu près illettré, il lisait péniblement le journal régional et y puisait de vagues idées qu'il développait ardemment, le dimanche après-midi, au cabaret, devant ses compatriotes silencieux autour de la bouteille de vin blanc. Il devint ainsi l'électeur influent de son village.

Les candidats le flattaient; il finit par croire qu'il avait en lui l'étoffe d'un grand orateur. Malheureusement, son défaut d'instruction l'empêchait de donner sa mesure. Alors il décida que son fils recueillerait les succès qui lui étaient interdits et illustrerait le nom de Maubajac.

L'enfant fut donc envoyé au collège.

Il partit sans enthousiasme. A l'étude il eût préféré les travaux des champs, la vie au grand air, avec les animaux que, dès son enfance, il menait paître. Mais le père Maubajac était autoritaire, violent; il fallait plier sans discuter devant sa volonté.

Jules fut un élève médiocre; son intelligence demeurait rétive devant les matières des programmes; lorsque, la tête entre les mains, il se penchait sur un livre, son attention s'évadait bientôt et s'envolait vers le pays. Heureusement, sa mémoire était extraordinaire et lui permettait de retenir beaucoup en comprenant peu. Grâce à elle, il finit par décrocher le baccalauréat.

Le père Maubajac en fut très fier, d'autant que « son journal » relata le succès avec de grands éloges. Aussitôt, il déclara que son fils allait faire son droit, « comme Gambetta », ajoutait-il.

A l'automne, il le conduisit à Toulouse où un de ses amis tenait une épicerie-crémerie. On tomba rapidement d'accord. Une chambre inoccupée, sous les toits, deviendrait le logement de l'étudiant, qui prendrait ses repas avec les patrons et le personnel.

Le jeune homme se lassa vite de suivre les cours. Il

flânait dans les rues, les cafés, s'acclimatant difficilement à l'existence de la ville dont d'ailleurs la pénurie de son argent de poche lui interdisait de connaître les agréments. Pour passer les longues soirées, il lisait beaucoup, donnant sa préférence aux orateurs de la Révolution, particulièrement à ceux de la Convention et des clubs des Cordeliers, des Jacobins.

Il avait également une prédilection particulière pour certains romantiques. Leur grandiloquence, l'abondance des images, des antithèses, leurs évocations de l'antiquité grecque et romaine, leurs déclamations sur la vertu et le bonheur des peuples, leurs diatribes contre les tyrans, l'enthousiasmaient. Sa mémoire les enregistrait, et, ces mots, ces phrases, ces périodes, montaient à ses lèvres lorsque, se promenant seul, il imaginait un discours sur le premier sujet venu.

Grâce à cette mémoire prodigieuse, il obtint la licence sans rien savoir du droit.

Son père le félicita, mais lui déclara, en même temps, que, désormais, il devait assurer sa subsistance par son travail. Comme dernier sacrifice, il lui remit une petite somme destinée à couvrir les frais de sa prestation de serment et de l'installation d'un modeste cabinet d'avocat.

Ignorant totalement la pratique des affaires, n'ayant aucune relation, Mᵉ Maubajac, malgré son impatience de plaider, ne voyait d'autres clients que ceux de l'Assistance judiciaire. Bientôt sa situation fut tragique; les maigres crédits obtenus à droite et à gauche étaient épuisés; les créanciers le harcelaient, menaçant de s'adresser au bâtonnier, et le malheureux se voyait déjà contraint de revenir humblement au domicile paternel. Perspective affreuse, car le père Maubajac ne tuerait certainement pas un veau pour fêter le retour de son fils.

Un hasard providentiel mit fin à ses angoisses.

Un riche industriel, tourmenté par la tarentule politique, avait décidé de se présenter à la députation dans un département voisin, aux prochaines élections. Soucieux de bien préparer le terrain, il allait créer un journal local et cherchait un rédacteur, mais il était indispensable que celui-ci sût parler en public, car il en était

lui-même incapable. La rémunération serait convenable.

Lorsque le confrère, avocat de l'industriel, lui offrit ce poste, Mᵉ Maubajac crut que le ciel s'ouvrait devant lui. Il accepta sur-le-champ et, dès le lendemain, gagna la sous-préfecture avec la résolution de donner sa mesure. « Je les étonnerai », répétait-il dans le wagon qui l'emportait.

La population de cet arrondissement était composée de cultivateurs, de commerçants et de rentiers. Elle était calme, appréciait la bonne chère, la flânerie, le sommeil, détestait les discussions politiques et philosophiques, bonnes simplement, estimait-elle, à fatiguer le cerveau et troubler les digestions.

Les premiers articles de Jules Maubajac, amphigouri rempli de citations, de redondances et d'insanités pompeuses, l'ennuyèrent. On le fit savoir au rédacteur en l'engageant à être plus simple, plus plaisant.

— Compris, répondit-il, ils veulent des traits d'esprit, ils seront servis.

Dans le numéro suivant, sans qu'il fût possible de deviner ce qui avait déterminé le choix de ce sujet, le journaliste écrivit un article sur la conduite de Napoléon Iᵉʳ à l'égard de Pie VII. Pour finir, il appelait ce dernier le pape-otage. Très fier de ce calembour lamentable, il en attendit l'effet avec confiance. Sûrement le public serait émerveillé, transporté, l'égalerait à Paul-Louis Courier, à Veuillot, à Rochefort...

Amère déception! Les quelques lecteurs qui connaissaient le fait historique trouvèrent la plaisanterie du plus mauvais goût, les autres ne comprirent pas.

Jules Maubajac en fit la constatation pénible le soir même du jour où l'article parut. Il s'était rendu au « Café des Négociants », à l'heure de l'apéritif, pour recueillir les félicitations qu'il attendait, mais les joueurs n'interrompirent point leur partie et répondirent distraitement à ses souriantes salutations.

— Vous avez lu mon article? questionna-t-il, alors que les cartes étaient battues pour une nouvelle partie.

— Oui, lui répondit un des partenaires, et alors?...

— Que dites-vous du mot de la fin?

Voyant qu'il n'avait pas été compris, il commença d'expliquer ce qu'était Pie VII; mais bientôt les protestations l'interrompirent. « Ces histoires de curés étaient assommantes... On avait autre chose à penser... » et la partie reprit.

— Quelles brutes! proférait Maubajac en marchant dans les rues désertes de la petite ville. Et il se comparait à Ovide en exil chez les Sarmates. Triste! Triste!... répétait-il.

Puisque l'esprit ne réussissait pas, il décida d'employer la manière forte, de conquérir les lecteurs par des effets directs et saisissants.

Le dimanche suivant, son journal paraissait avec une présentation exceptionnelle.

En première page, sous la manchette, et en lettres capitales, on lisait ceci:

IL MET LE FEU A SA MAISON

Puis, en sous-titre:

Démence ou perversité?

Il y avait de quoi piquer la curiosité du lecteur. Aussi les numéros furent-ils rapidement enlevés.

Et voici ce qui était publié sous ces titres sensationnels:

L'Eglise est la maison de Dieu.

La foudre, nous enseignent les prêtres, est dans la main de Dieu.

Donc, si elle frappe une Eglise, Dieu incendie lui-même sa maison.

Ce syllogisme posé, le journaliste rapportait que, l'avant-veille, la foudre avait détruit une petit église de campagne. Il n'en restait qu'un tas de cendres. Puis, dans une langue imagée, où alternaient l'ironie et l'indignation, il décrivait l'hécatombe de vieilles femmes et de jeunes enfants, « si le temple avait été foudroyé quelques heures plus tôt, alors que les fidèles chantaient les louanges du Seigneur ».

L'occasion était belle de placer quelques développements sur « l'implacable cruauté des divinités dans toutes les religions ». Maubajac la saisit et, après de sonores

imprécations, exalta par contre « l'humaine pitié de la pensée affranchie ».

L'article ne passa pas inaperçu; il fit, au contraire, grand bruit.

Les « bien pensant » donnèrent libre cours à leur indignation. Ils regrettaient que fût abolie la loi punissant l'offense à la religion. Les esprits légers — ce sont les plus nombreux — qui, dans tout événement, s'attachent au côté comique, pleuraient de rire, en relisant cette prose autour des tables de café.

Le parti politique dont Jules Maubajac était le porte-parole goûta mal ce succès qui déborda l'arrondissement, car les grands régionaux et même des journaux de Paris, s'étant emparés de l'article, y trouvèrent la matière de savoureux commentaires.

Le renvoi du rédacteur fut décidé; mais par crainte des algarades que faisait redouter son tempérament, on décida de lui offrir une sérieuse indemnité en échange d'un départ silencieux et prompt.

Jules Maubajac n'en revenait pas. Il demeurait convaincu que son article était un coup de maître.

— Je suis incompris, pensa-t-il, la province est décidément trop arriérée; rien à faire. Paris, voici la scène qu'il me faut!

L'indemnité offerte lui permettait de tenter l'expérience; il accepta donc la résiliation de son contrat, avec une hautaine dignité, et décida d'aller conquérir Paris.

Son départ fut sensationnel. Une bande de farceurs l'accompagna jusqu'au train. Après plusieurs stations dans les estaminets, on but le dernier verre au buffet de la gare. Un bouquet fut offert au journaliste qui, croyant à la sincérité de la manifestation, était ému. De la portière, il lança des phrases sonores où il évoquait certains exils fameux de l'antiquité, et vouait à l'exécration l'obscurantisme. Un strident coup de sifflet et le départ du train interrompirent cette belle manifestation oratoire.

Sans perdre de temps, Maubajac se fit inscrire au stage et attendit la clientèle, comme l'enseignent les règles professionnelles.

Hélas! la clientèle est une capricieuse qui n'aime pas chercher les talents inconnus. Elle croit aux enseignes consacrées. Pour l'en détourner, il faut l'aguicher et, au besoin, la violenter. Mais ces entreprises exigent beaucoup d'habileté; selon la manière dont elles sont conduites, elles préparent le succès ou la catastrophe.

Maubajac faillit connaître cette dernière pour avoir entretenu de trop familiers rapports avec quelques gardes du Palais, quelques garçons de chambres, quelques honorables fonctionnaires de la police et de l'administration pénitentiaire.

Sa prudence paysanne le servit. Il comprit bientôt que la grande loi de la Relativité s'appliquait à la recherche de la clientèle; que les gens cossus sont « des relations mondaines » dont il est louable de se servir, tandis que les gens de petite condition sont « des rabatteurs » dont le concours est sévèrement proscrit.

Il fut donc prudent, se contentant des dossiers que lui envoyaient de petits gens d'affaires et les connaissances qu'il avait faites dans le quartier.

Le profit était maigre, l'indemnité fut vite épuisée; et, s'il n'avait eu la bonne fortune de se lier avec M. Courge dans une réunion des « Enfants du Plateau Central », Me Maubajac eût connu la tristesse des jeûnes forcés.

Mais le père Courge, qui était un brave cœur, fit crédit à son compatriote. Lorsque la dette devenait un peu forte, cet habile homme savait découvrir un client pour l'avocat. Paternel, il arbitrait lui-même le chiffre des honoraires. Par une heureuse rencontre, celui-ci correspondait généralement au découvert. Le débitant l'encaissait et le compte se trouvait ainsi réglé à la satisfaction de tous.

C'est dans ces conditions que Me Maubajac avait été chargé de la défense d'Isidore Panloux.

Les difficultés qu'il rencontrait, la médiocrité de l'existence à laquelle il était condamné, ne décourageaient pas l'avocat. N'ayant jamais douté de son talent, il conservait une confiance absolue dans l'éclat de sa destinée. On le méconnaissait; mais combien d'autres, avant lui,

avaient subi cette injustice! L'avenir le vengerait. Le tout était de tenir, et de montrer sa valeur.

Cette démonstration était sa préoccupation constante; aussi, pour la plus petite affaire, prononçait-il une grande plaidoirie.

Elle était grande, non par l'étendue, mais par son caractère. Les images, les citations, les évocations, les implorations, les cris d'indignation, grouillaient dans un tourbillon extraordinaire.

Lorsque Me Maubajac fit ses débuts, magistrats et avocats, la première surprise dissipée, demeurèrent perplexes. Etait-ce sérieux; ou bien se trouvait-on en présence d'un pince-sans-rire, d'un mystificateur? Bientôt, le doute ne fut plus possible. La sincérité du sujet était aussi évidente que sa sonorité.

Alors, pour le Palais, cela devint un divertissement. La salle d'audience était comble lorsqu'on savait que Me Maubajac y devait plaider. Cette affluence ne troublait ni n'inquiétait l'orateur; il en était fier et y trouvait une nouvelle raison de s'appliquer à briller.

Jamais les amateurs n'étaient déçus, car Me Maubajac donnait toujours pleine mesure. Aussi, à la sortie de l'audience, était-il entouré comme un triomphateur et accablé de félicitations. Il les recevait avec des remerciements émus, la foi qu'il avait en son génie l'empêchant de soupçonner la moquerie derrière ces témoignages d'admiration.

Cependant, cet homme n'était pas un simple d'esprit. Son intelligence, de qualité moyenne, lui eût permis d'occuper une place honorable dans de nombreux domaines de l'activité. Dans celui de l'éloquence, c'était un phénomène.

Certains affirment qu'entre le génie et l'imbécillité, la distance est parfois menue. Jules Maubajac était un génie manqué.

L'orateur complet est doué d'une puissance verbale qui, lorsqu'il est en action, fait bouillonner dans sa tête les mots, les images, les cadences oratoires. Mais, en même temps, il a reçu de la providence le don de discipliner ce jaillissement. Il en joue comme un organiste

qui, avec les claviers et les jeux de son instrument, improvise tout en suivant les lois de l'harmonie.

Pour la puissance verbale, Maubajac avait été comblé. La sienne était infinie. Mais au lieu d'en être le maître, il en était l'esclave inconscient. Dès qu'il parlait, il semblait qu'un délire s'emparait de lui. En réalité, l'action oratoire avait simplement ouvert les vannes du réservoir. Les mots, les phrases, se précipitaient en flots tumultueux, donnant l'impression d'une cascade dont les eaux écumantes, après avoir heurté les rochers, vont se perdre on ne sait où.



Suivant la rue Monge dans la direction du Palais de Justice, l'avocat marchait du pas lent et ferme des montagnards. Un soleil printanier illuminait l'agitation joyeuse de l'heure du déjeuner. Sous les effluves annonçant le retour des beaux jours, les visages renaissaient, embellis par la jeunesse et la joie.

Mᵉ Maubajac ne goûtait point la poésie du printemps parisien. Il était resté campagnard. Sa pensée vola vers la ferme paternelle. Son espoir était, lorsqu'il aurait donné à son talent une consécration définitive, d'aller finir ses jours parmi les champs, les haies, les bois où ses souvenirs d'enfance étaient attachés.

La vue des tours du Palais de Justice le tira de sa rêverie. Il pensa à l'affaire qu'il allait plaider. Il n'en connaissait pas le premier mot. Simplement, il savait que son client faisait partie d'une bande de cambrioleurs surpris au cours d'une opération en banlieue.

L'audition des témoins, le réquisitoire de l'avocat général, avaient occupé l'audience de la veille.

Mᵉ Maubajac, selon son habitude, s'en était totalement désintéressé. Cet après-midi serait consacré aux plaidoiries de la défense; et, comme l'avait dit M. Courge, il était convenu que l'avocat d'Isidore Panloux plaiderait le dernier.

Le dossier de l'instruction était énorme.

L'avocat général l'avait minutieusement dépouillé. Nommé récemment à Paris par la faveur d'amitiés poli-

tiques, occupant pour la première fois le siège du Ministère Public aux Assises de la Seine, il avait l'ambition de se distinguer, de signaler ses débuts par un beau tableau. L'occasion lui paraissait excellente. Les quatre accusés, dont les casiers judicaires étaient lourdement chargés, avaient, en partie, reconnu les faits qui, d'ailleurs, étaient péremptoirement établis.

Pour obtenir une condamnation sans circonstances atténuantes, il s'était livré à un long exposé, lisant quantité de pièces, n'omettant aucun détail. Ses conclusions interminables avaient prodigieusement ennuyé tout le monde. Mᵉ Maubajac s'était endormi.

Ce volumineux dossier, l'avocat d'Isidore Panloux ne l'avait pas ouvert. C'était chez lui un principe bien arrêté.

— Je ne veux pas me laisser influencer, expliquait-il. Il faut aborder la barre avec une imagination vierge. Une plaidoirie préparée n'est jamais dans l'atmosphère de l'audience. Le véritable orateur improvise; il s'abandonne à l'inspiration, se laisse emporter par elle, sans se soucier de savoir où elle le mènera.

Mettant cette règle en pratique, Mᵉ Maubajac, au moment où il prenait la parole, ignorait totalement ce qu'il allait dire. Aussi le début était-il hésitant, même pénible parfois. Mais, bientôt, dans le cerveau de l'improvisateur, s'opérait un travail extraordinaire. Les phrases, les images, les périodes qui dormaient au fond de sa mémoire, ainsi que des objets disparates entassés confusément dans un tiroir, s'éveillaient et bourdonnaient dans sa tête comme un essaim.

Alors, il en saisissait une au hasard et la lançait; mais aussitôt, une autre, surgissant impérieusement, se substituait à la première, et ainsi de suite. Elles se bousculaient, se recouvraient, s'enchevêtraient, se séparaient, telles les facettes d'un kaléidoscope.

Ce désordre, cette incohérence, loin de gêner l'orateur, le transportaient. Comme des fleurs, il cueillait ces réminiscences, et, au lieu de les rassembler dans un bouquet ordonné, les dispersait généreusement, avec de grands gestes.



Après avoir revêtu sa robe, Mᵉ Maubajac se rendit à l'audience. Déjà l'un de ses confrères plaidait. Superbement, il gagna le banc de la défense, salua discrètement le jury, serra la main de son client et s'assit.

Les plaidoiries des trois premiers avocats furent entendues avec indifférence. Les défenseurs donnaient l'impression de jouer une partie perdue d'avance.

D'ailleurs, que dire lorsque les faits sont établis, que les antécédents des accusés sont déplorables, que l'affaire ne contient pas d'histoires d'amour et n'a aucun rapport avec la politique?

Mᵉ Maubajac allait démontrer que ceci est sans importance et qu'un bon avocat d'assises doit parler de tout, sauf de ce qui est reproché à son client.

Il était environ trois heures de l'après-midi lorsque le président lui donna la parole.

Il s'installa solidement devant la barre, s'y appuya de ses deux poings fermés, salua la Cour, toisa l'avocat général, sourit aux jurés et promena un regard circulaire sur l'auditoire.

La salle était pleine. Cette constatation, en même temps qu'elle lui causait une agréable satisfaction, lui signifia l'obligation de se distinguer.

C'était bien son intention.

Le départ d'un cerf-volant est généralement laborieux. Après le lancement, il oscille, retombe, repart, manque de s'accrocher aux toitures, aux arbres. Il lui faut un certain temps avant de trouver la stabilité. Alors il s'élève dans un balancement régulier et gagne l'altitude où il plane tranquillement, magnifiquement.

L'éloquence de Mᵉ Maubajac était une sorte de cerf-volant. Elle en avait l'inconscience, et son démarrage était raboteux. Mais, les réminiscences, d'abord faible souffle incapable de la soulever, devenaient bientôt un mistral qui l'enlevait aux suprêmes altitudes.

Instruit par l'expérience, l'avocat ne s'inquiétait pas des difficultés du début. En attendant les vents favorables, il battait les buissons.

D'une voix sombre, Mᵉ Maubajac débita quelques banalités sur la grandeur de la justice populaire, « basée sur la conscience et la pitié », l'opposant à la justice des tribunaux, « froids exécuteurs d'une loi écrite, orgueilleuse et dure comme le marbre »... Ensuite, avec une fière assurance, il proclama l'innocence de son client, « victime d'une accusation injuste autant que cruelle ».

Comment allait-il démontrer l'innocence d'Isidore Panloux? Il ne le savait pas, mais qu'importe, il avait confiance en son inspiration.

Sans le vouloir, l'avocat général vint à son secours. Les trois premières plaidoiries ayant affermi sa confiance dans une condamnation générale et sévère, il expédiait allégrement sa correspondance personnelle.

Mᵉ Maubajac? Il n'en avait jamais entendu parler; ce n'était pas cet obscur avocat, silencieux durant les interrogatoires, dormant outrageusement pendant le réquisitoire, qui pouvait influencer le verdict. L'indifférence, voilà tout ce qu'il méritait.

Mais les mots : « Accusation injuste autant que cruelle », le firent sursauter.

Croyant clouer son adversaire, il leva la tête, s'arrêta d'écrire et jeta dédaigneusement ces simples mots: « Et les aveux? Qu'en faites-vous? »

Quelle imprudence! Ce fut comme le coup d'accélérateur qui fait bondir le moteur.

Très calme, Mᵉ Maubajac croisa les bras, fixa l'avocat général et, secouant la tête dans un mouvement où l'ironie se mêlait au reproche, dit doucement: « Merci, monsieur l'avocat général! Vous voulez parler des aveux... Soit! Que justice en soit faite tout de suite... Ce ne sera pas long. » Et il se lança dans une improvisation fantastique.

Donc, l'organe du Ministère Public n'hésitait pas à réclamer les pires sanctions en invoquant de prétendus aveux! Quoi de plus fragile, de plus inconsistant, de plus illusoire! Bondissant parmi les souvenirs historiques, il rappela les temps où l'on appliquait la torture. L'Inquisition, Torquemada, ces mots et d'autres jaillissaient de sa bouche, emplissant la salle d'une clameur

indignée. Il décrivait les patients tourmentés, déchirés, hurlant et finissant, pour échapper à la douleur, par confesser tous les crimes.

Sa voix, d'abord sombre, s'était progressivement enflée; elle atteignit aux rugissements.

Brusquement, il s'arrêta, observa un silence de quelques secondes et, d'une voix brisée, conclut: « Ceux-là également avaient avoué devant les juges, monsieur l'avocat général. »

— Permettez,... riposta celui-ci tout désemparé.

Il ne put achever sa phrase. Le bras noblement tendu, Me Maubajac cria:

— Non, je ne vous permets pas. Vous n'avez pas le droit de m'interrompre. J'accomplis ici le plus noble, le plus grand, le plus sacré des devoirs. La Révolution française a brisé le régime des abus, ouvert le règne de la Justice et de la Vérité. C'est elle qui m'a placé ici, à ce poste d'honneur. Aucune force ne saurait me le faire abandonner. Je ne crains rien ni personne, sentinelle obscure gardant la citadelle qu'est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont je vous rappelle respectueusement l'existence, monsieur l'avocat général!

Le président qui, jusqu'ici, avait écouté les plaidoiries d'une oreille distraite, fut pris d'inquiétude. Vieux magistrat parisien, il connaissait Me Maubajac et savait que si l'avocat général continuait à s'énerver et à intervenir, les incidents étaient à redouter. D'un geste courtois, mais ferme, il arrêta le Ministère Public qui venait de se dresser pour répliquer.

Cette passe d'armes tournait à l'avantage de l'avocat. Du fond de la salle arrivaient des murmures d'admiration aprobative; quelques jurés tournèrent vers l'accusateur des regards sévères.

Me Maubajac était lancé; comme il venait de le clamer, rien ni personne ne pouvait désormais l'arrêter. Se sentant bien en selle, il lâcha la bride à son éloquence.

Ce fut d'abord l'évocation de Jemmapes et de Valmy, suggérée probablement par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. D'une voix qui sonnait la charge,

il décrivit les sans-culottes balayant Autrichiens, Prussiens, « tous les impérialistes ». On se demandait où il voulait en venir. Au moment le plus pathétique, il s'arrêta, se tourna de trois quarts, et le bras tendu vers son client, déclara d'une voix solennelle: « Son aïeul s'y trouvait. » Quelques secondes de silence pour favoriser l'ampleur de l'effet, et Mᵉ Maubajac continua:

— Ce n'est pas tout. Vingt ans plus tard, à la Bérésina, l'arrière-grand-père de Panloux était là...

Sur les bancs des avocats, courut un frisson d'inquiétude. Emporté par ses souvenirs, Maubajac n'allait-il pas chanter cette vieille scie d'atelier qui, sans le moindre souci de la décence, et sur l'air de Cadet-Roussel, prête au vénérable évêque d'Orléans les aventures les plus invraisemblables?

Vaines inquiétudes! Mᵉ Maubajac ne songeait guère aux chansons; il était en pleine épopée. Maintenant, c'était la description des atrocités de la retraite de Russie et, pour finir, la révélation que le père Panloux en revint avec les pieds gelés.

Derrière lui, son client, tout d'abord étonné, s'inquiétait. Sûrement cet avocat était « piqué », à moins qu'il ne fût complètement saoul. En tout cas, lui, Isidore Panloux, allait prendre le maximum; c'était couru, et il commençait à s'agiter.

Mᵉ Maubajac s'en aperçut. Il se tourna vers son client, posa la main sur son bras, et dit, d'une voix douce, paternelle:

— Oui, Panloux, je comprends votre émotion, car je sais le culte que vous avez pour votre famille. Certes, il vous est douloureux d'entendre évoquer le souvenir de ces héros glorieux, alors que vous, leur descendant, gémissez sur le banc réservé aux criminels. Mais, serviteur du Droit et de l'Humanité, j'ai le devoir de montrer qui vous êtes, afin de balayer (son bras fit décrire un demi-cercle à la large manche de sa robe), oui, balayer les fielleuses accusations entassées pour flétrir, souiller, déshonorer, briser un nom que je suis fier de saluer respectueusement.

Brusquement, Panloux crut comprendre: il s'agissait

de « couillonner le jury ». Entrant aussitôt dans le jeu, il croisa les bras sur le rebord du box et y enfouit sa tête gémissante.

La route était trop belle pour que l'improvisateur l'abandonnât; l'épopée continua.

Il y avait mieux encore que ces pieds gelés à jeter dans les balances de la justice démocratique. Le grand-père d'Isidore Panloux était un fondateur de la République. Pour l'avoir proclamée et défendue en 1848, il avait été déporté à Lambessa. Alors, horrible description du bagne, « terre maudite ». Ce nom: Lambessa, enchantait Mᵉ Maubajac; on eût dit que sa sonorité l'enivrait. Il le prononçait en détachant les trois syllabes et insistait sur la dernière. On croyait entendre un appel lancé dans la nuit.

Parvenu au suprême degré de l'exaltation, il s'arrêta subitement, se recueillit, puis d'un ton accablé, comme si sa voix venait de se briser, il dressa un rapprochement émouvant entre l'ancêtre, martyr de la foi républicaine, et son petit-fils que le représentant de la République (son doigt vengeur désignait l'avocat général) voulait envoyer au bagne, lui aussi.

Le Ministère Public, voyant dans ces mots une provocation, estima qu'il devait répondre. Il voulut le faire avec une dignité hautaine.

— Vraiment, maître, dit-il sèchement, à vous entendre, on pourrait croire que vous ne connaissez pas le dossier!

— L'animal, marmonna le président, où va-t-il nous mener?

Les appréhensions du président n'étaient que trop justifiées. Loin d'être confondu, ainsi que l'espérait l'avocat général, Mᵉ Maubajac se redressa et, d'une voix vibrante, lança: « Certes, non, je ne l'ai pas lu, votre dossier, et je m'en vante. »

C'était la seule réponse que n'avait pas prévue l'adversaire. Il en resta désemparé, ne trouvant rien à dire; puis ses mains, ses bras, ses épaules, sa tête firent les gestes de celui qui, par pitié, renonce à discuter.

Cette mimique parut intolérable à l'avocat.

— Parfaitement, cria-t-il, en abattant sa large main sur la barre, et avec un tel bruit que l'huissier audiencier, brusquement arraché d'un paisible sommeil, faillit tomber de sa chaise. Parfaitement!... Cela vous étonne?

— On le serait à moins, répondit l'avocat général exaspéré; il est inconcevable, pour ne pas dire plus, qu'on ose plaider une affaire dont on avoue ne pas connaître le dossier.

— Et pourquoi donc, puisque ceux qui la jugeront ne le connaissent pas, ce dossier? L'avez-vous communiqué aux douze honorables citoyens qui nous écoutent? Ils représentent la justice souveraine, la justice populaire. Ce sont eux qui vont dire s'il faut condamner ou absoudre. Or, ils n'ont jamais vu le dossier et ne le verront jamais. Je suis donc en bonne compagnie, ne vous en déplaise.

Que répondre à cela? Rien. Le raisonnement était irréfutable. Les jurés ne jugent pas sur pièces, mais uniquement sur ce qui se dit à l'audience.

— Votre dossier, continua Mᵉ Maubajac, je le dédaigne. Oui, je le dédaigne, vous entendez. Qu'est-ce, après tout? Une liasse de pauvres papiers! Et c'est cela que vous voudriez opposer à l'immensité de la justice éternelle? Allons donc! Ce soir, il n'en restera rien, de ce dossier; le vent ne prendra même pas la peine d'en emporter les feuillets. Libre à vous de puiser vos arguments dans cet herbier; moi, je prends les miens dans l'histoire!

Des applaudissements vite réprimés se firent entendre dans le fond de la salle.

Mᵉ Maubajac, tout à fait en forme, revint au récit des gloires de la famille Panloux.

Le père de son client, cuirassier en 1870, avait pris part à la charge fameuse de Reichshoffen; il fut un des rares survivants.

En s'épongeant, l'avocat fit le tableau de la brûlante journée d'août. On voyait le galop des chevaux, on entendait le cliquetis des armes, les sonneries des trompettes, les cris. Au moment le plus pathétique, il s'arrêta, leva les yeux comme s'il suivait une vision et, à pleine voix, lança cette apostrophe: « Morts glorieux dont les os blan-

chissent sous le sol reconquis, levez-vous!... Debout! venez contempler le triste état où gémit le fils d'un de vos compagnons!... »

Puis sa voix se brisa, et, affligée, formula ce contre-ordre: « ...Non, ne vous levez pas... demeurez couchés dans vos tombeaux; ce spectacle serait trop douloureux pour vous! »

Sur les bancs des avocats, la jubilation était générale. On ne regrettait pas d'être venu; Maubajac se surpassait.

Fier de son récit, il voulut lui donner une consécration définitive et déclara:

— Telle est, messieurs les jurés, la vérité historique; je n'y ai rien ajouté, j'en atteste les manes de Berryer, de Lachaud et de Maximilien Robespierre, l'Incorruptible!...

L'effet produit fut énorme.

L'avocat général, incorrigible, commit l'imprudence de vouloir le briser.

— Pardon, maître, observa-t-il doucement, il résulte des documents officiels qui sont au dossier que votre client est un enfant abandonné, élevé par l'Assistance Publique.

Et croyant avoir gagné la partie, il se renversa dans son fauteuil, avec, sur ses lèvres pincées, un petit sourire satisfait.

Le coup était direct, brutal, de force à abattre les plus terribles jouteurs.

Me Maubajac l'encaissa magnifiquement, sans broncher. Il prit un temps, appuya sur la barre ses deux poings fermés, fixa sur son adversaire un regard de triomphe et, lentement, sévèrement, en hochant la tête, répliqua:

— Enfant abandonné... élevé par l'Assistance Publique... Enfin, je vous l'ai fait dire, monsieur l'avocat général!... Ce ne fut pas sans peine! Vos réquisitions impitoyables avaient omis cela... Détail insignifiant, sans doute?

Et voilà l'improvisateur lancé dans de nouveaux développements sur les enfants abandonnés, l'indifférence de l'Assistance publique, la dureté des patrons à qui ces

malheureux étaient confiés!... Ensuite, il évoqua la douceur des fêtes familiales: Noël, la crèche, les petits souliers dans la cheminée, le nouvel an avec ses jouets, Pâques et ses œufs rouges, « douceurs inoubliables que les petits abandonnés n'ont jamais connues ». Il parla de son village, de son enfance, des troupeaux qu'il gardait, du ciel étoilé...

Plusieurs jurés, furtivement, essuyèrent une larme. Le président du jury, un doux représentant en vins et spiritueux, dont les obligations professionnelles avaient développé l'état congestif, pleurait sans retenue.

Le sixième juré lui-même était gagné.

C'était un capitaine d'habillement en retraite. Terriblement répressif, par caractère et par principe, il avait, la veille encore, déterminé la condamnation, alors que l'acquittement était attendu.

Cet homme, grand et robuste, admirait la force et le bruit. L'autorité, pour lui, était une religion. Un juré inclinait-il vers l'indulgence, il le rabrouait vertement. « Si la justice envoie un homme devant les Assises, expliquait-il, c'est que le gaillard est coupable. Autrement, que seraient les magistats? Des nouilles ou des bandits. L'un ou l'autre. Impossible de sortir de là. Il fallait donc condamner... Un pays où l'on acquitte les accusés est un pays foutu... »

Les débats, les plaidoiries, il les jugeait formalités inutiles, dangereuses, bonnes seulement à tout embrouiller. Résolu à ne pas se laisser influencer, il occupait le temps de l'audience à la recherche de mots croisés.

Mais lorsqu'il entendit M[e] Maubajac parler de Valmy, de Jemmapes, il dressa l'oreille, tel un vieux cheval de troupe qui frémit au son des trompettes. L'évocation de la charge de Reichshoffen l'avait transporté.

A la bonne heure! Ça, c'était un avocat! Quel bel homme! Un vrai tambour-major. Et cette voix! Elle lui rappelait l'école d'intonation. Il voyait, il entendait Maubajac, sur le champ de manœuvres, clamant dans l'air crispé du matin les commandements de l'école de bataillon.

Enfin, cet avocat qui parlait si bien des batailles avait certainement de bons sentiments.

Abandonnant ses mots croisés, il écouta. Me Maubajac avait conquis sa sympathie.

Celui-ci plaidait depuis plus d'une heure. Aucune fatigue n'apparaissait. Le président tremblait que l'avocat général intervint encore; alors impossible de prévoir quand finirait l'audience. Et justement, il avait, à la fin de l'après-midi, un bridge auquel il tenait beaucoup.

Mais le Ministère public était décidément hors de combat. Sentant qu'il n'y avait rien à faire contre cet avocat inlassable, esquivant toutes les étreintes avec une radieuse inconscience, que, de plus en plus, le public et même le jury étaient contre l'accusation, il affecta de se désintéresser des débats et reprit sa correspondance. L'humanité lui paraissait une chose profondément méprisable.

Enfin, Me Maubajac conclut.

De l'accusation, rien ne subsistait, proclama-t-il avec assurance. Pierre par pierre, il en avait détruit l'édifice. L'acquittement de Panloux s'imposait; sinon, il fallait recouvrir d'un voile sombre l'image de la Justice!...

Et puis vint la péroraison. Elle était impatiemment attendue par les confrères, car c'est dans cette partie du discours que Maubajac excellait.

Ce fut magnifique. Sa voix montait, descendait, s'adoucissait, éclatait. Les gestes étaient à l'unisson; il levait les bras au ciel, comprimait son cœur, étreignait son front, et, sur sa large poitrine, frappait des coups qui auraient défoncé une armoire. Dans une course fantasmagorique, les idées, les images, les mots se pressaient, se bousculaient. Tout y apparut: Danton, la Bible, Charlemagne, Socrate, Jeanne d'Arc, Attila, Diane de Poitiers, Mahomet, le bi-métallisme, Sardanapale, les revendications du prolétariat, Brutus, Vercingétorix, les pyramides d'Egypte, saint Vincent de Paul, la Société des Nations... On eût dit un torrent formé par l'orage et emportant tout sur son passage. Enfin, dans un cri suprême, l'avocat fit un appel à la conscience universelle, glorifia la France immortelle et s'assit, non point

écroulé sous l'effort, mais tranquillement, avec le soupir d'allégement du sonneur de cloches qui, sa besogne terminée, s'arrête, satisfait et prêt à recommencer.

Dans le public, les applaudissements crépitèrent. Le président menaça de faire évacuer la salle, puis, le calme rétabli, procéda vivement aux formalités d'usage.

A la question réglementaire : « Panloux avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ? » l'accusé se leva ; de son visage ruisselant sous les larmes, il fit un geste négatif et tendit ses mains vers son défenseur, qui les serra paternellement.

Puis le jury se retira dans la salle des délibérations. Il en revint un quart d'heure après, avec un verdict négatif pour Isidore Panloux et sévère pour les autres accusés, qui s'entendirent condamner à dix ans de travaux forcés, tandis que Panloux était acquitté.

Quel triomphe pour Me Maubajac ! A la sortie de l'audience, ses confrères lui firent une ovation et l'entraînèrent au buffet.

D'affilée, il avala deux demis, sinon avec la grâce, du moins avec l'aisance du rossignol qui, altéré d'avoir chanté, cueille d'un coup de bec la goutte de rosée.

JOSÉ THÉRY.

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. Correspondance. Première série (1816-1835). Notes et Eclaircissements de M. Fernand Baldensperger, Louis Conard. — Honoré de Balzac : *Correspondance inédite avec Madame Zulma Carraud* (1829-1850). Avant-propos, commentaires, notes et appendices de Marcel Bouteron, Armand Colin.

Les historiens des Romantiques se sont longtemps contentés de publier les lettres isolées ou les groupes de lettres de leurs héros qui tombaient entre leurs mains, car il leur semblait prématuré d'entreprendre l'impression de correspondances générales qui risquaient de n'avoir de générales que la qualification. Ainsi se sont-ils montrés prudents et l'on ne peut que louer cette circonspection. La hâte en telle matière nuit le plus souvent à l'œuvre d'ensemble que l'on se propose d'édifier. On a pu vérifier l'exactitude de cette assertion après que des étourdis eurent lancé les correspondances générales de Victor Hugo, d'Honoré de Balzac, d'Alphonse de Lamartine où l'on découvre, à cette heure, de si importantes lacunes. Qui se fût avisé d'assembler celle de Mérimée, dont les missives les plus significatives et les plus intimes sortent à peine des archives de leurs détenteurs, ferait aujourd'hui étrange figure de plaisantin.

Le recul du temps sert beaucoup les ouvrages de cette nature. Il prédispose, en effet, les familles qui conservent des paquets de lettres originales à accueillir plus favorablement les copistes, car elles imaginent dès lors n'avoir plus à souffrir de leurs indiscrétions; il engage, d'autre part, les collectionneurs à mieux supporter l'intrusion de ces fâcheux dans leurs cabinets, car ils tireront gloire et profit de leurs publications. L'attente, la patience s'imposent donc. Deux siècles de répit ont permis, malgré les pertes de documents qui se sont produites, de dresser récemment un

état à peu près définitif de la correspondance générale de Jean-Jacques Rousseau, si incomplète dans son édition primitive.

Le moment est-il venu d'élever le monument épistolaire des Romantiques? Nous ne le croyons pas. Cent ans à peine nous séparent de la période de leur action intellectuelle et sociale, quarante à soixante tout au plus de leur mort. Beaucoup de leurs héritiers directs ont encore des raisons de ne se dessaisir point de leurs papiers.

Cependant, il semble que l'ère de ces grandes publications épistolaires est ouverte. M. Fernand Baldensperger qui s'est institué, depuis quelques années déjà, avec beaucoup de zèle, de savoir, de conscience et de soin, l'éditeur, le commentateur, l'annotateur des **Œuvres complètes d'Alfred de Vigny** vient, en effet, de comprendre, parmi ces œuvres, la **Correspondance** du poète dont il nous offre le premier volume embrassant la période 1816-1835. Nous nous sommes rendu compte, en examinant son travail, qu'il s'est évertué à glaner dans les dépôts publics ou dans les archives privées tout ce qui pouvait s'y rencontrer et qu'il a fait, en définitive, belle moisson d'inédits. Cependant, dans son avant-propos même, il se plaint de n'avoir pas réussi à combler maintes lacunes importantes et aussi d'avoir été contraint, de ci, de là, d'indiquer la probabilité de lettres par les réponses qui en subsistent. D'où nous sommes amenés à lui dire: n'était-il pas trop tôt, soixante et onze ans seulement après la mort de Vigny, pour réunir une Correspondance globale à laquelle manquent tant d'éléments divers? Est-on vraiment sûr que l'on ne retrouvera pas, un jour ou l'autre, en quelque endroit où l'on ne soupçonne pas leur existence, les lettres disparues au baron Taylor, à Musset, à Mme de Souza, à Mme Amelot, à Delphine Gay, etc... et même les « lettres anglaises » que l'on arrache si difficilement aux collectionneurs d'outre-Manche?

En somme, M. Fernand Baldensperger nous présente la *Correspondance* dans l'état où ses recherches jointes aux recherches de maints autres enquêteurs l'ont mise à l'heure présente; elle figure dans son volume, selon l'ordre chronologique. Chaque lettre (ou billet, les billets sont fort nom-

breux) est accompagnée de l'indication du dépôt où elle est conservée et d'éclaircissements historiques de tous genres.

Au moins dans cette partie de la *Correspondance*, Vigny se montre épistolier sans pittoresque, soucieux de dire brièvement ce qu'il a à dire, peu enclin au raffinement d'expression, plutôt « honnête homme de grande intelligence, constate lui-même M. Baldensperger, que spécialiste littéraire ». Par suite l'attrait de lecture des cinq cents lettres qui nous sont offertes réside surtout dans les détails d'ordre biographique et littéraire qu'elles contiennent. A peine avons-nous noté de ci de là, comme d'un intérêt plus particulier, des pages adressées à Hugo, à Sainte-Beuve, à Brizeux, à Lamartine. En celles même, soit en vers, soit en prose, que le poète écrivit à Marie Dorval on surprend rarement ces accents fougueux que la passion inspire d'ordinaire.

M. Fernand Baldensperger a supprimé de ses textes, comme « impubliable », la fameuse lettre « pour lire au lit », en date du 7 mai 1832, que Vigny envoya à sa maitresse et que ce triste barbon d'Arthur Meyer, l'ayant acquise, détruisit par feinte pudeur. Nous respections le sentiment de bienséance qui a déterminé M. Fernand Baldensperger à proscrire de son édition cette lettre dont la photographie lui a été communiquée. Nous pensons cependant qu'une édition critique d'une correspondance générale doit permettre de juger non seulement l'épistolier, mais encore l'homme tout entier dans ses défaillances aussi bien que dans sa noblesse d'âme. Elle est faite pour des travailleurs qui ne s'étonnent ni ne s'offusquent de surprendre un personnage en déshabillé, qui sont, au contraire, satisfaits de le voir, pour un instant, abandonner l'attitude olympienne.

La *Correspondance* ne nous apporte rien, et M. Baldensperger le déplore, sur l'enfance et la jeunesse de Vigny. Elle débute à l'époque où le poète entre au régiment de la garde royale à titre d'officier et mène sa double vie militaire et intellectuelle. Elle nous découvre quelques aspects de son âme altérée de gloire martiale. Elle permet de suivre la courbe de ses désenchantements sans cependant nous fournir, comme le *Journal d'un poète* ou *Grandeur et Servitude militaire* des détails bien précis d'ordre psychologique.

La vie de garnison tue peu à peu en Vigny, désireux de « porter une épée qui ne soit pas toujours un ornement », l'enthousiasme qui l'avait porté à préférer à tout autre l'état militaire. Le pessimisme naît en lui qui se traduit par des phrases amères. Entendant parler d'un homme sans bravoure, en 1823, il s'écrie: Comment peut-il faire? « Quand on se résigne à vivre, on peut bien se résoudre à mourir; le premier effort surpasse le second ». L'année suivante, il confesse qu'il écrit pour ne pas « mourir du chagrin de vivre ».

L'amitié semble l'avoir consolé de bien des déconvenues et déboires. Il s'y livre avec ardeur et la correspondance est fort instructive sur cette question. L'amitié est à ce point sincère chez Vigny qu'elle enlève à cet artiste, accoutumé cependant à réfléchir, tout sens critique. Elle l'incite à prôner les méchantes œuvres d'Alexandre Soumet, à remercier Hugo, au nom de la France, d'avoir écrit *Han d'Islande* et égalé Walter Scott, à louer les « vers adorables » de Sainte-Beuve.

La politique occupe aussi l'esprit de l'épistolier que l'on entrevoit, en quelques endroits de ses proses, dressé contre la démocratie envahissante, intéressé cependant par la doctrine saint-simonienne, en route déjà vers cette indécision qui lui fera, vers la fin de sa carrière, se demander anxieusement si la monarchie n'est pas une forme périmée de gouvernement.

Bien entendu, la *Correspondance* contient en grand nombre des renseignements sur les œuvres du poète, sur les écrits contemporains, sur les groupes et les revues littéraires, sur le théâtre. On y trouvera, en outre, quelques passages sur miss Lydia Bunbury, devenue le 3 février 1825 Mme Alfred de Vigny, épousée avec transport, bientôt délaissée et qui traînera, dans l'ombre du grand homme une existence analogue à celle de Mme de Chateaubriand ou de Mme de Lamartine.

En résumé, cette partie de la *Correspondance* apporte peu de faits qui ne soient connus, mais elle les éclaire parfois avec fruit et elle les classe dans un ordre chronologique utile aux futurs biographes de Vigny. Répétons que M. Fer-

nand Baldensperger s'est acquitté de sa lourde tâche d'éditeur en homme soucieux de recourir, quand cela était possible, aux textes originaux et que son travail d'annotateur témoigne d'une merveilleuse connaissance du milieu romantique.

M. Marcel Bouteron, à l'exemple de M. Baldensperger, enrichit la librairie Conard de textes qui ont acquis une belle réputation. On sait, en effet, qu'il s'est chargé de publier, pour cette librairie, une édition critique des *Œuvres complètes de Balzac* et qu'il est, à l'heure présente, l'historien le plus capable de déchiffrer les mystères de ces œuvres. Nous donnera-t-il un jour la correspondance générale de son héros de prédilection? Sans nul doute, mais tout nous fait croire qu'il retardera ce travail, car il souhaitera le dresser dans son intégrité, et non dans cet état incertain où il parut déjà en 1876 à la suite d'un premier lancement des *Œuvres* dites complètes.

Il prépare peu à peu cette Correspondance générale dont il met au jour, d'années en années, des fragments inconnus. Ainsi vient-il de sortir des archives Lowenjoul où elle reposait, la **Correspondance inédite d'Honoré de Balzac avec madame Zulma Carraud.** De ces lettres on connaissait à peine quelques-unes, insérées, de ci, de là, en quelques revues ou en quelques ouvrages. Leur ensemble constitue un document très précieux, d'une lecture singulièrement attachante et qui égale, surpasse même en intérêt les *Lettres à l'Etrangère*. Par un rare bonheur, Lowenjoul avait eu la chance de réunir, dans ce bloc d'autographes, non seulement les missives de l'écrivain, mais encore les réponses de leur destinataire.

M. Marcel Bouteron a complété ces textes d'un intelligent avant-propos, de notes riches en informations, de copieux appendices. De plus ,il a lié entre elles les proses par des commentaires explicatifs qui leur font comme une parure historique.

Zulma Tourangin qui épousa, en 1816, à Issoudun, le capitaine Carraud, ancien polytechnicien, était une amie d'enfance de Laure, sœur de Balzac et devait, par suite, affectionner ce dernier depuis un âge assez tendre. En 1829, date

où commence la ***Correspondance***, la jeune femme habitait, avec son mari, devenu commandant, l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Balzac, en allant voir à Versailles sa sœur, mariée à l'ingénieur Surville, se rendait fort souvent à Saint-Cyr où il trouvait un groupe sympathique et une sorte de foyer. Il séjourna maintes fois sous ce toit amical où, nous dit M. Marcel Bouteron, choyé, distrait, travaillant librement, il composa le début de la *Peau de Chagrin.*

Bientôt les Carraud comptèrent dans son cœur comme des êtres d'élection dont il fit des confidents de ses joies, de ses chagrins, de ses tribulations, de ses amours, reçut les consolations et les encouragements. A Mme Carraud, il dédia la *Maison Nucingen*, à M. Carraud les *Scènes de la vie militaire.*

L'époux et l'épouse lui témoignaient une égale affection. Mme Carraud devint, par suite des séparations, sa correspondante habituelle. Fort heureusement, ses lettres n'ont pas été détruites. Elles comptent parmi les plus belles qu'un écrivain ait reçues au cours de sa carrière. Nous n'hésitons pas à dire même qu'elles sont, au point de vue des sentiments exprimés, des sujets traités, du style même, très supérieures à celles de Balzac.

L'admiration pour l'intellectuel qui fréquentait familièrement son domicile, pour ses écrits, pour son action avait évidemment conduit Mme Carraud, fort honnête et fort chaste dame, attachée à ses devoirs domestiques, à une sorte d'amitié amoureuse. Le génie de Balzac seul comptait pour elle et ce génie lui faisait oublier l'apparence physique du grand homme.

Celui-ci ne rencontra certainement pas dans tout le cours de sa vie une sollicitude plus dévouée que celle de cette femme ardente en ses sentiments, capable, pour les conserver intacts, de tous les sacrifices n'entachant point son honnêteté. En 1830, la Révolution contraignit les Carraud à quitter Saint-Cyr-l'Ecole et à accepter l'exil à la poudrerie d'Angoulême, puis au château de Frapesle. Les lettres dès lors suppléèrent la présence. Il y eut, entre Mme Carraud et son illustre ami, une délicieuse communion d'âme. Mais la première donnait visiblement plus d'elle que le second, toujours empêtré en mille travaux, affaires, dé-

placements et qui, en définitive, espaçait singulièrement les visites dans la lointaine province.

Tâchons, par quelques citations, de donner le ton de ces lettres féminines, d'une si belle élévation, et d'un si poignant accent de sincérité:

« Vos visites, écrit Mme Carraud, encore à Saint-Cyr-l'Ecole, donnent pâture à mon esprit et plaisir à mon cœur. » A les attendre, à les espérer, elle vit dans la fièvre. Elle veut être au courant de tous les gestes de Balzac, voir clair dans sa vie, lire le moindre écrit de sa plume. Elle entend garder cependant son sens critique, condamner ce qui lui semble condamnable; elle ne partage pas les doctrines politiques de son ami; elle les combat même quand Balzac se lance dans la bataille des partis, espère obtenir un mandat, participer peut-être au gouvernement du pays, et dresse, en une lettre mémorable, son rétrograde contrat social; Mme Carraud, républicaine d'origine et de goûts, plaide sans cesse contre la politique en faveur de la littérature. « N'étouffez pas, supplie-t-elle, votre beau talent sous de pareilles passions, de telles disputes. Je me tourmente du désir de vous savoir ce que vous devriez être. » Et plus tard : « Les *Contes drolatiques*, écrit-elle, valent mieux qu'un ministère. » Elle déplore qu'un « torrent entraîne » le pauvre illusionné et qu'il s'y abandonne.

Elle souhaite son bonheur. Elle lui fait des peintures charmantes de l'existence paisible où elle voudrait le conduire. « Ne croyez pas, dit-elle, qu'il faille des aspects toujours nouveaux à la vie. Les nuances sont ce qu'elle offre de plus délicieux. » Elle s'efforce, pour le maintenir au logis de la rue Cassini, « le petit paradis », c'est-à-dire loin des bourrasques, de parer de loin le logis de papiers choisis avec soin, de tapis, de vases, de vaisselles acquis à Limoges; elle brode pour le grand homme de merveilleuses pantoufles.

Elle exerce sur lui une sorte de vertu d'apaisement. Son rêve, c'est d'être une fée tutélaire, une consolatrice: « Vous me retrouverez toujours, écrit-elle, quand vous sentirez le besoin d'un épanchement... Je sens que, dans la peine, je serai quelque chose pour vous. » Nulle jalousie chez elle. Les femmes peuvent se succéder dans la vie de Balzac, elle ne

s'en offusque nullement. Quand Mme de Castries y entre, instinctivement elle sent que cette femme capricieuse y apportera du trouble. Néanmoins, ayant Balzac auprès d'elle, elle l'envoie d'elle-même à Aix où il la rencontrera « parce qu'il lui faut une femme » et que « je n'en suis pas une ». Après la déception du voyageur: « Une affection vraie est un doux oreiller pour une âme pleine d'amertume. Reposez-vous donc sur moi avec abandon ». Elle voit bien quelle femme il faudrait à l'homme tourmenté. Elle la lui dépeint (p. 101), en termes exquis et peut-être est-ce son propre portrait qu'elle trace; mais elle ne donnera jamais à l'ami merveilleux qu'elle évoque dans sa solitude provinciale que le parfum enivrant d'elle-même.

Balzac apprécie profondément cette affection jamais lasse de le secourir, mais il la néglige souvent. M. Marcel Bouteron cherche à l'excuser, n'y parvient qu'à demi. Du moins donne-t-il à Zulma Carraud une place unique et enviable dans la vie de son héros. Nous devons lui garder beaucoup de gratitude de nous avoir pleinement révélé la figure radieuse de cette Egérie, très supérieure à Mme Hanska en dons désintéressés du cœur.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

René Fernandat: *Voyage au Purgatoire*, Arthaud. — Noël de la Houssaye: *Le Verger d'Arsinoë*, « éditions du Trident ». — Edmond Rocher: *L'Ombre Enchantée*, Messein. — Yves Chatelain: *Le Triptyque Fleuri*, « les Ecrivains Indépendants ». — Lionel Nastorg: *Une Histoire d'amour*, « la Revue des Poètes ». — Ernest Prévost: *L'Hosanna des Quatre Saisons*, Jouve. — Marcel Chabot: *Zola*, Messein.

Du nouveau recueil, **Voyage au Purgatoire**, par René Fernandat, une suite, *Orphée et Eurydice*, se compose de cinq poèmes particuliers par leur thème et leur intention. Orphée mort, heureux d'être enfin mort, après avoir empli l'air du souvenir harmonieux de ses lamentations, rejoint, retrouve Eurydice. Il croit être vivant,

...mais quel funeste abîme
S'acharne à séparer de rêveuses victimes,
Dont les pleurs et le sang ne peuvent plus couler?

C'est en vain qu'il implore son amour, sa pitié.

Parle-moi, si ta bouche a des lèvres de chair,
Et si des mots peuvent jaillir, comme des sources,
D'une âme abandonnée aux hasards de sa course,
Alors que, seul, je peux enchanter son désert.

Or, Eurydice compatissante, émue, aime toujours Orphée. Que peut-elle? Leur douleur désormais sera sainte; ils n'auront plus à redouter la mort. Les désirs ont été emportés par l'orage ; elle ne le voit que dans un nuage, « Ombre plus belle que le jour ».

Ni les monstres nés de la jalousie,
Ni les cris poussés par la chair
Ne reviendront troubler l'air
Où montera ta prière meurtrie...
. . . .
Mais un Dieu fort nous tient dans la nuit sombre !

Un ange alors parle qui les apaise et les encourage en leur dévoilant la grandeur du sacrifice et de l'amour authentique. Dieu s'est penché vers eux. Ils préfigurent le mystère suprême qu'ils comprendront bientôt; la souffrance s'abolira quand s'ouvriront les portes d'or « où passent les élus sous un dais de lumière ». Quand le Fils, le Sauveur, le Verbe aura lavé de leurs péchés les âmes humaines, son Epouse éternelle, l'Eglise, sera purifiée et exaltée selon son mérite reconnu, car,

Pathétique figure et symbole béni!
Image de Jésus, Orphée et Eurydice,
Vous annoncez le Christ par votre pur supplice,
A sa chaste Eurydice il rêve d'être uni!

René Fernandat, épris avec ferveur des symboles de sa religion, pressent la rédemption des âmes et la réconciliation des grands mythes helléniques avec les mystères chrétiens. Son appel est chaleureux, comme il est sincère. Une merveilleuse flamme de générosité le consume ou l'emporte au domaine des surhumaines révélations. Ainsi, le poète est grand, non moins que chaleureux et ardemment convaincu, mais, à la fois, le croyant est humble, non point assez à son gré, car il se veut plus humble encore. La sincérité de ses sentiments ne suffit pas; la misère de son cœur, que rien cependant n'a flétri ni endurci, est la source de son péché. Ses

oraisons sont pressantes. Fléchira-t-il son Seigneur? Il espère en « l'éclair du jugement », il redoute la « Nuit des Châtiments ». Y échappera-t-il en élevant vers Dieu « les fleurs des prières », lui sera-t-il permis de délivrer son âme en un chant, enfin, d'Espérance et de Joie?

Je verrai Dieu dans son essence et dans les flots
De son amour : joyeux, je bénirai l'aurore
De l'Infini charmant que ma prière adore...
. . . .
Je sais que j'aime Dieu dans la fidélité...

René Fernandat est un des poètes de ce temps dont l'inspiration catholique, à l'égale de celle du grand Louis Le Cardonnel, s'échauffe d'extase et de vision de tendresse sans être gênée par la contrainte du dogme et par le formulaire des trop étroites observances. Le souffle religieux d'un Lamartine en lui s'exalte; il vaut la peine qu'on le loue et qu'on l'admire. Un sourire approbateur de Dante illumine sans doute son chemin.

Par Noël de la Houssaye, auteur du *Premier Livre* et du *Second Livre des Odes Pindariques*, d'un *Voyage aux Isles Fortunées* et d'un *Bocage des Valois*, nous est superbement par les éditions du Trident, et avec un « poème » de Pierre Pascal, présentée une suite de dix poèmes louant, outre une *Dédicace*, **le Verger d'Arsinoë**, ou, allégoriquement, les grâces de son beau corps, les ardeurs de son amour. Sauf une *Elégie* où se succèdent quarante alexandrins groupés par quatrains, ces poèmes se composent, chacun, d'un huitain suivi d'un sixain, ou, autrement dit, forment des sonnets d'une disposition spéciale. Ils sont d'ailleurs d'un mouvement parfait, d'une couleur et d'une sûreté toujours irréprochables. Voici la dernière partie, que je cite pour l'exemple, de *Quies Admirabilis:*

Sommeil! Palais des Dieux fait de corne et d'ivoire,
Elle entre sous ton porche, elle entre dans ta gloire;
Tais-toi, mon cœur! ma chair, tais-toi! silence en vous!
Elle dort... elle est là dans l'ombre à mes genoux,
Cueillons le rameau d'or loin de l'or de nos phrases,
Sommeil! Silence! Ivresse! ô PALAIS DES EXTASES!

Je ne connais guère de recueils de vers dont le titre soit plus charmant que celui-ci: **l'Ombre enchantée;** je ne connais guère de destin plus enviable que celui de l'auteur, le bon poète Edmond Rocher. L'enfant, dit-il, une sorte d'ange gardien veille à jamais sur le visage et le cœur de l'homme et jusqu'à l'heure dernière ranimera la foi en l'art dans le temple de son âme. Qu'importe si la ville l'asservit durant dix mois et s'il ne se libère que pendant deux mois? Ce sont les plus beaux, un rêve enchanteur les épanouit, les colore, les emplit; la vue des bois, l'odeur saine de l'air fomentent l'élan clair des poèmes. Et ceux que compose ce poète sont toujours souples, lumineux, d'une grâce charmante et ils chantent. Point de heurts, s'ils ne révèlent, non plus, des tourments d'ardeur grandiose. De la mesure, de la sagesse, la plus juste proportion. Ah! pourquoi faut-il que son livre, cette fois, se termine sur une sorte de répudiation ou de lassitude? Lui, dont la rime est toujours significative, va-t-il vraiment y renoncer? S'il écouta volontiers Boileau, s'il répugne à la stricte rigueur d'un Malherbe, qu'il songe à La Fontaine, qu'il écoute Verlaine! S'il est vrai qu'il soit à l'âge où

Les espoirs sont fauchés et les rêves cueillis,

qu'il s'efforce de retenir sur lui les regards profonds de l'enfant, ange gardien. Les espoirs refleuriront et son rêve pourra cueillir à de plus pures treilles des fruits nouveaux toujours.

Au nombre des volumes de vers inspirés par l'amour de la femme, il est malaisé de distinguer les meilleurs. Le sentiment est presque toujours parfaitement juste et s'exprime avec chaleur. L'excellence de la valeur technique vient par surcroît. Elle importe peu, en général, à celles que de tels poèmes célèbrent; l'auteur y attache sans doute, par conséquent, une importance secondaire. Ce n'est pas pour nous qu'il écrit, et pour lui-même en vérité moins que pour obtenir l'agrément de l'objet chanté. A des poèmes de cette sorte, j'applaudis d'Yves Chatelain **Le Triptyque fleuri** parce qu'il joint des paysages, quelques rêves, des effusions sensibles et délicates. **Une Histoire d'amour** par Lionel Nastorg se recommande par des qualités d'élégance plus apprêtée; il s'y mêtle un ton mondain à la fois et familier.

On connaît d'Ernest Prévost les déjà anciens *Poèmes de Tendresse* auxquels sont ajoutés l'*Ame inclinée* et *le Livre de l'Immortelle Amie.* **L'Hosanna des quatre Raisons** se forme plutôt de grands poèmes ou récits à déclamer, à frapper le public empli de bonhomie, mais incomplètement averti. L'auteur dédaigne les artifices maniérés d'un Géraldy ou le tumulte essoufflé d'un Maurice Rostand. Il y a dans ses compositions plus de mesure que d'emportement ou de mièvrerie. Au public pour qui ils sont écrits, ces poèmes ne manqueront point de plaire.

Avec la force et un éclat d'une puissance rare, le poète Marcel Chabot, qui a créé et dirige cette libre revue de poésie, *La Proue,* a adressé, lors de l'annuelle commémoration à Médan, le 2 octobre 1932, à **Zola,** cet hymne de ferveur contrôlée et consciente: parmi les poèmes à dire plutôt qu'à être lus, parmi les poèmes-discours ou poèmes de circonstance, il en est peu qui soient animés d'une fièvre plus entraînante, plus convaincue; peu qui répondent aussi pleinement à leur dessein.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Monique Saint-Hélier: *Bois-Mort,* Bernard Grasset. — Jean Gaument et Camille Cé: *Plus loin que l'amour,* Librairie Académique Perrin. — Hubert de Lagarde: *Le soupçon,* Gallimard. — Emmanuel et Christian Aegerter: *L'idole de Dagon,* La Nouvelle Société d'Edition. — Pierre Apestéguy: *Gachucha,* E. Fasquelle. — Albert Touchard: *La guêpe,* Editions de France. — Jacques de Fromont: *Les mutilés,* Editions du Siècle.

Ce qui frappe, tout d'abord, dans le roman de Mme Monique de Saint-Hélier, **Bois-Mort,** qui a suscité les admirations les plus vives et qui a été l'objet de deux ou trois dénigrements complets, c'est la richesse extraordinaire de son invention. On entre dans ce récit comme dans une espèce de forêt de Brocéliande, pleine d'enchantements, mais aussi de broussailles; de fleurs et d'oiseaux, mais de milliers d'insectes bourdonnants et importuns... Certes, il y a bien du procédé, sinon à l'origine, du moins dans la poursuite de ce jaillissement continu d'imagination. Et le plus visible est celui-ci qui consiste à jouer sur le clavier des *correspondances,* et à attribuer à un sens le pouvoir que l'on a l'ha-

bitude de reconnaître à un autre. Une odeur — une odeur de rhum, par exemple — est si forte que l'on fait plus que de la respirer par les narines: on l'entend. Mais ce n'est pas assez qu'on l'entende: on la voit. Elle prend du volume et du poids et s'assied à la table parmi les convives. Elle est *joyeuse* d'être avec eux... (ailleurs, celle du tabac vous touche comme une main). Magie de la poésie! s'écriera-t-on. Artifice, aussi; et précieux. Mme Saint-Hélier est précieuse. Elle l'est éperdument, avec frénésie. Elle *euphuise* sans répit, comme un contemporain de Shakespeare; comme le Shakespeare même des comédies-féeries; comme un italianisant anglais de la Renaissance. Mais M. Giraudoux a passé par là, avec ses « directs », sa façon d'établir des rapports imprévus entre les objets les plus éloignés; d'être omniprésent dans l'espace, omniprésent dans le temps.... Ses imitateurs ou ses disciples ont la fureur de tout mettre en question pour la plus petite chose et, comme Mme Saint-Hélier, nommément, d'évoquer le sommeil des lions dans le désert à propos du calme dont un groupe familial jouit, après le repas... Homère dort quelquefois. Mme Saint-Hélier, jamais. Son esprit est toujours en éveil, et son invention inépuisable. On dirait qu'elle danse comme Mab sur des brins d'herbe — ou des pointes d'aiguilles (*concetti*). Mais il y a autre chose que de la virtuosité dans son livre. Des tableaux d'une coloration puissante. Un vif sentiment de la nature. Une connaissance profonde ou une merveilleuse intuition du cœur humain. Cette poésie, enfin, que j'avais l'air de lui contester, tout à l'heure; que je me refusais presque à lui reconnaître sur le seul témoignage des dons qui y sont prodigués: agilité verbale, sens, par trop cultivé, des analogies... L'excès d'enjolivements ou de fioritures qu'on trouve dans *Bois-Mort* ne saurait faire oublier, il est vrai, la puissance virile avec laquelle Mme Saint-Hélier a orchestré le thème de la haine; ni le relief de personnages comme Carolle et Guillaume Alérac, Mlle Huguenin, etc... Il y a (est-ce que je me répète?) des développements parasitaires dans *Bois-Mort*. Mais le fond de ce livre est solide, et son pouvoir, non seulement d'évocation mais d'invocation, exceptionnel. La magie du monde matériel opère dans les meilleures pages du récit de

Mme Saint-Hélier; et ce n'est pas fortuitement que j'ai parlé du précieux de Shakespeare à propos du sien. Les efflorescences de son art et de son style, même si elles me gênent, sont du genre de celles que l'on peut reprocher au plus grand créateur d'âmes, au plus pathétique approfondisseur du cœur humain qui ait jamais existé.

M. Jean Gaument n'est plus qui — avec M. Camille Cé — a écrit **Plus loin que l'amour,** et tous les lettrés regrettent la disparition de ce probe et vaillant écrivain. *Plus loin que l'amour* (pour *Au-delà de l'amour,* sans doute, rejeté à cause de la cacophonie), le huitième roman que les deux auteurs nous ont donné en collaboration, est un beau livre, en effet, solidement bâti, et d'une inspiration saine et généreuse. Fils d'humbles Normands, Vincent Vaillant est venu à Paris pour faire ses études de médecine. Il est intelligent, travailleur, de conscience droite, et sa réussite paraît certaine. Mais la femme entre dans sa vie. Ce n'est pas du tout la coquine qu'on aurait pu craindre — et dont le naturalisme a abusé (sans jeu de mots); mais une fière descendante des Wikings, Swea, par malheur férue de son art, le théâtre. Elle rêve ce que je rêvais vers le même temps qu'elle: la simplification du décor... Les jeunes gens s'accordent pour composer avec sincérité et enthousiasme un admirable poème d'amour. Toutefois — qu'on me pardonne de me servir d'un vieux cliché — ils n'évoluent pas *sur le même plan.* Celui de Vincent est moral, celui de Swea spirituel ou intellectuel. Vincent a le sens du devoir, le respect de la règle. C'est un régulier, Swea veut se réaliser. Nietzschéenne, en somme, elle chevauche l'idée comme les Walkyries leur cavale indomptée, et bientôt abandonne son amant, après l'avoir laissé père d'un enfant... On devine quel coup pour le malheureux! Il retourne dans sa province natale et y exerce l'ardu, l'ingrat métier de médecin de campagne, au milieu d'une population avare et arriérée. Il se marie avec une amie d'enfance — une excellente fille, dévouée, énergique, et après plusieurs années de labeur (malgré la plaie qui saigne toujours en lui) voit le succès couronner ses efforts. Mais la guerre éclate. C'est la ruine de tous ses espoirs; puis de sa foi même d'honnête homme, qu'il a voulu sauver du naufrage. Succombera-

t-il à la tentation de la fortune, en sceptique, après avoir revu Swea ,dix jours? Non! Le sens du devoir est trop lié à ses fibres. Il achève de découvrir son admirable compagne et comprend d'autre part que, pour certains, dont il est, faire, en faveur de l'idéal, abstraction de la réalité avec les sacrifices qu'elle exige, est impossible. Homme de cœur plus que de passion, il se convainc que sa place est au milieu des infortunes qu'il a pour mission de soulager sans gloire, et c'est allégrement, en définitive, qu'il reprend sa tâche interrompue... On aime que des écrivains ne rougissent pas, de nos jours, de traiter de si hauts sujets; s'inspirer, plutôt, de si nobles thèmes. Car rien n'est moins un roman à thèse que *Plus loin que l'amour*. La vie, et la plus pathétique, circule à grands flots dans ce livre dense, tout frémissant d'humanité, mais dont le réalisme, un peu brutal (les scènes qui nous initient à la profession de chirurgien sont d'un puissant relief) n'exclut pas la poésie.

Le roman de M. Hubert de Lagarde, **Le Soupçon,** est l'histoire d'un jeune homme qui, toute sa vie, aura l'âme empoisonnée par la trahison d'une femme ... Est-ce que vous n'avez pas déjà lu quelque chose comme cela, naguère? Voyons: en cherchant bien... Mais *La confession d'un enfant du siècle*, parbleu! Notez, d'ailleurs, que le héros de M. de Lagarde a nom Bernard de Seingault, et descend en ligne directe de Casanova. Par ce personnage qui a fait assez de bruit au XVIIIe siècle, il se rattache donc à une tradition chère à Musset ,le plus classique de nos romantiques. Il y a, en outre, quelque chose qui date un peu, ou qui est un peu « province » dans le *Soupçon*. Mais si la façon dont le monde ou « la Société » y est dépeinte fait parfois sourire, celle dont sont analysées les sentiments s'impose à l'attention. M. de Lagarde est un psychologue, de la lignée de nos moralistes d'autrefois; avec un certain humour, en plus.

On a lu dans *Le Mercure* où il a paru, d'abord, le récit de MM. Emmanuel et Christian Aegerter, **L'idole de Dagon.** C'est à lui, pour une part au moins, sans doute, que pensait le regretté Barthélemy quand il se félicitait, ici même, dans la dernière de ses chroniques, d'assiter à un renouveau du roman historique. Ce récit qui se passe, on s'en souvient.

pendant la tourmente révolutionnaire, est d'une érudition sûre, en effet, mais point massivement étalée; avec souplesse et aisance distribuée, bien au contraire. Peu de tableaux de Paris aux temps les plus troublés de son histoire sont aussi animés et colorés, à ma connaissance, que celui brossé par MM. Aegerter, dans *L'Idole de Dagon*. Les portraits (Robespierre, Marat), en sont excellents. Peut-être nos auteurs n'ont-ils pas suffisamment précisé, en revanche, le caractère de la crise morale que traverse leur prêtre, Dominique Jourdan. Mais celui-ci n'est-il pas l'incarnation du délire philosophique de l'époque; de l'humanitarisme amorphe en lequel se muait, gélatineusement ,la foi religieuse des meilleurs ou des plus inquiets? Aussi bien, ce qui m'a semblé le plus remarquable, ici, est-ce la suprême indulgence — et qui s'enveloppe de fine ironie — avec laquelle les affirmations des hommes sont jugées. MM. Aegerter ont à peine besoin de pasticher le langage du temps pour faire de sa naïveté ampoulée la plus amusante des satires.

Gachucha, qui est le premier roman de M. Pierre Apestéguy, se passe en pays basque, et malgré ses défauts qui tiennent à la jeunesse ou à l'inexpérience de son auteur, c'est un roman bien séduisant. Dirai-je qu'il m'a fait penser à *Ramuntcho*? Sans doute, à cause de son décor même. Mais de le comparer à l'œuvre célèbre de Pierre Loti ne lui fait aucunement tort. Art ou métier à part, l'élève l'emporte, en l'occurrence, sur le maître, parce qu'il a vécu où celui-ci s'est seulement documenté. On sent que M. Apestéguy n'a eu qu'à feuilleter ses souvenirs pour composer *Gachucha*. Il était ému, en les feuilletant, et il a rendu son émotion communicative. La sincérité, en un mot (une sincérité que le lyrisme exalte), voilà ce qui donne tout son prix à la romantique histoire qu'il nous conte et où il atteste, de surcroît, des dons d'écrivain.

M. Camille Schuwer publiait récemment sous ce titre: *Hamlet ou la raison du spectre,* une bien belle étude, dans *Hippocrate;* une des plus profondes, je crois, qu'ait inspirées, depuis Coleridge et Gœthe, l'énigmatique héros du chef-d'œuvre shakespearien. Il y développait, de façon pertinente, cette idée que le drame du prince de Danemark est

celui du « dialogue insoluble entre l'idée et l'apparence ». L'artiste (« singe de Dieu », selon le kabaliste Fludd) est victime de ses fantômes. Il s'identifie avec eux, et se crucifie de croire à leur existence... Je n'ai cessé de penser à l'étude de M. Schuwer en lisant le roman de M. Albert Touchard, **La Guêpe,** où l'on voit un ancien officier de marine, malade et de nervosité exacerbée, s'engager dans une périlleuse affaire d'espionnage en Allemagne hitlérienne. Sur la foi de ce qu'il a été, ce déchu — tiré par un mot qui a piqué son orgueil à vif de l'indifférence temporelle où il s'oubliait — court à sa perte, en quelque sorte, délibérément. Il est victime d'un *mirage*. Il est agi par le rêve. C'est très émouvant; navrant, surtout — marqué au fer rouge du sceau de la fatalité. Mais M. Touchard, qui connaît admirablement l'Allemagne et les Allemands, est réaliste. Il excelle à composer l'atmosphère de son récit. Je regrette un peu, seulement, que par un souci d'originalité louable, il tende trop son style. On le voit quand le naturel reprend chez lui, le dessus: il sait dégager l'émotion la plus intense de la vérité toute simple.

Un début de femme, et de femme du monde, tels sont il me semble, **Les Mutilés,** par Jacques de Fromont. Ses réflexions qui pétillent, sont souvent myopes, parce qu'il — ou elle — confond son cœur avec ses préjugés. Une infirmière de guerre, confondant, elle, amour et pitié, épouse un des blessés qu'elle a soigné et qui lentement achèvera de perdre la vue. Contre toute sa volonté bandée à aimer par devoir, elle se détachera de lui, ira à l'ami de son mari, puis mourra presque volontairement, laissant les deux hommes s'étayer l'un à l'autre. On donne à l'amour des buts étrangers à lui-même: il se venge de ce mensonge. Des scènes heureuses, avec un peu trop d'esprit d'auteur. L'auteur aura un « métier » d'autant meilleur qu'elle désapprendra plus complètement son métier de brillante causeuse, d'étoile de salon.

JHON CHARPENTIER.

THÉATRE

L'Avare, cinq actes de Molière à la Comédie-Française.

Le 14 janvier dernier, la Comédie-Française a célébré

par une représentation de **l'Avare** le trois cent treizième anniversaire de la naissance de Molière. *L'Avare* est une œuvre admirable. La naissance de Molière est un événement que l'on ne saurait assez célébrer. Il appartient très exactement à la Comédie-Française de prendre l'initiative des cérémonies que l'on devrait de toutes parts voir s'organiser à une telle date. Il est inutile de dire que cette initiative n'est pas suivie. Assurément, l'Odéon met ce jour-là une pièce de Molière sur l'affiche, mais à part le nombre de gens utile à remplir une demi-salle, dans l'un et l'autre de nos théâtres subventionnés, personne ne se soucie de l'anniversaire de Molière qu'on pourrait cependant compter au nombre de nos fêtes nationales. On n'illumine pas les monuments publics. Aucun membre du gouvernement ne se dérange pour ce spectacle ou ne s'y fait représenter. Je ne sais si l'on parle ce jour-là de Molière en Sorbonne, mais je ne crois pas qu'on fasse aux lycéens ni aux écoliers une conférence à son propos, et dans aucun cinéma on ne projette aucun documentaire qui rappelle aux foules assemblées l'idée d'un de leurs plus grands compatriotes.

La célébration même qu'effectua la Comédie-Française fut des plus modestes. Si belle qu'elle soit, l'*Avare* est une pièce sombre, à décor triste, à costumes pauvres. Elle ne convient pas à l'atmosphère qu'on voudrait pour un gala, fût-il intime ; son interprétation était celle de tous les jours (de tous les jours où l'on joue l'*Avare*, s'entend), elle était donc excellente, mais ni surprenante, ni renversante. Le public était clairsemé, le Tout-Paris et la critique manquaient rigoureusement. Il est vrai qu'on n'avait rien fait pour les attirer. La représentation comportait cependant un à-propos inédit. M. Truffier, l'ancien sociétaire, l'avait écrit d'une plume aimable. Le sujet en était ingénieux. On voyait le jeune Molière signer avec ses camarades l'acte de société qui est, en somme, à l'origine du Théâtre-Français. C'était une bonne idée, mais le ton était celui de Banville sinon de Rostand. On aurait rêvé de ce ton moliéresque que Courteline sut un jour imiter inimitablement.

Il y eut ensuite une cérémonie où l'on couronna le buste de Molière. Mais qu'est-ce qu'une cérémonie que n'a point

précédée le *Malade imaginaire* ou le *Bourgeois gentilhomme?* sinon quelque chose d'insensé, je veux dire qui n'a point de sens. Dans un décor de parc fermé par un escalier à double révolution, des porte-seringue faisaient la haie. Les sociétaires et les pensionnaires, qui avaient jeté sur leurs habits de répertoire la pourpre universitaire des aspirants docteurs, descendaient en scène par ses degrés, et je dois dire que les dames exécutaient cet exercice en regardant leurs pieds et en accrochant leurs costumes aux décors. Aucune n'aurait pu se vanter d'avoir bien descendu cet escalier-là. Puis on agita devant le buste de Molière de ces palmes stérilisées comme on en pourrait mettre dans les mains des figurants qui, dans une représentation de la vie de Jésus, salueraient son entrée à Jérusalem. M. Albert Lambert lut ensuite un poème de circonstance, assez médiocre, et je ne saurais dire comment ni par quoi cet ensemble de rites surannés et un peu risibles s'arrangeaient pour être touchants. Peut-être est-ce parce que les comédiens aiment réellement Molière comme un parent ou un ami; aussi s'ensuit-il que leur hommage est sincère et par conséquent émouvant. Mais on voudrait que quelque chose remuât dans le public. On voudrait — est-ce demander quelque chose d'excessif ? — qu'à l'hommage des comédiens répondit un hommage du public .

Mais avant de chercher par quel moyen on pourrait parvenir à ce résultat, remarquons que Corneille ni Racine ne sont mieux traités que Molière. Peut-être même le sont-ils moins bien. Le 21 décembre, nous avions en effet eu le deux cent quatre-vingt-quinzième anniversaire de la naissance de Racine, fêté par une représentation de *Britannicus* tandis que, le 1er octobre précédent ,une représentation de *Cinna* avait marqué le deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Corneille. Ainsi donc, en un trimestre environ, les trois héros du théâtre classique avaient reçu le même traitement à peu près. Mis à part que deux de ces fêtes eurent lieu à la date de naissance de l'intéressé et l'autre à la date de sa mort, sans que rien puisse indiquer la raison de cette différence de traitement, ces trois cérémonies eurent la même modestie discrète et silencieuse. On

ne pouvait moins faire pour de si grands hommes. La représentation de *Britannicus* fut fort intéressante parce que Mme Segond-Weber, que l'on voit trop rarement sur la scène, y apparut dans ce rôle d'Agrippine où elle est incomparable d'intelligence et de majesté. Mme Marie Bell qui interprète si curieusement les héroïnes de Racine, apportait un autre élément de curiosité à cette soirée.

Corneille fut mieux servi. On avait en son honneur remonté *Cinna,* que l'on n'avait pas joué depuis fort longtemps; et cela seul constituait un hommage assez rare. On eut en outre l'incomparable surprise de trouver excellent, dans le rôle d'Auguste, M. Hervé qu'à l'habitude on trouve fort mauvais, tant dans Oreste d'*Andromaque* que dans Néron de *Britannicus.* Comme on a déjà eu le plaisir de le trouver fort bon dans Antiochus de *Rodogune,* on peut supposer que ce comédien singulièrement inégal est mieux fait pour jouer Corneille que Racine; mais une constatation de ce genre sort de mon sujet d'aujourd'hui, que je n'épuiserai pas en parlant des à-propos qui font toujours partie des spectacles dont je m'occupe.

J'ai déjà dit que celui qu'avait composé M. Truffier en l'honneur de Molière était fort plaisant. Pour Corneille M. Valmy-Baysse en avait organisé un des plus ingénieux, où il avait évoqué les principales œuvres du vieux maître en s'aventurant même jusqu'à certaines d'entre elles fort peu connues, puisqu'il nous parla de la *Mort de Pompée,* dont Mme Véra Korène fut superbement la noble Cornélie. En outre, on ressortit un vieil acte qui confronte romanesquement Corneille et Richelieu; enfin, M. Albert Lambert dit un poème de circonstance de M. Truffier et Mme Segond-Weber récita cette stupide histoire du *Soulier de Corneille* qu'on voudrait bien voir une bonne fois définitivement supprimée des programmes.

Moins heureux, Racine n'eut qu'un à-propos usagé de Mme Dortzal. Même parmi les vieux à-propos, on aurait pu trouver mieux.

Si je m'attarde à de tels détails, c'est que je voudrais que ces représentations solennelles fussent attractives, et que je souligne ce qui les empêche de le devenir. On a bien vu

à l'Opéra, à l'occasion de la 2.000e de *Faust*, comment on peut piquer la curiosité du public, même sur une œuvre extrêmement connue. Chaque année, la Comédie-Française devrait s'exercer à obtenir une fois par an une pareille réussite pour chacun de nos trois grands auteurs. Présenter des distributions étincelantes, remettre des œuvres au répertoire et, quand elle a la bonne idée de s'engager dans cette voie, le faire à temps et ne pas afficher le ridicule de remettre par exemple au programme l'*Amour médecin*, huit jours après l'anniversaire de Molière — mais le faire à cet anniversaire même.

On pourrait enfin, en s'y prenant suffisamment à l'avance, obtenir des à-propos qui à eux seuls constitueraient de petits événements littéraires et qui empêcheraient que l'on ne fêtât les dieux dans un temple déserté. En 1886, on voulut fêter la naissance de Victor Hugo dans l'année qui suivit sa mort. On obtint un à-propos de Renan. Voilà qui était assez excitant et Claretie, qui présidait alors aux destins de la Comédie, et dont on a dit tant de mal, sut montrer là qu'il avait des idées.

On me dira qu'il était alors dans la première année de son administration et qu'il était par conséquent plein de zèle. On me dira qu'il visait en outre à l'Académie où siégeait déjà Renan et qu'en adressant cette demande au vieux maître, il lui faisait une politesse qui porterait ses fruits en temps utile. Qu'on dise ce que l'on voudra, on voit la distance qu'il y a d'un à-propos d'Ernest Renan à un à-propos de Mme Jeanne Dortzal.

On me dira aussi qu'on n'a pas toujours un Renan sous la main. On ne manque pas cependant d'auteurs qui, par leur rayonnement, ajouteraient un merveilleux éclat aux célébrations dont je rêve. M. Paul Valéry, qui sait faire un chef-d'œuvre d'un ouvrage de circonstance et qui est si cornélien, composerait certainement, à propos de Corneille, un dialogue plein de suc et de beauté. J'imagine assez que M. Giraudoux, dont l'Amphitryon prendra bien un jour place à la Comédie à côté de celui de Molière, pourrait inventer un divertissement moliéresque d'une grâce extrême. Quant à Racine, si l'on s'adressait à M. Mauriac qui en a, dit-on, parlé

fort congrûment, peut-être fournirait-il un texte surprenant et de bonne classe.

Alors, on verrait le public accourir en foule aux célébrations solennelles de nos grands classiques et leur rendre hommage avec son intelligence et son cœur.

Mais quel administrateur saura prendre à l'imitation de Claretie de telles initiatives?

PIERRE LIÈVRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Auguste Chaplet: *La technologie moderne (méthodes et procédés)*, Delagrave. — M. P. Otto: *L'eau*, Hachette. — Edmond Locard: *La police et les méthodes scientifiques*, Bibliothèque générale illustrée, Rieder.

Le nom d'Auguste Chaplet a été cité à diverses reprises dans cette chronique: cet ingénieur a en effet publié entre autres ouvrages, un *A. B. C. de la chimie* (1), *La chimie* (2), *Où en est la chimie industrielle?* (3), un *Dictionnaire des produits chimiques* (Dunod). Tous ces livres sont des guides sûrs pour les praticiens et pour le grand public; et nous avons choisi cet auteur pour rédiger la majeure partie de la chimie appliquée dans la grande encyclopédie *La science, ses progrès ,ses applications* (4).

Chaplet a publié il y a quelques mois **La Technologie moderne,** 500 pages et 500 figures. Le mot « technologie » est pris dans le sens de: transformations chimiques et façonnage de la matière; on laisse ici de côté la force motrice, le chauffage, l'électrotechnique et bien d'autres branches de l'industrie. Mais le programme est excellemment traité.

Après une introduction sur la *technologie générale* (5), il est tout d'abord question des *industries extractives et préparatoires* (roches, combustibles, bois, métaux, produits chimiques...). L'auteur s'occupe ensuite de l'*alimentation*, du *vêtement*, de la *toilette*, du *logement*, pour terminer par les industries relatives à l'*intellectualité* (papier, fournitures de bureau, imprimerie et brochage, gravure, photographie, cinéma, téléphone, phonographe et films sonores).

(1) Chez Delagrave. Cf. *Mercure de France*, 15 mai 1924, pp. 176-177.
(2) Chez Hachette. *Ibid.*, 15 septembre 1926, pp. 890-891.
(3) Chez Gauthier-Villars. *Ibid.*, 15 octobre 1928, p. 433.
(4) Chez Larousse. *Ibid.*, 15 janvier 1934, p. 425.
(5) Signalons des renseignements sur la population (p. 9) et sur l'hygiène industrielle (pp. 34-35).

Combien d'esprits distingués ignorent tout de la fabrication de ces objets multiples, qui contribuent au confort actuel! Le dernier livre d'Auguste Chaplet est là pour satisfaire de légitimes curiosités.

§

C'est une idée louable que de choisir de grandes questions, qui interviennent à chaque instant dans la vie moderne et de les mettre à la portée du profane. **L'eau** est de celles-là: la pluie est tantôt un bien, et tantôt un mal, l'eau sert d'habitat à de nombreux êtres vivants, on l'emploie comme moyen de transport, c'est également une boisson habituelle et médicale (eaux minérales).

Par suite de cette multiplicité de points de vue, un tel sujet ne pourrait être abordé que par un esprit universel; dans le cas contraire, il eût fallu recourir à la collaboration. L'auteur est un spécialiste de la stérilisation, à laquelle il consacre le cinquième de son exposé: cet aspect du problème est traité avec exactitude et compétence. Le procédé de choix est le traitement par l'ozone; il est bien préférable à la javellisation ou, pour employer l'expression patriotico-publicitaire de Philippe Buneau-Varilla, à la verdunisation; l'ingénieur précité qui, tapageusement, parle de « bioradiance » et de « vitaminisation », n'est même pas mentionné dans ce livre, et ce n'est que justice.

Mais l'auteur lui-même n'échappe pas à toute critique: une dizaine d'erreurs auraient pu être évitées, s'il avait fait relire ses épreuves par un chimiste qualifié. Ce sont, par exemple, des lapsus, comme « une légère odeur de gaz hydrogène se manifesta » (6); l'omission des stratus (p. 42), dans la liste des nuages. Mais il y a également des inexactitudes sur la salure de la mer (p. 38), sur la cryoscopie (p. 13); on confond « composition et constitution » (p. 12); on parle de « rayons thermiques » (7), et, naturellement, des *sept* (!) couleurs du spectre solaire (p. 130).

§

La *Bibliothèque générale illustrée* est fort bien conçue:

(6) Page 10. Or, l'hydrogène est inodore.

(7) Page 40. Depuis cinquante ans, les physiciens nous ont appris que *tous* les rayons sont thermiques.

un exposé court et précis (de 80 pages), complété par une deuxième partie (50 ou 60 illustrations). Sur les vingt-quatre volumes parus, il n'y en a que deux (8) qui concernent les sciences exactes.

Le docteur Edmond Locart, dans **La police et les méthodes scientifiques,** nous met au courant de son immense compétence: voilà bien un livre de science appliquée, où il n'y a aucune insuffisance à reprocher. Le style est alerte et enjoué:

> Les lignes de la main sont différentes chez les normaux et chez les anormaux (dégénérés, épileptiques,...). De sorte que si l'on ne peut pas dire la bonne aventure en regardant le creux de la main, on peut du moins prévoir de fort mauvaises aventures (p. 18);

et certaines remarques sont de toute actualité:

> Condition *sine qua non:* c'est que les plaignants, les voisins, les agents de la force publique (9) n'aient pas tout tripoté avant l'arrivée des techniciens (p. 11).

Le volume commence par quelques mots d'historique, en remontant au moyen âge, où les hommes « s'en rapportaient à la Providence, lorsqu'il s'agissait d'administrer la preuve d'un crime » (p. 5). On préfère aujourd'hui examiner *les empreintes et les traces:* empreintes digitales (pp. 8-17), autres empreintes du corps, empreintes de pas, de dents et d'ongles, empreintes d'animaux et de véhicules, traces et simulation d'effraction, poils, tabac, poussières, parasites.

Les autres questions traitées sont les enquêtes pour incendies, les taches et les preuves de l'identité, l'expertise des documents écrits, les écritures secrètes et les falsifications.

En feuilletant de très belles gravures, on trouve une étude des quatre types d'empreintes digitales, des traces, des trousses de cambrioleur, des fiches anthropométriques, des tatouages, des autographes, des faux, etc.

Bref, c'est tout un chapitre passionnant des applications scientifiques, qui se trouve exposé avec agrément et méthode.

MARCEL BOLL.

(8) André Danjou: *Description du ciel.* Cf. *Ibid.*, 15 mai 1926, pp. 170-171.

(9) Locard aurait pu ajouter: « les magistrats ».

QUESTIONS MÉDICALES

Paul Voivenel: *Le Médecin devant la Douleur et devant la Mort;* Librairie des Champs-Elysées.

La médecine, je pense l'avoir dit à trois ou quatre reprises et, sans doute, de trois ou quatre façons différentes, la médecine, jusqu'à nouvel ordre, n'est pas une science. Vais-je ajouter: « Grâce au ciel! » J'en serais secrètement tenté. Je ne le fais pas pour n'irriter point les confrères, d'ailleurs honorables, qui font de grands efforts pour réduire la médecine au pur schéma d'une science exacte, de l'aride et polaire physique, par exemple.

La médecine demeure heureusement assez semblable à la vie qu'elle étudie, qu'elle accompagne et que, dessein suprême, elle s'efforce d'aimer et de protéger. Il y a, dans les phénomènes de la vie, une part considérable qui échappe à toute détermination. Je trouve très bien que les chercheurs s'efforcent de détruire cette part et de transformer, comme dit Claudel, « l'inconnu en connu ». Je trouve également très bien que le vrai médecin tienne toujours compte, dans ses investigations, ses diagnoses et ses prognoses, de cet indéterminé redoutable. Du moment que l'on prévoit l'imprévu, ses surprises sont en partie conjurées. Donc, compter toujours avec le mystère de la vie, sans quoi la médecine disparaît. Restent de purs et dangereux exercices de laboratoire.

Ces réflexions me sont inspirées par la lecture du livre de mon ami et confrère **Paul Voivenel.** Je dis bien confrère et confrère en tout sens, car Paul Voivenel est médecin — je pense l'être toujours — et il est aussi écrivain. Et qu'est-il encore? je vous le demande. Il est amateur d'humanité, curieux d'âmes et d'aventures, flâneur fervent, moraliste impénitent, philosophe à la pointe de la plume. Je pense avoir dit, à cette même place, qu'il était, en outre, orateur et de l'espèce la plus rare, celle des improvisateurs, des trouvères.

La profession médicale est désormais fort complexe et peut inspirer les caractères et les tempéraments les plus divers. Paul Voivenel qui, physiquement, est un athlète, a les muscles d'un chirurgien; mais il a l'esprit d'un contemplatif.

Il est donc médecin. Il est, exactement, psychiatre et, comme presque tous les vrais psychiatres, il a le sentiment intuitif des désordres qu'il doit traiter. Un psychiatre qui n'est pas capable de se représenter la folie « par le dedans », c'est-à-dire par une opération subjective, ne saurait être, à mon avis, qu'un praticien médiocre. La force de sympathie, dont Voivenel parle en termes excellents, est la première vertu du médecin qui prétend comprendre et peut-être alléger les misères morales de notre malheureuse humanité.

Nanti de toutes ces vertus, Paul Voivenel s'est posé quelques-uns des plus graves problèmes qui peuvent occuper un bon, un loyal, un vrai médecin. Pour résoudre de tels problèmes, il ne s'est pas enfermé dans le silence funèbre du cabinet, avec des livres. Il est parti rêveusement, vagabond de ses souvenirs et de son expérience. Il a peut-être, il a sans nul doute, des fiches très savantes et bien classées; il n'y parait pas trop et je m'en réjouis. Si ce livre y perd cet aspect respectable et rogue des traités scolaires, il y gagne une étonnante liberté d'allure. Il en devient, par cela même, intelligible à l'immense public des lecteurs curieux et cultivés qui ne sont pas des spécialistes. Rien d'aride, rien de pédant, rien de sourcilleusement technique. Un homme instruit, chargé de savoir et de méditation, parle, à tous les autres hommes, de son métier, de ses épreuves. Et il en parle, avant tout, dans le dessein d'être entendu.

Ce qu'un médecin peut penser de l'optimisme et du pessimisme, du matérialisme et du spiritualisme, de la douleur, problème intimidant, de la maladie, de la mort même, Paul Voivenel, page à page, avec une tranquille mélancolie, le raconte, — je ne dis pas l'expose. — Des observations bien peignées et bien étiquetées? Non, mais, ce qui est beaucoup mieux, des croquis, en multitude, et, parfois, un large tableau d'ensemble. Jamais l'auteur ne s'appesantit: d'un crayon fort et net, il dessine une destinée, puis il passe.

Cette profusion de faits que, dans le langage du métier, on ne manquerait pas d'appeler « observations personnelles », est enrichie, illuminée par des citations ingénieuses, bien choisies, qui ne sentent pas la compilation, mais semblent naturellement déborder d'une cervelle richement pourvue.

Comme je l'ai dit dans une lettre que Paul Voivenel m'a fait l'honneur de placer au fronton de ce bel ouvrage, ce mélange savoureux d'érudition et de savoir, de certitudes pratiques et de vues spéculatives, ce mélange, dis-je, fait songer à l'auteur des *Essais*, qui fut sûrement le maître de Voivenel et qui est notre maître à tous.

Il faut le reconnaître, ce livre magistral, ce livre d'un praticien parvenu au faîte de sa carrière, ce livre d'un écrivain mûr et d'un homme comblé, ce livre est triste. On sent peser, sur la rêverie du médecin, l'obscur malaise de la condition humaine. La perpétuelle menace de la souffrance et de la mort étreint par moment jusqu'au désespoir celui qui souhaiterait de pouvoir éluder toute souffrance, expliquer toute fin, dissiper les fantômes. Et, chose étrange mais vraiment digne de la médecine dans sa noblesse et sa grandeur, ce livre poignant se termine par une invocation à la vie.

Nous écouterons cette belle et bonne leçon de courage et nous répéterons avec Paul Voivenel, en nous efforçant de sourire, même à travers le désespoir: « Ad Vitæ Gloriam! »

GEORGES DUHAMEL.

SCIENCE SOCIALE

André Tardieu: *La Réforme de l'Etat. Les idées maîtresses de l'Heure de la décision.* Flammarion. — Mémento.

La Réforme de l'Etat étant à l'ordre du jour, je dois donner la première place en cette chronique à l'ouvrage substantiel de M .André Tardieu: **La Réforme de l'Etat. Les idées maîtresses de l'Heure de la décision.**

Ce livre a un premier mérite, celui d'être bref: 142 pages; et un second, celui d'être simple car il réduit la Réforme proposée à cinq articles. Dans l'ouvrage que j'ai écrit sur le même sujet, *Au pays des leviers de commande* (Espoir français, 38, rue de Liège), j'arrivais à 68 articles, mais c'est parce que je faisais, en bon théoricien, le tour complet de nos institutions. M. André Tardieu qui, lui, est un praticien, ce qui est autrement difficile et efficient, se contente des cinq réformes que nous allons apprécier aussi substantiellement que possible.

1° M. André Tardieu veut que le Président de la Répu-

blique puisse, sans avis conforme du Sénat, mais avec le contreseing du Président du Conseil, dissoudre la Chambre. C'est une réforme que M. Gaston Doumergue jugeait lui aussi indispensable, et qui ne ferait que revenir à l'état de choses d'avant le 16 mai. Assurément cette réforme pourrait être réalisée sans nuire, au contraire! au bon exercice de notre régime parlementaire; mais je crois qu'elle serait à peu près inutile. Un Gouvernement qui dissoudrait une Chambre courrait le plus grand risque de mécontenter les électeurs, d'irriter les élus, d'exciter les passions politiciennes et de se faire renvoyer une Chambre pire que la dissoute. A vrai dire, on ne comprend pas que M. Doumergue, pourtant si intelligent, ait enfourché un cheval de bataille aussi mauvais et que M. Tardieu l'ait ici suivi. En ce qui me concerne, je n'ai pas mis ce droit présidentiel de dissolution au nombre des 68 plus importantes réformes que je demande, et je le remplace par une prérogative beaucoup plus importante: tout projet de loi pour lequel le Président de la République demande une seconde lecture ne peut passer qu'à la majorité des deux tiers.

2° L'initiative des demandes de crédits devrait être réservée au Gouvernement. Très sage, mais insuffisant. En Angleterre c'est ce qui a lieu, et cela n'a pas empêché le budget anglais de monter plus haut que le nôtre. Dans mon plan, je conserve cette réforme (article 49) mais en y joignant d'autres: les dépenses proportionnées aux ressources, les offices spéciaux supprimés, les industries d'Etat passées à l'industrie privée, interdiction des crédits additionnels, avis nécessaire de la Chambre consultative des contribuables; et d'autres freins seraient encore à créer, car la sagesse financière est ce qui importe avant tout.

3° Le droit de vote sera reconnu aux femmes. Encore très sage, mais encore insuffisant. La femme, neuf fois sur dix, votera comme son mari: on le voit en Angleterre comme en Allemagne. Ce qu'il faudrait, ce serait de réaliser le véritable suffrage universel: un être vivant, un vote; ce qui permettrait de donner un suffrage à chaque enfant mineur, ledit suffrage étant exercé par le père pour ses garçonnets, par la mère pour ses fillettes. Alors, il y aurait vraiment quel-

que chose de changé, et en bien: les familles nombreuses, force présente et future du pays, prendraient le dessus sur les célibataires, égoïstes et parasites. On ne comprend vraiment pas que M. Tardieu n'ait pas pensé à cela.

4° Le corps électoral serait appelé à se prononcer non sur des personnes, mais sur des idées. Excellent. La haine du referendum que manifestent nos politiciens est leur condamnation: tous ces tripoteurs d'urnes, tous ces lécheurs de bottes électorales, sont au fond des antidémocrates fieffés. Dans mon plan j'admets non seulement les consultations nationales qui, étant d'une lourdeur écrasante, ne seront jamais ou presque jamais pratiquées, mais des consultations d'élites (une vaste élite de 4 à 500.000 personnes et une haute élite restreinte de 1.000 citoyens illustres) et des consultations techniques (une demi-douzaine de Chambres consultatives).

5° Instituer enfin le statut des fonctionnaires. Excellent encore. Mais à condition que ce statut ne se contente pas d'interdire les grèves des agents de l'Etat (elles sont théoriquement interdites aujourd'hui), mais moralise le corps des fonctionnaires en le soustrayant à l'action des politiciens. J'ai indiqué dans mon plan plusieurs mesures qui obtiendraient ce résultat.

On voit donc que le plan de réforme de M. André Tardieu est tout à fait insuffisant; il ne guérirait pas les maux dont nous souffrons, qui sont d'ordre à la fois psychologique et juridique. Et c'est à se demander si un homme politique pourra jamais nous apporter les remèdes sauveurs. Nous avons fait trois expériences: avec Clemenceau en 1919, Poincaré en 1926, Doumergue en 1934, et toutes les trois ont échoué. Chacun de ces hommes d'Etat était pourtant à un moment donné le maître absolu de nos destinées. Le pays, et même le Parlement, qui n'est pas le pays, qui ne représente vraiment pas le pays, qui n'existe pas en face du pays, n'auraient rien refusé au Tigre au lendemain de l'armistice, ni au grand Poincaré au lendemain de la dégringolade du franc amenée par les sottises du Cartel, ni à l'excellent Doumergue au lendemain de la criminelle fusillade du 6 février qui aurait dû faire passer en Haute Cour toute la bande à

Frot, et aucun des trois n'a rien demandé! Il semble que les gens qui ont longtemps baigné dans cet air méphitique qu'on respire dans nos deux Chambres closes, ont perdu tout sens du réel, ne savent plus ce que c'est que le pays, et ne se doutent pas de ce qu'il faut faire pour le débarrasser de ses parasites. Je crois que l'Histoire sera, malgré les immenses services que ces trois grands hommes d'Etat nous ont rendus, sévère pour eux, ils auraient pu chacun sauver le pays et ils se sont contentés de quelques recettes de cuisine pour faire voter le budget et esquiver temporairement la catastrophe.

M. André Tardieu n'a jamais eu les splendides occasions des trois autres, mais il aurait pu, pendant la 14e législature qu'il a dominée entièrement, faire beaucoup de bien, et il n'a rien fait: timidité ou incapacité, peu importe, il n'a rien fait! Dans son livre, parlant du Referendum, page 110, il dit:

> Pour ma part, je sais fort bien, si ce droit d'appel m'avait appartenu, dans quelles circonstances j'en aurais fait usage, quand j'étais au pouvoir!

En vérité, il nous la baille belle! Où a-t-il vu que la Constitution défend de consulter telle ou telle personne, telle ou telle catégorie de citoyens, telle ou telle fraction du corps électoral? Il ne se serait pas agi, dans l'espèce, de proposer à nos 10 ou 12 millions d'électeurs de dissoudre la Chambre, de supprimer le Sénat, de bouleverser le régime parlementaire; il aurait pu s'agir tout simplement de consulter une élite, mettons, si l'on veut, les membres de l'Institut, sur telle ou telle question technique, le Parlement gardant son droit de décision souveraine; mais enfin, en consultant cette élite, ou d'autres grandes élites, ou même la moitié des électeurs (pas la totalité parce qu'alors le Parlement aurait été tenu de s'incliner), le Gouvernement aurait fait entrer une bouffée d'air libre dans l'atmosphère viciée des assemblées politiciennes, et qui sait si ce courant d'air n'aurait pas déterminé un grand bouleversement des caractères?

Car notre mal, il faut le répéter, est d'ordre psychologique, et le danger actuel, immense, est que la syphilis politicienne, mère des fanatismes et des fripouilleries, a contaminé le pays plus profondément encore que le Parlement; nos politiciens des deux Chambres trouvent pire qu'eux dans les

politiciens des comités électoraux et des loges maçonniques! Parfois des éclairs de lumière vous ouvrent des jours terribles sur la folie de certains compatriotes. Il y a quelque temps, j'avais terminé une de ces chroniques par le mot historique bien connu: « La France, ton café fout le camp! » Et j'ai reçu, peu après, un billet anonyme (tapé à la machine par surcroît de précautions) ainsi conçu: « Mais non, monsieur, le café de la France ne fout plus le camp depuis que le fou de Tournefeuille a bien voulu, lui, foutre le camp! » Quand on voit à quel degré de haine insultante et stupide peuvent descendre certaines personnes pour un homme comme Gaston Doumergue devant lequel tout bon Français devrait s'incliner, on en arrive presque à désespérer de son pays. Nous sommes pris entre les sottises fanatiques des gens d'extrême-droite et des gens d'extrême-gauche, et les simples gens sensés assistent impuissants à la décrépitude non seulement du régime, mais même du pays.

Mémento. — Barthélemy de Ligt: *La Paix créatrice. Histoire des principes et des tactiques de l'action directe contre la guerre. I. Caractère de l'Action directe. L'avènement de l'idée de la paix créatrice. II. L'action directe religieuse pour des motifs strictement religieux.* 2 vol., Marcel Rivière. Voici un livre qui est tout à fait d'actualité, puisque ces temps derniers les tribunaux ont prononcé la dissolution de la Ligue des objecteurs de conscience. Dissolution qui ne fera probablement ni chaud ni froid. Il y aura toujours des âmes très ennemies de la violence, et qui iront à l'extrême dans l'ordre antibelliciste. Il ne faut pas se hâter de les condamner à priori. Les tolstoïsants tout à fait sincères doivent être respectés, et je vais jusqu'à penser qu'il y a quelque chose de choquant à voir des prêtres, et des pasteurs ministres de charité évangélique (pour les rabbins, c'est différent, il y a dans l'Ancien Testament d'abominables passages autorisant toutes les atrocités) versés dans les corps combattants et obligés de verser le sang; même à distance, c'est regrettable; et les vrais pacifistes, par scrupule religieux, ou peut-être même humanitaire, devraient être versés dans les formations sanitaires. Mais parmi ces objecteurs, comment distinguer les sincères et les autres, soit les lâches, soit les traîtres? Il semble qu'on pourrait y arriver en créant un corps de dévoués qui seraient mis à la disposition des biologistes sinon pour la vivisection (n'allons pas jusque-là!) du moins pour l'expérimentation des maladies, des remèdes et des

opérations avec un coefficient autorisé de dangers et de décès aussi grand que celui des corps combattants. Les objecteurs de conscience qui refuseraient ce genre de service humanitaire prouveraient par là leur indignité et seraient passibles de peines sévères. Je soumets cette idée au médecin-général Saint-Paul. Quant au livre de M. de Ligt, pour revenir à lui, il représente un énorme travail et constitue une somme de tous les antibellicismes depuis l'origine du monde; je ne crois pas qu'on ait écrit sur la matière un livre plus complet et plus sérieux. — Georges Viance: *Préface à une Réforme de l'Etat*. Collection des questions disputées, dirigée par Charles Journet et Jacques Maritain. Desclée de Brouwer. Il ne s'agit pas d'une réforme juridique, comme dans le livre d'André Tardieu, mais d'une réforme psychologique et même religieuse. « Il n'est d'autre cité vraiment humaine que la cité établie dans la vérité. » Oui, oui, mais à la question *Quid est veritas?* le Christ lui-même n'a pas répondu. Ce serait déjà bien beau si nous pouvions être sûrs d'une bonne volonté de vérité, et aussi de bonté et de magnanimité. Le livre de M. Viance n'en est pas moins à lire et à méditer. — Louis Lachat: *La Franc-maçonnerie opérative*, Figuière. Livre curieux et sérieux. Il y est question des francs-maçons bâtisseurs du moyen âge, et je sais bien que la bande de roublards et de jobards qui constitue la Franc-maçonnerie actuelle, essaie de se rattacher à ces lointains ouvriers et architectes de nos cathédrales, mais l'imagination doit avoir des bornes. Tout ce qui est mystère et ésotérisme provoque forcément les imaginations, mais il faut y joindre un peu d'esprit critique. Dans tous les cas les francs-maçons actuels ne sont que de simples politiciens indignes d'estime civique puisqu'ils font alliance avec tous les partis de désordre, et même d'estime ordinaire puisque leur société est secrète et qu'un honnête homme ne peut pas, de nos jours, faire partie d'une société secrète. — Roger Barthe: *La pensée radicale*, avec préface d'Albert Milhaud, Montpellier. Programme très approuvable: 1° Défendre toujours les libertés individuelles; 2° Défendre toujours la propriété individuelle; 3° Défendre toujours les hommes qui assurent la sécurité nationale dans l'ordre du maintien de la paix. Parfait. Mais c'est tout à fait le programme des républicains modérés! Et alors, comment se fait-il que les radicaux soient toujours à la remorque des socialistes (comme leur étiquette radicaux-socialistes le fait prévoir), qu'ils votent toujours avec les unifiés, s'associent toujours à la pire politique révolutionnaire et antipatriotique et écument de rage dès qu'il y a au pouvoir quelqu'un qui n'est pas de leur petite bande pour ne pas dire *camorra*, que ce soit Cle-

menceau, Poincaré, Tardieu, Marin, Doumergue ou même Flandin, dont ils finiront par avoir la peau, à son tour? Ce parti-là radical-socialiste me semble le plus méprisable qui soit. Avec les socialistes, on sait de quoi il retourne; ce sont de purs criminels, civiquement parlant, mais les radicaux qui lient partie avec eux pour garder la bonne assiette au beurre, ont la tartuferie en plus, et on ne comprend pas que le pays n'ait pas renvoyé depuis longtemps à leurs chères études les Herriot, Chautemps et autres staviskystes et staviskysants. — Le docteur Pineau fait reparaître de façon indépendante son journal *La Bonne Entente.* S'adresser à lui, 20, rue Rambaud, La Rochelle, pour en obtenir le service gratuit. — Dans l'*Archer* (18, rue de la Dalbade, Toulouse) je signale une curieuse étude de Vigné d'Octon sur une nouvelle science qui essaie de constituer la météoropsycho et sociologie, qui touche presque à l'astrologie. — *La Revue des Etudes coopératives* donne le compte rendu de la 3e session de l'Institut international d'études coopératives. Comme je l'ai dit souvent, les coopérateurs s'exagèrent l'importance de la coopération, mais celle-ci est très approuvable. — *Le Temps présent,* organe de la Ligue française, 237, boul. Saint-Germain, publie dans son dernier numéro son Manifeste sur les Conditions de Redressement national; il tient en cinq points: renforcement de l'autorité, suppression de la lutte de classes, politique d'économies, fin de la tyrannie des partis, assouplissement et libération des services publics. — *La Revue moderne de Médecine et de Chirurgie* contient un intéressant article du docteur Félix Regnault: « L'influence de la santé de Proudhon sur son œuvre ». — Et les numéros de l'*Espoir français,* 38, rue de Liége, sont toujours à citer: 28 décembre, le « Vœu du pays pour 1935 ». 4 janvier, « Les lois essentielles de l'économie libérale ». C'est sous les auspices de cet hebdomadaire de vaillante sagesse que j'ai fait paraître mon dernier livre, *Au pays des leviers de commande,* dont je parlais plus haut.

HENRI MAZEL.

VOYAGES

Charles Le Goffic: *Au Pays d'Armor,* De Boccard, Paris. — José Gers: *Terre Mozabite,* Les Editions de Belgique, 20, avenue Jean Volders, Bruxelles.

Du regretté Charles Le Goffic, on peut signaler un intéressant volume réunissant les meilleures pages d'un précédent ouvrage, *L'Ame Bretonne.* Les chapitres que l'on trouvera dans le présent recueil, intitulé **Au Pays d'Armor,**

concernant principalement les habitants, les mœurs, les paysages et les souvenirs de cette vieille province. Dans les premières pages du livre, il est question des grands calvaires si particuliers à la Bretagne. Les plus remarquables se trouvent aux environs de Morlaix. On ne sait d'ailleurs presque rien de ces monuments: leur origine est un mystère; leur chronologie même est incertaine. A peine peut-on attribuer quelques-uns à la fin du XVIe siècle, mais d'autres sont nettement d'époques antérieures. Au calvaire de Tronoën-Penmarc'h, qui remonte au moins à 1520, bien que les intempéries aient beaucoup altéré la figuration, on remarque l'Annonciation, puis l'adoration des Mages, où la Vierge Marie est couchée, nue jusqu'à la taille, l'usage des « chemises de lit », qui date du XVIe siècle, n'ayant pas encore pénétré dans la région. Celui de Kergriot, qui était de toute beauté, s'est trouvé démuni de tous ses personnages; le recteur, courageusement, se mit à rechercher ses fragments épars chez tous les habitants. Il est arrivé à en regrouper une centaine, c'est-à-dire la presque totalité. Malheureusement, les fonds nécessaires lui manquaient pour reconstituer le monument, qui fut enfin classé. Ne pouvant parler ici de tous, nous citerons tout spécialement ceux de Plougastel-Daoulas et de Guimiliau, dont les scènes sont d'un réalisme saisissant. Le second chapitre est consacré à la race, au costume et aux mœurs, on pourrait presque dire aux races, car on trouve dans chaque région armoricaine des types qui diffèrent de façon très sensible. Le costume qui, pour le profane, est résumé en deux mots (costume breton) est également d'une extraordinaire variété, allant du plus sobre au plus riche; les coiffes principalement varient presque avec chaque village. Les mœurs étaient sévères, l'homme tenait à l'église la première place et les temps ne sont pas éloignés où l'épouse même n'était pas admise à table. Le volume donne sur les diverses circonstances de la vie (mariages, baptêmes, etc.), des détails surtout pittoresques. Les saints sont légion, mais très peu ont été canonisés, ce qui n'empêche pas les habitants d'avoir recours à eux en toute circonstance. Quant aux superstitions, elles sont extrêmement nombreuses.

La langue subit de nos jours une sorte de régression, malgré les efforts tentés par certains. La Bretagne, surtout depuis la dernière guerre, est sillonnée par les touristes et les moyens de communication, de plus en plus faciles, permettent aux habitants des localités les plus isolées l'accès des villes, où ils prennent contact avec une façon de vivre qui petit à petit les pénètre. C'est au pays de Tréguier que l'on parle le plus en breton; il s'y trouve encore des bardes locaux. Le théâtre était d'un réalisme dont on ne voit pas ailleurs l'équivalent; dans le *Mystère de la Nativité*, du XIIIe siècle, la Vierge accouchait sur la scène; dans celui de sainte Nonne, le viol qui servait de pivot à la pièce s'accomplissait également sur la scène. Un chapitre encore traite de la légendaire résignation bretonne; puis il est question des charniers et ossuaires si nombreux dans le pays; des portiques souvent triomphaux qui donnent accès au cimetière. Même, il est parlé des cortèges de « l'Inkinanne » et du « Kuignaouan » sortes de quêtes à domicile. Les polders du Mont Dol et du Mont Saint-Michel font l'objet d'une étude très documentée; ces terrains gagnés sur la mer sont d'une prodigieuse fertilité. M. Le Goffic craignait alors que le Mont Saint-Michel, déjà menacé, ne se vît privé de la mer, mais nous avons des raisons de croire aujourd'hui que le danger est conjuré. Pour terminer, on trouvera dans le livre trois histoires locales tout imprégnées de l'âme du pays. Cet intéressant recueil sera lu avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne et aux Bretons.

§

C'est en Afrique que nous conduit José Gers, avec son volume **Terre Mozabite,** *Rhapsodie saharienne.* Il part de Marseille pour gagner Alger, ancien nid de pirates, terreur des mondes civilisés qu'assiégèrent vainement les troupes de Charles-Quint et qui ne fut conquis qu'en 1830 par les Français. Il rend parfaitement de ce beau port l'ambiance bigarrée. Nous savons, d'après Platon, que l'Atlantide s'étendait des Colonnes d'Hercule jusqu'au Soudan actuel, au delà du Tropique du Cancer. Et dans la mer, à présent comblée par les sables, s'élevait une île immense sur le sommet de laquelle se dressait la ville de Poseïdon, aux cent

portes d'or; au centre de cette cité, dans un temple d'une splendeur inouïe, était adorée une déesse. Le voyageur gagne Djelfa par voie ferrée; il signale que la première impression du désert s'est manifestée à Boghari. Pour aller à Laghouat, il prend un autobus à six roues; la ville saharienne daterait du XIe siècle. Actuellement, c'est une solide place forte que nous devons au général Margueritte; les habitants gardent la mémoire de ce conquérant loyal et juste. Le voyage continue par Tibrempt, forteresse caravansérail, la dure traversée de la Chebka, et c'est l'arrivée à Ghardaïa.

Le M'Zab, 3.800.000 hectares de terre nue, rocs et sables, erg et hamada. Le dieu de l'Islam y règne en maître souverain. Les cités mozabites sont au nombre de sept, dont cinq situées dans la vallée de l'oued M'Zab : Ghardaïa, « la caverne de Daïa » ; Beni-Isguen, « les gens du milieu » ; Melika, « la royale » ; Bou Noura, « la lumineuse » ; El-Ateuf, « la courbure ». L'histoire locale est racontée de façon claire par M. José Gers, ainsi qu'une promenade au marché et une visite au caïd. Melika, contemporaine de Ghardaïa, est l'ancienne ville sainte; elle est bâtie sur un éperon.

A l'ouest, sur un plateau qui domine la vallée, s'étend le cimetière de Sidi Aïssa, où reposent, sous de curieux monuments funéraires, de nombreux morts. Ceux-ci ne sont pas « enterrés », la nature du terrain ne permettant pas de creuser des fosses. Aussi, les morts, emmitouflés dans un burnous neuf, sont-ils simplement déposés sous des tumuli de pierres, où soleil et sable ont tôt fait de momifier les dépouilles. Entre les interstices des tumuli, il passe des lambeaux d'étoffe qui s'agitent faiblement au vent de la plaine.

Beni-Isguen est l'actuelle ville sainte; elle s'élève sur un éperon ceinturé de remparts flanqués de tours d'angle ; comme les villes précédentes, c'est un dédale de ruelles en pente rapide. Les mœurs y sont très rigides : défense de fumer, de boire, de jouer, de faire de la musique. Aussi n'est-elle qu'une sorte de vaste mosquée, un multiple cloître musulman, à jamais préservé de toute influence extérieure, susceptible de compromettre l'unité de sa vie spirituelle. El-Ateuf est la plus ancienne des cités mozabites, et Metlili, en pleine chebka, semble un village ruiné.

Le volume continue par une suite d'études sur les mœurs et coutumes des indigènes : tableaux heureusement brossés, extraits de poésies locales, plaintes des naturels, peut-être un peu facilement écoutées, croquis de personnages, etc. C'est, semble-t-il, à regret que le voyageur reprend contact avec notre civilisation, mais nous espérons que son regret n'aura pas été de longue durée.

CHARLES MERKI.

SCIENCES OCCULTES ET THÉOSOPHIE

Ernest Bozzano: *La médiumnité polyglotte (xenoglossie)*, Editions Jean Meyer. — Jollivet Castelot: *Natura corpus Dei* et *La loi de l'histoire*, Editions du Chariot. — Henry de Geymuller: *Swedenborg et les phénomènes psychiques*, Leroux, éditeur.

Le livre d'Ernest Bozzano, **La médiumnité polyglotte** va faire reculer la puissante réaction matérialiste qui semble se manifester depuis quelque temps contre la croyance à la vie de l'au-delà en particulier et contre toute explication idéaliste des origines du monde en général. Il apporte un faisceau de preuves, de preuves matérielles, constatées, enregistrées d'une façon indiscutable en faveur de la survie, de cette survie dont la possibilité irrite tellement certains hommes de science.

Ces hommes de science, bien intentionnés par ailleurs, sortent de leurs gonds, se refusent à l'examen, deviennent anti-scientifiques, quand il s'agit de cette question. Pourquoi? Est-ce parce qu'un flot trop grand de puérilités et même de charlatanisme a recouvert la question? Parce que trop de tentatives pour duper ont été faites dans ce domaine? Où est-ce parce que les bases mêmes de la philosophie matérialiste, dont on a fait un dogme, s'écrouleraient si la survie était prouvée? La foi matérialiste a des fanatiques aussi redoutables que la foi religieuse, et pour eux le livre de Bozzano devrait être brûlé.

Les récits qu'il contient et les témoignages qu'il apporte sont impressionnants pour tout esprit qui n'est pas aveuglé par une foi, qu'elle vienne de l'éducation ou d'une formation scientifique. Ils sont la suite de récits et de témoignages exposés dans d'autres ouvrages, et ils imposent par leur nombre et leur caractère de véracité.

Pour se refuser à y croire, il faut accuser de mensonge et d'imposture une foule de gens honorables et véridiques. La plupart de ces témoins de faits supra-normaux, et dont l'explication comporte l'hypothèse de la survie, sont des gens désintéressés, qui rapportent des faits dont ils ont été témoins. Si quelques-uns ont été victimes d'illusion, il est impossible que tous l'aient été. Puis il y a des recoupements, des coïncidences qui ajoutent encore à la force de vérité qui se dégage de l'ensemble des témoignages.

La grande objection que l'on fait aux phénomènes médiumniques est qu'ils sont le produit de notre inconscient et des forces émanées de lui. M. Ernest Bozzano conclut des phénomènes de xénoglossie étudiés dans son livre « qu'on doit considérer comme étant scientifiquement prouvée dans les expériences médiumniques, la présence d'entités spirituelles étrangères aux médiums et aux assistants ».

Cette conclusion est considérable. Je crains qu'elle ne persuade pas les adversaires d'E. Bozzano, car ils ne liront pas son livre avec l'attention qu'il exige. Le problème de la survie semble relever maintenant plus du tempérament de chacun que des études qu'il devrait comporter. On le résout d'emblée, sans réfléchir à toutes les expériences qu'il faudrait connaître pour émettre un jugement.

En réalité, l'étude de l'au-delà devrait être une science comme la médecine ou la chimie, et ceux qui voudraient l'étudier devraient savoir que de longs travaux consciencieux sont nécessaires pour être seulement licencié de cette science.

M. Jollivet Castelot a publié en même temps deux ouvrages qui doivent représenter un labeur considérable. Son nom est bien connu dans le monde de l'occultisme pour celui d'un écrivain qui a touché à toutes les branches des religions et des philosophies. Il semble qu'il ait donné là une vaste synthèse de sa pensée. Trop vaste en vérité! M. Jollivet Castelot est tombé dans un piège tendu à tout écrivain, romancier, historien, ou philosophe, celui de l'abondance exagérée.

Trop de richesse nuit. Puis la pensée gagne prodigieusement à être condensée. M. Jollivet Castelot a dépassé son but. Il a jeté la matière de plusieurs volumes, étudié toutes les

théologies, toutes les magies, toutes les sciences secrètes. C'est trop. Son œuvre inspire le respect et l'admiration. Mais quelques lecteurs pourront la considérer avec crainte.

Il est impossible de résumer ces deux ouvrages. **Natura corpus dei** part de Dieu pour arriver aux Etats-Unis d'Europe, en pasasnt par l'intuition et la Grâce, Hermès et Jésus, l'Astrologie et la mécanique ondulatoire.

La loi de l'histoire suit pas à pas les grands événements humains, détruisants en chemin maints préjugés historiques, mais sans dégager cette loi de l'histoire qui a été tant cherchée et qui ne peut être trouvée, peut-être parce qu'elle n'existe pas. Le livre se termine par une intéressante étude sur les correspondances astrales et historiques.

Il faut signaler des pages d'une vue profonde sur la tradition ésotérique.

Swedenborg et les phénomènes psychiques, ainsi s'intitule le livre de M. Henry de Geymuller. Il traite un sujet passionnant et, s'il le traite avec un certain parti pris, il le fait avec un amour sincère de son sujet, ce qui est une précieuse compensation.

Le cas du clairvoyant Swedenborg est énigmatique et n'a jamais été complètement éclairci. M. de Geymuller apporte sur lui d'intéressantes lumières. On sait que Swedenborg, après avoir entendu, un soir, une voix mystérieuse lui crier qu'il mangeait trop, se mit à manger moins et devint le plus grand des clairvoyants. Il eut la faculté d'aller sur les plans supérieurs, d'y voir les esprits des morts, de parler familièrement avec les anges et les archanges, ou avec des entités qu'il nomme ainsi. Il est très curieux de savoir quels rapports ses descriptions de l'au-delà ont avec les descriptions faites par Allan Kardec et les médiums spirites. Or, il se trouve qu'elles ont d'étroits rapports, bien qu'elles ne soient point d'accord sur la théorie de la réincarnation et que M. de Geymuller s'efforce au cours de son livre de réfuter le spiritisme.

Swedenborg était un savant qui a laissé de nombreux ouvrages sur l'anatomie et la physiologie. Il est très curieux encore de savoir que les théories de Swedenborg sur l'origine du monde et de la vie, la constitution de l'homme, sont

en accord absolu avec les dernières découvertes de la science sur l'espace et le temps, les ondes cosmiques ou la constitution interne de l'atome. Il n'y a que des termes à changer.

M. de Geymuller agite, à l'occasion de Swendenborg, tous les problèmes qui découlent du psychisme. Mais c'est un swedenborgien tellement convaincu qu'au lieu d'essayer de prouver les affirmations hardies de son maître, il résout toutes les questions en citant des passages de ses ouvrages comme une autorité absolue, ce qui laisse les questions en suspens pour les lecteurs qui sont des swedenborgiens moins passionnés que lui.

Son livre mériterait pourtant une plus longue étude.

MAURICE MAGRE.

LES REVUES

La Revue des Vivants: le poète défini par M. L.-P. Fargue; considérations sur le Piffard. — *Les Œuvres libres:* arrivée de Napoléon III en captivité; Guillaume Ier et Augusta de Hohenzollern consultent l'avenir; les cloches sonnent le glas du vieil empereur douze heures avant sa mort. — *La Revue hebdomadaire:* Emile Ollivier donne une leçon d'éloquence parlementaire à Paul Deschanel; Ollivier et les sacrements. — *Le Divan:* un poème de M. Tristan Klingsor. — *Cahiers du Sud:* du simili-Lautréamont. — Mémento.

M. Léon-Paul Fargue a confié à **La Revue des Vivants** (janvier) sous ce titre: « Eclipses », des pages d'une prose poétique de la plus rare qualité. L'auteur songeait à Keats. Sous l'égide de celui dont il écrit avec bonheur: « ni enfant ni adolescent, mais poète, du matin au soir de sa courte apparition », le rêveur laisse aller sa pensée:

Le poète est un homme qui sait faire le ménage de ce couple terrible: l'abstrait et le sensuel, que d'autres nommeront le conquis et le donné; je tiens la poésie pour l'organisation écrite d'une sensualité sentimentale. Et cette union des sens et des représentations, la plus parfaite des unions qui se puisse concevoir, seul un véritable poète peut la réaliser.

. . . .

C'est le poète qui fait la police sur cette terre où l'on ne vit que de mots, c'est encore lui qui pense au confort spirituel des vivants et des morts. Les rapports du poète et de la vie sont ceux de l'amant et de la femme: il n'atteint son âme qu'en possédant son corps.

Que le poète d'*Endymion* ait aimé « une jeune fille insi-

gnifiante », « c'est immanquable », constate M. L.-P. Fargue. « Il y a toujours un moment dans la vie d'un poète où ce poète est amoureux d'une jeune fille insignifiante » observe-t-il ensuite. Il se reprend pour nier qu'il existe de telles vierges. « Signifiantes ou insignifiantes », elles sont « d'emblée et carrément des monstres pour qui l'art, le poète, représentent la tentation, l'encanaillement délicieux ». Ensuite, elles épousent « un Piffard ».

On entend par Piffard le fils de famille, le fils de l'usine, le fils à papa, Thomas Diafoirus. « Oserai-je, papa? » — « Osez, Thomas! ». Les diverses variétés de piffards se caractérisent par le nez, qui n'est pas nécessairement long ni gros, ni ponctué de comœdons, ni refait par un chirurgien, mais qui serait plutôt doux et insolite à la fois. Feu Paul Souday portait sa vanité comme un faux nez; le piffard, lui, la porte comme un nez qui ne fait pas de doute, comme un tarin authentique, un pifiot irréfutable et bien fondé. Toute la satisfaction du piffard se lit sur son visage. Je suis patenté, abonné, carnetd'chéqué, certifié, éperonné, breveté du gouvernement, de l'école de guerre et du Bottin mondain. Telle est l'affiche, l'homme du monde sandwich, qui se balade sur le trottoir de Paris, sur le tapis des quartiers riches.

Et voilà ce qu'elles épousent, terrifiées, après s'être fait au contact du poète une brûlure au premier degré. Mais la loi est là, crue et manifeste: les jeunes filles sont faites pour épouser des piffards, des notaires ou des officiers de cavalerie. Grattez leur métaphysique, il y a encore du serpent primitif, car le premier piffard fut sans doute Adam. Amen.

§

Les Œuvres libres (janvier) contiennent les mémoires de feu J. Corbeil qui, de 1858 à 1890, fut valet de chambre d'Augusta, reine de Prusse et première impératrice allemande. M. Louis Apcher, qui les publie et les annote, les tient d'un fils de leur auteur.

Le 5 septembre 1870, à 5 heures du matin, le valet est appelé chez sa maîtresse. Elle lui apprend qu'elle l'attache à la personne de Napoléon III, pour qu'à Wilhemshöe il « soit servi, non pas comme un prisonnier — recommanda-t-elle — mais bien comme s'il était chez lui ». Corbeil est au château le soir même. Et il écrit:

Dès mon arrivée, j'appris que Napoléon III serait là à huit heures. Je n'avais plus dès lors le temps de monter pour me chercher une chambre.

Je dus faire ma toilette dans la cuisine à café et nouer ma cravate devant l'empereur.

Je le précédai avec sa suite jusqu'au grand salon du premier. Sa suite se composait du comte Reille, maréchal de la Cour, de deux princes Murat, du général Castelnau, du général Vaubert de Genlis, du général comte Payol, du général comte Lauriston, du comte Raimbeau, du colonel Hepp, du prince de la Moskowa, du comte Clary, de M. Corvisart son médecin et du docteur Conneau.

L'empereur me fit dire qu'il allait se retirer et qu'il n'avait plus besoin de rien.

Je fis servir le thé à sa suite et, comme ces messieurs le prenaient, l'empereur me fit demander. Il me fit observer en allemand qu'il avait bien un bureau pour écrire, mais qu'il n'y avait ni papier ni encre. Je lui répondis en français, m'excusant d'être arrivé presque en même temps que lui et de n'avoir pas eu le temps de m'assurer que rien ne manquait.

Il me demanda si j'étais Français. Je lui dis que oui, que j'étais Lorrain, des environs de Lunéville. « Oh! dit-il, votre pays a bien souffert. »

Je voulus lui rendre une paire de gants qu'il avait laissée au salon. Il me dit que c'était un triste souvenir et que je pouvais les ôter. C'était les gants qu'il avait à Sedan. Ils sont de la maison Houbigant Chardin et portent le numéro huit un quart. Ce souvenir ne me quittera jamais.

Le valet de chambre rapporte que le coupe impérial allemand pratiquait certaines superstitions. On n'était jamais 13 convives à la même table. On interrogeait le plomb fondu pour connaître l'avenir:

Tous les ans, la nuit du 31 décembre au 1er janvier, l'empereur et l'impératrice [Guillaume Ier et Augusta] coulaient du plomb. Il n'y avait jamais ce jour-là d'autre invitation pour le thé que le prince et la princesse royale.

On avait des cuillers de 55 à 60 centimètres de longueur et d'une contenance d'un quart de litre qui étaient munies d'une poignée en bois. On les emplissait à peu près à la moitié avec du plomb et on les portait dans la cheminée du salon pour le faire fondre.

A minuit sonnant, on donnait une cuiller de plomb fondu à

l'empereur qui était toujours le premier. Il versait le plomb dans une cuvette d'eau. L'impératrice suivait, ensuite le prince et la princesse. On retirait ensuite le plomb. Selon les formes qu'il avait prises, ils faisaient leur pronostic pour l'année.

En 1885, comme je donnais la cuiller à l'empereur, il la prit par la poignée, je la lâchai. Tout d'un coup elle tourna dans la poignée et le plomb tomba sur le parquet avec détonation et éclaboussures. La princesse royale Victoria fit un bond en arrière et me dit d'un air courroucé: « Faites donc attention! » L'empereur lui dit: « Mais, chère enfant, je ne te comprends pas. C'est moi qui ai commis cette maladresse. Corbeil n'y pouvait rien. »

Sur la mort du vieil empereur, voici quelques détails ignorés ou peu connus:

Le lendemain, 8 mars [1888], on vint me chercher, en me disant que l'empereur était à l'agonie.

Comme j'arrivais au palais, le curé protestant Stöcker venait de le quitter. Il était sorti sous lè vestibule pour donner aux jeunes gens qui attendaient là l'ordre d'aller sonner les cloches, ajoutant que l'empereur n'avait pas encore tout à fait rendu le dernier soupir, mais que ce serait fini avant qu'ils arrivent.

J'entrai dans la chambre à coucher. Je vis qu'il respirait encore. Mais il avait perdu toute connaissance.

A huit heures vingt du soir, on sonna dans tous les quartiers. Au moment même où on annonçait sa mort, il revint à lui. Je restai près de lui jusqu'à neuf heures. On lui fit prendre un bouillon. Je sortis par un froid de douze degrés. J'avais au doigt un anneau que j'avais reçu du roi de Saxe. Il était un peu ample. Il tomba de mon doigt sans que je m'en aperçoive et, malgré toutes les récompenses que je promis, il ne se retrouva jamais.

Je revins chez l'empereur vers dix heures et demie. Il était en délire et parlait de la guerre.

Il vécut encore jusqu'au lendemain, 9 mars 1888, à huit heures trente-cinq du matin.

§

M. H. Odelin, vicaire général de Paris, publie dans **la Revue hebdomadaire** (12 janvier)de bien curieux souvenirs sur Emile Ollivier. On y apprend le rôle politique de l'ancien ministre de l'Empire libéral, tandis que la République le tenait écarté du pouvoir. Il aimait les jésuites: « Je les aime, disait-il, parce qu'ils sont humains ». Il leur attribuait « une voie moyenne », en opposition à la « voie

étroite » des Thomistes. Il tenait « le renoncement » pour la base de la famille et de la société, en dehors de « la vertu chrétienne » qu'est sa pratique.

Voici une plaisante anecdote, telle que la conte l'ancien supérieur du couvent de l'Assomption d'Auteuil:

Emile Ollivier passait l'hiver dans sa propriété de famille, la villa Moutte à Saint-Tropez (Var). « Un soir de février 1886, me raconta-t-il un jour, par une pluie battante, on sonne à la porte de la villa. Il était 7 heures. Nous allions nous mettre à table. La domestique va ouvrir et m'apporte la carte du visiteur: M. Paul Deschanel, député. On l'introduit: il était trempé par la pluie. « Excusez mon indiscrétion, me dit-il. Je dois faire après-demain mes débuts à la tribune de la Chambre des députés. Vous seul restez des grands orateurs parlementaires de l'Empire. J'ai pris le train; je viens vous soumettre mon discours. — Veuillez, lui dis-je, partager notre dîner de famille. Nous causerons ensuite. » Après le dîner, nous passâmes dans mon cabinet. Il me lut son discours. Je l'arrêtai au passage : « Ceci est trop long; pas assez saisissant pour votre auditoire; il faut insister, répéter, pour emporter la conviction... » M. Paul Deschanel nota toutes mes observations et reprit le train de nuit pour Paris. Le surlendemain, il faisait un début brillant à la Chambre, après avoir fait tout exprès le voyage de Paris à Saint-Tropez pour prendre une leçon d'éloquence parlementaire.

Emile Ollivier, qui signa l'acte de décès de Lamennais, faillit faire du P. Hyacinthe Loyson un archevêque de Lyon, en 1870. Plus tard, l'ayant rencontré dans le monde et à l'époque de la conversion de Mme Aberrimann, Ollivier estima que l'orateur sacré « ne brillait pas par le jugement ».

En avril 1913 — il est mort le 20 août de cette année-là — comme Ollivier relevait d'une congestion pulmonaire, M. H. Odelin lui parla de faire « acte de foi religieuse », en « affirmation de ses véritables sentiments devant les ennemis de la religion ».

A mesure que je parlais, sa figure prenait une expression sérieuse, presque sévère. « Laissons cela, laissons cela, me dit-il. J'ai étudié toutes les religions, toutes les philosophies, tous les systèmes. Je suis fixé. J'ai toujours fait mon devoir. Je n'ai pas peur de l'avenir. D'ailleurs je n'en suis pas là. Je vais bien. — C'est précisément parce que vous allez bien que je vous fais cette

proposition d'un acte religieux accompli dans l'entière possession de toutes vos facultés. C'est mon amitié pour vous qui me l'a suggérée. Vous me rendrez cette justice que j'ai toujours été respectueux de votre liberté. — C'est vrai, j'ai toujours été touché de votre délicatesse; vous avez été pour moi un véritable ami. — C'est à ce titre que je vous ai parlé, connaissant d'ailleurs vos sentiments. — Nous verrons plus tard. »

Emile Ollivier n'accueillit pas de prêtre vers sa fin. Il demanda des funérailles religieuses. Sa tombe à Saint-Tropez rappelle celle de Chateaubriand. La pierre de René est nue. Celle d'Emile Ollivier porte ces mots gravés: *Magna quies in magna spe.*

§

M. Tristan Klingsor a eu la coquetterie d'écrire en prose les « Poèmes de la princesse Chou » que **Le Divan** insère en tête de son n° de janvier-février. Le fin, le musical poète, a rarement mieux réussi les tableautins où excelle son charmant génie de miniaturiste-émailleur:

L'IVRESSE

« Tes jambes, me disait-il, sont lisses et courbées comme les colonnes du palais impérial et l'arc aigu qu'elles forment en se rejoignant est plus gracieux que celui de la porte secrète.

« Elles soutiennent la jarre ovale du mystère et les deux jolies coupes où pointent les boutons d'œillets.

« Mais loin d'être fraîches comme le marbre, elles sont aussi chaudes sous ma main que l'aubergine du jardin ensoleillé. »

Alors il s'agenouilla et but la volupté à sa source, mais c'est moi que l'ivresse étourdit tout à coup.

Et je vous invite à une comparaison du poème que vous venez de lire, avec celui-ci que Gilbert Lély a extrait de ses futures « Poésies complètes de Jacques l'Eventreur », à fin de publication dans **Cahiers du Sud** (janvier):

Particulièrement pâle et prête pour l'amour
Elle était appuyée contre un réverbère
Elle dit
Je suis vertigineuse dans la décision
Tous les temps et tous lieux sont propres à l'accomplissement de
mes désirs

Puis elle disparut et je vis
A la place de son regard
Un léopard géant qui se ruait
Sur les rideaux de fer des boutiques

CRACOVIE où des cuisses miraculeuses s'ouvrent
CRACOVIE c'est l'espionne au poteau d'exécution
Mais les soldats ne tireront pas
D'un éclair de génie elle a foudroyé la grossière mécanique du temps
Les hommes recommenceront la vie en sens inverse
L'officier redeviendra sperme au vagin putride de sa mère.

Il y a là un parti pris d'absurdité et d'ordure qui passe les pires excès de Lautréamont, ce dément. *Les Chants de Maldoror*, curiosité médicale plutôt que littéraire, sont imités depuis quelques années avec une déconcertante application.

MÉMENTO. — *Esprit* (janvier): numéro consacré à la « Révolution communautaire ». Il y a là, en tout cas, un mot nouveau. « Il n'y a jamais eu tant de sociétés. Jamais moins de communauté. » C'est une constatation de M. E. Mounier. Il note encore: « Il n'y a plus de *prochain*, il n'y a que des *semblables.* » — Mme Hélène Iswolsky traite de « La tradition communautaire russe »; M. Robert-Etienne, de l'allemande; M. A. de Becker, des communautés chrétiennes.

Revue des Deux-Mondes (15 janvier): ***: « Le catholicisme et la politique mondiale ». — Début de « La Mère », de Mrs Pearl Buck, américaine née en Chine où elle a passé la majeure partie de son existence et professé.

Le Beau Navire (10 janvier): une « Chanson » de Fagus, des poèmes de MM. A. Castagnou, Maurice Rey, L. Bastard — et une étude de M. Maurice-Pierre Boyé sur « La poésie de Francis Carco ».

Perspective (n° 5): « Les internationales et le Syndicalisme », par M. Henri Guilbeaux.

Le Trésor des Lettres (1er janvier): « Le tricentenaire de la Martinique », par Mme Irmine Romanette. — Poèmes de MM. P. de la Tour du Pin et R. Vivier.

La Revue de France (15 janvier): « Oiseaux », par M. J. de Pesquidoux. — « Le théâtre russe et ses tendances », par Mme Ad. Lautère.

Crapouillot (janvier): « La foire aux girouettes » ou « la versa-

tilité des jugements humains et inhumains prouvée par des textes choisis et assemblés », sous la direction de M. J. Galtier-Boissière.

Revue bleue (5 janvier): « Les débuts de l'intelligence », par M. Pierre Janet. — « Daumier, peintre d'histoire », par M. Carlo Rim.

La revue mondiale (15 janvier): M. L. Maurice: « Profiteurs et victimes de guerre ». — De M. Gustave Babin, le début d'une étude: « la grande pitié du tourisme en France ».

La Proue (juillet à décembre): « La poésie libre », représentée par de nombreux poèmes d' « hommes libres ».

Les Primaires (janvier): fin de « Soldat », les souvenirs de régiment de M. Maurice Fombeure, d'une vérité savoureuse, d'une verdeur qui stylise le document pris sur le vif et rejoint les maîtres prosateurs de notre magnifique XVI[e] siècle.

L'Archer (décembre): De M. André Bernau, notes actuelles sur l'Allemagne du III[e] Reich, le « pays des gens sans sourire ». — Les Propos de Campagnou, cette fois sur Mme Lafarge. — Continuation des notes de guerre de M. le docteur Paul Voivenel: « Avec la 67[e] division de Réserve ».

La Revue Universelle (15 janvier): M. J. Guitton: « Comment Foch et Weygand collaboraient ». — M. E. Pilon: « Victor Jacquemont ».

Europe (15 janvier): Début de « Quinze ans de combat », par M. Romain Rolland. — « Histoire de Russie », un poème de M. Victor-Serge.

La Revue de Paris (15 janvier) : « Voix d'Allemagne », par M. Auguste Bréal.

La Grive (janvier): Poèmes de M. André Payer. — Le X[e] Congrès des écrivains ardennais. — « Un amour de La Fontaine », par M. Henri Manceau.

Nuances (n° 1, décembre), organe de « Les Verlainiens », « cercle et groupement littéraires », dirigé par M. A. Guibert-Lassalle, 37, rue de la Chapelle à Saint-Ouen (Seine). — Le ton est assez violent, au contraire de ce qu'indiquerait plutôt le titre.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Faust au concert. — Concerts Siohan: Œuvres nouvelles de MM. Arthur Honegger, Philippe Gaubert, Robert Siohan, Darius Milhaud, Jacques Ibert. — Un concert espagnol sous la direction de M. Arbos.

Berlioz, Gounod, Boïto, Schumann, ont écrit des **Faust** sous la forme d'opéras ou d'oratorios; Liszt s'est inspiré de Gœthe pour sa *Faust-Symphonie* et aussi pour ses *Mephisto-*

Walzer; le *Faust* de Lenau a été musicalement illustré par M. H. Rabaud; l'un des lieder les plus beaux de *Schubert* est sa *Marguerite au rouet.* Réunir en deux programmes — un seul n'y eût pas suffi — quelques épisodes de ces *Faust* divers est un jeu qui a tenté M. Bigot. Le public des concerts Lamoureux, par son empressement et sa ferveur, a montré combien il appréciait cette idée. Ainsi la deux-millième représentation du chef-d'œuvre de Gounod a-t-elle eu des prolongements dans les salles de concert. Mais, si complet que semble le programme établi à cette occasion, si grand et si mérité qu'en ait été le succès (M. Bigot, on le sait, est un chef précis, doué, d'une claire intelligence et d'une sensibilité vive), je suis sûr que plus d'un auditeur eût aimé, comme moi, entendre *Faust-Symphonie* en entier et non point décapitée de cet *andante-mistico* final où un chœur d'hommes et une voix de ténor solo accueillent au ciel Marguerite purifiée, *das Ewig Weibliche,* « l'éternel féminin ». Cet épisode (qui a été mis en musique aussi par Schumann dans son *Faust*) est essentiellement gœthien. On regrette qu'une tradition, inspirée par le souci d'économiser les coûteuses parties vocales, se soit établie, qui en prive régulièrement les auditions françaises de la *Faust-Symphonie.* Musicalement, le fait n'est pas moins regrettable, car la voix du ténor réexpose le thème de Marguerite, développé déjà dans le deuxième mouvement (*Gretchen*), puis le chœur conclut l'ouvrage par une admirable phrase, inspirée du texte de Gœthe, et qui suggère magnifiquement l'idée d'ascension: *zieht uns hinan!* Je sais bien que cette suppression est prévue, et que les partitions indiquent une variante du finale à cet effet. Mais l'œuvre n'en est pas moins découronnée, et, précisément, de ce qu'elle offre de plus émouvant.

Mais aussi, puisque l'on passait en revue tous ces Faust divers, pourquoi n'a-t-on point fait place à la cantate de Lili Boulanger, *Faust et Hélène?* Un mauvais sort poursuit décidément cet ouvrage, digne cependant d'être connu, car il renferme des pages de toute beauté. Lili Boulanger n'avait que vingt ans à peine quand elle l'écrivit, mais cette enfant de génie, semblable en cela à Mozart, *devinait* avec une étonnante sûreté ce qu'une longue expérience de la vie et

de ses douleurs enseigne au commun des hommes. Si, comme il est naturel, il y a dans cette cantate quelques souvenirs wagnériens, il y a surtout la marque d'un tempérament de musicien original et fort et qui se hausse sans nulle peine jusqu'où Gœthe s'élève lui-même dans cet épisode d'Hélène, — l'une des inventions les plus magnifiques qui aient jamais éclos dans l'esprit d'un poète. Et cette poésie, si difficilement accessible aux Français, la musique de Lili Boulanger, précisément, en fait saisir la grandeur, en explique les intentions secrètes dans un commentaire d'un lyrisme splendide. Qui, en cette année des *Faust*, quel chef d'orchestre avisé, nous donnera cette *Hélène*, si digne de prendre place auprès de la *Marguerite* dont les amours et la douleur ont inspiré tant d'autres musiciens?

§

Pour leur réouverture, **les Concerts Siohan** ont offert, d'un seul coup, plusieurs ouvrages nouveaux (ou donnés en deuxième audition) sous la direction de leurs auteurs, et réuni sur leur programme les noms de MM. Philippe Gaubert, Arthur Honegger, Jacques Ibert, Darius Milhaud et Robert Siohan lui-même. Voilà, certes, une intelligente initiative; mais j'ai dit déjà quels éminents services les concerts Siohan rendaient à la musique française; chaque saison ajoute pour eux de nouveaux titres à notre reconnaissance.

Je n'insisterai pas sur les *Inscriptions pour les portes de la Ville*, de M. Philippe Gaubert, puisque j'en ai rendu compte après la récente première audition chez Colonne. Conduite par l'auteur, l'œuvre fort bien interprétée par l'orchestre — a été acclamée. Il n'est pas douteux que son succès grandisse encore à chaque audition nouvelle, car on y découvre chaque fois de nouveaux motifs de l'aimer et de l'admirer, tant elle est solide et variée.

M. Jacques Ibert nous donnait des fragments de son *Roi d'Yvetot* — que l'Opéra-Comique s'obstine à tenir en exil, et dont la restauration causerait cependant tant de joie aux habitués de la salle Favart! Nous avons donc réentendu Jeanneton, les lavandières et le débonnaire souverain, et nous

avons entendu aussi l'orchestre le plus délicat et les chœurs les plus délicieux... Il est triste de penser que le concert doive recueillir cette musique si bien faite pour la scène! Vite, une révolution qui remette les choses à leur place dans le royaume de la musique. Mmes Nespoulous, Schenneberg, Bachillat et leurs compagnes yvetotaises pour la circonstance, M. Cambon, ont interprété avec beaucoup de talent ces jolies pages.

Je n'avais pu entendre — pour des raisons de fâcheux synchronisme — le *Concerto* de M. Darius Milhaud, quand il fut donné pour la première fois aux Concerts Pasdeloup, voici quelques semaines. Mme Marguerite Long, qui l'avait présenté à l'Opéra-Comique, l'a pareillement joué à la Salle Rameau. Pareillement, c'est-à-dire avec cette science souveraine qui fait inégalables les interprétations de cette grande artiste. Le concerto est divisé en trois mouvements assez courts: un mouvement vif, une barcarolle et un finale animé. C'est un ouvrage fort réussi, dont le premier et le dernier mouvement m'ont beaucoup plu (encore que la barcarolle soit fort agréable, bien que moins naturelle). Et ce *Concerto* montre en tous cas l'étendue et la variété des dons dispensés à M. Darius Milhaud. Il répond victorieusement à ceux qui, systématiquement, lui font reproche de ses inventions. Je n'aime point tout ce qu'il fait et je l'ai dit avec franchise. Je n'en suis que plus à l'aise pour dire non moins simplement que ce *Concerto* me semble excellent.

Non moins bon m'a paru le *Concert pour violon et orchestre* de M. Robert Siohan, — un *scherzo,* plein de rythme vivifiant, et dont le dessin mélodique est délicieux. J'aime surtout dans cette œuvre qu'elle soit si naturellement exempte de tous les lieux communs du genre, de tout ce qui est convenu, banal, attendu, et que s'y épanouisse librement l'invention de son auteur. Et sans doute aimerait-on moins tout cela si, précisément, la qualité de cette invention était moindre, si les connaissances de l'auteur étaient moins solides. Car pour donner cette impression de grâce aérienne, de jeunesse et de fraîcheur, on sait bien ce qu'il faut « en dessous »... M. Miguel Candela a joué ce *Concert* en virtuose accompli.

C'est pour l'écran que M. Arthur Honegger a composé la musique des *Misérables* présentée au concert sous la forme d'une suite d'orchestre. Cinq numéros la composent : *Prélude* et *Jean Valjean marchant sur la route; Nocturne; Jean Valjean sauve Marius; Fiançailles de Marius; Mort de Jean Valjean; Prélude de l'émeute.* S'il était nécessaire de démontrer quel bienfait pourrait être, aussi bien pour la musique que pour l'écran, une collaboration *intelligente*, cette partition le prouverait. Mais il faut, évidemment, s'adresser à des musiciens capables de comprendre les besoins du cinéma — comme il faut évidemment que les metteurs en scène laissent au musicien la possibilité d'exprimer avec les moyens habituels à son art ce que, seule, la musique peut dire. Or, ces musiciens ne manquent pas: un Jacques Ibert, un Honegger, un Charles Koechlin (qui vient de publier de si justes articles sur le Cinéma dans la *Revue Musicale* et qui tient en réserve certaine partition que je connais, et dont, sans trahir aucun secret, je puis dire qu'elle est *admirable*). Mais on préfère, à l'ordinaire, s'adresser à des fabricants qui vous bâclent une partition à la va-comme-je-te-pousse. Et c'est une double erreur: un chef-d'œuvre est *toujours* une bonne affaire, car le succès ne s'en tarit point; et secondement il est prouvé par l'expérience que le public, loin *d'exiger* que la musique soit inepte, peut très bien apprécier une musique belle à condition que cette beauté ne soit pas trop froide, trop difficile à saisir. L'intarissable succès de l'*Inachevée* au cinéma le prouve.

Le très grand mérite de la partition des *Misérables* est précisément d'être à la fois simple, accessible à tous, et pourtant de satisfaire les plus délicats. Cette musique n'est jamais banale; on n'y trouve point de ces gros effets, habituels dans la musique de cinéma. Mais au contraire elle est en même temps populaire et distinguée. Elle est, en un mot, ce que sont les *Misérables* eux-mêmes, un roman fait pour le peuple, mais par un poète. Oui, ces pages-là ne sont nullement indignes de la main qui a écrit *Le Roi David, Judith,* la *Symphonie* et *Sémiramis.* On y sent cette puissance qui leur donne un relief saisissant. Elles vont au cœur, comme disait l'autre. Mais elles y vont par le chemin le plus noble.

Il me reste tout juste la place de mentionner le très beau concert de musique espagnole, donné par l'Orchestre National (il s'agissait de radiodiffusion) sous la direction de **M. Henrique F. Arbos.** Nous entendîmes naturellement quelques-unes des pièces d'Albeniz, orchestrées par M. Arbos. On sait avec quelle pieuse fidélité et quelle science merveilleuse cette transcription a été faite: c'est une des réussites les plus complètes du genre. Mais nous eûmes aussi une suite composée sur les lettres du nom *Arbos* (*la, ré, si, do, sol*) par les maîtres de la musique espagnole contemporaine, Manuel de Falla, J. Gomez, S. Bacarisse, E. Halffter, G. Pittaluga, suite fort réussie, variée, et hommage ingénieux; et puis encore *L'Amour sorcier,* ce chef-d'œuvre dû à Manuel de Falla, un très curieux *Chant a oggun* de P. San Juan et un *Canto a Sevilla,* de J. Turina, délicatement interprété par Mlle Rodriguez Aragon.

RENÉ DUMESNIL.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Un précurseur de Stendhal: B. Chaix, statisticien des Hautes-Alpes. — Il y a dans la phrase de Stendhal, du Stendhal d'*Henri Brulard* et des *Lettres,* un rythme et des heurts de mots que j'ai toujours ressentis comme du patois dauphinois traduit, mais que Remy de Gourmont, critique normand, les commentateurs d'autres provinces, et surtout les professeurs de littérature, ont regardé comme du « style », c'est-à-dire comme un procédé d'expression voulu, non spontané. Cette aspérité dauphinoise se ressent dans les contes en patois, ou dans des poèmes à demi artificiels comme le *Grenoblou malhérou,* bien que trop souvent dans ces textes l'influence française ordonnée ait réagi pour annihiler la vigueur native. Le dauphinois dans sa contexture ouïe, mais non pas seulement lue, est tout autre que le savoyard ou le provençal, ses voisins. Il est plus martelé, plus sec, et dans la syntaxe supprime volontiers l'inutile.

Gourmont souriait de ce qu'il jugeait n'être qu'une théorie; et je ne sais dans quelle mesure Paul Léautaud ou L. Royer, qui pourtant habite Grenoble, prendront au sérieux mon affirmation que le vrai Stendhal, non arrangé pour les

salons de Paris, ou l'estime littéraire de son temps et d'après, disons comme lui vers 1880, c'est le patois dauphinois de son enfance conservé, et imposé au français émoussé de bonne compagnie.

Mais le hasard de mes recherches folkloriques m'apporte une preuve inattendue. A-t-elle ou non échappé aux stendhaliens, je l'ignore, et n'ai pas le loisir de chercher à le savoir. Mais je doute qu'aucun d'eux se soit avisé de lire certain traité de statistique dauphinoise pour y trouver de la littérature.

Le titre même de ce traité a dû contribuer à son oubli: *Préoccupations statistiques, géographiques, pittoresques et synoptiques des Hautes-Alpes*. Que son auteur, B. Chaix, ancien sous-préfet de Briançon de l'an 1800 à 1815, que les Bourbons rejetèrent dans le civil, ait éprouvé tant de « préoccupations » est charmant. Le mot n'est pas mis au hasard: Chaix était fouriériste à fond et, dans un chapitre sur les mœurs et la morale, sur la responsabilité des gouvernements et leur avidité, il se pose en réformateur, avec tant de bon sens qu'on se demande pourquoi, même en 1934, les mêmes maux dominent notre vie sociale.

Sans doute, beaucoup de lecteurs du *Mercure de France* seront obligés de me croire sur parole si je dis qu'à travers la phrase française de ce bon fonctionnaire transparait le patois dauphinois, non pas littéraire ou littérarisé, mais indigène et direct, par exemple dans la description suivante:

A Vallouise, un chasseur aux chamois, sur les glaciers de la colline de Bonvoisin, tombé dans une profonde crevasse du glacier très profond, mais d'un plan incliné, ainsi sans blessure, après de vains efforts pour remonter les parois de la glace, avoir aussi vainement brûlé le reste de sa poudre dans son fusil, pour se faire entendre de ses compagnons de chasse, transi de froid, d'effroi et de faim, abandonné sans espérance aucune, observe à ses pieds que le massif du glacier ne touchait pas bien la roche, il essaie de s'y couler sur son ventre *creu*, à l'aide de ses quatre membres, voué à périr comme dans l'inaction, il se traîne ainsi pendant plus d'une heure, et ayant eu le bonheur de rencontrer une fissure, une faille dans la roche, où aboutissait un bon fil d'eau, dès lors un peu d'espérance soutenant le reste de ses forces, il ne tarda pas de parvenir au bas et au dehors du glacier et de revoir le jour.

On remarquera que la suppression des points et des points-virgules, la juxtaposition des incidentes décrivant chacune une action définie, et l'allongement final sur le résultat essentiel sont conformes au récit haché qu'un paysan ferait de retour à la maison, en un patois qui utilise les participes substantivement, et qui juge inutile de répéter le sujet principal ou les sujets secondaires, puisque la forme masculine ou féminine du participe empêche toute confusion. « Tombé... d'un plan incliné, ainsi sans blessure » est parfait. C'est du vrai Stendhal; mais aussi du vrai patois dauphinois.

Voici le début d'un conte en dialecte d'Aiguilles-en-Queyras, noté par B. Chaix, qui montre comment la phrase patoise se manœuvre:

Deux émouleurs de la commune d'Aiguilles qui s'en revenaient du Piémont après avoir bu leur mesure de vin à Briès déjà très proche de chez eux ils se dirent nous devrions être bien heureux de découvrir si le vicaire de la commune n'aurait pas débauché nos femmes dans le temps de notre absence.

Un d'eux qui se crut le plus malin dit à l'autre : je saurai si la mienne m'a été fidèle et voici comme je vais m'y prendre : en arrivant chez moi ma femme sera sans doute déjà couchée, je la ferai lever pour me faire de la soupe et dans le temps qu'elle sera à la cuisine tu entreras dans mon étable où nous couchons, tu te fourreras dessous le lit et quand nous serons couchés ensemble je lui ferai des questions si elle a été sage ou non et elle protestera qu'elle a été bien sage et je lui dirai que je ne puis le croire, si elle ne me jure que le diable m'enlève si je vous mens. (Texte et traduction, *ibidem*, pp. 338-339.)

Pour l'étude du folklore de la Savoie et du Dauphiné, j'ai déjà dû lire bien des « statistiques » anciennes et des collections entières de revues savantes de cinq départements, mais nulle part je n'ai rencontré même un semblant d'écriture comme celle de B. Chaix. Fourier, Considérant et avant eux Saint-Simon, que Chaix admirait pour leurs idées, n'écrivaient pas apocopé, ni par incidentes entrant les unes dans les autres. Je ne vois guère que Stendhal et Tacite qui se soient permis des raccourcis et des cascades verbales de ce type, et cette sorte de rythme à bonds qui, à la fin, de torrent devient calme rivière.

B. Chaix avait-il lu Stendhal, ou est-ce, comme je préfère

le croire, une rencontre due à une source commune, le patois dauphinois, plus rocailleux dans le Briançonnais, plus fluide à Grenoble? De la *Préface*, il ressort que B. Chaix recueillit ses documents « statistiques » comme sous-préfet de 1800 à 1815, rédigea dès ce moment des notes, tout en complétant ses recherches strictement historiques, et présenta son œuvre au conseil général du département en 1834 pour en obtenir la publication. Malgré plusieurs rapports approbateurs des préfets successifs, vu l'exiguïté des ressources départementales, le livre ne fut imprimé qu'en 1845 à Grenoble, chez Allier. Dans cette *Préface* l'auteur déclare:

> Persuadé qu'en statistique on pourrait parler à ses concitoyens tout simplement comme le garde des Sceaux au roi... et qu'après tout il n'y a rien de plus pittoresque que le langage du pays, du paysan de la Durance, comme celui du Danube, et rien de plus essentiel que l'accent de la vérité.

Ce paragraphe isolé est une simple apposition, sans autre verbe; et d'un bout à l'autre du livre on rencontre cette élimination de pronoms et de verbes que l'auteur trouve suffisant de suggérer au lecteur. Mais ce n'est pas un procédé littéraire voulu; le plus souvent il écrit comme tout le monde à cette époque, en phrases bien balancées, bien correctes; l'originalité n'apparaît que lorsqu'il veut donner la sensation de mouvement:

> Un parent de Lesdiguières, Castellane, en Provence, invoquant son secours, il s'y rend, et taille en pièces les ligueurs.

Dans les descriptions techniques, ce sous-préfet a atteint le maximum de sobriété et de précision, qualités qui sont celles de Stendhal, mais qu'on n'appréciera en effet que cinquante ans plus tard. Il est difficile de mieux décrire la vinification telle qu'on la pratiquait autrefois dans les Alpes:

> On ne foule point, on n'écrase point le raisin, qu'on verse dans la cuve, qu'on ne couvre point; on attend la fermentation, sans lui aider dans aucun cas, et d'aucune manière, fermentation qui arrive, terme moyen, en dix jours, année commune; on attend ensuite sa fin; et au moment précis où elle n'en donne plus signe, deux hommes entrent dans la cuve pour opérer le renversement du chapeau de la masse sous le nom du foulage de manière que sa croûte ex-

posée à tout l'air du local occupe bien le dessous et trempe dans le moût.

Un passage plus caractéristique encore du tempérament d'écrivain de ce Dauphinois est le récit d'une aventure personnelle que voici:

Un garçon du village de Planpoint parla de belles *balmes* dans la roche de Guiot où se voyaient, disait-il, de beaux cierges de cristaux; je compris bien que ce n'étaient que des stalactites; mais pourtant j'eus l'idée de les voir, le marguillier du village me vendit un morceau de bougie et de la ficelle, pour la tendre sur notre passage de l'entrée de la grotte au fond; prévenu qu'il y avait plusieurs passages qui font un labyrinthe je pris pour compagnon un grenadier du régiment en garnison à Briançon qui se trouvait là; nous nous armons d'une barre à mine pour détacher les stalagmites et les stalactites.

Arrivés à l'entrée de la grotte à l'est du village j'amarrai le cordeau au point où nous allumâmes la bougie; là seulement le guide nous instruisit que pour parvenir à ce qu'il nommait les plus belles pièces il fallait passer à la manière des renards, ventre à terre, par quelques trous.

Je n'ose pas renoncer; le guide en marche, moi second et le grenadier en serre-file avec les instruments, nous passâmes bien les deux premiers trous, mais la bougie étant bien avancée, le guide, larmoyant, nous dit qu'il était prudent de s'en retourner malgré le secours de la ficelle sur le gissement de notre sortie.

Il fallut s'y décider, notre fameux guide repassa le premier, mais au passage, comme un fœtus, il se trouva serré sur la poitrine, sans doute dilatée par l'émotion des menaces du grenadier, la peur ayant peut-être accru son volume, mais quoi qu'il en soit, il n'avançait pas, il ne reculait pas, il n'articulait plus.

Dans notre angoisse, au bout de demi-heure d'immobilité, transi de froid, et il faut l'avouer d'effroi, le grenadier prit le guide par les pieds et le brandissait sans qu'il donnât signe de vie; nous étions en sueur froide, personne ne nous savait là, et n'aurait pu nous en retirer vifs, et le grenadier ne se montrait pas décidé à périr en telle prison, de froid et de faim; son projet me faisait horreur; heureusement notre mort articula, se dégagea de l'orifice et sortit promptement; quant à nous, il n'est pas nécessaire de le dire.

Si notre guide eût péri ou seulement demeuré une heure de plus dans le c... de la montagne, les bras en dehors de l'orifice, raides comme ceux d'un cadavre, ne pouvant ainsi le retirer en dedans

pour nous évader, il aurait fallu, pour ne point périr, employer notre levier en fer, pour mettre en pièces notre conducteur, et passer nous-mêmes dans cet orifice ensanglanté comme des meurtriers, ou ne plus revoir le ciel.

Ah, dis-je enfin, plus de stalactites dans de telles grottes nommées *Balmes*, la plupart sans célébrité, par les fées, les farfadets, les enchanteresses, les os fossiles.

Dans sa *Préface*, B. Chaix dit que l'exploration scientifique des Hautes-Alpes, et particulièrement du Briançonnais, ne pouvait être entreprise que par un habitant de la contrée et qu'il l'entreprit, en effet, « sans collaborateur, sans études classiques et sans autre ambition que celle d'une bonne action ». On ne saurait donc attribuer à une lecture assidue des auteurs latins, au moins de certains comme Tite-Live, Tacite, César même, la tendance de Chaix à ramasser le plus possible de détails typiques en les serrant de force les uns contre les autres, tendance à laquelle il résista souvent dans ses exposés scientifiques et historiques, mais qui se manifeste librement dans le récit suivant:

Un amateur [de haute montagne] se trouvant dans la colline des Actes, commune de Nevache, ayant songé à descendre à Oulx-sur-Doire, par un col qui n'existe que sur les cartes, je veux parler du col de l'Ours, supposé entre celui de la Mulatine et celui de Désertes, arrivé sur la crête la *Séoh*, ne trouve qu'un escarpement des plus abrupts, horrible, dessous lequel se voyait à vol d'oiseau le village de Château-Beaulard, à mille mètres environ de profondeur, dans la vallée de Bardonnèche, tournant à l'est pour découvrir au moins une faille, une fissure, un couloir, traversant, un fusil sur l'épaule, en chasseur aux chamois, un banc de neige, le 20 juillet, l'amateur, bien qu'alpin, glissa les pieds toujours premiers, sans pouvoir se retenir.

Jugeant l'escarpement à deux pieds de ses pieds, il imagina le seul moyen d'arrêt, *d'arrêt de mort*, ou de vie, qui lui restait, ce fut de virer par un tour de reins assez promptement la tête en bas, et le bout de son fusil sous le bras pour trouer la glace; il réussit, car il en parle, mais ce fut au point où il avait les yeux au bord de l'escarpement, dans la position du plus grand saut qu'on ait jamais pu faire au monde, il put heureusement employer une main, à trouver un couteau de poche, pour faire un autre cran sur la glace, pour y placer ses poignets et successivement un petit arrêt pour respirer encore un moment.

Ne s'étant pas troublé, il fit dans cette position près de la poitrine un autre arrêt; y buta le plus solidement le bout de son fusil, pour revirer sur ses pieds, et pouvoir se servir de ses mains pour se hisser; manœuvre inévitable, bien que périlleuse sur le bord d'un tel escarpement; c'est ainsi qu'il réussit, par diverses tailles, à remonter le glacier et à échapper au saut.

Pour se persuader dans son salut qu'il n'avait pas eu peur, il alla passer par le col de Désertes pour se rendre à Oulx.

Ce récit haché, avec ses variations de rythme, ses reprises d'haleine, fait regretter que Chaix n'ait pas écrit, plutôt qu'un traité statistique dont la majeure partie est aujourd'hui sans valeur, des nouvelles, ou même un roman, sur la vie de ces Dauphinois du Briançonnais qu'il connaissait si bien et dont il parlait couramment le patois.

A. VAN GENNEP.

NOTES ET DOCUMENTS DE MUSIQUE

Léon Constantin: *Berlioz*, Emile-Paul. — Hector Berlioz: *Souvenirs de voyages* (recueillis par J.-G. Prod'homme), Tallandier.

Un livre extraordinairement vivant et suggestif, ce **Berlioz** de M. Léon Constantin. Le produit d'un bel et noble enthousiasme dont l'éloquence si directe, véhémente et parfois — à dessein — hachée, nous donne l'entrevision d'un auteur qui eût été fort capable de *parler*, sans reprendre haleine, son livre devant quelque dictaphone. La réalité, cependant, nous place bien en présence d'une étude profondément fouillée, où la patience de l'écrivain s'est, au contraire, appliquée à ne rien négliger de tout ce qui pouvait, dirait-on, « faire mouche » sur l'esprit du lecteur.

Si le strict devoir du biographe est tout naturellement d'agir de telle sorte, en amassant toute la somme indispensable des matériaux utiles, nous trouvons chez M. Constantin, illuminant son propre talent de metteur en œuvre, la présence assidue d'une foi magnifique. Une foi telle en le génie de Berlioz, que les plus réfractaires au mode d'exaltation proposé par l'auteur, sinon aveuglément adopté par lui, d' « admirer comme une brute », se sentent ébranlés et troublés. M. Constantin oblige le lecteur à reviser tout ce qui dans ses sentiments vis-à-vis de l'œuvre de Berlioz ne coïnciderait pas avec les vues de l'auteur. Premier beau résultat.

Le regretté Louis Barthou, mélomane et l'un des meilleurs et agissants amis de la Musique, car il fut président du *Comité National de Propagande pour la Musique*, a écrit pour le livre de M. Constantin une importante et lucide *Préface*, dont le bénéficiaire peut tirer quelque légitime fierté:

Avant de lire le livre de M. Constantin, je croyais que tout avait été dit en France et à l'étranger, sur Hector Berlioz. Il y avait une injustice préventive dans mon erreur. Si nombreuses que soient les publications consacrées à la vie, au génie et à la gloire de l'auteur de la *Damnation de Faust*, il restait un livre à écrire, puisque M. Léon Constantin a tenté avec un plein bonheur cette téméraire gageure. Son ouvrage ne ressemble pas aux autres.

Et plus loin:

Il (M. Constantin) m'a révélé des aspects que je ne soupçonnais pas. Il a donné des raisons à mon instinct et des preuves à ma croyance.

Voilà bien l'éloge autorisé que mérite amplement M. Constantin. De même tous les musiciens sauront gré à l'auteur d'avoir glorifié le génie français en la personne de celui dont Wagner a dit: « Si je n'étais Allemand, je voudrais être Berlioz. » Car, à mon sens, peut-être s'agit-il moins de déterminer si le musicien de la *Symphonie fantastique* représente fidèlement l'essence même de notre génie national en musique — en tant que *cliché courant* de nos tendances cataloguées par l'étranger — que de reconnaître par quels transports d'enthousiasme le Français Hector Berlioz fut toujours salué hors de France. D'admettre, par conséquent, de bonne foi et une bonne fois, que Berlioz fut un prestigieux ambassadeur de notre génie.

Ce point de vue me conduit fatalement à rejoindre M. Constantin dans les reproches adressés par lui à mon ami Roland Manuel visant un péché par omission. En effet, le nom de Berlioz ne figure pas dans une étude de M. R. Manuel sur l'état de la musique française à la fin du XIX[e] siècle.

J'ai l'impression personnelle et probable que si M. R. Manuel est torturé d'objectivisme (si l'on peut ainsi proposer une image!), c'est parce qu'il tâche héroïquement, victorieusement parfois, à surmonter un subjectivisme chronique.

Lorsque M. R. Manuel assure que « l'acceptation et l'élaboration des données immédiates de la nature sont rarement le fait de l'école musicale française », ne juge-t-il pas d'après sa complexion spirituelle propre? A quoi ne serait pas étranger — et c'est normal — certain postulat de M. Maurice Ravel (de qui M. R. Manuel est le disciple attentif): « dilection jamais assouvie d'une occupation sans utilité »; postulat qui n'est qu'une face du génie français, visible dans le *Bolero*, trouvant son expression en un *moment* du tempérament de M. Ravel. Un autre *moment* de ce même tempérament se décèle cependant dans *Daphnis et Chloé*. Nous pouvons dire que chez Berlioz, la *Damnation* est une chose et l'*Enfance du Christ* en est une autre; d'où notre adhésion à l' « hypothèse fructueuse » de M. Constantin:

Admettre que *Tout* est virtuellement dans notre nature.

Et, en effet:

Ceci posé, comment souscrire aux vues si unilatérales et simplificatrices de M. Roland Manuel: « Qu'on le veuille ou non, le type du musicien français, de Couperin à Ravel, est le *musicien de Cour*. Son office est d'ordonner, sous formes de portraits, de paysages ou de récits en musique, des divertissements faits pour charmer les loisirs d'une élite ou pour assaisonner ses plaisirs. Il penserait scandaliser ses auditeurs en tentant de les intéresser à lui-même. »

Qu'on le veuille ou non... Eh bien, non! nous ne le voulons pas! Nous préférons admettre qu'il peut y avoir plusieurs « types » de musiciens français. Que l'élite, ou les élites, ou que la Cour — car ces variantes ont leur importance — ou même que les masses reconnaissent ou adoptent les leurs! *Cuique suum...* Nous n'en aurons que plus de liberté pour classer à son rang — au premier peut-être — Hector Berlioz, pour toutes les raisons que l'on sait d'abord, puis pour cet autre motif (dont le texte même de M. R. Manuel nous fait saisir toute l'importance): Berlioz n'a jamais craint de « scandaliser ses auditeurs » et, d'autre part, chez lui aussi, s'il faut voir là un critérium du génie, le « jaillissement et le « schaudern » (1) — nous pensons tous à *Roméo*, par exemple — ont

(1) Précédemment, M. R. Manuel avait écrit que la musique allemande, spécialement avec Wagner, « expression de l'individu, subjective et dynamique », traduit au suprême degré le « jaillissement spontané », le *Schaudern Goethéen;* alors qu'en France M. Manuel estime que rien de semblable n'a jamais pu se proposer à notre admiration

puissamment contribué à magnifier l'Art au delà du convenu, par le Transcendant, jusqu'à l'Humain.

Il est donc bien vrai de dire: il y a des morts qu'il faut qu'on tue!

Non, monsieur Constantin, le délicat musicien Roland Manuel n'a point — je crois — tenté derechef d'occire Berlioz, que d'ailleurs vous avez, si magistralement, ressuscité!

L'explication de l'omission de M. R. Manuel nous serait plutôt donnée par Gabriel Fauré. Reportons-nous aux « Opinions musicales de G. Fauré » réunies par M. P.-B. Gheusi (Rieder, 1930):

Issue d'un cerveau et d'un cœur où toute chose prenait une forme excessive, l'œuvre de Berlioz dans sa totalité me semble devoir être considérée — proportions gardées — de la façon dont Georges Clemenceau a dit qu'il fallait considérer la Révolution française: comme un *bloc*. Peu importent les imperfections, les maladresses, les turbulences qu'on y rencontre et qu'une éducation musicale plus affinée peut rendre sensibles au public d'aujourd'hui: elle n'en possède pas moins par la force, la hardiesse, la générosité de la pensée, par l'ardeur du sentiment, une puissance persuasive à laquelle il n'est pas possible de ne pas se soumettre aveuglément. *On peut être réfractaire à la musique de Berlioz: on ne peut pas l'aimer à demi.*

... Tout est virtuellement dans notre nature: on peut donc être réfractaire même à la musique de Berlioz; mieux vaut alors une omission qu'une manière de citation réticente et, par là, préjudiciable au prestige de la musique française.

Quant à « musicien de cour », M. R. Manuel sait, depuis une conversation datant de 1927, que j'ai toujours eu le sentiment qu'il se trompait.

Si je me suis un peu spacieusement arrêté à l'épisode Constantin-Manuel, c'est qu'il souligne, au delà de la seule musique de Berlioz, le danger des classifications, des comparaisons musicographiques.

M. Constantin réprouve vigoureusement tout parallèle qui pourrait être tenté, par exemple, entre le *Requiem* de Berlioz et celui de Fauré. Si je ne me trompe, *errare*... il émerge, aussi respectueusement enveloppées soient-elles, des considérations de M. Constantin que ses préférences semblent pencher vers

le *Requiem* de Berlioz; moi, pas. Pour cette raison que chez Berlioz, la « mise en scène instrumentale » pour l'obtention des effets « foudroyants » — généralement réussis d'ailleurs, voir le *Tuba mirum* — résulte d'une préoccupation extramusicale. Et si nous parlons de puissance émotive et dramatique, je ne crois rien connaître de plus poignant que le *Libera me* de Fauré; simplement musical, mais de quel accent! (La vraie « grandeur » est là, l'incontestable ampleur de la musique française issue d'une simplicité *particulière* — ni naïveté, ni pauvreté — : de la *branche !*).

Disons, enfin — et je n'ai pas écrit la dixième partie de tout le bien que je pense de l'ouvrage de M. Constantin — que le véritable « coup de maître » de l'auteur est d'avoir extrait des collections Pierre Petit, une effigie inédite de Berlioz « vieil aigle blessé à mort », qui est le plaidoyer le plus émouvant, le plus convaincant, le plus apte à opérer des conversions chez les « réfractaires », que l'on pouvait nous offrir. Ici, que M. Constantin en ait l'assurance, en présence de cette douloureuse figure, toute discussion est vaine; il n'y a qu'à s'incliner et saluer fraternellement et respectueusement.

§

Les **Souvenirs de Voyages** d'Hector de Berlioz, recueillis et préfacés par M. J.-G. Prod'homme, nous sont présentés comme « un récit autobiographique des principales étapes du grand voyageur que fut l'auteur de *la Damnation de Faust* ».

L'on sait que Berlioz fut un prestigieux écrivain. Outre sa collaboration à diverses revues aux côtés de Schumann et de Wagner, pour ne citer que les musiciens-écrivains, ses mémorables feuilletons au *Journal des Débats*, de multiples chroniques (huit cents articles environ, nous dit M. Prod'homme), Berlioz fut son propre librettiste. Il laisse de nombreux ouvrages dont les plus connus: *Les Grotesques de la Musique*, *A travers chants*, *Les Soirées de l'Orchestre*, formeraient avec ses *Mémoires* et des relations de voyages une production littéraire enviable.

Les lettres que M. Prod'homme a réunies reflètent admirablement toutes les qualités profondément originales et in-

nées, je dirai les particularités du style incisif, primesautier, bon enfant ou sarcastique tour à tour de ce grand observateur qui eût pu occuper une place d'honneur parmi nos romanciers.

Quelques citations:

Lettre à Henri Heine (Brunswick, Hambourg):

...Dans le final d'*Harold*, au contraire, dans cette furibonde orgie où concertent ensemble les ivresses du vin, du sang, de la joie et de la rage, où le rythme paraît tantôt trébucher, tantôt courir avec furie, où des bouches de cuivre semblent vomir des imprécations et répondre par le blasphème à des voix suppliantes, où l'on rit, boit, frappe, brise, tue et viole, où l'on *s'amuse* enfin; dans cette scène de brigands, l'orchestre était devenu un véritable *pandœmonium;* il y avait quelque chose de surnaturel et d'effrayant dans la frénésie de sa verve; tout chantait, bondissait, rugissait avec un ordre et un accord diaboliques, violons, basses, trombones, timbales et cymbales; pendant que l'alto solo, le rêveur Harold, fuyant épouvanté, faisait encore entendre au loin quelques notes tremblantes de son hymne du soir. Oh! quel roulement de cœur! quels frémissements sauvages en conduisant alors cet étonnant orchestre, où je croyais trouver plus ardents que jamais tous mes jeunes lions de Paris!!! Vous ne connaissez rien de pareil, vous autres, poètes, vous n'êtes jamais emportés par de tels ouragans de vie! J'aurais voulu embrasser toute la chapelle à la fois, et je ne pouvais que m'écrier, en français, il est vrai, mais l'accent devait me faire comprendre: « Sublimes! prodigieux! je vous remercie, messieurs, et je vous admire! Vous êtes des brigands parfaits! »

A Mlle Louise Bertin (compositeur et fille du directeur du *Journal des Débats*), lettre de Berlin:

...Par la magie blanche, on arrive à deviner que Victor Hugo est un grand poète; que Beethoven était un grand musicien; que vous êtes à la fois musicienne et poète; que Janin est un homme d'esprit; que si un bel opéra bien exécuté tombe, le public n'y a rien compris; que s'il réussit, le public n'y a pas compris davantage; que le beau est rare; que le rare n'est pas toujours beau; que la raison du plus fort est la meilleure; qu'Ab-el-Kader a tort, O'Connel aussi; que décidément les Arabes ne sont pas des Français; que l'agitation pacifique est une bêtise; et autres propositions aussi embrouillées .

Par la philosophie noire, on en vient à douter, à s'étonner de tout; à voir à l'envers les images gracieuses et dans leur vrai sens les objets hideux; on murmure sans cesse, on blasphème la vie, ou maudit la mort; on s'indigne, comme Hamlet, que *la cendre de César puisse servir à calfeutrer un mur;* on s'indignerait bien davantage si la cendre des misérables était seule propre à cet ignoble emploi; on plaint le *pauvre Yorik* de ne pouvoir même rire de la sotte grimace qu'il fait après quinze ans passés sous terre, et l'on rejette sa tête avec horreur et dégoût; ou bien on l'emporte, on la scie, on en fait une coupe et le pauvre Yorik, qui ne peut plus boire, sert à étancher la soif des amateurs de *vin du Rhin,* qui se moquent de lui.

Dans une lettre à M. G. Osborne (Hanovre):

...Bohrer est l'un des hommes qui m'ont paru le mieux comprendre, et sentir celles des œuvres de Beethoven réputées excentriques et inintelligibles. Je le vois encore aux répétitions des quatuors où son frère Max (le célèbre violoncelliste, aujourd'hui en Amérique), Claudel, le second violon, et Urhan l'alto, le secondaient si merveilleusement. En écoutant, en étudiant cette musique transcendante, Max souriait d'orgueil et de joie, il avait l'air d'être dans son atmosphère naturelle et d'y respirer avec bonheur. Urhan adorait en silence et baissait les yeux comme devant le soleil; il paraissait dire: « Dieu a voulu qu'il y eût un homme aussi grand que Beethoven, et qu'il nous fût permis de le contempler; Dieu l'a voulu!!! » Claudel admirait surtout ces profondes admirations. Quant à Antoine Bohrer, le premier violon, c'était la passion à son apogée, c'était l'amour extatique. Un soir, dans un de ces adagios surhumains où le génie de Beethoven plane immense et solitaire comme l'oiseau colossal des cimes neigeuses du Chimboraço...

A Humbert Ferrand (Pesth), première audition de la *Marche de Rakoczy.*

...Le thème parait, vous vous en souvenez, exécuté *piano* par les flûtes et les clarinettes et accompagné par un *pizzicato* des instruments à corde. Le public resta calme et silencieux à cette exposition inattendue; mais quand, sur un long *crescendo,* des fragments fugués du thème reparurent, entrecoupés de notes sourdes de grosse caisse simulant des coups de canon lointains, la salle commença à fermenter avec un bruit indescriptible: et au moment où l'orchestre, déchaîné dans une mêlée furieuse, lança son *for-*

tissimo longtemps contenu, des cris, des trépignements inouïs ébranlèrent la salle; la fureur concentrée de toutes ces âmes bouillonnantes fit explosion avec des accents qui me donnèrent le frisson de la terreur; il me sembla sentir mes cheveux se hérisser, et à partir de cette fatale mesure, je dus dire adieu à la péroraison de mon morceau, la tempête de l'orchestre étant incapable de lutter avec l'éruption de ce volcan dont rien ne pouvait arrêter les violences. Il fallut recommencer, cela se devine...

J'aurais 272 pages à citer; soit un demi-tome du *Mercure;* alors: mes excuses...

A. FEBVRE-LONGERAY.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Le Tir fédéral de Fribourg. — Mémento.

Si pour une fois, nous parlions d'autre chose que de littérature?

Je voudrais évoquer le souvenir d'une grande fête populaire à laquelle il me fut donné d'assister, l'été dernier, dans ma ville natale: le **Tir fédéral de Fribourg.**

Des concours de tir, il y en a chaque année, et dans tous les pays. Je rappelle pour mémoire les championnats mondiaux. Ces épreuves purement sportives, organisées en diverses grandes villes d'Amérique et d'Europe par l'Union Internationale du Tir, se succédèrent de 1897 à 1914. Interrompues par la guerre, elles reprirent en 1921. Il en est sorti jusqu'à ce jour 139 champions du monde: la Suisse, à elle seule, en compte 71. Ce chiffre impressionnant exprime le résultat d'une sélection sévère, portant sur des milliers et des milliers de bons tireurs. Car, en Suisse, le tir fait partie intégrante de l'éducation nationale. Des fêtes comme celle qui eut lieu à Fribourg du 20 juillet au 6 août 1934 permettent de mesurer périodiquement les progrès accomplis. Par leur ampleur, par leur préparation commencée deux ou trois ans avant la date fixée, par l'effort qu'elles exigent de la population tout entière, elles se révèlent singulièrement plus importantes qu'une simple joute d'athlètes ou une compétition de techniciens.

Pour comprendre tout ce qu'un « Tir fédéral » représente dans la vie du peuple, il importe de connaître les traditions

militaires du pays. Elles seules ont rendu possible l'existence d'une armée de milices qui est, littéralement, la nation en armes. En quittant la caserne, où, en 65 jours (1), on lui apprend le rudiment de son métier, le milicien suisse emporte et conserve chez lui son équipement et son flingot. Chaque fois qu'un ordre le rappelle sous les drapeaux pour les brèves périodes d'entraînement qui doivent l'empêcher de « se rouiller », il sort de son logis en uniforme et le fusil à la bretelle. La confiance que l'Etat lui témoigne le remplit d'une légitime fierté, car il n'ignore pas que, dans tous les autres pays du monde, elle passerait à bon droit pour une folle imprudence. En Suisse, jusqu'à ce jour, elle n'a jamais donné lieu à des abus. Cela marque un assez haut degré de sagesse politique. C'est aussi une preuve de discipline militaire: le citoyen ne songe pas à mettre son arme au service de ses passions personnelles, parce que, dans la vie quotidienne, il n'oublie point qu'il est soldat.

A la campagne, on rencontre souvent, les dimanches d'été, des paysans armés. Ne croyez pas que ce soient des chasseurs: ce sont des soldats en civil, portant le fusil d'ordonnance. N'entendez-vous pas des coups de feu? C'est le stand du village. Les hommes que vous avez croisés s'y rendent ou en reviennent. Tous les Suisses qui figurent sur les contrôles de l'armée sont astreints, en plus des périodes d'instruction ou de manœuvres, à des épreuves de tir surveillées par l'autorité militaire. Tous, officiers et soldats, appartiennent obligatoirement à une société de tir. Militarisme? Si l'on veut, mais au service de la paix, puisque, depuis des siècles, il obéit à un esprit de défense commune qui répudie toute idée d'agression et de conquête. En ces dernières années, dans plusieurs grands pays, les dirigeants ont voulu renforcer, en dehors de l'armée proprement dite, la préparation militaire de leurs peuples: ils n'y sont parvenus qu'au prix d'une fièvre guerrière inoculée à toute la nation. Rien de pareil en Suisse, où l'on a pu se contenter de perfectionner, d'adapter aux exigences des temps nouveaux la vieille institution des

(1) En raison d'une technique toujours plus compliquée, ce temps de formation, déjà prolongé pour les armes spéciales, est aujourd'hui jugé trop court. Il est probable que, pour l'infanterie, la durée de l' « école de recrues » sera portée à trois mois ou à cent jours.

milices, complétée par le culte du tir. Ce culte a pris une telle extension, un tel ascendant sur l'âme populaire que, dans la pensée de ses fidèles, son objet a cessé d'être un moyen pour devenir une fin en soi, source d'une véritable mystique: soumission absolue de l'œil, de la main, des nerfs, aux ordres de la volonté.

Bien entendu, les fêtes de tir varient en importance selon qu'elles sont locales, cantonales, ou fédérales. Ces dernières jouent dans la vie de la nation un rôle aussi éminent que, dans la Grèce antique, celui des Olympiades. Elles font date. Un peuple dont la cohésion ne se fonde ni sur la race, ni sur la communauté de la foi religieuse, ni sur celle du langage y prend conscience de son unité profonde. Cela ne l'empêche pas de « cultiver ses différences », comme le recommandait Barrès. Il se plaît, au contraire, à exalter la bigarrure des coutumes et des costumes, des idiomes et des genres de vie par lesquels se distinguent les diverses régions du pays. Plus les patriotismes locaux affirment leur forme particulière, mieux ils s'entendent à nourrir le sentiment national. C'est là, sans doute, la plus belle vertu de l'idée fédéraliste.

De nos jours, le *Tir fédéral* a lieu tous les quatre ans, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. La *Société suisse des Carabiniers* en est l'animatrice. Elle rassemble sous l'autorité d'un comité central toutes les sociétés cantonales de tir, dont chacune réunit à son tour de nombreux groupes locaux. Chaque fois que revient la fête, les villes qui aspirent à l'honneur d'organiser la prochaine présentent leur candidature à un *Conseil des Tireurs,* dans lequel sont représentés le comité central et les sociétés cantonales. Dans ses décisions, ce conseil cherche à satisfaire successivement toutes les parties du territoire, mais aussi à tenir compte des avantages matériels et techniques offerts par les cités rivales, ainsi que des concours financiers plus ou moins généreux qu'elles peuvent obtenir de leurs autorités. Pour le tir de 1934, Fribourg avait six concurrentes.

L'organisation d'un Tir fédéral n'est pas une petite affaire. Il y faut, je le répète, plusieurs années d'effort.

Quelques chiffres le montreront:

Du 20 juillet au 6 août, Fribourg, ville de 22.000 habitants, a hébergé plus de 40.000 tireurs. Et les tireurs ne représentent qu'une partie des foules attirées par la fête. Les prix en espèces s'élevaient à 230.000 francs (en argent français: 1 million 150.000 francs); les prix en nature étaient d'une valeur sensiblement égale. Pour le tir au fusil, à 300 mètres, le stand comptait 240 cibles. Pour le tir au pistolet, à 50 mètres, il y en avait 60. L'ensemble des constructions éphémères installées à deux kilomètres environ du centre de la ville formait toute une petite cité, avec ses bâtiments administratifs, son bureau de poste et de télégraphe, de nombreuses cabines téléphoniques, des établissements de bains et douches, une infirmerie, des auberges, des magasins, un parc d'attractions, des baraques foraines, sans parler d'un autel, sur lequel, le dimanche, on célébrait la messe en plein air, avec, parfois, un sermon du prestigieux prédicateur qu'est Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Une énorme tente à charpente métallique, militairement baptisée « cantine », servait de réfectoire et de buvette à 6.000 personnes, tandis que, tour à tour, sur la vaste scène qui en formait le fond, des fanfares jouaient, des orateurs s'époumonnaient devant le micro, des ballerines se trémoussaient en cadence. Le soir, six mille spectateurs applaudissaient à tout rompre un festival patriotique, composé, paroles et musique, par des auteurs du cru, joué, sous les feux des projecteurs, dans des décors et avec des costumes d'Alexandre Cingria, par des acteurs et des figurants indigènes. Tout le pays participait au spectacle: n'alla-t-on pas jusqu'à faire défiler sur les planches un troupeau de vaches fribourgeoises à la robe noire et blanche? Un de nos plus brillants officiers-généraux, membre du comité d'organisation, disait avec bonne humeur: « Nous avons montré tout ce que nous possédons de mieux: nos belles vaches et nos jolies filles ».

Tous les jours, à six heures du matin, un coup de canon annonçait l'ouverture du tir, où déjà les concurrents attendaient leur tour. Pendant qu'ils rivalisaient de sang-froid et d'adresse, une armée de techniciens, à l'aide d'instruments perfectionnés et de méthodes mathématiques, enregistrait les résultats obtenus. Ensuite, à la buvette, on discutait « passes »

et « coups tirés », avec un tel sérieux que ceux-là même qui ne craignent point la gaudriole la laissaient passer sans la voir.

Pendant ce temps, des cortèges, formés d'éléments toujours nouveaux, défilaient dans les vieilles rues pavoisées. Chaque journée avait sa destination particulière: journées tessinoise, bernoise, fribourgeoise, journées des cantons primitifs, de la Suisse orientale, de l'armée, de l'université, des Suisses de l'étranger. Dès le matin, les autorités, les musiques municipales, les sociétés de la ville avec leurs bannières, les grenadiers fribourgeois en uniformes bleu clair à l'ordonnance de 1804 se réunissaient sur la place de la gare pour recevoir les héros du jour, amenés par des trains spéciaux. Ils arrivaient avec leurs fanfares et leurs groupes costumés: arquebusiers de Genève, vignerons de Vaud ou du Tessin, mousquetaires et carabiniers, fifres et tambours de Bâle, pêcheurs des lacs, armaillis des montagnes. Après un premier « vin d'honneur », les groupes s'organisaient rapidement pour traverser la ville et gagner la place de fête, où, parmi des flots d'éloquence, les attendaient de nouvelles rasades. En d'autres lieux, des démonstrations de ce genre eussent peut-être tourné à la mascarade. Rien de tel à Fribourg: exprimant des traditions restées vivantes, armes, drapeaux, costumes, allures et visages gardaient un accent authentique et ne prêtaient point à rire. Pour ma part, je n'ai trouvé la même note que dans certains *pageants* d'Angleterre.

Le moment culminant d'un Tir fédéral est toujours la « journée officielle », celle qu'honorent de leur présence le président et le gouvernement de la Confédération, ainsi que le corps diplomatique accrédité à Berne. Fribourg sut se conformer à cet usage. La « journée officielle » y attira près de cent mille personnes. Le cortège montra aux hôtes de la ville toute l'histoire, toues les ressources du pays fribourgeois. Les sept districts du canton y étaient représentés par des chars et des groupes consacrés à l'industrie, aux métiers, aux différents aspects de l'agriculture, par des contingents de troupes de toutes époques, par des tableaux de mœurs citadines et villageoises. On y vit la comtesse de Gruyère et sa suite, les guerriers qui, à Morat, battirent le

Téméraire, les lansquenets de Maringan, les gardes suisses des Tuileries.

Un Tir fédéral est encore, pour les hommes politiques, l'occasion de parler au pays. Ils n'y manquèrent pas: on a dénombré 76 discours, prononcés tantôt sur la place de fête, tantôt à la « cantine », tantôt encore devant le vieil hôtel de ville du XVIe. En ces temps difficiles, ce ne sont pas les thèmes qui manquent: ils croissent, pour le nombre comme pour l'intérêt, en raison inverse de la prospérité générale. L'atmosphère de la fête demande qu'ils soient traités avec sérieux. Mais il faut que les orateurs aboutissent à des conclusions optimistes. Car la vraie raison d'être d'un Tir fédéral, c'est de fortifier dans la nation — ou de lui rendre — le sentiment de la confiance en soi. Il y réussit d'ordinaire assez bien. Et ce n'est point là un résultat négligeable: s'il convient, à de certains moments, de passer au crible d'une critique sévère les institutions et les hommes, il faut savoir, à d'autres, dresser sans trop de modestie l'inventaire de sa richesse et de sa force. Cela peut sembler naïf ou vaniteux, mais cela demeure utile.

Depuis plusieurs mois, la petite ville, qui s'était haussée pour quelques jours au-dessus d'elle-même, est retombée à son train-train habituel. On a rentré les oriflammes, éteint les lampions, abattu les arcs de triomphe. On s'est dégrisé. Ceux qui, pour leur négoce, attendaient de la fête des bénéfices fabuleux se sentent peut-être déçus: la Fortune, hélas! n'exauce pas tous les appels. Mais, pour ceux-là comme pour les autres, le souvenir demeure. Et, pour un peuple, le souvenir des heures où il s'est senti fort d'un accord unanime engendre et nourrit l'espérance, source elle-même de nouvelles énergies.

Mémento. — A ceux de mes lecteurs dont j'ai pu éveiller la curiosité sans la satisfaire et qui voudraient en savoir davantage, le *Journal de fête* du Tir fédéral de Fribourg apportera une documentation abondante et variée. La collection de ce journal se compose de six numéros, dont les dates s'échelonnent entre le 25 juin et le 31 août 1934. On y trouvera des articles en français, allemand, italien et même romanche, ainsi que de très nombreuses et fort belles illustrations en noir et en couleurs. Les

six numéros ont été réunis en un album de format in-4°, relié en toile bleue, du prix de 8 fr. 50 (argent suisse), édité par la maison Orell Füssli, de Zurich.

RENÉ DE WECK.

LETTRES ALLEMANDES

Funck-Brentano: *Luther*, Paris, éditions Bernard Grasset. — Auguste Cornu: *La Jeunesse de Karl Marx* (1817-1845), Paris, Félix Alcan. — Mémento.

« On se fait en France les idées les plus inexactes de la Réforme, comme aussi de celui qui en a été le héros. La raison de ce malentendu est que **Luther** n'est pas seulement une des plus fortes personnalités, mais aussi la figure la plus allemande de notre histoire et que son caractère présente la synthèse la plus grandiose de toutes les qualités et de tous les défauts des Allemands; c'est qu'en lui prend vraiment corps le miracle allemand. »

Ces paroles de Henri Heine reçoivent leur illustration dans le récent volume que M. Funck-Brentano a consacré au Réformateur allemand. Abandonnant aux théologiens l'aspect doctrinal de la réforme luthérienne, il s'est attaché surtout à faire revivre la personnalité de son héros, à nous en donner un portrait pittoresque, d'une vérité parlante, amoureusement poussée jusque dans les plus menus détails. « La doctrine, avoue-t-il, c'est ce qu'il y a de moins intéressant dans l'histoire de Luther et du luthéranisme. Ce qui fait du Réformateur une puissante figure, c'est l'homme ; la doctrine est enfantine. »

Ce qui rend, en effet, Luther humainement si sympathique, c'est d'abord cette prodigieuse et absolue sincérité de cœur et de pensée qui fait qu'il se livre à nous sans calculs et sans masque, tel qu'il est, et se juge lui-même sans complaisance et sans pruderie.

Luther est peut-être une des grandes figures du passé qu'il est le plus aisé de comprendre et de définir. Avec lui on ne doit jamais prendre souci, comme on dit populairement, de chercher midi à quatorze heures. Il est toujours tout entier, hardiment, franchement, simplement et bonnement tel qu'il se présente à nous, jusqu'à ses petites ruses et détours.

C'est aussi cette courageuse insouciance qui fait qu'il s'aban-

donne sans réserve à toutes les impulsions de sa nature dangereusement impétueuse, à ses colères, à ses haines, à ses fureurs, mais aussi à ses instincts généreux, à son inépuisable bonté, qu'il se dépouille sans compter pour ses amis et qu'il engage toujours à fond sa vie comme sa personne, qu'il vit simplement, pauvrement, dignement. C'est enfin son ardent patriotisme allemand, empreint d'un sincère, humain et pitoyable amour de son peuple et de son pays. Tel est le Luther qui ressort de ces savoureux et populaires « *Propos de table* » — « document unique pour la biographie du grand homme », nous dit M. Funck-Brentano, — où se découvre à nous un Luther familier, jovial, plein de cordialité et d'humour, mêlant le plus naturellement du monde les propos mondains, les plaisanteries d'écoliers, les anecdotes souvent grossières ou scabreuses, aux considérations les plus graves. Bref, ce Luther éminemment sympathique, on pourrait l'appeler l'incarnation même du *Gemüt* allemand.

Mais il y a un autre Luther, doctrinaire et fanatique, et celui-là plaît beaucoup moins à M. Funck-Brentano. Et pourtant, Nietzsche ne nous a-t-il pas déjà prévenu que derrière le *Gemüt* allemand, si jovial et si largement ouvert qu'il se présente, il faut toujours nous attendre à découvrir quelque diable embusqué? Ce diable, personnage éminemment allemand, personne ne l'a connu de si près que maître Martin Luther. Car si ce dernier n'a jamais eu de vision séraphique, du moins le diable, il l'a vu, de ses yeux vu, et il s'est journellement chamaillé avec cet acolyte obsédant, dont il a subi les agressions les plus imprévues et les familiarités parfois les plus incongrues. Et M. Funck-Brentano de se demander si toute la doctrine luthérienne n'a pas pris sa source dans les inquiétudes mentales d'un névropathe et les hallucinations d'un délirant, si elle n'est pas simplement « l'écho grandiose d'un cas pathologique ». Echo formidable, il faut le reconnaître, quand on songe au succès foudroyant de cette nouveauté qui semble avoir apporté la formule d'expérience religieuse la mieux adaptée au tempérament et au caractère des peuples germaniques. Il se peut qu'un jour la psychanalyse nous apporte là-dessus des lumières nouvelles. Quoi qu'il en soit, le problème de Luther a cessé, de ce fait, d'être un problème de psychologie strictement individuelle pour devenir un problème d'ordre

collectif. Dans la doctrine luthérienne du Salut par la Foi, il ne s'agit plus d'une thérapeutique ou d'une émancipation purement personnelles, mais d'un vaste effort de réforme qui, par delà quinze siècles d'enseignement théologique et d'organisation ecclésiastique, prétend mettre l'âme allemande directement en présence du message primitif et original de l'Evangile.

Ce problème existe. Pour le résoudre, il semble bien que les *Propos de table*, si largement consultés par M. Funck-Brentano, soient un document bien insuffisant et qu'il faille chercher les prémisses de la théologie luthérienne avant tout dans l'immense effort doctrinal, centré autour de cet unique problème du Salut qui a rempli toute la vie du Réformateur et qu'il n'est pas permis d'en abstraire. Les conclusions du nouveau biographe français de Luther nous paraissent, l'avouerai-je? sur ce chapitre quelque peu expéditives et sommaires. Et qu'importent les hypothèses saugrenues que Luther, entre la poire et le fromage, a pu énoncer sur la marche des comètes, ou ses « diableries », ou encore ses opinions sur les démons populaires ou sur les pratiques de la sorcellerie. C'est dans une cellule de moine que s'est déroulé ce drame de la conscience religieuse. Et pareillement les idées de Luther sur Dieu, où le biographe français ne voit qu'un tissu d'absurdités, ne doivent servir qu'à mieux mettre en évidence l'importance fondamentale et l'humanité essentielle du message chrétien, seule révélation saisissable, en dehors de laquelle les spéculations de la raison humaine sur la divinité n'aboutissent qu'à des rêveries absurdes, à des monstruosités inhumaines, étrangères à toutes les normes de la raison et à tous les besoins du cœur. Assurément on peut contester aujourd'hui l'intérêt de ces controverses théologiques. Mais il faut reconnaître qu'elles ont donné à la vie morale et religieuse en Allemagne une empreinte durable et que jusqu'à ce jour nous en retrouvons, dans la spéculation philosophique, morale et politique de ce peuple, les conséquences lointaines et incalculables.

Dans un esprit diamétralement opposé a été conçu et composé le livre de M. Auguste Cornu sur **la Jeunesse de Karl Marx (1817-1845).** Travail approfondi, scrupuleusement documenté, qui fait systématiquement abstraction du côté

anecdotique et pittoresque, du document psychologique et humain que pouvait comporter le sujet, pour se confiner sévèrement dans la chronologie des faits et dans l'exposé doctrinal du milieu philosophique où s'est formée la pensée de celui qu'on pourrait appeler le grand théologien du socialisme allemand. Nous n'apprenons presque rien des milieux humains où Karl Marx a vécu, ni des sentiments et des passions qui ont pu l'animer, et cette étude manque nécessairement un peu de vie et de chaleur. Par contre, nous trouvons ici fixé dans ses innombrables nuances le moment précis où cette pensée nouvelle s'est formée et qui, dans l'histoire des idées en Allemagne, porte parfois le nom de « radicalisme philosophique ». Il s'agit de la décomposition de la doctrine hégélienne, dont les multiples ramifications dissidentes s'orientent, les unes vers l'individualisme critique ou anarchique d'un Bauer ou d'un Stirner, les autres vers l'humanitarisme et le communisme utopique d'un Feuerbach ou d'un Hess. M. Cornu s'est appliqué à débrouiller consciencieusement cette généalogie terriblement enchevêtrée, et il serait impossible de résumer en quelques traits toute cette mosaïque de doctrines interférentes ou antagonistes.

Retenons simplement quelques grandes conclusions qui résultent de cette analyse. Le marxisme est né de la dissociation de la doctrine hégélienne et de l'avortement de l'idéologie libérale qui, par suite de la carence politique totale de la bourgeoisie libérale allemande, s'est trouvée condamnée à l'avance à l'impuissance et à la stérilité. Le problème initial qui, dès le début, a orienté la pensée de Karl Marx peut donc se formuler ainsi : comment passer de cette spéculation inopérante à un véritable activisme social? Il est curieux de voir contre quels fantômes métaphysiques le théoricien allemand du matérialisme historique a dû, au préalable se débattre, avant de pouvoir se frayer un libre passage vers le monde de l'action. Ce n'est qu'après avoir fait, comme il disait, « la critique du ciel », qu'il a pu passer à « la critique de la société ». La lecture et l'étude de Feuerbach ont marqué, à cet égard ,dans son évolution philosophique, un tournant décisif. Elles ont opéré, chez lui, un complet renversement des points de vue, transmuant la dialectique hégélienne,

originairement toute spéculative et idéaliste, en une dialectique entièrement immanente à la réalité sociale et économique. La critique de l'illusion théiste, entreprise par Feuerbach, sur le plan religieux, au nom d'un nouveau positivisme naturaliste, devient chez Karl Marx une critique de l'Etat capitaliste au nom d'un communisme de caractère plus spécialement économique. Nous sommes ainsi conduits jusqu'au seuil du « matérialisme historique ». En 1845 paraissent les « Thèses sur Feuerbach » qui marquent comme la liquidation de tout le passé « spéculatif » et clôturent cette période de jeunesse.

Est-ce à dire que la pensée de Karl Marx ait complètement dépouillé son caractère idéologique et *a priori*? Il ne semble guère.

Il s'agit, à proprement parler, moins d'un renversement de la dialectique hégélienne que de sa simple transposition dans un plan différent. C'est toujours le même processus ou cycle essentiellement idéologique et logique, qui parcourt les mêmes stades prescrits à l'avance — d'abord celui de « l'antithèse », par le moyen d'une « négation » qui est en même temps une « aliénation », puis d'une réintégration de ce qui a été aliéné, par le moyen de la « négation de la négation », véritable catastrophe, aboutissant à une synthèse nouvelle des contraires. Tout l'édifice doctrinal du marxisme s'appuie sur ce schéma dogmatique. Il s'agissait simplement de transposer en activisme social, en l'étoffant d'une nouvelle réalité économique, le processus dialectique hégélien qui se déroulait à vide, tant qu'il restait dans l'abstraction philosophique, et qui s'était révélé inopérant, transposé dans l'ordre politique. Karl Marx a découvert alors dans le prolétariat, masse amorphe qu'il s'agissait de rendre « consciente », l' « antithèse » révolutionnaire nécessaire au progrès, et au Dieu-Raison des philosophes il a substitué le Dieu-Machine de la technique industrielle, nouveau démiurge appelé à instaurer le Royaume annoncé par l'évangile matérialiste, et à réaliser la paix universelle et le bonheur humain. En abordant l'étude des faits économiques, l'auteur du *Capital* y a apporté cette dogmatique théologique, dans les cadres de laquelle, bon gré mal gré, les faits ont dû se ranger.

De la théologie hégélienne, Karl Marx a aussi conservé la foi finaliste. Ainsi que l'observe M. Cornu: « En dépit de son apparence objective, sa doctrine est en effet pénétrée de finalité ». Cette foi finaliste l'amène « à incliner les faits vers la fin qu'il leur assigne et, s'il se plait à proclamer avec Hegel que le Monde de l'Histoire est une marche nécessaire, c'est qu'*il sait* que cette nécessité contraint les faits à réaliser un idéal qui est le sien. »

A-t-on assez reproché à Hegel d'avoir fait de l'Etat prussien le terme final de l'évolution, c'est-à-dire de la dialectique historique! N'est-il pas inconséquent, a-t-on dit, de prétendre arrêter le processus dialectique à une synthèse finale considérée comme terme dernier de l'évolution? Cette illusion finaliste et cette inconséquence sont non moins apparentes chez Karl Marx puisqu'elles semblent l'amener à voir dans la société communiste — terme primitif de l'évolution économique et sociale — aussi son terme final et la synthèse définitive. Pour un marxiste vraiment conséquent, l'Etat communiste ne devrait pas résorber en lui le processus dialectique. Il ne devrait représenter qu'une étape qui porte en elle, peut-être dès à présent, l'antithèse qui doit la nier, et la contradiction qui nécessairement l'abolira. Et sans doute Engels s'efforcera plus tard de transposer cette dialectique marxiste en termes d'évolutionnisme darwinien et spencérien. Mais il n'est nullement prouvé que cet évolutionnisme né de l'étude des phénomènes de la vie, et qui tend à la diversité croissante et imprévisible des formes de la vie, puisse se concilier avec la dialectique marxiste qui repose sur le dogme d'une rigoureuse uniformité humaine et d'une quasi-astronomique prévisibilité de l'évolution. Il semble bien, au contraire, qu'il se dessine aujourd'hui un antagonisme grandissant entre ces deux conceptions qui se réclament, l'une de la technique matérielle et l'autre de la vie.

L'aristocratisme nietzschéen, dans l'ordre culurel, le racisme et le fascisme, dans le domaine politique et social, sont les expresions les plus récentes de cet évolutionnisme biologique, et ils s'affirment, dans leur esprit et leurs conclusions, nettement anti-marxistes.

Il faut savoir gré à M. Auguste Cornu d'avoir du moins fixé

le moment philosophique où s'est formée la pensée de Karl Marx et d'avoir établi avec une scrupuleuse exactitude la filiation idéologique de sa doctrine.

Mémento. — A ceux qui désirent connaître le mouvement des idées dans l'Allemagne hitlérienne et suivre la discussion des problèmes que soulève ce nouveau régime, signalons la revue intitulée *Hochschule und Ausland* (*Kulturpolitische Gesellschaft. Berlin C2, Schloss*). C'est un organe de propagande national-socialiste, mais d'un niveau et d'une tenue très supérieurs à la moyenne des publications de ce genre et où les leaders du parti ou leurs porte-parole viennent exposer tour à tour les principes fondamentaux de leur doctrine.

JEAN-EDOUARD SPENLÉ.

LETTRES PORTUGAISES

Aquilino Ribeiro: *E a Guerra...*; Lib. Bertrand, Lisbonne. — Raul Brandão: *Vale de Josafat*; Seara Nova, Lisbonne. — Aquilino Ribeiro: *A Batalha sem fim*; Lib. Bertrand, Lisbonne. — Aquilino Ribeiro: *Maria Benigna*; *As tres Mulheres de Sansão*; Lib. Bertrand, Lisbonne. Ruy Sant' Elmo: *Alma Rude*; Sá da Costa, Lisbonne. — José Regio: *Jogo da Cabra cega*; Atlantida, Coimbra. — Osorio de Oliveira: *Diario romantico*; Ed. Atica, Lisbonne. — M. Portugal-Dias: *Terra silenciosa*; Société Ind. de Typ., Lisbonne. — Eugenio de Castro: *Oaristys, Constance. Eglogues*, trad. R. Bernard; Ed. Coueslant, Cahors. — Ad. Casais Monteiro: *Poemas do tempo incerto*; Ed. « Presença », Coimbra. — Augusto Ferreira Gomes: *Quinto Imperio*; Ant. Maria Pereira, Lisbonne. — Mémento.

Faut-il croire que les récits et impressions de guerre portent en eux, en général, assez d'humanité profonde, pour que l'intérêt qui s'en dégage survive longtemps à l'époque exceptionnelle qui en a fourni les éléments? Peut-être en sera-t-il ainsi pour les plus sincères et objectifs d'entre eux. En tout cas, il doit nous suffire ici de constater que la matière s'est diversifiée selon les origines de chaque écrivain et la qualité de ses épreuves personnelles, aussi bien que selon les lieux où la documentatoin a été recueillie. Le *Capitaine Conan* de M. Roger Vercel, d'une psychologie si juste et si poussée, aurait pu faire taxer d'outrance son auteur, si l'on ne savait que le héros est Breton de Saint-Malo, dans l'armée française. De plus, il nous montre ce que peuvent être, dans une âme droite et fière, les ravages du poison de la guerre. L'arbitraire des disciplines et le permanent danger ont vite fait de ramener l'homme aux instincts les plus primitifs et

purement ataviques. Ceux qui ont perdu la peur ne sont pas les moins généreux, et ils peuvent devenir d'excellents guerriers, sans acquérir jamais le véritable esprit militaire. Il y a aussi l'influence de la guerre sur les civils. Autre problème de psychologie ,où les chauvines vantardises tiennent naturellement leur place. A ce titre, le curieux recueil d'impressions moissonnées à Paris même, en 1914, lors de l'éclatement du grand conflit européen, par le maître écrivain qu'est M. Aquilino Ribeiro, vaut d'être longuement médité. Il peut donner surtout à réfléchir aux Français; car leurs travers nationaux y sont minutieusement notés, avec le sourire de l'humour. **C'est la Guerre!** est œuvre de franchise et, si certains jugements y formulés sont aptes à engendrer chez nous un léger sursaut, c'est que l'auteur se place à un point de vue européen, tout d'impartialité. Cette volonté d'impartialité arrive parfois à le trahir un peu dans le détail. Aquilino Ribeiro dit les choses comme il les sent et comme il les voit. Il a observé la face française de Bellone; il en a noté les moindres frissons, et il aime la France, mais sans mépriser l'Allemagne, ce qui est juste. Aussi bien, ne croit-il guère aux atrocités allemandes (il y a pourtant Louvain, Dinant, Senlis, qu'il ignorait sans doute, quand il notait ses impressions du début de la guerre); il met volontiers dos à dos Allemagne et France, et ne se fait pas faute de dénoncer l'aveuglement de l'orgueil germanique. Pour lui, l'origine essentielle de la guerre réside dans la crainte conçue par l'Angleterre de subir un jour le sort de Carthage, de la part de l'empire du Kaiser. Elle seule avait intérêt à la guerre.

> L'Allemagne possédait la supériorité matérielle, dit-il, mais la France, à coups de mensonges subtils, répandus à profusion par sa presse astucieuse, sut mettre à son service les forces morales. C'est ainsi seulement qu'elle put vaincre. Maniée par une intelligence artificieuse et retorse, comme l'est l'intelligence française, le mensonge est une arme terrible.

C'est une arme essentiellement féminine, du reste. L'assertion surprend d'abord quelque peu, et les Anciens Combattants s'en offusqueront peut-être. Et pourtant, à y bien réfléchir, elle n'est pas dénuée d'exactitude. Nous sommes même allés trop loin dans la voie des contre-vérités: nous

nous sommes fait tort, et l'on n'a cessé, depuis lors, de se défier de nous, de suspecter nos meilleures intentions. Aquilino Ribeiro, du reste, nous absout avec une belle indulgence et je serais volontiers plus sévère que lui. Somme toute, son livre est une œuvre de bonne foi, de styliste éminent et d'observateur sagace. Il est piquant de le confronter avec celui que publia naguère, d'après des notes cueillies en courant au début du conflit, le conteur brésilien Alberto Rangel.

Il n'est pas moins intéressant de compléter les réflexions qu'il inspire par la lecture du beau livre posthume de Raul Brandão: **Vallée de Josaphat,** où s'inscrivent d'émouvants souvenirs.

Raul Brandão fut doué d'une sensibilité incomparablement vibrante, qui donne à son style une saveur toute particulière. Ce troisième volume de ses Mémoires contient des pages de grand prix; car les figures les plus typiques du Portugal contemporain y défilent avec leurs tics, leurs attitudes, leurs vanités. Çà et là, à travers l'humour discret, perce l'amertume, la crispation d'une âme généreuse devant les vilenies de notre monstrueuse époque. Au passage, nous voyons paraître le visage plus ou moins durement convulsé de la Bellone portugaise, chez elle. Pina de Moraes nous avait fait voir, dans *Au Créneau*, celle des tranchées, autrement touchante et pitoyable. Nous sommes ici au cœur d'un drame d'un autre ordre, auquel se lie le déchaînement même de la guerre, et qui motiva le sursaut périodique des révolutions. Le monde d'hier s'écroule sous la poussée du machinisme scientifique et mercantile, et la Raison humaine prétend désormais se passer des conseils de l'Amour divin... D'ignobles ulcères apparaissent sur la face de l'Humanité perpétuellement souffrante, et le poète ne peut se défendre d'une sourde angoisse. Devant l'homme simple, voué au rude labeur de la terre, il cherche à deviner le secret de cette âme primitive d'esclave-né, et il s'écrie:

> Le monde où nous vivons est un monstrueux mensonge. C'est un monde anti-chrétien. Comment cela se peut-il? Comment est-il doivent terminer leurs jours en mendiant? Pendant que les uns possible que des gens qui travaillent tout le long de leur vie

peinent au sein de réalités effrayantes, les autres là-bas parlent de choses abstraites, qui sont à côté de la vie.

Ah! ceux que j'envie sont ceux qui commencent maintenant une œuvre longue, et qui ont par devant eux beaucoup de temps pour la mener à bien. Il n'y a que la lumière qui vaille la peine de vivre. La lumière intérieure ou la lumière extérieure! Malade maintenant et près de la tombe, j'aspire à la lumière, avec avidité. L'avenir est Jésus au sommet de la Montagne...

La *Vallée de Josaphat* n'est pas seulement un merveilleux document d'époque; quelques-unes de ses pages contiennent le meilleur de Raul Brandão. Elles servent d'introduction au volume et donnent à l'œuvre tout son sens de profonde pitié pour les humbles. C'est dans un sentiment analogue qu'Aquilino Ribeiro a écrit, en l'honneur des gens de la côte portugaise, des parias de la mer, l'un de ses romans les plus fouillés, les plus minutieusement observés, âmes et gestes: **La Bataille sans fin.** Aux pauvres, aux déshérités, il faut une foi, une illusion, une folie à laquelle ils puissent se donner corps et âme. Il leur faut un trésor à chercher, qu'ils ne découvriront jamais, une promesse de paradis. Ne nous étonnons point. Ces rêves sont à leur place sur la terre portugaise « sans richesse, rétrograde, dit l'auteur, soustraite à sa vocation maritime, désillusionnée de l'effort utile et toujours sébastianiste ». Il ajoute:

La douleur, la servitude du pauvre, la paresse du religieux, la sottise de l'hidalgo sont le limon où plongent de tels ceps.

D'une manière générale, la lutte de l'homme, l'œuvre de l'idéalisme n'est pas autre chose. Aquilino Ribeiro se classe aujourd'hui en tête des romanciers et conteurs de sa génération. La souplesse de son talent est extrême et se diversifie à chaque œuvre nouvelle. **Maria Benigna** est une fringante étude de psychologie amoureuse, sous forme de double confession, où l'écrivain nous livre le secret d'une âme d'artiste avide d'expériences intellectuelles, aux prises avec la séduction d'une moderne insatisfaite. Amour de Lisbonne, qui nous montre combien Soror Mariana s'est émancipée, sans que toutefois sa nature voluptueuse ait notablement changé. Nulle part ailleurs, Aquilino Ribeiro ne se manifesta observateur plus subtil, charmeur plus entraînant.

Aquilino Ribeiro excelle à sculpter dans la chair vive d'inquiétantes et frémissantes figures de femmes. Ainsi remet-il en scène, dans sa nouvelle intitulée **Les Trois Femmes de Sanson,** la célèbre histoire juive que l'on connait. Avec un art qui eût enchanté Mérimée, il lui rend un goût d'actualité saisissante. Il la fait suivre d'un récit tout moderne, assaisonné d'humour, et qui s'apparie d'assez près à *Maria Benigna...* C'est toujours avec bonheur que l'on retrouve en Aquilino Ribeiro l'auteur des *Filles de Babylone.*

Le conte, et tout particulièrement le conte rustique, a trouvé en Portugal de valeureux interprètes. Trindade Coelho en a laissé d'impérissables modèles ,et c'est de lui que semble procéder directement M. Ruy Sant'Elmo dans son beau recueil illustré **Ame fruste.** Sa manière est rapide, apte à saisir tel détail caractéristique d'humeur ou de nature, à peindre d'un trait net tel geste ou telle attitude. Le mouvement du récit s'agrémente d'un dialogue plein de verve et de naturel, et c'est bien tout un terroir qui s'évoque à nous, selon une ambition dont furent possédés plus d'une fois les grands écrivains de ce pays, de Fialho d'Almeida aux plus récents stylistes, à ne citer qu'Orlando Marçal.

L'art de M. José Régio (l'une des personnalités les plus marquantes du groupe *Presença*) est d'un autre ordre. Il est infiniment plus neuf et plus subtil. Le tour de phrase autobiographique, tel Camilo dans *Amour de perdition,* permet, sans nuire à la qualité du dialogue, de noter les plus délicates nuances d'âme, dans une atmosphère toujours mystérieuse et traversée de phosphorescences. Parfois l'on songe à Dickens, voire à Machado de Assis. Dans **Le Jeu de Colin-Maillard,** M. José Regio affirme une incontestable maitrise: il excelle dans le choix du trait pictural, aussi bien qu'à traduire une certaine cérébralité essentiellement portugaise. Il y a là une voie nouvelle, ouverte naguère, semble-t-il, par M. de Sà-Carneiro. La meilleure préceptrice de l'écrivain n'est point sa bibliothèque, mais la vie, la vie, non pas seulement observée, mais vécue. Bien des raisons peuvent provoquer le besoin d'écrire, et Osorio d'Oliveira en énonce finement quelques-unes. On écrit, dit-il, pour gagner sa vie; on écrit pour servir un parti ou un idéal; on écrit par va-

nité. On écrit surtout pour se délivrer d'une obsession. L'esprit, engrossé d'une idée, a besoin de la mettre au jour. Mais on écrit aussi pour conquérir l'estime intellectuelle d'une élite, d'une demi-douzaine de personnes avec lesquelles on se trouve en affinité d'esprit et de sensibilité. Ainsi conclut le délicieux **Journal romantique,** où se livre à nous, dans tous les méandres de sa pensée inquiète, le jeune et brillant critique. Il avoue n'avoir pendant longtemps entrevu et jugé le monde qu'à travers les livres. La musique l'a révélé à lui-même. Il a découvert la poésie de l'existence. Il s'est mis à regarder autour de soi: il a commencé à voir les choses et les êtres, dont il n'avait aperçu jusque là que l'image littéraire. C'est pourquoi il a, au moins momentanément, abandonné la critique pure, la critique livresque, pour faire un journal de ses observations directes de la vie. Un grand charme de confession intellectuelle émane de ces pages, toutes de finesse et de sincérité.

Mme Maria Portugal-Dias sait aussi le prix de la communion directe avec les choses et les êtres. Elle a entamé sous le titre de **Terre silencieuse** la publication d'une impressionnante série de contes et nouvelles, consacrée à sa province de l'Alemtejo. Mme Maria Portugal sait voir, entendre et peindre par touches menues et sûres. Elle a le sens du mystère, et celui du mouvement ne lui fait pas défaut. Son dernier conte publié : *Par la bouche meurt le poisson,* est particulièrement vivant et coloré; il place son auteur au rang des bons ouvriers du genre.

Tout ce qui est de la vie dans l'art et dans la pensée n'a cessé, au cours de ces chroniques, d'aimanter notre attention. Nous avons plaisir à rappeler en même temps qu'elles ont débuté par la présentation des premières œuvres du grand Eugenio de Castro, à l'époque où il tentait, à la faveur du Symbolisme naissant, de rajeunir les thèmes usés de la poésie portugaise. La carrière littéraire de l'actuel Doyen de l'Université de Coimbre fut particulièrement riche et brillante, et l'on peut dire que l'œuvre d'Eugenio de Castro résume toute l'évolution contemporaine de la Poésie en Portugal. Par la haute tenue de son art, par sa culture universelle, par la qualité de sa sensibilité, il a bien mérité

le salut glorieux que lui adressait en 1896, à Paris, Louis Pilate de Brinn' Gaubast : « Au nom du Père qui fut Camoens, au nom du Fils qui fut Garrett, et du Saint-Esprit qui fut João de Deus... » Eugenio de Castro a bien œuvré dans le sens de la tradition inaugurée et poursuivie par ces grands précurseurs, et il occupe aujourd'hui, parmi ses pairs, la place d'élite. Comme Coïmbre, sa patrie, sa résidence d'élection, il se tient au cœur de la culture lusitanienne. La France l'a maintes fois reçu dans ses universités, comme l'un de ses fils spirituels les plus éminents, et M. Raymond Bernard, qui fut attaché durant dix ans à l'Université de Coïmbre, a voulu donner en traduction française le meilleur de l'œuvre du poète, d'après l'édition définitive en dix volumes. **Oaristys, Constance, Eglogues:** ces trois poèmes marquent trois étapes essentielles (les œuvres de jeunesse mises à part) de la carrière poétique d'Eugenio de Castro : le Symbolisme, le Néo-Camonisme (période centrale où le poète, en pleine possession de son génie, revit toute une époque angoissée de l'Histoire de Portugal et tire de l'oubli la douloureuse figure de *Constance,* épouse de D. Pedro le Cruel); le Néo-Classicisme, où, dans un souci passionné de perfection verbale, le poète s'efforce de se rapprocher de l'idéal olympique de Gœthe, pour aboutir à la souplesse toute virgilienne des *Eglogues.*

Avant toutes choses, Eugenio de Castro, comme le définit judicieusement son très consciencieux interprète, M. Raymond Bernard, est un créateur de beauté. Chez lui, les pensées et les sentiments sont toujours revêtus de belles formes, qu'il a su conquérir à force de volonté et de sacrifices. Les *Eglogues* marquent le terme de son évolution et il se révèle ainsi le digne héritier, non seulement de Théocrite, mais surtout de ses ancêtres portugais, en particulier de Sá de Miranda. Voici un fragment d'églogue :

Elle n'avait guère plus de quinze ans; mais ses seins, un couple de tourterelles, palpitants, montraient qu'elle était déjà femme. La voyant dans l'embarras,... Belise, lui dis-je, calme l'angoisse avec laquelle tu recherches ton coq! Allons, ne pense plus à ce vagabond; car je t'en donnerai un autre! Allons le chercher! — Nous partîmes. Belise était ravie... Je lui ai donné en plus du coq

promis une grosse poulette qui pondait déjà. Joyeuse comme un merle non distrait qui picote, heureux, par un clair matin, le fruit rouge du cerisier, ainsi cette fleur sauvage et rare s'en alla, serrant bien fort les volatiles, comme si elle emportait un sac d'or en poudre. La voyant disparaître au soleil, je me suis vu dans l'ombre et j'ai profondément senti, avec une expression de douleur, les dures griffes de la vieillesse cruelle. Alors, je me suis dit en moi-même : Belise, tu arrives trop tard, vision céleste! Tu me montres un fruit auquel je ne puis goûter. Tu allumes un flambeau auprès d'une tombe!...

Une nouvelle inquiétude est née depuis la guerre, de nouveaux mirages imprégnés de subtile mélancolie. Tout cela s'exprime en menus accords de musique verbale, dans les **Poèmes du Temps incertain,** d'Adolfo Casais Monteiro; nous retrouvons les tons mineurs qu'affectionna Jules Laforgue et d'où Jules Supervielle tire tant de surprises.

Cinquième Empire, de M. Augusto Ferreira Gomes, est le poème de l'*Encoberto* ressuscité, du Sébastianisme rédempteur, selon les prophéties de Bandarra. Poèmes apocalyptiques aux rythmes étranges, qui font songer au vieux Coleridge. Préface évocatrice de Fernando Pessôa.

Quand l'*Encoberto* donnera le signal, il n'y aura par les cieux que paix et amour; un calice d'or unique resplendira; une Croix unique régnera sur la terre. Ce sera l'Empire unique et uni!

Mémento. — Des Açores nous vient, par M. Armando Cortes Rodrigues, le *Cantico das Fontes,* composé de sonnets délicatement ouvrés et tout imprégnés de ferveur franciscaine à la gloire du soleil, du vent, des arbres, des oiseaux et de l'éternel rêve humain. Ainsi chante de son côté en face de la mer João Cabral do Nascimento de Madère, poète de *Litoral.* De l'éminent lusophile anglais Aubrey F. G. Bell, M. Ant. Alvaro Doria a traduit la forte étude sur l'humaniste du XVIe siècle, *Dom Jeronimo Osorio,* et nous la recevons précédée d'une savante introduction par Luiz de Almeida Braga. Alvaro Soares Brandão nous envoie de Saint-Paul une *Ignez de Castro* habilement romancée.

Tous les lettrés de Portugal et du Brésil voudront posséder le nouveau *Dictionnaire Universel de Littérature,* œuvre synthétique de précieuse bio-bibliographie, où M. Henrique Perdigão a dépensé la plus saine et profitable érudition, dans un parfait souci de stricte méthode scientifique. (*Portucalense Editora,* Barcelos). De

l'éminent ethnologue et anthropologiste Mendès Corrêa : *O Problema ligure em Portugal, Moron* et *Novos Elementos para a cronologia dos concheiros de Muge*. De M. dos Santos Junior : *As pinturas préhistoricas do Cachão da Rapa*.

Lire à la *Revista da Faculdade de Letras* (tome 8, nos 1 et 2) : *Adolfe Coelho* par João Correia ; *Morfologia gramatical* (le Redoublement), par Simões Neves ; *O goticismo de João de Castilho* et (tome II, n° 1) : *Um genio da mà lingua : Gregorio de Mattos*, par Souza Pinto ; *O Classicismo de João de Castilho*, par João Barreira. Lire également *à Seara Nova* (nos 417-419), sous la signature du grand essayiste Antonio Sergio : *Paginas para serem meditadas* et *Questões de Ensino*. Lire encore au « Bulletin mensuel de culture *Galega* » (nos 128, 129) : *Notiza e Vos da Vida fonda*, poème par Xoham Luis Ramos ; *Occitania e Atlantida*, par Ramon Otero Pedrayo ; à *Presença* (41-42) : *A tres mascaras*, de José Regio, etc., etc...

PHILÉAS LEBESGUE.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Henri Mazel : *Histoire et psychologie de l'affaire Dreyfus* ; Boivin. — Jules Romains : *Le couple France-Allemagne* ; Flammarion. — Henri Membré : *Un Occidental en U. R. S. S.*, Denoël et Steele.

Il y a fort longtemps, notre collaborateur Mazel conçut sur l'Affaire Dreyfus une hypothèse qui lui parut avoir l'avantage de concilier la plupart des affirmations des dreyfusards et de leurs adversaires : le bordereau ne serait ni de Dreyfus, ni d'Esterhazy, tous deux innocents : il serait l'œuvre du colonel Schwartzkoppen, l'attaché militaire allemand auquel, c'était l'opinion unanime, il avait été adressé par le coupable. M. Mazel avait mentionné cette hypothèse dans sa *Psychologie du Kaiser*, parue vers 1920 ; elle n'obtint aucune adhésion publique ; il pensa que c'était dû à ce qu'il ne l'avait pas assez prouvée ; il vient de lui consacrer tout un livre : **Histoire et psychologie de l'affaire Dreyfus.** Voici son argumentation :

Que, tout d'abord, l'écriture du bordereau soit forgée, c'est ce qui résulte du papier pelure dont son auteur a fait usage... Le souci de diminuer les frais de port serait niais. Si l'attaché allemand s'en est servi, c'est pour pouvoir recopier de façon cursive une écriture soigneusement, et peut-être complexement, forgée. Il a pu, d'ailleurs, ne pas faire matériellement lui-même cette be-

sogne un peu louche... mais il l'a fait faire par un spécialiste de ce genre de travail.

M. Mazel trouve la confirmation de son hypothèse dans les affirmations de certains experts:

Non seulement, dit-il, les premiers experts ont soupçonné le faux, Bertillon envisageant un moment « l'hypothèse d'un document forgé avec le plus grand soin » et Charavay faisant allusion à « un sosie en écriture », mais les seconds experts, Belhomme, Varinard et Couard, qui ont examiné très sérieusement le bordereau, en le comparant à des lettres authentiques d'Esterhazy, ont conclu expressément à la forgerie.

Entre les états-majors il y avait une rivalité âpre dans la chasse aux informations... Schwartzkoppen ne pouvait pas ignorer que sa corbeille à papier prenait régulièrement le chemin des bureaux de la Guerre... Une idée dut lui venir, un jour, tout naturellement. « Vous cherchez des espions, messieurs? Eh bien! on va vous faire travailler! » Il avait à sa disposition, sans aucun doute, pas mal de spécimens d'écritures d'officiers français, par exemple du commandant Esterhazy, sire équivoque, si ce n'est pis, et peut-être aussi du capitaine Dreyfus, personnage fureteur, vaniteux et ambitieux. Ce dernier avait été dans les bureaux de l'état-major; quelle bonne farce si on aiguillait les soupçons sur lui et si on faisait s'injurier entre eux comme des crocheteurs tous ces gens à galons et à plumets... Tout cela est très habile...

Pourquoi l'imitation de l'écriture d'Esterhazy?... Si... Schwartzkoppen a tenu à imiter spécialement l'écriture du triste sire, ce n'est pas seulement parce qu'il avait beaucoup de ses papiers (ils étaient en relations depuis quelque temps), c'est qu'il avait à se plaindre de lui et voulait se venger. Esterhazy, manquant d'argent et capable de tout pour s'en procurer, *n'avait pas hésité à se mettre à la disposition de Schwartzkoppen*. Il est vrai, assure-t-il, que ç'avait été avec l'autorisation du chef du Service des renseignements, le colonel Sandherr, et en qualité de contre-espion, mais les contre-espions, on l'a déjà dit, deviennent facilement des espions...

Les objections que l'on peut faire à ces hypothèses sont innombrables. En voici quelques-unes. Si Esterhazy était au service de Schartzkoppen, ce dernier, pour le livrer à l'état-major, pouvait faire parvenir à celui-ci une des notes écrites de la main d'Esterhazy sans prendre la peine de « forger » ou de « faire forger » le bordereau. En tout cas, on ne voit pas

comment l'explication donnée par M. Mazel pourrait réconcilier dreyfusards et antidreyfusards, puisque d'après lui Dreyfus n'était pour rien dans le bordereau. Comment Schwartzkoppen, puisqu'il imitait l'écriture d'Esterhazy, pouvait-il croire que l'état-major soupçonnerait Dreyfus? L'explication de M. Mazel ne rend pas la conduite de l'état-major moins légère d'abord, moins criminelle ensuite. Elle suppose seulement que Schwartzkoppen était un des plus grands gredins qu'il y ait eus, ce qui est contraire à ce que l'on sait de lui. Les experts du procès Zola ont relevé dans le bordereau des particularités prouvant que le bordereau *est de la main d'Esterhazy*. Ces particularités excluent une « forgerie ». M. Mazel n'en tient aucun compte. Que Schwartzkoppen ait su, même après l'arrestation de Dreyfus, que l'état-major français recevait les papiers qu'il jetait dans sa corbeille, est faux: il y jeta d'octobre 1894 à février 1895 des papiers cités dans les enquêtes et procès de 1895 à 1904, et notamment des lettres de sa maîtresse. Henry proposa plus tard de le faire chanter, en le menaçant d'en faire parvenir une au mari de cette dame, mais Boisdeffre s'y refusa. L'hypothèse de M. Mazel, *qui n'est étayée par rien et est contredite par toutes les dépositions*, se heurte donc à des objections formidables.

Mais il faut le reconnaître, si elle était vraie, elle constituerait une péripétie prodigieuse du drame dreyfusiste. Je doute que Scribe ou Sardou eussent trouvé mieux. C'est sans doute ce qui l'a rendue si séduisante pour l'habile auteur dramatique qu'est M. Mazel, qu'il en est arrivé à croire qu'elle était vraie.

§

M. Jules Romain est un pacifiste. Très rares sont actuellement les Français qui ne sont pas pacifistes. Mais M. Jules Romains appartient à une catégorie de Français qui, espérons-le, ne sont qu'une minorité parmi les intellectuels: il est un Français qui s'imagine que l'on pourra provoquer une crise de sentimentalité chez Hitler et l'amener à devenir pacifiste aussi. M. Romains aurait dû relire le livre de Hitler (*Mon Combat*). Il se serait rendu compte qu'un homme qui a tracé le plan pour porter en peu de temps à 250 millions la population de l'Allemagne par des conquêtes n'est pas de ceux

qui reculent devant une guerre *quand ils croient qu'elle sera heureuse.* On disait couramment à Berlin, il y a quelque temps, que Hitler voulait faire comme le jeune Horace avec les Curiaces. L'Allemagne est en effet entourée d'Etats plus faibles qu'elle; Hitler veut les dépouiller successivement en commençant par les plus faibles; actuellement, il nous adresse des paroles aimables pour obtenir qu'on le laisse écraser la Lithuanie ou la Tchécoslovaquie. Quand il les aurait conquises, il se retournerait contre nous. Mais M. Romains ne le comprend pas; il raille ceux qui disaient, il y a quelques années, que notre frontière était sur la Vistule. Seules des alliances dans le genre de la Ligue achéenne pourraient arrêter Hitler; faire comme le propose M. Romains: « lui demander de dresser sa liste de réclamations », ne pourrait que l'engager à oser en le lui facilitant.

M. Romains comprend Hitler aussi mal qu'Eschine comprenait Philippe de Macédoine.

ÉMILE LALOY.

§

C'est sous le signe de la liberté que le très intéressant livre d'Henri Membré, **Un occidental en U.R.S.S.,** a été visiblement écrit. Et c'est très bien ainsi. Car il est nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, de défendre énergiquement cette vieille et chère liberté pour laquelle les hommes ont combattu et se sont fait tuer durant des siècles, et qu'on voit maintenant bafouée et mise sous le boisseau dans une notable partie de l'Europe. Et c'est justement parce que de nos jours il y a, dans cette pauvre Europe, trop de pays où des jeunesses en uniforme font fi de la liberté et adorent la violence, que notre auteur s'est senti, en entrant dans la Russie soviétique, plutôt un occidental qu'un Européen; un occidental, c'est-à-dire un homme appartenant à ce petit groupe qui forme le dernier carré du libéralisme, ce groupe dont faisaient naguère partie d'autres grandes nations dignes d'y figurer par leur passé glorieux et par leur culture moderne et qui réunit encore les quelques pays qui ont refusé de se courber devant les conformismes appuyés sur la force. Cependant, il existe une différence notable dans la manière dont les Etats qui s'acharnent à l'écrasement de l'individu,

et qui lui refusent toute liberté d'action et de pensée, appliquent leur système de gouvernement: une différence dans la manière et un dosage différent. Ainsi remarque fort justement M. Membré:

Lors de l'attentat de Fany Kaplan contre Lénine, la Tchéka fit fusiller quelques milliers d'innocents, tandis qu'en Italie, après les attentats contre Mussolini, il n'y eut que quelques bastonnades et quelques vitres cassées. Si la philosophie de l'Etat et de la violence est la même, une mesure latine a tout de même limité les dégâts.

Du reste, cette différence dans l'application de la force et le dosage des atteintes contre la liberté individuelle se remarque déjà aux frontières. Plus on va vers l'est, et plus les choses prennent un aspect rébarbatif. En entrant dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques:

On comprend ce que c'est qu'une frontière, une vraie!... une barrière pourvue de fils de fer barbelés, non pas une petite clôture à claire-voie, comme celle d'un pré, mais un infranchissable réseau, plus large qu'il ne l'était sur le front, et régulièrement jalonné de miradors où veillent des sentinelles... Oui, une barrière continue et qui court de la Baltique à la mer Noire, moins pour empêcher les étrangers d'entrer que pour empêcher les nationaux de sortir.

Et, dès que vous avez franchi cette barrière:

Vous percevez le poids de la mainmise militaire et policière, vous vous sentez observé, guetté, vous respirez une atmosphère de méfiance, inconnue jusque-là, ou plutôt non pas inconnue, oubliée. Oui, pendant la guerre... C'est la même, avec moins de laisser-aller et beaucoup plus de dureté.

Cependant, derrière cette rangée de barbelés, vivent quelque 160 millions d'individus. Se rendent-ils compte qu'ils sont comme des prisonniers dans un vaste, très vaste camp de concentration? A peine, et seulement une infime minorité. La grande masse, si même elle perçoit instinctivement qu'il y a de par le monde d'autres modes d'existence que celle qu'elle mène, n'a aucun moyen de s'en faire une idée précise et exacte. De même, il lui est bien difficile de concevoir les bienfaits de la liberté qu'elle n'avait jamais connus.

Mais le mode d'existence de la masse russe d'aujourd'hui, qu'est-il? C'est en somme celui des termites. Les Russes ne possèdent rien en propre ou presque. Le vouloir, ce serait signaler de soi-même ses tendances bourgeoises, le plus grand des crimes; le pouvoir, ce serait laisser soupçonner qu'on a acquis des ressources par des moyens irréguliers. Et puis, comment économiser ? Tout ce qu'on veut acheter en surplus des rations fournies à un taux proportionné aux salaires parce que considérées comme un minimum vital, est hors de prix. Et si, par malheur, un Russe est privé de la carte de travail, c'est la mort pour lui, la mort sans phrases, car celui à qui on a retiré sa carte ne peut plus trouver du travail, « l'Etat étant le seul et unique patron. Aussi, le citoyen soviétique privé de sa carte de travail, ou se suicide, ou meurt de faim ». Ce sont, dit M. Membré, les formes élégantes de la « liquidation ».

En résumé, l'individu dans la Russie soviétique n'a pour ainsi dire pas d'avenir. Aussi, là-bas, personne ne pense au lendemain, et personne ne parle de l'avenir, ne fût-ce que par superstition, car on sait que l'avenir ne dépend que du Guépéou.

Voici donc, *grosso modo*, les impressions qu'on rapporte d'un voyage en U.R.S.S., si on ne se borne pas à la visite, savamment guidée, de Moscou et de Léningrad, mais qu'on parcoure le pays tout entier, comme le fit M. Membré. Et:

Quelles que soient les idées politiques que l'on professe, dit encore notre auteur, je crois qu'on ne peut sortir de l'U.R.S.S. que tout imprégné de tristesse, les adversaires accablés, les partisans pour le moins inquiets et préoccupés. Si peu de choses y conduisent à la joie... Et puis comment éprouver une grande allégresse lorsque l'on n'en rencontre pas autour de soi, quand on vit au milieu de gens qui sont, comme des prisonniers, condamnés à tourner en rond dans les mêmes formules, sous l'œil des mêmes maîtres. L'« Œil de Moscou » n'est une plaisanterie que chez nous; là-bas, c'est une réalité... Impossible de conclure en disant: « Je reviens de la bonne et franche Russie! » Non, ni bonne, ni franche, mais pauvre Russie!

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Art

Paul Léger: *L'esthétique du paysage et des arts;* L'Action intellectuelle. 12 »

Criminologie

André Benoist: *Les mystères de la police,* révélations par son ancien directeur; Nouv. Editions latines.

Esotérisme et sciences psychiques

Henry de Geymuller: *Swedenborg et les phénomènes psychiques.* Préface de L.-B. de Beaumont; E. Leroux. 35 »

Histoire

M.-L. Amiel: *La condamnation de Jeanne d'Arc.* Préface de Jacques Bainville; Nouvelles Editions du Siècle. 20 »

Jean Richard Bloch: *L'anoblissement en France au temps de François Ier*, essai d'une définition de la condition juridique et sociale de la noblesse au début du XVIe siècle; Alcan. 15 »

Lorenzi de Bradi: *Les misères de Napoléon.* Introduction de Napoléon; Tallandier. 15 »

J. Carretero: *Alphonse XIII fut-il un bon roi?* Baudinière. » »

Paul Frischauer: *Le Prince Eugène. « Un homme et un siècle. »* Version française de S. Stallin; Michaud. Avec des illust.; Victor Attinger. 27 »

Jean Jacoby : *Souvarov, 1730-1800;* Payot. 25 »

Comte L. de Voinovitch: *Histoire de Dalmatie.* Avec 18 gravures h. t. et une carte. Tome I: *Des origines au marché infâme 1409.* Tome II: *Des griffes du Lion ailé à la libération 1409-1918;* Hachette. Les 2 vol. 60 »

Littérature

Aristote, Cléanthe, Proclus: *Hymnes philosophiques,* traduction nouvelle, avec avant-propos, prolégomènes et notes par Mario Meunier; L'Artisan du Livre.

Emmanuel Berl: *Lignes de chance;* Nouv. Revue franç. 15 »

Raymond Billiard: *Les Bucoliques de Virgile,* traduites du latin en français; Plon. » »

Robert Browning: *Sordello,* première traduction intégrale, introduction, sommaires et notes par Paul de Reul; Edit. de la Revue de l'Université de Bruxelles, Bruxelles. 40 »

Etienne Chichet: *Feuilles volantes.* Quarante ans de journalisme. (Lissagaray, Clemenceau, A. Briand, J. Méline, Maurice Barrès, J. Moréas, Gérault Richard, Guillaume Apollinaire, Caillaux, R. Poincaré, André Tardieu); Nouv. Editions latines. 12 »

P. de Crousaz-Crétet: *Paris sous Louis XIV,* nouv. édit. Avec gravures h. t.; Plon. 15 »

Edmond et Jules de Goncourt: *La duchesse de Châteauroux et ses sœurs.* Avec des lettres et documents inédits. Edit. définitive publiée sous la direction de l'Académie Goncourt; Flammarion et Fasquelle. 15 »

John Lacy, comédien du Roi: *Mon grand ami Shakespeare,* souvenirs reconstitués par Mme Longworth Chambrun. Préface d'André Maurois. Avec un frontispice; Plon. 15 »

Jules Mayor: *Nous n'irons plus au bois...,* histoires de ma jeunesse; Edit. Jean Crès. 12 »

Charles H. Pouthas: *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon;* Alcan. 25 »

Otto Rahn: *La Croisade contre le Graal. Grandeur et chute des Albigeois,* traduit de l'allemand par Robert Pitrou. (Coll. *Figures et Drames du passé*); Stock. » »

Comte de Romanones: *La reine Marie-Christine, régente d'Espagne.* Traduction et préface d'André Malvil; Plon. 12 »

Orientalisme

Brhad-Aranyaka-Upanisad, traduits et annotés par Emile Senart; Belles-Lettres. 30 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des Documents relatifs aux origines de la Guerre de 1914. *Documents diplomatiques français 1871-1914*, 1re série: *1871-1900*. Tome VI: *8 avril 1885-30 décembre 1887;* Costes. » »

Philosophie

L. Barbedette: *Aux sources de la douleur*, recherches philosophiques; La Fraternité universitaire.

Maurice Blondel: *La Pensée*, II: *Les responsabilités de la pensée et la possibilité de son achèvement;* Alcan. 60 »

D. Draghicesco: *Vérité et révélation*. II: *Vers une nouvelle idée de Dieu;* Alcan. 40 »

Docteur Pierre Janet: *Les débuts de l'intelligence;* Flammarion. 12 »

S. Kierkegaard: *Crainte et tremblements*, lyrique dialectique par Johannès de Silentio. Traduit du danois par P.-H. Tisseau. Introduction de Jean Wahl. (Coll. *Philosophie de l'Esprit*); Edit. Montaigne. 15 »

G. Kœckert: *Les idées de mon oncle sur la morale et la religion;* Presses universitaires. » »

G.-W. Leibnitz: *Lettres et fragments inédits sur les problèmes philosophiques, théologiques, politiques de la réconciliation des doctrines protestantes 1669-1704*, publiés avec une introduction et des notes par Paul Schrecker; Alcan. 20 »

Poésie

Jean Bayern: *De la boue au sang*. Le 6 février; Messein. 6 »

Claude Chardon: *Trois Roses-Dauphiné;* Arthaud, Grenoble. » »

Jacques Clémenceau de la Loquerie: *Lueurs et cendres*. Préface de Francis Eon; S. n. d'édit. » »

Georges Day: *Clavier de cristal;* Messein. 12 »

Albert Jouve: *A l'ombre des cyprès;* S. n. d'édit. » »

Edmond Humeau: *L'amour en tête;* Cahiers du Journal des poètes. » »

H. Peyre de Bétouzet: *Les pas sur la cendre;* Figuière. » »

Jaques Henri Pillionnel: *Les Tragiques de l'après-guerre 1918-1932;* Messein. 9 »

Fernand Zosso: *Poèmes;* L'Action intellectuelle. » »

Politique

Robert Garric: *Albert de Mun*. (Coll. *Chefs de file*); Flammarion. 12 »

Benito Mussolini: *Edition définitive des Œuvres et Discours*. Tome I: *Campagne pour l'intervention de l'Italie. Mon Journal de guerre. Naissance du Fascisme*. Traduction de Maria Croci; Flammarion. 20 »

Prince Michaguine-Skrydloff: *Russie blanche et Russie rouge*. Relation de Philippe Hériat; Plon. 13.50

J. Wullus-Rudiger: *La Belgique et l'équilibre européen;* Berger-Levrault. 18 »

Préhistoire

P. Waltz: *Le monde égéen avant les Grecs;* Colin. 10.50

Questions juridiques

René Clément: *Personnalité morale et personnalité juridique*. Préface de M. Louis Le Fur; Recueil Sirey. 35 »

Léon Creissels: *La justice enchaînée: Affaire Fualdès;* Albin Michel. 15 »

Questions religieuses

Cardinal Faulhaber, archevêque de Munich: *Juifs et Chrétiens devant le Racisme. (Judentium, Christentum, Germanentum)*. Traduit de l'allemand par Pierre A. Degon et l'abbé Raymond Dulac; Le Monde catholique. 10 »

J. Malègue: *De l'Annonciation à la Nativité.* Avec des illust.; Flammarion. 12 »

Roman

Georges Bugnet: *Siraf, étranges révélations sur ce qu'on pense de nous par delà la lune;* Edit. du Totem, Montréal. » »

Christiane Fournier: *Bébé colonial, une enfance au Tonkin.* Illust. de Suzanne Truitard; Berger-Levrault. 12 »

Jacques Bohé: *La planète sans amour;* Edm. Esquirol, Alger. 12 »

René Bouvier: *La mauvaise rencontre;* Nouv. Editions latines. 10 »

André Charpentier: *Les nuits de la forêt bleue,* roman policier; Edit. de France. 6 »

Joseph Conrad: *Falk,* traduit de l'anglais par G. Jean Aubry. Préface de G. Jean Aubry; Nouv. Revue franç. 15 »

Yves Florenne: *Le Visage nu;* Mercure de France. 15 »

Albert Garreau: *Les derniers beaux jours;* Edit. Montaigne. 12 »

Henri Rainaldy: *Daxo;* Edit. du Moghreb, Casablanca. 20 »

Arthur J. Rees: *Le rocher de la lune (The Moon rock),* traduit par Françoise Muller et Daria Kamenka; Hachette. 12 »

J.-H. Rosny aîné: *La vampire de Bethnal Green;* Edit. Albert. 12 »

Pierre Valdagne: *Mélanie Cocherot;* Fasquelle. 12 »

Virginia Woolf: *Flush,* traduction de Charles Mauron. Préface de Louis Gillet; Stock. 12 »

Sciences

Augustin Mache: *Ciments et mortiers.* Avec 51 figures; Colin. 10,50

Pierre Termier: *Les grandes énigmes de la terre.* Avec 17 illust. h. t. en héliogravure; Flammarion. 3,95

Sociologie

Emmanuel Berl: *Discours aux Français;* Nouv. Revue franç. 15 »

Maurice Chandoir Roberti: *L'autorité,* essai de sociologie et d'économie politique; Office de Publicité, Bruxelles. » »

Henri de Man: *L'Idée socialiste,* suivi du *Plan de travail* traduit de l'allemand par H. Corbin et A. Kojevnikov; Grasset. 20 »

Charles Oulmont: *La parole est aux jeunes;* Berger-Levrault. 10 »

Raymond Patenôtre: *Voulons-nous sortir de la crise?* Plon. » »

Théâtre

Rudolf Bésier: *Miss Ba,* pièce en 5 actes, traduite de l'anglais par Charlotte Neveu; Stock. 12 »

Varia

Charles Seignobos: *Etudes de politique et d'histoire;* Presses universitaires. 45 »

Edouard Demole: *1.000 bécasses.* Avec 3 figures h. t.; L'Eleveur, 8, rue de la Bienfaisance. 30 »

André Maillefort: *Au pays des antiquaires,* confidences d'un « maquilleur » professionnel; Flammarion. 12 »

Voyages

René Dumesnil: *La Seine normande. De Vernon au Havre.* Avec une carte de la Seine normande et 95 photographies en hélio-typo; J. de Gigord. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — Les anniversaires de 1935. — Sur le sonnet des Voyelles de Rimbaud. — Sur Villiers de l'Isle-Adam et quelques autres. — La maison de Mme Geoffrin. — Marcel Proust en proie aux grammairiens. — A propos de « climat ». — Un banquet qui a beaucoup servi. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Prix littéraires. — Le prix de Carthage, d'une valeur de 4.000 francs, décerné annuellement à un ouvrage littéraire d'imagination ou de documentation plus spécialement nord-africain, a été attribué à M. Joseph Peyré, pour son roman : *Le Chef à l'étoile d'argent.*

§

Les anniversaires de 1935. — Pour ajouter à la liste publiée dans le *Mercure* du 1er février.

En 1835, Lamartine publiait *Voyage en Orient, impressions, pensées et paysages;* Tocqueville, la première partie de *La Démocratie en Amérique*; Lacordaire, la première partie de ses *Conférences à Notre-Dame.*

Le 13 mars, cinquantième anniversaire de la mort du romancier Charles Deslys.

Rectification : le 16 mars, troisième centenaire de la naissance, non de Boileau-Despréaux, mais bien de son frère Jacques Boileau, le théologien, à qui l'on attribue, entre autres curiosités, un *Abus des nudités de la Gorge* (Bruxelles, 1675, in-12) qui eut de nombreuses éditions. (Despréaux est né le 1er novembre 1636.) — L. DX.

§

Sur le sonnet des Voyelles de Rimbaud.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire la spirituelle autant que très minutieuse critique que veulent bien m'adresser MM. de Bouillane de Lacoste et P. Izambard dans le *Mercure de France* du 1er janvier, au sujet de mon article *Du nouveau sur Rimbaud,* paru dans la *Nouvelle Revue française* d'octobre dernier.

Je n'ai jamais tenu ma solution comme définitive, mais, après avoir lu ou parcouru les innombrables lettres ou articles qu'a suscités mon modeste article (1), je demeure plus que jamais persuadé que ma solution est la meilleure, car de beaucoup *la plus simple.*

(1) Voir entre autres dans le N° de la *Grande Revue*, de janvier, sous le titre de « Lettre ouverte à Henri Heraut », la très curieuse et nouvelle solution apportée par M. J. Vocance. Le *Mercure* a rendu compte de cette lettre dans son numéro du 1er février (pp. 609-611).

D'ailleurs, deux lettres entre autres m'ont fortifié dans mon opinion. La première est celle-là même de M. Pohl, publiée dans la *N. R. F.* de janvier, qui appuie ma thèse de l'abécédaire. Les couleurs des voyelles se trouvant être les mêmes sur le livre que celles attribuées aux voyelles du sonnet, il me semble qu'on ne peut douter à présent de cette hypothèse, sans mauvaise volonté flagrante; une coïncidence *cinq fois répétée* devient une *certitude*. Il n'y a que l'*E*, jaune sur le livre, et que Rimbaud a blanchi, comme le fait remarquer M. Pohl. L'*E* blanc sur une page blanche était une impossibilité.

L'hypothèse de l'alphabet en couleurs peut donc, après la découverte du fameux abécédaire belge, être raisonnablement admise.

Reste l'interprétation des mots, accolés à chaque voyelle par Rimbaud. Et c'est ici seulement que l'on peut trouver matière à discussion.

Je dois faire mention ici (après la lettre si intelligente de M. Pohl) d'une lettre non moins intéressante, provenant de M. A.-R. Chisholm, professeur à la Faculté des Lettres de Melbourne, et adressée à M. le Directeur de la *N. R. F.*, qui a bien voulu me la transmettre. M. A.-R. Chisholm écrit donc de Melbourne qu'il avait publié en 1930 un petit livre intitulé *The Art of Arthur Rimbaud*. Dans cet opuscule, l'auteur avance la même théorie que la mienne, au sujet du sens des voyelles, puisé dans un « abécédaire ». Mais sa solution était la suivante : *A*, Abeille; *E*, Elan; *I*, Incendie; *U*, Univers; *O*, Œil.

Revenons maintenant à la solution de M. Pohl (qui a complété celle de M. Gaubert) et qui nous propose : *A*, Abeille; *E*, Emir; *I*, Indienne; *U*, Uranie; *O*, Olifant; Y, Yeux.

Si l'on veut bien se souvenir enfin que la solution proposée par moi était : *A*, Abeille; *E*, Eau; *I*, Indien; *U*, Univers; *O*, Orgue et Œil, il ne nous reste plus dès lors que de confronter ces diverses interprétations, et tâcher de découvrir laquelle paraît la plus juste, laquelle peut répondre à *« tous »* les mots attribués par Rimbaud à chaque voyelle. Pour *A*, nous pouvons admettre aussitôt Abeille, qui se trouve, fait curieux, dans les trois solutions. Mais pour *E*, est-ce *Emir*? Est-ce *Elan*? Ne serait-ce pas plutôt *Eau*, mot qui répond *seul* à tous les sens des deux vers? D'ailleurs, pour justifier *Emir*, M. Pohl propose *rois blancs*, alors que le texte primitif portait *rais blancs*. M. Chisholm, lui, propose *Elan* comme un animal, dit-il, évoquant un paysage boréal. C'est bien compliqué, et puis pourquoi aucune description de l'animal lui-même?

Pour *I*, le mot *Indien* (ou *Indienne*) figurant dans l'alphabet, mot cher à Rimbaud, n'est guère contestable. M. Pohl le propose éga-

lement. M. Chisholm propose, lui, *Incendie,* qui cadrerait assez bien avec *sang craché.* Mais pourquoi le « rire des lèvres belles »?

Pour *U,* M. Chisholm et moi tombons d'accord pour Univers, et même nos aimables critiques du *Mercure de France* veulent bien reconnaître le bien-fondé de notre hypothèse. Nous laisserons donc l'*Uranie* ou *Uranium,* tout à fait étrange, de M. Pohl.

Reste *O.* Le mot *Œil* figure dans les trois solutions. Mais M. Pohl ajoute *Olifant* à la place d'*Orgue,* proposé par nous. Ici, pour démontrer notre entière bonne foi, nous nous inclinons devant la solution de M. Pohl. « Suprême clairon aux strideurs étranges », etc... correspond tellement bien à l'appel ultime de l'olifant de Roland, que nous aurions mauvaise grâce d'insister avec le mot *orgue.* Donc, mettons *Olifant* pour *Orgue.*

Pour terminer, pourquoi veut-on ajouter *Y,* puisque Rimbaud n'en fait pas mention?

Pour nous résumer, donc, la solution idéale nous paraît être : *A,* Abeille; *E,* Eau; *I,* Indien; *U,* Univers; *O,* Olifant, Œil.

En outre, pour répondre à l'argument *Eau,* ne pouvant figurer dans l'abécédaire (puisque l'enfant ne peut entendre la lettre *E*), nous ajouterons que Rimbaud, ayant eu l'idée de composer un sonnet d'après un alphabet en couleurs, chercha ensuite les mots au sens le plus général (comme *Eau* et *Univers*), capables d'interprétations les plus diverses. *Eau* et *Univers* sont d'ailleurs des mots très courants, et ayant pu se présenter tout naturellement au cerveau du poète.

Nous le répétons, nous estimons notre solution la meilleure, car de beaucoup la moins compliquée.

En tout cas, naturellement nous ne pouvons rien affirmer de définitif et défions quiconque aussi bien de prétendre tenir en main l'unique clef de l'énigme.

Nous ne pourrions d'ailleurs, maintenant, accepter aucun démenti catégorique, sauf provenant de Rimbaud lui-même (2). — HENRI HÉRAUT.

§

Sur Villiers de l'Isle-Adam et quelques autres.

A Monsieur Alfred Vallette, directeur du « Mercure de France ».

Voulez-vous me permettre, mon cher ami, de rectifier un peu, et de compléter surtout, les notes qui accompagnaient les deux lettres

(2) Le débat ne peut, en effet, être éternisé. Nous le considérons comme clos. — N. D. L. R.

de Villiers qui ont été publiées par M. Longuet dans le dernier numéro du *Mercure?*

Le Nouveau Monde, l'unique chose *éditée* par l'imprimeur Richard, seul a échoué non « chez un pâtissier rue de Rivoli », mais bien chez Richard lui-même. Richard — qui était un de nos imprimeurs — en dehors de son imprimerie, avait une boutique de confiseur (bonbons, chocolat, thé), dans les galeries de Rivoli, entre la rue de l'Echelle et la rue des Pyramides. Boutique vaste et achalandée qui était tenue par madame Richard; là, d'ailleurs, était le domicile du ménage.

Les exemplaires du *Nouveau Monde* — affichés je crois 0 fr. 25 — étaient empilés en grand nombre sur un escabeau placé à l'extérieur, près de la porte d'entrée.

Les Danicheff n'étaient pas d'un Russe, car Pierre Newsky était le pseudonyme adopté par les deux auteurs: Alexandre Dumas fils et Pierre Corvin.

Coquelin cadet n'a été pour rien dans la conception et la composition du *Désespéré,* et sur ce point M. Longuet se méprend sur ce que j'ai pu lui dire. Ce que j'ai publié à propos du *Désespéré* est la seule chose que je reconnaisse pour vraie en ce qui me concerne.

J'ai été extrêmement surpris d'apprendre que les *Contes cruels* avaient été acceptés par la maison Lévy sur les instances de Coquelin cadet. Intimement lié avec Cadet, j'ai toujours ignoré qu'il eût une relation quelconque avec Michel ou Calmann-Lévy!

Le *Robert Macaire* joué en 1880 était de William Busnach (l'auteur des pièces l'*Assommoir* et *Nana*) d'après les deux pièces — l'*Auberge des Adrets* et *Robert Macaire* — de Saint-Amant, Benjamin Antier et Frédérick-Lemaître.

Et, pour finir, constatons qu'Alexandre Parodi, l'auteur de *Rome vaincue* et de *la Reine Juana,* deux tragédies jouées au Théâtre-Français, n'était pas Italien, mais bel et bien un sujet français.

Michaelis était surtout un éditeur de musique; c'est lui qui a édité, entre autres, le livret et la partition du *Timbre d'argent,* opéra en quatre actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Camille Saint-Saëns, représenté au théâtre lyrique le 23 février 1877.

Amicalement, P.-V. STOCK.

§

La maison de Mme Geoffrin. — Sur la façade d'une maison de la rue Saint-Honoré, portant le numéro 374, on voit, à la hauteur de l'entresol, une plaque de marbre rappelant que cet

immeuble fut la demeure de la célèbre Mme Geoffrin, son « royaume de la rue Saint-Honoré ».

C'est là une erreur, légère il est vrai, car les Geoffrin furent bien propriétaires de cette maison, mais ils possédaient aussi celle qui lui est contiguë, au 372, et c'est là qu'ils habitaient, ainsi que le confirme Pierre de Ségur (*Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, p. 105).

Néanmoins, un marbre a été posé, au numéro 374, et, qui plus est, timbré aux armes de la Ville de Paris (*Fluctuat*, etc.); mais il a été posé par un particulier, par un commerçant qui en fit naguère l'inauguration, avec quelque tapage. Ce commerçant a depuis eu maille à partir avec la justice, non à propos de ce faux en écriture publique, mais à propos de l'affaire Stavisky.

Par l'initiative de ce faussaire, voilà donc, — si tant est qu'il s'intéresse beaucoup au royaume de Mme Geoffrin, — le public mal renseigné. Il n'y a pas grand mal à cela, direz-vous. — Evidemment, mais, ce qui est plus grave, en général, c'est qu'aucune autorité, fût-ce l'officielle commission du Vieux-Paris, ne peut obliger le possesseur de la plaque, qui a imité les marbres officiels en faisant graver au-dessous de son texte fallacieux les armes de la ville, à supprimer ledit marbre.

N'importe qui a, paraît-il, le droit d'inscrire sur sa maison: *Ici a habité Napoléon*, ou *Victor Hugo*. Droit de propriété. Qu'en pense M. Coulon? — J.-G. PROD'HOMME.

§

Marcel Proust en proie aux grammairiens. — Dans l'académie de Lille, à la première session de 1934, les candidats au brevet élémentaire et les concurrents pour l'admission aux Ecoles Normales ont été invités à transcrire, comme épreuve d'orthographe, un texte de Marcel Proust, qui contenait ce passage:

> Après le dîner, ma grand'mère parcourait les allées détrempées, — trop systématiquement alignées à son gré par le nouveau jardinier, dépourvu du sentiment de la nature et auquel mon père avait demandé depuis le matin si le temps s'arrangerait...

On demandait aux patients, parmi lesquels se trouvaient nombre de jeunes filles en bouton, de répondre aux deux questions suivantes:

> A quel temps et à quel mode est le verbe *s'arrangerait?* Pourquoi ce verbe est-il à ce mode et à ce temps?

Dans son numéro du 17 novembre, le *Manuel général de l'Instruction primaire* donna des « indications » pour la réponse qu'il eût fallu donner:

Le verbe *s'arrangerait* est ici au présent du mode conditionnel. Le plus-que-parfait de la proposition principale correspond au présent du conditionnel, lequel marque une supposition et un souhait.

M. de Saint-Aubert, professeur à l'Ecole Normale de Douai, ne fut pas entièrement satisfait par ces « indications fort précieuses » et par la solution proposée. Le 5 janvier dernier, le *Manuel* accueillit, dans « le coin du grammairien », ses « justes observations »:

Rien n'est plus équivoque que cette notion du conditionnel.

Le conditionnel a deux valeurs : 1° une valeur de mode; 2° une valeur de temps (futur dans le passé).

Je ne vois pas qu'il y ait, dans la proposition subordonnée, une condition d'où dépende l'action exprimée dans la principale, la nuance d'une possibilité, le caractère de vraisemblance et d'incertitude en même temps, une supposition ou un souhait.

Si nous transposons l'action de demander dans l'actualité, nous avons le futur de l'indicatif dans la subordonnée au lieu du conditionel.

Dans l'exemple étudié, on a affaire au temps et non au mode. Ce conditionnel présent est un faux conditionnel.

Le professeur estimait son explication « exacte et simple », et « facile » son « procédé mécanique ».

J'avoue ne point partager son opinion. Mais, avant de la discuter, je ne puis me retenir d'exprimer la pénible impression que me cause une controverse entre examinateurs, sur une question posée à des jeunes gens dont l'avenir dépendait de leur réponse. Que peuvent-ils bien penser, maintenant, de leurs professeurs, qui ne s'entendent pas entre eux sur la réponse qu'il fallait donner?

Cette considération dépasse singulièrement la portée d'une querelle entre pédants oisifs, qui ne serait que ridicule.

Pour ceux qui s'intéressent plus particulièrement au sort que les grammairiens réservent à la pensée des auteurs, dans l'interprétation des textes, je crois qu'ils blâmeront surtout la dangereuse fantaisie qui préside à cette interprétation.

M. Paul Valéry se plaignait, l'autre jour, des mauvais traitements que les maîtres de littérature font subir aux poèmes, par leurs analyses brutales et leurs prétendues explications. Que ne dirait-il pas, et à plus juste raison, des maîtres de grammaire?

Dans cette phrase: *Mon père avait demandé, depuis le matin, si le temps s'arrangerait*, l'auteur rapporte simplement une question posée à son jardinier par un homme de la ville, qui, dans les loisirs de la campagne, s'intéresse tout naturellement aux prévisions météorologiques: « Dites-moi, François, croyez-vous que le temps s'arrangera? » Sous cette forme, rien ne précise les sentiments qui inspirent la curiosité du citadin. Or, voici qu'on nous déclare, sous prétexte que le narrateur a employé le « présent du conditionnel », que la question posée contenait « une supposition qui est à la fois un désir ». C'est effrayant!

Au moment où la grand-mère parcourait les allées du jardin, M. Proust savait si le temps s'était arrangé; la réponse des faits à la question qu'il avait posée, depuis le matin, au jardinier, était donc tombée dans le temps passé, comme la question elle-même. C'est ce que le narrateur a voulu marquer.

Ceux qui connaissent l'histoire de la langue française, savent que *s'arrangera* est mis pour *s'arranger a*, c'est-à-dire *doit s'arranger;* et *s'arrangerait*, pour *s'arranger avait*, c'est-à-dire *devait s'arranger.*

Si Marcel Proust avait placé au matin la scène qu'il raconte, il eût dit: « Mon père demand*ait* si le temps s'arranger*ait* ». Il l'a mise « après le dîner »: « Ma grand'mère parcour*ait* les allées; mon père av*ait* demandé si le temps s'arranger*ait.* » Tout est parfaitement d'accord: la promenade de la grand-mère, la demande du père et la disposition du temps.

Au lieu de cette explication, qui laisse toute sa vie à la scène racontée et au langage du narrateur, nos grammairiens s'emberlificotent dans les propositions principales ou subordonnées, les modes et les temps présents, passés, futurs ou plus-que-parfaits.

On nous parle d'un étrange régime, où « l'action exprimée dans la principale dépend d'une condition contenue dans la subordonnée »; d'un mode conditionnel qui est un « faux conditionnel », et d'un *présent* qui est un « *futur* dans le *passé* ». Il y aurait même correspondance entre le plus-que-parfait et ce présent-futur-passé. C'est effarant!

Mais, si la notion du conditionnel est équivoque, si le mode conditionnel est parfois un « faux conditionnel », pourquoi conserver ce terme? Nos enfants ont-ils profit à jongler ainsi avec l'équivoque et la fausseté?

Si les conséquences n'en étaient pas aussi graves, quel homme de bon sens ne se rirait de ces vains efforts à vouloir ménager à tout prix le jargon périmé que les scolastiques du moyen âge héritèrent des sophistes grecs du ve siècle avant notre ère, et une terminologie qui ne s'accorde ni avec l'esprit moderne ni avec la vraie nature du langage?

Pour ma part, je n'en fais pas une plaisanterie pour ridiculiser des hommes qui, par ailleurs, méritent le respect et l'estime. Leurs intentions sont excellentes; mais ils sont victimes de la routine qui a présidé à leur propre formation. Aveuglés par leur bonne volonté, ils n'aperçoivent pas qu'apprendre aux enfants, dès leurs premières leçons, à cultiver ce mensonge intellectuel et cette lâcheté morale qui consistent à répéter des mots sans les comprendre, c'est leur fausser l'âme tout entière et pour toute la vie.

Il est à souhaiter que la controverse publiée par le *Manuel général de l'Instruction primaire* attire de nouveau l'attention de l'autorité universitaire sur les méthodes d'enseignement grammatical et les questions de cet ordre posées aux examens officiels. — Z. TOURNEUR.

§

A propos de « climat ». — Il ne s'agit pas du roman que M. André Maurois publia il y a six ans, *Climats,* mais de la transposition qu'il fit de ce mot du domaine physique au domaine moral. L'interprétation en parut originale, elle marquait une nuance subtile et inédite. On adopta tout de suite ce sens nouveau de « climat », on en a même abusé. Les lexicographes du proche avenir l'enregistreront sans doute, mais il convient de les prévenir qu'ils commettront une injustice s'ils portent cette découverte au crédit de M. Maurois. Car ce mot de « climat » fut employé, pour la première fois, dans l'acception même que lui donne M. Maurois, par Hugues Rebell. Analysant la passion de l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul,* dans ce livre délicieux et si peu connu qui a pour titre: *Les Inspiratrices de Balzac, Stendhal, Mérimée,* Rebell écrivait (p. 183):

> Il [Mérimée] ne cherchait point l'amour comme Stendhal, mais il le rencontrait. Les voiles dont il entourait sa vie intime, le style contenu de ses livres ne sont qu'une défense, un signe de la force et de la sincérité de ses sentiments. On craint d'exposer une croyance à d'avilissantes curiosités; et l'adoration, même quand elle s'exprime, a toujours quelque chose de discret. Mais il y a chez nous je ne sais quel goût marseillais ou plutôt canebière, pour les gesticulations et l'emphase. On exige des parades, des fenêtres ouvertes. Certes, les êtres tout d'instincts, les gens du peuple, par exemple, ne se cachent point, et il y a de la beauté dans cette franchise, dans la violence de leurs paroles et de leurs attitudes, parce qu'elles ne sont pas forcées; mais comment l'homme du monde, qu'on sent entouré d'indifférence et qui vit dans *le climat* le plus froid de la sensibilité, ne se masquerait-il pas?...

§

Un banquet qui a beaucoup servi. — Dans le *Mercure* du 1er février (*Echos,* p. 662), on rappelle le centenaire de la mort d'Elisa Mercœur, survenue le 7 janvier 1835. Cette muse romantique, au talent charmant et gracieux, mais assez médiocre, dut peut-être sa mort prématurée (pas même 26 ans) aux éloges exagérés qu'elle avait reçus et qui, en l'enivrant de son « génie », la laissèrent sans force devant les déceptions et les épreuves. Dans ses vers, on trouve cette strophe:

> Lorsque je vins m'asseoir au festin de la vie,
> Quand on passa la coupe au convive nouveau,
> J'ignorais le dégoût dont l'ivresse est suivie,
> Et le poids d'une chaîne à son dernier anneau.

Ce *festin* ou *banquet* de la vie, c'est étonnant comme il a servi aux poètes. Tout le monde connaît cette fable où La Fontaine écrit sagement d'un vieillard qui a dépassé cent ans:

...Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.

Il est souriant, ce banquet-là. Mais, après le bonhomme, il n'apparaît que dans des décors d'élégie, où il ne nourrit que la tristesse et le désespoir, — ainsi, au XVIIIe siècle, Gilbert, dans ses célèbres *Adieux*:

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs...

Ainsi encore André Chénier, à la veille de l'échafaud, fait dire à sa *Jeune captive*:

Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encor pleine.

Eu 1825, Lamartine, avec des motifs moins sérieux, commence par ce vers son *Poète mourant*, qui heureusement ne devait mourir que 44 ans plus tard:

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine.

Et Victor Hugo, un peu après, modulait dans les *Orientales:*

Autour du grand banquet siege une foule avide.
Mais bien des conviés laissent leur place vide
Et se lèvent avant la fin.

Ces poètes, qui ne furent pas des inconnus, ne sont certainement pas les seuls que le banquet de la vie ait inspirés. Et l'on parle de plagiats! — L. M.

§

Le Sottisier universel.

Il l'envoie à l'armée du Rhin, où les généraux, choisis par la Pompadour, se font étriller par les Kaiserlicks de Frédéric. — J. J. BROUSSON, *La Chevalière d'Eon*, p. 146.

D'autre part, que penseriez-vous de remonter la Léna jusqu'à son delta, dans l'Océan Glacial, en face des îles de la Nouvelle-Sibérie? — E. DE HAULLEVILLE, *Le Voyage aux îles Galapagos*, p. 160.

On sait que le Couvent des Dames de Sion, rue d'Assas, abrite depuis de longues années l'ex-reine Nathalie de Serbie, mère de l'infortuné roi Alexandre et de la reine Draga, assassinés dans les circonstances que l'on connaît. — *Aux Ecoutes*, 26 janvier.

A trois heures juste, les juges traversèrent la cour entre une haie de soldats et disparurent dans la salle du conseil. — *Marianne*, 7 novembre.

Il convient de remarquer toutefois que le bénéfice de temps réalisé [par les transports aériens] ne sera sensible que pour des distances appréciables. — *Le Journal*, 7 janvier.

Aussi bien, c'est l'homme [Toulouse-Lautrec] que d'abord Mac Orlan s'applique à décrire, et l'image qu'il nous en donne peut se juxtaposer sans bavures sur celle que gardent en eux tous les amis, et j'en fus, du stropiat génial. — *L'Œuvre*, 8 janvier.

Le troisième occupant s'affaissa sur la route, sans vie, véritable torche vivante. — *Petit Parisien*, 26 janvier.

COMMENT UN JOUET DE QUELQUES GRAMMES MAÎTRISE UN NAVIRE DE 45.000 TONNES. — ...L'expérience fut tentée. Le transatlantique italien *Conte di Savoia*, de 45.000 tonnes, fut muni du stabilisateur gyroscopique Sperry. L'installation de cet instrument n'était pas d'ailleurs une petite affaire. Il se composait en réalité de trois gyroscopes identiques dont le disque, pesant 100 tonnes, avait un diamètre de 4 mètres. — *L'Œuvre*, 9 janvier.

Brusquement, on apprend sa mort... J.-P. Blanchard s'est tué à La Haye d'une combinaison malheureuse d'attaque d'apoplexie et de chute d'une quinzaine de mètres. En fait, il n'était pas tout à fait mort, mais gravement atteint; il ne put se remettre de ses blessures et mourut le 7 mars 1790 à Paris. Depuis l'aventure de La Haye, ses besoins étaient assurés par Louis Bonaparte. — *Le Journal*, 8 janvier.

MORT DE M. ALFRED REBELLIAU. — ...Il a collaboré notamment à l'*Histoire de la Révolution française*, de Petit de Julleville. — *Le Temps*, 8 novembre 1934.

Il [M. Laval au Forum] s'est longuement arrêté dans ce dernier endroit devant la fresque du Taureau, suivant de la canne le dessin de l'échine et du cou et expliquant la différence entre le caractère de l'animal d'autrefois et de l'animal actuel. Le naturaliste se réveillait, mais aussi les vieilles vertus reparaissaient et c'était symbolique. Il eut bien besoin, en effet, de ces vertus de sa race. — *Paris-Soir*, 8 janvier.

Budapest, 21 janvier. — La ville de Arad est depuis cinq jours inabordable, à cause de la neige qui, par endroits, atteint la hauteur de cinq mètres... Dans les environs, les trains venant d'Italie ont dû s'arrêter. — *La Presse*, 22 janvier.

Entre temps, on signale des voitures renversées place Rouppe, près de la Bourse, place de Brouckère et ailleurs encore. Jusqu'à présent, pas de blessés graves, à part une voiture incendiée rue Blaes. — *L'Indépendance belge*, 10 novembre.

§

Publications du « Mercure de France ».

LE VISAGE NU, roman, par Yves Florenne. Vol. in-16, 15 francs. Il a été tiré: 11 exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 11, à 80 francs; 44 exemplaires sur pur fil Lafuma, numérotés de 12 à 55, à 40 francs; 55 exemplaires sur alfa, numérotés de 56 à 110, à 25 francs.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1935.